TEMPS PROBABLE DEMAIN
BEAU ET FROID
Maximum, aujourd'hui : 12.
Minimum, aujourd'hui : 5.
L'AN DERNIER
Maximum : 6. Baromètre : 30.54.
Minimum : 18. Voir détails page 15.
LE JOURNAL DU PEUPLE

LE JOURNAL LE MIEUX INFORMÉ

16 PAGES

La Patrie

La progression constante de son tirage est l'une des caractéristiques de la "Patrie".

LE NUMERO 2 CENTS

Edition définitive

45ème ANNEE—No. 297
Montréal, Canada
EDITION QUOTIDIENNE
LUNDI 18 FEVRIER 1924
Prix d'abonnement | Canada : 6.00 par année. E.-Unis : 4.20 par année.

LA RECONSTRUCTION DE L'EUROPE EST PROCHAINE, D'APRES LES EXPERTS BELGES, RETOUR DE BERLIN

LE PROLETARIAT SOULEVE MENACE D'ENCERCLER DE SON ETREINTE L'ANGLETERRE INQUIETE

BLOCUS DES PORTS ANGLAIS PAR LA GREVE DES DOCKERS

Le spectre hideux de la famine apparaît dans le brouillard de Londres. — Les plénipotentiaires du prolétariat. — Que fera MacDonald ?

LES COURRIERS EN RETARD

LONDRES, 18. (Associated Press) —On annonce au quartier général ouvrier que la grève des dockers, déclarée samedi midi et qui a été observée par 120,000 hommes, atteindra son plein développement aujourd'hui. La Grande Bretagne se voit ainsi menacée d'un blocus plus sérieux que celui qu'exercèrent les sous-marins allemands pendant la guerre.

A Londres on n'entretient aucun espoir relativement à l'action que peut exercer l'union "Blue Ticket". On sait que les chefs de cette union, sans grande influence jusqu'ici et non reconnue, ont ordonné à leurs adhérents de continuer le travail, mais de travailler lentement, en observant la loi du moindre effort et de refuser de faire des heures supplémentaires. Cette tactique des "Blue Ticket" ne semble avoir d'autre objectif que d'amener les compagnies maritimes à reconnaître officiellement leur existence.

QUE FERA MACDONALD?

Au moment de la rédaction de cette dépêche, rien ne confirme la rumeur d'une intervention du premier ministre ou celle du congrès des Trades Union actuellement réuni. Le public tourne ses yeux vers les plénipotentiaires du prolétariat, mais ceux-ci ne semblent pas disposés à intervenir. Les journaux font l'impossible pour rassurer leurs lecteurs qu'affolent le spectre de la faim. Ils affirment que le gouvernement prévoyant ce qui arrive a fait des approvisionnement de rentrées alimentaires. Ils affirment encore que ces stocks sont si importants que la grève, même si elle se prolonge, ne saurait avoir pour effet la hausse de ce qui se mange. Enfin, ils prennent en pitié le public qui en réalité fait les frais du conflit.

Toutefois les journaux inclinent à reconnaître que les dockers ont droit à plus de sympathie que les compagnies dans ce conflit où la justice est de leur côté.

DOCKERS INTRANSIGEANTS

Le fait que les dockers ont refusé l'arbitrage, sur la base de l'augmentation d'un shilling de plus que celle que leur offraient les compagnies au début du conflit, découvrent d'eux les sympathies du peuple.

Déjà la grève menace d'affecter les journaux. Ceux-ci sont sous la menace de manquer de papier. Le Daily Chronicle paraît aujourd'hui sur une nombre de pages inférieur à la normale et explique le fait par la menace de se voir coupé de ses approvisionnements.

COURRIERS EN RETARD

PLYMOUTH, 18. (Associated Press). — Plus de 3,000 sacs de lettres demeurent dans la cale du "Nieuwamsterdam", à cause de la grève des dockers. Bien que d'habitude, des employés du bureau de poste soient envoyés pour aider à prendre les sacs on ne l'a pas fait aujoourd'hui.

Vingt passagers ont dû aider les employés de la compagnie a débarquer leur bagages: ils les ont alors transportés jusqu'au bureau des douanes, d'où il furent transportés à Londres par chemin de fer.

(Suite à la page 9)

UN GRAND EVENEMENT A CAP SANTE

QUEBEC, 18. — (Du correspondant de la Patrie). — Le 250ème anniversaire de la fondation de la paroisse et le 170e anniversaire de l'érection de la paroisse seront célébrés le 27 juillet prochain dans la paroisse du Cap Santé.

Cette église fut construite en 1755 et c'est la même qui a traversé les siècles. De grandes fêtes auront lieu à Cap Santé dans le comté de Portneuf à cette occasion.

L'ENTETEMENT D'UN MINISTRE: DENBY RESIGNE

A la suite d'une conversation, il se retire du cabinet.

LES CONTRATS

WASHINGTON, 18 (Presse associée). — Edwin B. Denby, secrétaire à la Marine a remis au président Coolidge sa démission qui a été acceptée.

Après avoir à plusieurs reprises déclaré qu'il ne battrait pas en retraite sous le feu des calomnies et des attaques de ceux qui mêlaient son nom au scandale de l'affermage des terrains pétrolifères, le secrétaire de la Marine se décida brusquement, ce matin, à remettre sa démission au président Coolidge. Cette décision fut prise à la suite d'une conversation téléphonique que le président eut avec lui. Au cours de cette conversation, M. Coolidge examina les divers aspects de la question et pesa la valeur des renseignements qui lui avaient été récemment fournis par les leaders républicains du Sénat.

On sait que ces jours derniers M. Coolidge consulta un certain nombre d'amis politiques de son secrétaire à la Marine. Ces personnalités reconnurent que sa présence dans le cabinet était embarrassante pour le président, tandis que les procès en annulation d'affirmation des terrains pétrolifères est en cours.

Non seulement le secrétaire Denby a apposé sa signature à côté de celle de Albert B. Fall, ancien secrétaire à l'Intérieur, mais il a à plusieurs reprises affirmé la valeur de ces contrats d'affermage et déclaré publiquement que si c'était à refaire, il referait exactement ce qu'il avait fait. Enfin, il n'a pas hésité à dire qu'à ses yeux la valeur égale de ces contrats est absolue.

Mort du doyen des boulangers à Ottawa

OTTAWA, 18. (Du correspondant ed la "Patrie").—M. Robert L. Jamieson, el plu svieux boulanger d'Ottawa, est mort hier, à l'âge de 8 7ans. L'établissement qu'il dirigeait avait été fondé par son père à By-Town, il y a 84 ans.

DISSOLUTION DU PARLEMENT CE PRINTEMPS

La rumeur qui circule à Toronto. — Des élections cet été.

LE VOTE DES CREDITS

OTTAWA, 18 (Du correspondant de la "Patrie"). — Une rumeur venant de Toronto veut que le premier ministre après avoir hâté le vote des crédits demande au gouverneur-général la dissolution du parlement, pendant le mois de mai, afin de faire un appel au peuple pendant l'été. Cette rumeur trouve beaucoup d'incrédules à Ottawa bien qu'un grand nombre soit sous l'impression qu'il y aura des élections générales cette année. "Soyez certain, disait ce matin un homme au courant de la politique que si le gouvernement voit qu'il est préférable d'en appeler au peuple sans retard, il n'attendra pas les complications toujours à craindre pour un parti ministériel sans majorité absolue. Dans de telles conditions, le premier ministre n'hésitera pas.

La majorité croit que le moment des élections n'est pas aussi proche que le veut la rumeur de Toronto.

LE "MAIL & EMPIRE"

TORONTO, 18 (Presse Canadienne). — Le 'Mail and Empire' reçoit de son correspondant à dépêche suivante: "Chaque jour il semble que la situation du gouvernement devient plus difficile et donne à penser que nous aurons dès le printemps des élections générales. On croyait que l'adhésion des agraires de l'Ontario permettrait au gouvernement de se maintenir, mais la situation est devenue telle que le premier ministre pourrait bien se voir acculé à la dissolution des Communes et à un appel au peuple dès les premiers jours de la session.

"On croit savoir que l'opposition va s'en prendre tout particulièrement à quatre ministres et contester leur droit de siéger dans le cabinet. Deux de ces ministres sont l'honorable John Sinclair, ministre sans portefeuille qui représente aux Communes le comté de Queen, dans l'Ile du Prince-Edouard. Contre M. Sinclair, on fera valoir que ses accointances avec les spéculateurs

(A SUIVRE A LA PAGE 9)

GOUVERNEMENT SOCIALISTE OU TRAVAILLISTE ?

Les travaillistes froissés de ce qu'on les appelle socialistes se fâchent.

TARIF PREFERENTIEL

LONDRES, 18. (Presse Associée.) — Comme l'a fait sérieusement observer le whip ministériel, le nom du parti est travailliste et non socialiste.

Des zélateurs du parti parcourent les assemblées électorales dans Burnley et les troublent lorsque le candidat conservateur a le malheur d'employer le mot "socialiste".

Londres, 18. (Associated Press.) —L'opinion se généralise en Ecosse que M. Asquith ne posera plus sa candidature dans Paisley. Le bruit court que lady Bonham-Carter, sa fille, lui succèdera dans le comté comme candidat libéral. Les travaillistes ont changé de candidat. Le dernier homme de leur choix est M. H. Guthrie, un maître d'école populaire dans le district. Il se présentera comme candidat travailliste et coopératif.

Londres, 18. (Associated Press.) Le "Outlook", un journal indépendant, déclare que le gouvernement travailliste va probablement se mettre dans le pétrin avec la question du tarif préférentiel que la conférence impériale a promis aux dominions l'automne dernier. On sait que le gouvernement doit le soumettre à un vote libre de la Chambre. Or il est certain que les conservateurs voteront en faveur et les libéraux contre. Que feront alors les travaillistes?

Comme question de fait, continue le même journal, les travaillistes ne semblent pas avoir une politique bien définie à ce sujet.

"Les ouvriers sont, par nature protectionnistes: ce qui les fait hésiter c'est la crainte de payer plus cher pour les vivres; mais ce cri de guerre des libéraux ne vaut plus rien. Les salaires se règlement maintenant sur le coût de la vie."

Le Times trouve très habile la tactique du gouvernement; de cette façon, dit-il, sa responsabilité ne sera pas engagée et il aura rempli son devoir envers les colonies. La responsabilité de tenir l'engagement contracté retombera sur toute la Chambre des Communes, ce qui serait peut-être un excellent précédent à suivre.

DESASTREUX INCENDIE A CHICOUTIMI

Un homme succombe à ses blessures. — Des pertes de plus de $50,000.

ACTE DE BRAVOURE

CHICOUTIMI, 18. (Presse Canadienne). —Adolphe Beaulieu a succombé hier après-midi à l'âge de 64 ans, aux blessures qu'il reçut hier matin, au cours d'un incendie qui détruisit l'édifice Paradis et Tremblay, rue Racine ; les soins médicaux furent inutiles.

Le feu fut découvert dans un logis occupé par Florido Tremblay, au troisième étage de l'édifice et de là il se répandit rapidement aux étoges inférieurs et supérieurs. La fumée était tellement épaisse que l'on craignit tout d'abord que des gens qui occupaient trois des logements ne pourraient s'échapper. M. Tremblay et sa femme réussirent à se sauver, mais ils réalisèrent quelques instants plus tard que M. Beaulieu, le père de Mme Tremblay, n'avait pu les suivre. Bravant les flammes, M. Tremblay s'élança dans l'édifice et il en sortit quelques instants après, transportant le vieillard, qui était inconscient et gravement blessé.

On transporta immédiatement M. Beaulieu à l'hôpital, et c'est là qu'il mourut, malgré les soins extraordinaires.

Les dommages à la propriété sont évalués à pour de $50,000.

IL FAUDRAIT QUE CE CHENAL FUT DE 30 PIEDS AU MOINS

OTTAWA, 18. (Du correspondant de la "Patrie". — M. Noulin Cauchon président de la Commission Municipale d'Ottawa qui voit à l'embellissement et à la construction de la Capitale dit que la canalisation de la rivière Ottawa à 14 pieds d'Ottawa à Montréal tuera à jamais le projet de faire un port important d'Ottawa. Il faudrait un chenal de 30 pieds et rien de moins. M. Cauchon espère que le Board of Trade s'opposera au plan de 14 pieds qui ne peut que nuire au projet de relier Ottawa à la mer et aussi au projet de canal de la Baie Georgienne, ce qu'il favorise, c'est la route à eau profonde Montréal-Ottawa-Cardinal aux Grands Lacs.

DES PERSPECTIVES DE PAIX PLUS BRILLANTES QUE JAMAIS

C'est ce que déclare un secrétaire belge du comité des experts. — M. Francqui, un des experts belges, maître de la situation.

LE RAPPORT SERA FAIT SOUS PEU

PARIS, 18. (Presse associée). — Les deux comités d'experts qui sont allés faire une enquête en Allemagne, sur l'état de ses finances, sous la direction du brigadier-général Charles-G. Dawes et de Réginald McKenna, se sont assemblés à 11 heures ce matin pour discuter du rapport qu'ils feront à la commission des réparations.

On a annoncé qu'un sous-comité du comité Dawes entendrait le docteur Schacht, président de la Reichsbank, cette après-midi et qu'un autre sous-comité de ce même comité Dawes, siégerait en même temps.

La prochaine réunion plénière du comité Dawes doit avoir lieu demain.

LE RETOUR DES BELGES

MM. Francqui, Houtard et Janssens, les experts belges, sont arrivés à Paris, après être allés conférer à Bruxelles, avec le premier ministre Theunis et le ministre des affaires étrangères Jaspar, auxquels s'est joint M. Delacroix, doyen de la commission des réparations. Tous se sont montrés très optimistes.

"Nous avons d'excellentes raisons pour nous montrer satisfaits des résultats obtenus à date, et nous espérons que tout va se terminer de façon très favorable", a déclaré M. Francqui, à son arrivée à la gare du Nord. A part ces déclarations les experts belges n'ont consenti à rompre leur silence que pour dire "tout leur admiration", pour les "journalistes délicats" qui ont déjà fait connaître les conclusions des experts, avant qu'ils ne les aient tirés eux-mêmes.

Quelques secrétaires furent moins réticents. "Il semble que nous en sommes arrivés au moment le plus important", dit l'un d'eux. "Nous avons toutes les raisons possibles d'être confiants dans le résultat. Pour moi, je suis convaincu que nous en arriverons sous peu à une entente définitive.

"Les réunions, à Berlin, furent nombreuses. Notre compatriote Francqui, dès la première réunion, se rendit maître de la situation; il se montra très énergique, sans cependant être acerbe; il n'eut pas peur d'appeler blanc ce qui était blanc, et noir ce qui était noir, et il fut en tout d'une clarté remarquable. Il dit aux Allemands qu'en persistant dans leur jeu, ils conduisaient le monde à une ruine, dont ils seraient les premières victimes."

"Tous les experts semblent être d'accord sur la capacité de paiement de l'Allemagne. Les Allemands, eux-mêmes, avec une honnêteté et une bonne foi au moins apparentes ont affirmé leur volonté d'en arriver à un modus vivendi. Le jour semble prochain, où nous en arriverons à une entente générale, qui nous permettra de croire en une paix sincère et dénuée d'artifices, et en une reconstitution de l'Europe, cette fois, sur des bases solides."

Le personnel de ce département sera bientôt mis à pied

OTTAWA. 18. (Du correspondant de la "Patrie".—Le gouvernement fédéral ayant dépensé près de vingt millions de dollars sur les grandes routes et les perspectives n'étant pas en faveur du renouvellement de la subvention des bonnes routes, le ministère des Chemins de Fer et personnel dans ce département du Canaux sera graduellement remercié de ses services.

Onze femmes et un homme tués dans une explosion

ERITH KENT, Angleterre, 18. — (Presse Associée).— Onze femmes et un homme ont perdu la vie aujourd'hui dans une explosion qui s'est produite à la suite d'un incendie qui s'est déclaré dans une usine où l'on charge des cartouches.

Facilités de Paiements

Notre système de ventes à termes faciles vous permet d'acheter tout ce qu'il vous faut pour la maison et d'en payer le coût mensuellement, sans intérêts exorbitants.

Voici une liste d'articles que nous vendons à termes faciles:

Gramophones, Meubles
Balayeuses électriques
Glacières, Poêles à gaz
Machines à laver
Machines à coudre
Poêles de cuisine

Dupuis Frères LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE
Ste-Catherine Est, St-André, St-Christophe et Demontigny.
J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dupuis, Directeur-Gérant.
EST 8000

La HOOVER
FABRIQUÉE AU CANADA
Elle Bat... tout en balayant - tout en nettoyant
CONSERVEZ VOS CARPETTES

De ce temps-ci les rues de la ville sont recouvertes de sable, le pire ennemi des tapis et des carpettes; ce sable s'incruste journellement aux semelles de vos caoutchoucs et se trouve à être apporté à votre demeure et vos tapis en sont couverts—Balais—balayeuses mécaniques—et balayeuses électriques ordinaires ne peuvent pas enlever à fond tout ce sable qu'il y a dans vos tapis—mais la Hoover fera ce travail parce que son pouvoir à succion de battage et balayage combinés peuvent en retirer tous les grains de sable, cheveux et morceaux de ouate qu'il peut y avoir dans vos tapis et cela promptement et sans difficulté. Téléphonez à notre rayon pour une démonstration gratuite à votre domicile. Facile à payer—seulement 7.50 comptant et termes de 10 petits paiements mensuels.—Au rez-de-chaussée.

VENTE DE CARPETTES

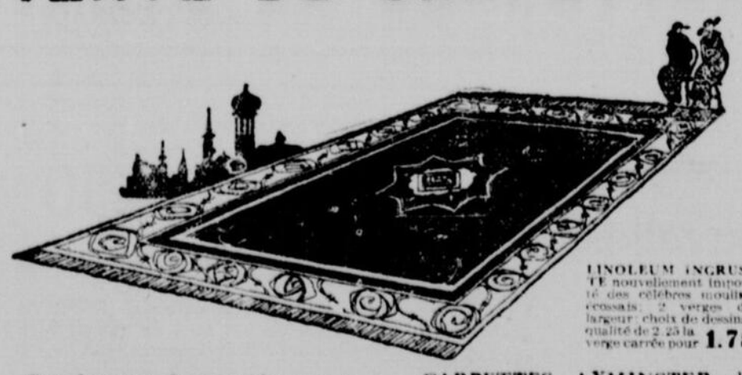

TINOLEUM INCRUSTÉ nouvellement importé des célèbres moulins écossais; 2 verges de largeur; choix de dessins; qualité de 2.25 la verge carrée pour **1.75**

Grande vente de magnifiques carpettes Balmoral sans couture; texture tissée très serrée et garantie de durée autant que le Bruxelles. Grand choix de jolis dessins que nous venons de recevoir récemment; nuances: rose, bleu et beige.

Dimensions:

7.6. x 9 pieds; spécial..... **19.00**
9. x 9 pieds; spécial..... **21.00**
9. x 10.6 pieds; spécial..... **23.00**
9. x 12. pieds; spécial..... **25.00**

TAPIS WILTON approprié pour escalier et passage; choix de nuances pour harmoniser avec n'importe quel papier-tenture; 27 pouces de largeur; régulier 4.25 la verge pour..... **3.49**

CARPETTES AXMINSTER de belle qualité; laine longue et texture tissée serrée; choix immense de nouveaux dessins et des plus belles nuances

Prix réduits spécialement pour cette Vente.

Dimensions:

6.9 x 9	9. x 9.	9. x 10.6	9 x 12.
29.00	**36.45**	**42.75**	**47.50**

TAPIS BRUXELLES approprié, pour escalier et passage; très bonne qualité; rég. 2.75 la verge, votre choix..... **2.29**

TAPIS pour escalier et passage; centre beige avec bordure verte;

18 pouces de largeur; la verge **.39**
22½ pouces de largeur; la verge **.49**
27 pouces de largeur; la verge **.59**

Au troisième.

Cotons pour Fins Domestiques

SERVIETTES DE BAIN, en tissu éponge blanc; fini très souple; filets bleus; bouts frangés. 100 douz. seulement. La paire.. **.35**

COTON BLANCHI à draps; qualité forte; trois dimensions:

Largeur d'environ 8-4. La verge..... .55
Largeur d'environ 9-4. La verge..... .65
Largeur d'environ 10-4. La verge..... .75

COTON BLANCHI à draps, approprié aussi pour tabliers de gardes-malades; trois dimensions:

Largeur d'environ 8-4. La verge..... .65
Largeur d'environ 9-4. La verge..... .75
Largeur d'environ 10-4. La verge..... .85

COTON CIRCULAIRE blanchi à taies d'oreillers; belle qualité; fini souple.

40 pouces de largeur. La verge..... .65
42 pouces de largeur. La verge..... .69
44 pouces de largeur. La verge..... .75
46 pouces de largeur. La verge..... .79

NAPPES

NAPPES en toile non blanchie pour taglase; dessins quadrillés, belle qualité pesante. Offre spéciale pour maisons de pension. la vge **1.29**

56 ème **VENTE ANNIVERSAIRE** A BIENTOT NOTRE Dupuis Frères

TISSU EPONGE à rayures rouges sur fond beige; belle qualité; fini très souple. Spécial, la verge..... **.15**

COTON JAUNE Bengal de bonne qualité; fini très souple:

32 pouces de largeur. La verge..... .15½
34 pouces de largeur. La verge..... .16
36 pouces de largeur. La verge..... .17½
40 pouces de largeur. La verge..... .19½

TOILE A NAPPES

TOILE A NAPPES de fabrication anglaise; jolis dessins; belle qualité pesante. Offre spéciale pour maisons de pension. La verge..... **.75**

Troix Prix Spéciaux

COTON BLANCHI de fabrication canadienne, approprié pour taies d'oreillers, sous-vêtements, etc.

34 pouces de largeur. La verge..... .17½
35 pouces de largeur. La verge..... .20
36 pouces de largeur. La verge..... .29

TISSU Madapolam Long Cloth d'une verge de largeur; qualité spéciale, sans apprêt. La verge..... **.29**

—Au rez-de-chaussée

EDREDONS

EDREDONS (confortables) recouverts en batiste de fantaisie; choix de nuances; dimensions pour lit double. Tant que le lot durera **2.98**

Etoffes à Robes et Soies

DRAP POLO

à dessins quadrillés ; qualité tout laine, 56 pouces de largeur; nuances pâles et mi-foncées; une des textures le plus en demande pour nouveaux manteaux de printemps; spécial, la verge

2.29

SOIE HABUTAI

36 pouces de largeur ; texture tissée serrée, pesanteur moyenne; qualité garantie bien se laver, appropriée pour blouses, doublures et ouvrages de fantaisie; grande variété de nuances, ainsi que tout noir et tout blanc; spécial, la verge

1.25

CROISE POIRET

d'importation française; 56 pouces de largeur; nouveau tissu pour costumes et manteaux de printemps; nuances: sable, coco, marine, mi-foncé et noir; rég. 3.95 la verge pour

2.49

TAFFETAS CHIFFON

d'un beau noir jais, 36 pouces de largeur; qualité garantie ni s'étirer ni se couper; texture de bonne pesanteur appropriée pour jupes, robes, etc.; spécial, la verge

1.95

—Au rez-de-chaussée.

Spéciaux au Sous-Sol --- pour Mardi

Séries de 4 boites vernissées blanc avec inscriptions en lettres dorées ou bleues pour le thé, le café, le sucre et la farine; petites dimensions; la série..... **1.25**

Réceptacles combinés pour verre et le savon; cuivre solide fini nickelé; spécial..... **1.45**

Supports en verre pour serviettes:

18 pouces; spécial..... **1.25**
24 pouces; spécial..... **1.45**
30 pouces; spécial..... **1.75**

MONDANITÉS

—Madame Fred.-A. Lallemand recevait intimement à l'heure du thé hier après-midi.

—Bridge intime demain après-midi chez madame Julienne Charbonneau, en l'honneur de mademoiselle Jeanne Lemieux, de Québec, actuellement son invitée.

—Au thé donné vendredi dernier chez mademoiselle Angélique Lussier, en l'honeur de mesdemoiselles Henriette Massue et Iphigénie Bernard, de Varennes, le thé et les glaces furent servis par mesdemoiselles Gabrielle Methieu et Jeanne Trudel.

—Mademoiselle Marguerite Normand est retournée aux Trois-Rivières, après avoir passé quelque temps en ville l'invitée de mademoiselle Cécile Décarie.

—Le bal que devaient donner le 22 février à l'hôtel Place Viger les directeurs du Club de Boucherville a été annulé pour se conformer au désir exprimé par Mgr l'administrateur du diocèse de Montréal.

—Madame Joseph Dagenais reçoit à l'heure du thé aujourd'hui en l'honneur de mademoiselle Germaine Marion.

—Madame Tancrède Bienvenu partira mercredi pour Ottawa où elle sera l'invitée de sa fille, madame John-H. Roy, pendant quelques jours.

—Le docteur George Vincent des Etats-Unis, a passé la fin de semaine à Montréal, l'hôte de sir Arthur et de lady Currie.

—Mademoiselle Marjorie Fournier, d'Ottawa, est l'invitée de madame G.-A. Marsan, pour quelque temps.

—Samedi dernier avait lieu en l'église Saint-Jacques l'Apôtre, le mariage de mademoiselle Varion Ross, fille de M. et de madame Guy Ross, avec le capitaine William-James-Howard Ellwood. La mariée qui était accompagnée son père portait une robe de charmeuse ivoire garnie de satin brocké argent et drapée sous une touffe de fleurs d'oranger, son voile était de chiffon brodé ivoire et son bouquet se composait de fleurs d'oranger. M. Percy-L. Jones servait de témoin au marié. Après une réception chez madame Ross, le capitaine et madame Ellwood partirent pour un voyage dans les Laurentides. Madame Ellwood portait pour voyager une robe de Poiret marine, un chapeau de taffetas bleu-français et une cape d'Hudson.

—Parmi les personnes qui assisteront au déjeûner de la Fédération Nationale S.-Jean-Baptiste, le jeudi, 28 février, au Windsor, on mentionne: mesdames W. Huguenin, Ls-A. Dumesnil, D. Parent, A. Archambault, J.-B. Trempe, J.-L. Lafleur, Henri [illegible], Edmond Labrecque et J. [illegible].

—Parmi les dames qui assisteront vendredi prochain à la causerie que donnera dans les salons du Mont-Sainte-Marie, la révérende Mère Sainte-Cécile, religieuse Ursuline de Tournai, Belgique, sous le distingué patronage de madame L.-Athanase David, mentionnons: mesdames Arthur Vallée, Léon Mercier Gouin, Paul Rainville, W. Huguenin, H. Gérin-Lajoie F.-X. Choquet, Henri Merrill, de Varneuil, Ed. Warren, Avard, J.-O. Marchand, W. Sicotte, mesdemoiselles David, Masson, B. Paradis, Gosselin.

—Mademoiselle Marguerite Pelletier est retournée à Québec après avoir passé quelque temps à Montréal, l'invitée de madame Stuart Ramezay et de mademoiselle Mariette Dorais.

—Pendant le bridge et mah-Jong que donneront le 3 mars à l'hôtel Windsor les membres de la branche cadette de la Ligue des Femmes Catholiques, le programme artistique sera exécuté par M. J.-G. Quin, mesdemoiselles Rae Smallhorn, Evelyn Stanford, Gertrude et Muriel MacNeil, Marguerite Laberge, Stella Walsh, Gertrude Gallery, Jeanne Collins, Estelle Little, Eileen Gallery et Ella Mills.

—Une causerie littéraire et une partie de cartes organisées par les Enfants de Marie de l'église du Gésu, seront données le mardi soir 26 février à huit heures au bénéfice de l'éducation des enfants pauvres à la bibliothèque du Gésu. Pour tous renseignements s'adresser au parloir du collège Sainte-Marie.

—Madame Henry Joseph recevait les membres du "Montreal Women's Press Club" vendredi soir. Parmi les personnes présentes mentionnons: lady Drummond, lady Stavert, madame R.-H. Craig, M. et madame R.-O. Sweezey, mademoiselle Gertrude Clergue, mademoiselle Parker, mesdames Stephen Leacock, Hugh Walkem, Elsie Macdougall, W.-G. Reilly, mesdemoiselles Madeleine de Soyres, Mable Brittain, Evelyn Mackie, Gertrude White, Alice Mitchell, Mildred Low, Alice Mitchell.

—La partie de cartes organisée par madame Eugène Viau au bénéfice de l'hôpital des RR. SS. de la Miséricorde aura lieu mercredi après-midi à trois heures à l'hôtel Ritz Carlton.

—Le mariage de mademoiselle Eliane Parrot, fille de M. E.-A. Parrot, avec M. Edmond Savoie, de Montpellier, Vermont, sera célébré le lundi, 3 mars, à sept heures et demie en l'église Saint-Pierre Claver. Pas de faire-part.

—Madame C.-O. Maynard recevait à dîner, hier soir. Les convives étaient au nombre de neuf.

—Plus de huit cents personnes assistaient vendredi dernier à la troisième soirée dansante annuelle donnée à l'hôtel Windsor, par les membres du club "Sun Life". MM. Raymond Taylor, Fred. Bayne et P.-H. Cole, recevaient les invités. Les hôtes d'honneur étaient: M. et Mme Robert Adair, M. et madame William Birks, le sénateur et madame Raoul Dandurand, M. J.-R. Dougall, sir Herbert et lady Holt, M. et madame C.-R. Hosmer, M. et madame Abner Kingman, M. et madame Carl Riordon, M. et madame John-W. Ross, le sénateur et madame Lorne-C. Webster.

—Mesdemoiselles Alice et Simone Parent, de Sainte-Agathe des Monts, passent quelque temps en ville. Mademoiselle Jeanne Pelletier recevait intimement en leur honneur, mardi dernier, et mademoiselle Yvette Pelletier réunissait quelques intimes jeudi après-midi.

—M. et madame Arthur Bourassa sont revenus à Montréal, après un séjour à Ottawa.

—Le docteur Arthur Rousseau, doyen de la Faculté de médecine de l'Université Laval de Québec, sera l'hôte d'honneur au banquet d'adieu que donneront les membres de l'Association des Etudiants en Médecine de l'Université de Montréal, le mardi 19 février, dans le salon rose de l'hôtel Windsor. Parmi les autres invités d'honneur mentionnons: Mgr Geo. Gauthier, Mgr A.-J.-V. Piette, M. Edouard Montpetit, M. le chanoine Emile Chartier. Les autres convives seront: les docteurs Gustave Archambault, Roch Archambault, E.-G. Asselin, H. Aubry, G.-H. Baril, J.-A. Beaudoin, L. Biggdon, Georges Beauchamp, G.-L. de Bellefeuille, A. Bellerose, E.-P. Benoit, A. Bernier, A. Bertrand, J. Bourgouin, R. Boulet, B. Bourgeois, T. Trudeau, E.-P. Chagnon, J.-D. Gauthier, P.-P. Gauthier, J.-J. Guérin, L. de L. Harwood, D. Hingston, L. Jutras, A. Laramée, E. Latreille, A. LeBel, J.-A. Leduc, E.-R. de Cotret, J. Crépeau, C.-A. Daigle, J.-P. Décarie, L.-N. Delorme, J.-A. Demers, J.-W. Derome, J.-B. Desloges, J.-E. Dubé, E. Dufresne, A. Ethier, A. Ferron, L.-E. Fortier, A.-A. Foucher, Ernest Foucher, N. Fournier, R. Fontaine, O.-A. Gagnon, J.-U. Gariépy, P.-P. Gauthier, J.-E. Gendreau, G. Hamel, R. Hébert, J.-A. Jarry, S. Langevin, J.-C. Larose, A.-J. Laurence, H. Lebel, A. Léger, P.-A. Marien, R. Masson, G.-E. Mignault, H. Nadeau, J.-E. Panneton, T. Parizeau, J.-R. Pepin, Ed. Provencher, A. Ricard, A.-N. Rivet, J.-A. Rouleau, E. St-Jacques, R. Toupin, C.-N. Valin, L. Verscheiden, J.-O. Saint-Denis, J.-A.-E. Beaudoin, François de Martigny, Piétro del Vecchio, G.-E. Bédard, J.-F.-E. Bousquet, J.-N. Chaussé, Geo. Dupont, L. Garnier, L.-J. Dalbis, L. de G. Joubert, Donatien Marion, C.-A. Langlois, L.-J. Laporte, Léo. Parizeau, A. Cholette, J.-P. Roux, J.-E. Houle, J.-H. Renaud, A. Lesage, D. Masson, O.-F. Mercier, L.-D. Mignault, O. Noël, A. Paré, E. Pelletier, A. Prévost, P.-J. Rhéaume, P.-E. Riopelle, P. Robichaud, X.-A. Robichon, C. Saint-Pierre, A. Tétreault, R. Trudeau, L. Verner, E. Virolle, J.-N. Roy, J.-M. Pellerin, B. Ostiguy, Geo. Badeaux, Séraphin Boucher, A. Lasalle, H. Desiauriers, J.-P. Gadbois, Paul Gauthier, René Hébert, J.-E.-S. Miller, L.-J. Dalbis, J.-B. Prince, G. Lapierre, L.-S. Bohémier, Ruben Laurier, C. Larocque, Ernest Trottier, Brosseau, Racicot, G. de Cotret, J.-E. Laberge, J.-P. Senez, A. Laflèche, G. Fauteux et autres puis un grand nombre d'étudiants en médecine.

Québec.

L'honorable docteur Jean Girouard, de Longueuil, est l'hôte du colonel et de madame J.-R.-J. Duhault pour quelque temps.

—Madame Joseph-Edouard Perrault recevra à l'heure du thé jeudi prochain.

—Madame Arthur Saint-Jacques recevait intimement à l'heure du thé jeudi dernier en l'honneur de madame Médéric Masson, de Montréal et de mademoiselle Marie Laframboise, de Saint-Hyacinthe.

—Bridge et mah-jong vendredi dernier chez madame J.-E. Chapleau. Le thé et les glaces furent servis par mesdames Albert Séviguy, Dion, Joseph Gosselin et Hector LaFerté aidées de mesdemoiselles Olga Gosselin, Charlotte Langlois, Jeanne Audet, Marie Legris d'Ottawa et C. Rinfret de Portneuf.

—Mgr Eugène-C. Laflamme bénissait mercredi dernier à neuf heures en la chapelle de l'église Notre-Dame de Lévis, le mariage de mademoiselle Cécile Laflamme, fille de M. et de madame J.-A.-K. Laflamme, de Lévis, avec le docteur Roland Tremblay, de Saint-Césaire de Rouville. M. Laflamme accompagnait sa fille et M. Alfred Roy était le témoin de son neveu. Pendant la messe le programme musical fut exécuté par mademoiselle Cécile Perrault, M. Paul Boucher, mesdemoiselles Jeanne et Marie-Paule Blouin, mademoiselle Thérèse Laflamme, et M. J.-M. Lachance. Après un déjeuner servi chez madame Laflamme, le docteur et madame Tremblay partirent pour un voyage à Ottawa et Toronto.

Ottawa.

—L'hon. Arthur et madame Meighen recevaient à dîner, samedi soir, au "Country Club", les invités suivants: M. et madame A.-C. Fripp, le major et madame J.-P. Archambault, mesdemoiselles Aidikes, de New-York, M. et madame Charles Garland, madame Hoentein et mademoiselle Muriel Arthur, de Détroit; l'hon. F.-W. Erskine, M. W.-M. Dickson et madame Arthur Garland.

—L'honorable P.-J.-A. Cardin est arrivé à Ottawa. Madame Cardin est attendue pour l'ouverture de la session.

—Mademoiselle Marguerite Marois, de Québec, est l'invitée de madame Joseph Langlois.

—Mademoiselle Marguerite Barthe recevait intimement, la semaine dernière, en l'honneur de mademoiselle Charlotte Chauveau, de Montréal.

—Madame J.-M. Côté, de Québec, est attendue à Ottawa cette semaine et sera ici l'invitée de ses beau-frère et soeur, l'hon. et madame Ernest Lapointe.

—Mademoiselle Georgine Rivard, de Québec, arrivera cette semaine à Ottawa et sera l'invitée de madame Ernest Lapointe.

—Madame Malouin est arrivée à Ottawa pour rejoindre son mari, le juge Malouin; tous deux ont pris leurs appartements au Château Laurier.

RETRAITE D'ASQUITH?

LONDRES, 18. (Presse canadienne).—En Ecosse occidentale, on croit généralement que M. Asquith ne se présentera pas aux élections dans la circonscription de Paisley. Le bruit court que sa fille, Mme Bonham-Carter, briguera à la place de son père les suffrages des électeurs. Les travaillistes ont décidé d'opposer au candidat libéral un homme très populaire dans le district; H. Guthrie, instituteur.

LE JURY DU GRAND CONCOURS LITTERAIRE

Il vient d'être constitué officiellement par arrêté en conseil.

QUEBEC, 18. (Du correspondant de la "Patrie").—Le jury du prochain concours littéraire pour le prix David vient d'être constitué officiellement par arrêté en conseil, comme suit:

Les honorables messieurs Thomas Chapais, sénateur, de Québec, et L.-O. David, sénateur, de Montréal, ce dernier représentant le secrétaire provincial, ainsi que messieurs Henri Gaillardc de Champris, professeur de littérature française à l'Ecole normale supérieure de Québec; Réné des Roys du Roure, professeur de littérature française à l'Université McGill; H. Dombroski, professeur de littérature française à l'Université de Montréal; l'abbé Arthur Maheux, de Québec, licencié ès lettres en Sorbonne; Stephen Leacock, P.H.D., professeur à l'Université McGill, membre de la Société Royale du Canada; Edouard Montpetit, professeur à l'Université de Montréal, et sir Andrew McPhail, de Montréal.

UNE ASSEMBLEE DES ANCIENS, A OTTAWA

Mgr L.-N. Campeau célèbre la messe.—Un banquet et des élections.

OTTAWA, 18 (Du correspondant de la "Patrie").—L'association des anciens élèves de l'Académie de la Salle ont tenu leur assemblée annuelle hier à leur Alma Mater. La messe a été célébrée par Mgr L.-N. Campeau, administrateur. Le bureau de direction suivant a été élu: MM. Jos. Boulet, A. Vaillancourt, E. Gélinas, A. Perras, T. Patrici, J. Landriault, Hector Laperrière, Alaric Renaud, L. Lefebvre et O. Renaud. Au banquet, M. J.-E. Dion représentait l'association des Anciens Etudiants de l'Académie Commerciale de Québec, le révérend Frère Roger Marien, l'Association du Mont-Saint-Louis de Montréal, M. A.-J. Cholet, l'Amicale de Passy, Froyennes, France.

Il fut décidé de fusionner les associations des élèves de l'Académie de la Salle et de l'ancienne école Notre-Dame qui n'existe plus depuis 1889. On célébrera le printemps prochain le 75è anniversaire de l'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes à Ottawa et à Hull.

Délicate opération dans le cerveau du sénateur Green

WASHINGTON, 18 (Presse associée) — M. Green, sénateur du Vermont, qui a reçu à l'arcade sourcilière gauche une balle destinée à des "bootleggers" demeure dans un état alarmant. Les chirurgiens ont enfin pu enlever de la masse cérébrale où elle s'était logée, l'esquille que la balle du détective y avait logé. Les chirurgiens espèrent le sauver, mais considèrent son état comme très grave.

CHEZ NOUS

R. à Tante Julie—1o On l'appelle un radiologue. 2o "La légende du zéphir" est un extrait des Bouffons, de Miguel Zamacoïs.

R. à Pour mon trousseau—Oui, ces albums contiennent des planches avec tracés des dessins en grandeur nature. Le prix en est de 4 fr. 50.

R. à Lectrice assidue—On dit que le porter est tout à la fois un stimulant et un tonique, mais je vous conseillerais plutôt le vin de Bordeaux.

CE QUE DIT LA MODE

La note jeune—Nos robes actuelles, et en particulier celles de lainage, font jeune. Cela tient à leur façon, à leur nuance et à l'art de leurs garnitures. Rendons justice au volant en forme qui s'incruste dans nos fourreaux et élargit nos tuniques, il n'est pas parvenu à vieillir notre silhouette.

Les garnitures riches, souvent, semblent posées non pour enrichir la toilette, mais simplement pour égayer un peu le tissu.

UN CONSEIL PAR JOUR

La formule que voici est très bonne pour faire disparaître le hâle et blanchir la peau:

Faire dissoudre deux cuillers à café de borate de soude dans 25 grammes de glycérine bien pure, ajouter 125 grammes d'eau de fleurs de sureau, et enfin teinture de benjoin 5 grammes. Se lotionner le soir et garder la nuit sans essuyer. Les personnes ayant la peau grasse pourront utiliser cette lotion, le matin, après les ablutions, elle tiendra suffisamment la poudre ou la veloutine et préservera du hâle.

RECETTE

Salade de patates.—4 grosses patates, 1 petit oignon, 4 cuillérées à table de vinaigre, 3 tranches de bacon, sel et poivre. Faites bouillir les patates dans leur pelure; pelez et tranchez mince. Ajoutez l'oignon (haché). Coupez le bacon en petits carrés, et faites frire jusqu'à ce qu'il soit croustillant. Puis répandez cela sur les patates ainsi que la graisse. Faites chauffer le vinaigre, jusqu'à ce qu'il soit sur le point de bouillir et mélangez bien avec les autres ingrédients, auxquels vous aurez ajouté du sel et du poivre. Faites refroidir.

Marjolaine

POUR ce modèle, vous devrez choisir un velours uni bois de rose. Le col, la poche et les parements sont en ottoman blanc. Une garniture de boutons est disposée sur le côté.

CONFERENCE DE LA MERE S.-CECILE

La révérende Mère Sainte-Cécile, économe au monastère des Ursulines, à Tournai, Belgique, donnera une conférence demain soir, à huit heures, dans les salons du "Chez-Nous", rue Saint-Hubert, 1216, sous les auspices des directrices de cette maison d'accueil et des membres du collège ommerial "Excelsior". Les bénéfices de cette soirée seront versés pour la fondation d'une maison d'accueil internationale à Paris. Mesdemoiselles Cécile Allard, Marie-Anne Asselin et Gabrielle Allard exécuteront le programme musical.

Liqueurs alcooliques

QUEBEC, 18. (Du correspondant de la "Patrie").—La Commission des Liqueurs, conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés, vient de déclarer liqueurs alcooliques sujettes aux dispositions de la Loi des Liqueurs, trois autres marques de vins qui sont les suivantes:

Tonique Saint-Martin et Extrait de Gingembre de la Jamaïque, du Laboratoire Martin, de Québec, et Extrait de Gingembre Jamaique B. P. de la Cie de Remèdes Canadiens de Québec.

CAMELOTS BRETONS QUI S'OBJECTENT A CETTE CONCURRENCE

Tout le marché français sera contrôlé par l'Allemagne si le gouvernement n'intervient pas contre les profiteurs.

SERVICE DE TRAINS SPECIAUX

Service exclusif à "La Patrie" et au "Public Ledger"

Copyright, 1924, par le "Ledger"

PARIS, 18.—Les marchands en gros de l'Allemagne poursuivent leur campagne d'achat sur une telle échelle, en Bretagne, que plus de 150 camelots français se sont assemblés récemment, à l'effet de protester et d'arrêter une résolution demandant au gouvernement d'intervenir.

Une assemblée de protestation fut tenue à Saint-Pol-de-Léon, l'un les plus grands centres bretons affectés à la culture des choux-fleurs. Depuis que les marchands allemands ont envahi la région, le prix de ces produits a subi une hausse de 400 pour cent, c'est-à-dire de 75 centimes à trois francs. L'Allemagne achète à un tel point que les expéditions pour Paris et les villes de l'intérieur ont été grandement affectées.

Ces marchands ont organisé un service de trains spéciaux, monté on ne peut mieux, pour le transport de leurs acquisitions vers les ports d'où ces dernières sortent de la France pour l'Allemagne vii la Hollande.

La protestation qui sera envoyée au ministère de l'agriculture spécifie que si les profiteurs allemands ne sont pas contrôlés en temps, tout le marché français sera ainsi acheté.

Cette enquête sur l'exportation du bois commence à Québec

QUEBEC, 18 (Du correspondant de la "Patrie"). — La Commission fédérale d'enquête au sujet de l'embargo sur l'exportation du bois de pulpe ouvre ses séances à l'Hôtel de Ville, cet après-midi. M. Jos. Picard, qui est le président de cette commission, déclarait hier soir qu'il attendait deux de ses collègues, MM. Kerr, de Toronto, et McMillan, de Fredericton. La Commission doit siéger quatre jours à Québec. Elle entendra les marchands de bois, puis plusieurs officiers des départements provinciaux de la colonisation et des terres et forêts. Il se peut que les élections municipales fassent remettre à demain la première séance.

AU PROFIT DE LA CHAPELLE S.-ANTOINE

Lundi, le 18, et jeudi, le 21 février, auront lieu dans le sous-sol de la chapelle St-Antoine, coin Lagauchetière et Plessis, deux grands euchres au profit du couvent des Franciscains de Rosemont. C'est aussi le 21 que les billets de la râfle organisée par la Fraternité St-Antoine seront tirés au sort. Prière de rapporter à temps les talons.

La dernière comédie de Somerset Maughan

Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger"

Copyright 1924, par le "Ledger"

LONDRES, 18.—La dernière farce de Somerset Maugham, "The Camel's Back", n'a pas eu un gros succès, mais du moins elle a le mérite d'avoir eu les faveurs du public assez longtemps. Les critiques avouent y avoir trouvé du plaisir, mais généralement voient dans cette pièce une intention évidente de déplaire, ou suivant la manière de Maughan, paraître absolument cynique.

Madge Tithedrage dans le rôle principal, a remporté son plus beau succès.

BLESSE AU TRAVAIL

Victor Jarry, 22 ans, a été transporté à l'hôpital Victoria samedi après-midi après avoir été blessé au pied à la cour du Canadien National au village Turcotte. Jarry était à son travail lorsqu'il se fit blesser. Son état n'est pas très grave. Jarry demeure au No 54 rue Turgeon.

Le Souci des Vêtements est Inutile

Le Nettoyage-Dechaux

restaure la fraîcheur printannière aux costumes, robes, blouses, jupes, manteaux, tachés ou fripés. Le prix est BAS — la qualité est HAUTE. Téléphonez-nous!

EST 5000

Dechaux

628 rue Beaudry - Montréal

Dépôts de commandes

199 et 710 rue Ste-Catherine Est

Ouverture d'un Nouveau

Magasin de Bonbons

Chers amis:

Pour la commodité de nos nombreux amis de Montréal dans les environs de la rue Ste-Catherine et du boulevard St-Laurent, nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture d'un

MAGASIN DE BONBONS

Du Bon Vieux Temps — Faits à la Maison

Laura Secord

SAMEDI, LE 16 FEVRIER

Au No 5, RUE STE-CATHERINE EST

Près du Boulevard St-Laurent.

Ceci, nous en sommes sûrs, sera une agréable surprise pour nos nombreux amis dans ce district.

La raison pour ce quelque-chose indescriptible qui fait des bonbons Laura Secord les meilleurs qui se puissent obtenir est qu'ils se vendent aussitôt qu'ils sont confectionnés. De cette façon seulement est-il possible d'employer les merveilleux ingrédients qui entrent dans la confection des bonbons Laura Secord.

Si vous n'avez jamais goûté aux bonbons Laura Secord du bon vieux temps — faits à la maison, venez à ce nouveau magasin et demandez à goûter votre saveur favorite.

Pour vous accommoder, en boîtes de une, deux, trois, quatre et cinq livres toutes à 60c la livre.

Autres Magasins à Montréal:

237 rue St-Jacques.
177 rue St-Jacques.
Rues Bleury et Ste-Catherine.
503 rue Ste-Catherine Est.
252 rue Ste-Catherine Est.
300 rue Ste-Catherine Est.
Immeuble Belgo, 234 rue Ste-Catherine Ouest.
289 rue Bleury.
Rue Sherbrooke et Ave Victoria.

Laura Secord Candy Shops

STUDIO: 507 AVENUE VIGER

AU BON MARCHÉ LETENDRE, LIMITÉE

EST 9771

Ouvert de 9 a.m. à 6 p.m. et le samedi soir jusqu'à 10 heures.

Jolis Tabliers

en crépon fleuri de différentes nuances, ne changeant pas au lavage. Faits dans le genre couvre-tout, avec bavette et poche. Bordés d'une étroite nervure noire. Très spécial **$1.19** chacun.

—Premier étage

Combinaisons

(Rompers) en velours à côtes SPECIAL

2.69

Ces combinaisons sont jolies et durables; faites avec col Peter Pan, ceinture et poche. Nuances: vieux rose, turquoise et bleu marin.

Appropriées pour enfants de 1 à 4 ans. Spécial **$2.69.**

—Palais du bébé Premier étage

Robes de Nuit .98

Valant $1.59

En flanellette blanche, finies d'un petit volant à l'encolure et au bord des manches. Appropriées pour fillettes de 8 à 14 ans. Spécial .98 chacune.

—Premier étage

Nouvelles Voilettes .25 la verge

Joli tissu à voilettes à petites mailles, tout noir ou avec pois de couleurs. Spécial .25 la verge.

—Allée centrale

LUNDI, 25 FEVRIER

aura lieu notre plus Grande Vente de l'année pour célébrer notre

45ième Anniversaire

Voyez nos vitrines dès maintenant.

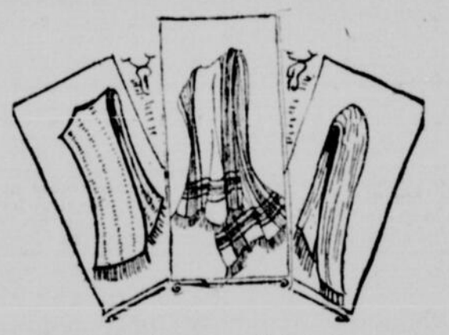

Assortiment spécial de

NOUVELLES ECHARPES

en tricot de soie en vente à

$1.98 Valeurs jusqu'à 6,00

Toutes en tricot de soie double, uni ou à rayures ajourées et finies avec bouts frangés. Dimensions: largeur 18 pouces; longueur 1¾ verge.

Nuances: rose pâle, mauve, vieux rose, pêche, rouille, tomate, turquoise, gris, noir et blanc.

C'est sans contredit les plus belles écharpes que nous ayons encore offertes à ce bas prix Chacune **$1.98.**

ALLEE CENTRALE

Séries désassorties de

Robes à 22.50

Les modèles sont presque tous différents; et ils sont désirables sous tous rapports.

Confectionnées en tricotine et croisé Poiret de très belle qualité. La plupart sont de nuance bleu marin, mais il y en a aussi quelques noires.

Tailles 16 à 20 ans, et 36 et 38 de buste.

Notre prix spécial — **$22.50.**

Jupons pour dames de forte taille

2.98

Ce sont des jupons qui valent jusqu'à $4.50 que nous vous offrons à ce bas prix.

Ils sont en bonne satinette et en moiré; faits avec élastique à la taille et volant par plis au bas. Noir seulement. Très spécial, demain, **$2.98** chacun.

—Premier étage

Blouses pour femmes de forte taille

6.98

(Valeur de $8.98)

Charmants modèles en soie duchesse noire, faites avec encolure carrée, devant par petits plis et élastique dans le bas. Il y en a jusqu'à 50 de buste. Spécial **$6.98.**

—Premier étage

Madame, ne vous dérangez pas
Votre crédit est bon
Téléphonez à Est 5800
donnez votre petite annonce qui paraîtra dans la Patrie.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCES.

MONTREAL, LUNDI 18 FEVRIER 1924
45e année—No. 297—Page 3
LE JOURNAL LE MIEUX RENSEIGNE

LES DANSES, TELLES QUE PRATIQUEES ACTUELLEMENT, PORTENT LEUR REPROBATION

Le curé de la Basilique commente la lettre pastorale sur la danse.

LE SCANDALE

Hier matin, à la basilique S.-Jacques, M. le chanoine Adélard Harbour, curé, commentait la lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr Geo. Gauthier, archevêque-coadjuteur. Il a donné des explications qui mettent bien en vue ce que Sa Grandeur dit. Nous en donnons le résumé:

Après que les journaux, le public en général, les familles, les employés, dans les bureaux ont fait des réflexions, il semble qu'il est temps qu'une voix autorisée se fasse entendre. Après avoir lu, ou entendu lire la lettre de Monseigneur on en arrive de toute part à cette conclusion qu'elle ne contient pas de défense nouvelle et expresse. Quant aux raisons qu Mgr. donne pour prouver que la danse dans certaines circonstances, est condamnable, on y insiste aussi peu que possible.

Le chanoine Harbour, ajoute:

"Mes frères, la danse telle que vous la connaissez, telle qu'elle se pratique en ces dernières années, n'avait pas besoin d'être défendue. Elle porte sa propre réprobation. Il suffit de l'envisager sous l'angle d'un sens moral, le plus rudimentairement chrétien."

Antérieurement aux mandements de nos évêques et indépendamment d'eux, la danse ainsi comprise a toujours été défendue par la conscience et la saine morale.

Mais, ce fait, que défend le mandement de M. le chanoine Harbour en fait ici un résumé clair et vigoureux.

Le petit catéchisme nous enseigne que l'occasion prochaine de péché doit être évitée ainsi que le scandale et la coopération à la faute d'autrui. Or les danses modernes — pas toutes les danses assurément — sont des occasions de péché et de scandale.

Des témoignages multiples et même de professeurs de danse abondent en ce sens. Mais ce qui rend surtout les danses modernes condamnables ce sont les circonstances dans lesquelles elles sont exécutées.

C'est-à-dire, contacts intimes trop prolongés, familiarités scabreuses, costumes indécents? Le prédicateur développe de façon saisissante ces trois points et ajoute aussi un mot sur l'abus des liqueurs alcooliques dans certaines salles fashionables ou populaires.

M. LE CHANOINE HARBOUR, curé de la basilique à Montréal, qui a commenté hier matin la lettre pastorale de S. G. Mgr G. Gauthier sur les danses.

L'OCCASION DU PECHE

Mais alors toutes les danses sont-elles défendues? S. G. Mgr Gauthier vous répond: toutes celles qui comportent en elles-mêmes une occasion de péché, de scandale et de coopération à la faute d'autrui. Il en est ainsi des danses anciennes que l'on danserait à la moderne. Si vous pouvez organiser vos danses pour en faire disparaître l'occasion, la coopération et le scandale, vous avez trouvé celles que Monseigneur ne défend pas.

Cette règle s'applique aux salles publiques comme aux salons privés. Le fait de danser une mauvaise danse dans une maison privée ne la rend pas meilleure. Si l'on ne peut jouir d'une danse sans en jouir ensuelement, toutes les danses sont alors défendues.

Le sens moral s'est émoussé. Le mal n'est plus le mal à moins qu'il soit énorme.

L'Eglise a le devoir de ramener la population dans le droit chemin. En face du danger elle lance le cri d'alarme; elle compte sur la coopération des chrétiens pour que la réaction soit un mouvement d'ensemble et d'énergie. Nous avons fait fausse route; revenons en arrière et reprenons-nous. Il y va de la conservation de l'esprit de famile et de la préservation de la nouvelle génération qui se lève.

Ne faisons pas de la vie une partie de plaisir mais une entreprise sérieuse. Recherchons le bonheur calme, serein et chrétien.

CEUX ADMIS AU PROCES DE DELORME

Les instructions données à ce sujet par le shérif Lemieux.

LES CARTES

Le docteur L.-J. Lemieux, shérif de Montréal, est actuellement très occupé à organiser un service d'ordre impeccable pour le procès d'Adélard Delorme, qui comme on le sait, s'ouvrira le 25 courant.

La table de travail du shérif Lemieux était couverte de longues pancartes ce matin. Sur ces pancartes, on lisait les avis suivants: "Ces places sont spécialement réservées pour les avocats de la Couronne, le shérif et son député". "Ces places sont spécialement réservées pour les avocats de la défense. "Cette table et ces chaises sont spécialement réservées pour le barreau", et "Ces places sont spécialement réservées pour les journalistes". De la sorte, personne ne prendra la place d'un autre et il n'y aura aucune confusion.

Voici comment les personnes admises au centre même du prétoire seront placées:

Le première rangée sera réservée (comme la pancarte l'indiquera) aux avocats de la couranne, au shérif de Montréal et au député-shérif. La deuxième rangée sera réservée aux avocats de la défense, la troisième aux membres du barreau et la quatrième aux journalistes. Comme ces derniers sont très nombreux ils occuperont en outre la table latérale où ils se tiennent d'habitude.

"Personne ne sera toléré debout dans le prétoire", a déclaré le shérif Lemieux à notre représentant ce matin. "Des ordres sévères seront donnés à ce sujet", ajouta-t-il.

Les pancartes, qui viennent d'être imprimées, seront placées sur les différentes tables et on verra à ce que chacun reste à sa place. De son côté, le chef Lorrain, de la police provinciale, doublera le nombre de ses agents dans les couloirs du Palais, afin qu'il ne se produise aucun désordre et que la circulation se fasse comme d'habitude.

ILS S'INTERESSENT AU SORT DE Mme J.-B. ROBILLARD

Plusieurs citoyens prêts à couvrir le montant du cautionnement.

Requête à Montréal.

OTTAWA, 18 (De notre correspondant) — Me Gaboury, défenseur de Madame J.-Bte Robillard, accusée d'avoir tué Albert Turcotte, de S.-Sixte, s'adressera aujourd'hui à un juge de la Cour Supérieure à Montréal, pour obtenir sa mise en liberté sur un cautionnement de $3,000 jusqu'à vendredi prochain. Plusieurs citoyens se sont offerts pour couvrir cette somme et des organisations de femmes d'Ottawa et de Hull s'intéressent activement au sort de cette famille. Les amis de Turcotte ne sont pas non plus inactifs et prétendent que Madame Robillard n'avait pas besoin de tirer pour se défendre si réellement elle était en danger. La porte de sa maison fermée à clef était une protection suffisante. Cette porte sera, croit-on, produite en cour afin de prouver cette théorie. Madame Robillard passe presque tout son temps en prière et à pleurer. Cependant la visite de son mari, l'encouragement qu'elle reçoit de nombreux inconnus sympathiques à sa cause lui ont donné un peu plus de courage.

PROTESTATIONS DES PROPRIETAIRES DE NOTRE-DAME DE GRACE

Au cours de la dernière séance du conseil municipal, l'échevin Honoré Emond, représentant du quartier Papineau, proposait un amendement au règlement de la construction dans le quartier Notre-Dame de Grâce. Il suggérait que l'on permit la construction de maisons jumelles avenue Marcil entre les avenues Monkland et Notre-Dame de Grâce, pourvu qu'elles n'aient qu'une entrée.

Cette suggestion vient de donner lieu à d'énergiques protestations de la part des propriétaires de Notre-Dame de Grâce. L'échevin Herbert B. Seybold, représentant de ce quartier, vient effectivement d'être assiégé chez lui par un groupe de ces protestataires. Une requête est de plus couverte de nombre de signatures, et elle sera présentée à nos autorités municipales par une étude d'avocats de Montréal. Comme l'amendement Emond a été ajourné, point n'est besoin d'ajouter que l'échevin Seybold s'y opposera lors de la prochaine séance du conseil.

NARCOMANE ARRETE

Le procès d'un nommé Bourgeois accusé d'avoir eu des stupéfiants en sa possession, samedi soir, vers minuit, dans une maison portant le No. 33 rue Berger, a été remis au 25. Le cautionnement est de $1500 soit un dépôt de $500.

ON CONSTRUIRA UN NOUVEL IMMEUBLE POUR LA COUR DU CORONER ET POUR LA MORGUE

Il est à peu près certain que le gouvernement provincial construira, d'ici quelques semaines, un édifice spécialement approprié pour la Cour du coroner et pour la Morgue. Telle est la nouvelle officieuse que nous avons apprise ce midi de bonne source. Nous avons alors immédiatement téléphoné au shérif L.-J. Lemieux qui n'a pas voulu nous confirmer la nouvelle mais qui nous a dit que la chose était fort probable. On attend, d'ici demain, des nouvelles de Québec à cet effet.

Si le gouvernement construit, il choisira un site au centre de la ville, près du palais de justice et de l'hôtel-de-ville. Cet édifice sera des plus modernes. On attachera beaucoup d'importance surtout au laboratoire pour les recherches médico-légales. Il y aura aussi une glacière qui permettra la conservation des cadavres pendant trois ans.

D'ici là, c'est-à-dire d'ici quelques mois, la Cour du coroner et la Morgue resteront au local à l'angle des rues Sanglinet et Sainte-Catherine, nous annonce-t-on.

LE CANDIDAT DEVRA PAYER 1-2 SOU POUR CHAQUE ELECTEUR?

Les conditions de l'obtention de plus de dix listes électorales.

Indemnités.

Nos autorités municipales continuent d'arrêter les détails de la prochaine élection municipale, qui doit avoir lieu le 7 avril prochain.

On sait que chaque candidat a droit à dix copies gratuites des listes électorales pour le quartier où il se présente. Mais s'il en désire plus cette année, il devra payer un demi-sou pour chaque nom qu'elles contiennent. Il y a des quartiers où il y a plus de 8,000 électeurs.

Cette décision vient d'être prise par le comité exécutif. Il a décidé d'autre part de fixer comme les années passées à $8.00 le loyer payé aux propriétaires qui mettent des bureaux de votation à la disposition de l'administration municipale. Quant à l'indemnité des sous-officiers rapporteurs, elle sera de $9.00, y compris l'indemnité du greffier.

Kin Rifkin acquitté pour flâner la nuit

Kin Rifkin, impliqué dans le vol de la brasserie Dawes, a comparu, ce matin, devant le recorder Semple, sous l'accusation d'avoir flâné la nuit. Il a été acquitté, par suite d'une contradiction dans le témoignage des constables.

Rifkin se promenait en automobile, le 27 décembre dernier, vers dix heures et demie, rue Sainte-Catherine. Il fit trois fois le trajet du square Phillips à la rue Saint-Denis. La quatrième fois, il fut arrêté.

Au cours du procès, le recorder Semple a fait remarquer que l'on pouvait aussi bien flâner en auto qu'à pied. Ce qui a mérité l'acquittement de Rifkin, c'est la contradiction des constables qui ne s'entendaient pas sur la date de l'arrestation.

Kin Rifkin est actuellement à subir son procès en cour des sessions. Il est accusé d'un vol de $9,000, à main armé, commis le 15 novembre 1923, à la brasserie Dawes.

EN COUR D'ASSISES

A l'ouverture de l'audience de la Cour d'assises, ce matin, Me R.-L. Calder, procureur de la Couronne, a annoncé à l'hon. juge C.-A. Wilson, président du tribunal, qu'il avait demandé au procureur général un délai d'une semaine pour se documenter plus en détail sur le cas de Joseph Duguay et de la fille Saint-Jean, arrêtés à la demande du jury pour soupçon de complicité dans le meurtre de la femme Bergeron. Le procureur général a fait droit à la demande de Me Calder. En attendant, les deux accusés ont répondu à une accusation de vagabondage en cour de police. La fille Saint-Jean a plaidé non coupable et Duguay s'est reconnu coupable.

La Cour d'assises a entendu ce matin les premiers témoignages dans la cause de Joseph Vincent Silva Suto, accusé de crime incestueux.

NOUVELLES MESURES POUR REPRIMER LE CRIME A MONTREAL

La reprise des études de la Commission échevinale de police.

Suggestions.

La Commission échevinale de police doit reprendre son importante étude sur la répression du crime à Montréal. On sait qu'elle a déjà pris des décisions sur plusieurs des suggestions faites par les échevins Trépanier et Creelman à cette fin. Une de ces suggestions cependant, avaient été mises de côté. C'est celle qui a trait à la nomination d'un procureur pour le district de Montréal.

Cette question est sans contredit la plus importante dans les circonstances, Me. R.-L. Calder, procureur de la Couronne, a déclaré que la nomination d'un procureur général pour le district de Montréal permettrait plus de coordination dans la poursuite des causes, ce qui rendrait le travail de nos limiers plus rapide et plus efficace. Cette opinion a également été approuvée par le chef de police lui-même, M. Pierre Bélanger.

La Commission échevinaye de police doit être incessamment convoquée pour donner suite à cette suggestion.

EN COUR DU CORONER

Le coroner McMahon a ordonné qu'une autopsie soit pratiquée sur le cadavre de l'inconnu qu'on a trouvé mort dans sa chambre samedi après-midi au No 42b Dorchester ouest.

On a raconté ce matin à l'enquête, commencée par le coroner McMahon, que l'on appelait l'homme en question par le nom de "Jos". Il demeurait depuis quelques mois au numéro 42b Dorchester ouest. Depuis quelques temps, il était malade au lit. Samedi après-midi, quelqu'un lui apporta de l'alcool de bois pour son mal de dos. La bouteille fut laissée sur une table. Il est probable que l'inconnu crut que le contenu était un remède. Il en prit et quelques instants plus tard, il était mort. L'autopsie a été pratiquée afin qu'on sache s'il a été réellement empoisonné par l'alcool de bois.

On n'a trouvé sur l'inconnu aucune carte donnant son identité. L'enquête se continuera demain matin.

—Un verdict de mort naturelle a été rendu par le coroner McMahon dans le cas de Hormisdas Gauthier, 54 ans, mort hier après-midi alors qu'il travaillait pour le Pacifique Canadien. On a trouvé Gauthier mort assis sur une chaise. Il a succombé à une asthénie cardiaque.

Ajournement à 8 jours du procès Cameron

La reprise des plaidoiries dans l'affaire C.-O. Cameron, accusé de vol d'une somme d'environ $500,000 au détriment de la maison de courtage Thornton Davidson qu'il représentait qui devaient se continuer ce matin devant la cour des Sessions, ont été remises à lundi prochain le 25 février, parce que M. N.-K. Laflamme, c.r., défenseurs de l'accusé plaide actuellement une cause devant la Cour Suprême, à Ottawa.

LA VALEUR DE NOS PROPRIETES ATTEINT PRES DU MILLIARD

Le montant des exemptions s'élève d'autre part à $235,037,380.00.

Rapport annuel.

La propriété imposable à Montréal, d'après les dernières compilations du commis en chef de la division de la perception du revenu, trésorerie municipale, M. J.-A. Soulières, représente la somme de $740,804,685, ce qui, avec le montant des exemptions, qui est de $235,037,380, porte à $975,876,775 la valeur totale des propriétés à Montréal.

L'évaluation totale, telle qu'inscrite au rôle de cotisation pour 1923 se répartit comme suit (le premier chiffre indique l'évaluation totale, le deuxième, la valeur imposable, et le troisième, les exemptions de taxes: Ville-Marie, $60,733,285, $21,913,555, $38,819,730; Sainte-Anne, $44,282,480, $34,619,630, $9,662,850; Saint-Joseph, $22,177,500, $20,375,650, $1,801,850; St-Georges, $193,398,845, $152,296,235, $41,102,610; Saint-Laurent, $38,042,250, $33,262,850, $4,979,400; Crémazie, $29,068,500, $22,427,175, $6,641,325; Saint-Jacques $23,659,920, $19,109,620, $4,550,300; Bourget, $12,993,350, $11,400,700, $1,592,650; Papineau, $14,317,790, $12,058,750, $2,259,040; Sainte-Marie, $17,083,750, $12,985,900, $4,097,850; Saint-Gabriel, $12,391,095, $9,682,545, $2,708,650; Sainte-Cunégonde, $14,727,400, $13,308,550, $1,418,850; Saint-André, $91,880,280, $52,201,150, $39,679,130; Saint-Louis, $26,963,000, $21,462,600, $5,500,40; Lafontaine, $14,301,200, 07,531,100, $6,770,100; Saint-Eusèbe, $9,840,120, $8,347,840, $1,492,280; Préfontaine, $11,326,500, $7,194,850, $4,031,650; Hochelaga, $13,017,600, $9,887,250, $3,130,350; Maisonneuve, $31,483,084, $24,615,234, $6,867,850; Mercier, $18,358,893, $16,066,908, $2,291,985; St-Paul, $16,900,278, $13,041,778, $3,858,500; St-Henri $24,678,800, $20,599,850, $4,078,950; Notre-Dame de Grâce, $44,575,635, $37,074,070, $7,500,945; Mont-Royal, $10,880,930, $7,120,130, $3,760,800; St-Jean-Baptiste, $24,015,430, $21,204,600, $2,810,830; Laurier, $14,430,920, $13,150,270, $1,280,650; St-Denis, $13,424,000, $10,947,250, $2,476,750; DeLorimier, $22,667,050, $19,143,750, $3,523,300; St-Michel, $18,115,410, $16,072,460, $2,042,950; St-Jean, $18,605,880, $17,718,660, $1,419,220; Saint-Edouard, $17,128,700, $14,846,350, $2,282,400; Montcalm, $4,116,490, $3,665,670, $450,820; Rosemont, $11,694,140, $9,212,100, $2,482,040; Villeray, $15,287,605, $12,540,765, $2,746,840; Ahuntsic, $19,409,075, $14,250,830, $5,158,245. Grand total: $975,876,775, $740,804,685, $235,037,380.

Cette évaluation foncière a rapporté pour l'année 1923, un revenu net de $17,867,955.67, réparti comme suit: taxe foncière à $1.55 par $100, $9,615,414.31; taxe de Maisonneuve à $2 par $100, $544,001.88; taxe spéciale de 5 cents par $100, $369,491.30; taxe scolaire catholique, $2,169,864.99; taxe scolaire protestante, $1,693,698.42; taxe scolaire (neutre) $3,223,792.75; enlèvement de la neige, $362,836.41; taxe sur les voûtes et privilèges, $29,521.94.

En 1922, l'évaluation totale des immeubles, à Montréal, s'élevait à $943,258,883, les exemptions à $230,451,154, et la valeur imposable à $709,324,469, ce qui avait donné un revenu net de $16,643,896.54.

LES CHANTEURS DE MONTREAL SE SONT TROUVES UN GITE

L'Association des chanteurs de Montréal, qui vient de remporter un si brillant succès avec la "Vision de Dante", et qui, par une triste ironie des événements, se trouvait sans gîte et dan sla rue, par suite de la fermeture du patronage Olier, où elle avait ses répétitions, aura tout de même un local jusqu'à ce que les autorités municipales puissent lui offrir une hospitalité définitive et permanente. A la demande de M. Ludger Gravel, la commission scolaire catholique du district centre a décidé de mettre à la disposition des chanteurs de Montréal, la salle de l'Ecole Montcalm, pourvu que l'Association pate l'éclairage et le nettoyage. Ce geste de la Commission scolaire du district centre constitue un bel encouragement à l'art chez les nôtres, et il serait désirable qu'un tel exemple fut suivi.

LES CONSEQUENCES D'UNE COLLISION

M. J. S. Vallée poursuit W. H. Madigan aujourd'hui devant l'honorable juge Duclos pour la somme de $194.00. Le demandeur allègue que le 12 décembre 1922, l'automobile Ford, propriété du défendeur, vint en collision avec l'ambulance du demandeur par suite de sa négligence et de son imprudence. La défense rejette toute la responsabilité sur le demandeur et demande le renvoi de l'action avec dépens.

DUGUAY PLAIDE VAGABONDAGE

Corinne Saint-Jean et Alfred alias Jos. Duguay, témoins de la Couronne dans le procès Frélier et Dagenais, condamnés à mort dans les circonstances que l'on sait, ont été traduits devant le juge en chef Décarie, ce matin, sous une accusation de vagabondage. Duguay s'est avoué coupable, mais la fille Saint-Jean a protesté de son innocence. Elle subira son procès le 25 courant.

"LA SANTE DE NOS ENFANTS AVANT TOUT", DIT L. GRAVEL

"Les locaux temporaires sont insalubres. Il nous faut six millions."

UNE REUNION

La commission scolaire du district centre avait une réunion ce matin à l'école du Plateau. M. le Dr C.-A. Daigle présidait. Etaient présents, Mgr A.-E. Deschamps, vicaire général, MM. les commissaires, Dr Poissant, Dr Denis, M. Ludger Gravel et M. C.-A. Miller, directeur du district.

La commission a étudié les rapports de comité qui ont été adoptés.

La commission approuve la campagne de la ligue de sécurité, la proposition de M. Henri Laureys, de l'Ecole des Hautes-Etudes, relativement à la visite du musée de l'école par les élèves.

Sur demande du bureau central, la commission fait rapport que par ordre de mérite le besoin d'écoles se fait sentir également partout où il y a des demandes. Cependant c'est la paroisse Sainte-Marguerite Marie Alacoque qui doit être classée première dans ces demandes.

Les rapports des visiteurs signalent pour janvier 168 absences pour cause de maladie; sur ce nombre 37 sont retournés depuis la visite, faite par l'inspecteur. On signale spécialement le cas d'une école temporaire, où pendant les gros froids, les maîtresses aussi bien que les enfants doivent se promener casque et manteau sur le dos pour ne pas geler.

M. Gravel dit que cette situation est intolérable et que la commission ne devrait plus louer de local, alors les gens et la population comprendraient le ridicule d'une situation qui cause des embarras à la commission.

M. LUDGER GRAVEL, qui a sévèrement critiqué l'attitude des échevins de Montréal relativement à l'emprunt de six millions

U seul local temporaire a été loué au numéro 386a rue Saint-Antoine et qui sera occupé par deux classes nouvelles.

M. Ludger Gravel a déclaré que lorsque le conseil de ville s'est opposé à l'emprunt de 6 millions, les représentants de la ville n'ont pas été consultés à la commission. De même au gouvernement la chose se fait actuellement. Que connaissant les députés étrangers à la ville dans cette question scolaire? demande M. Gravel. Les représentants de la commission à la Législature ne devraient pas accepter moins de 6 millions.

Il est vrai qu'on peut légiférer, mais d'autre part c'est un devoir pour les commissaires de maintenir leur attitude. La commission se verrait-elle refuser l'argent, elle devrait répondre en ne louant plus aucun local pour les classes temporaires.

PREVENU SILENCIEUX ET TRES ENCOMBRANT

L'interprète Daniels, de la cour du recorder a eu fort à faire, ce matin, avec un prévenu du nom de Herman Kauppinen, accusé d'avoir flâné la nuit. Le prévenu est resté dans la boîte, a levé les yeux au ciel et n'a pas quitté cette attitude. L'interprète lui a parlé en russe, en allemand, en italien, en grec, en polonais, en syrien, enfin dans toutes les langues possibles: mutisme complet. Finalement, Daniels s'est permis de tirer sur le menton de l'accusé pour lui ouvrir la bouche. Celui a fait: "Hon!"

—Il est sourd-muet! a dit le recorder Semple.

L'interprète s'est mis à faire des signes. Ce à quoi Kauppinen a répondu par un éclat de rire.

Kappinen est pas un prévenu ordinaire. Au dire du constable Bonneville, qui l'a arrêté, il est entré à la Maternité, il y a quinze jours et s'est installé dans un lit vacant. Il n'y a pas eu moyen de le faire sortir de là. La police a dû intervenir.

Le juge a remis la cause à lundi prochain.

Feu Mme P.-L. Connor

Ce matin ont eu lieu en l'église Saint-Michel les funérailles de Mme Connor, décédée subitement vendredi dernier, veuve de M. Patrick-L. Connor, de Saint-Jean, N.B.

Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Elliot, en l'église St-Michel.

Mme Connor (Moira Carbray), était la fille de feu l'honorable Felix Carbray, de Québec. Elle laisse pour déplorer sa perte une fille, Mlle Marguerite Connor, un frère, M. Thomas Carbray, ci-devant de Québec et maintenant de Montréal, une soeur, Mlle Grace Carbray.

Nos sympathies sont acquises à la famille en deuil.

COURS SUIVIS PAR DES EMPLOYES DE LA CORPORATION

Il se donne actuellement à l'école polytechnique des cours sur la voirie. Histoire d'améliorer son service de la voirie, l'administration municipale vient de voter une somme de $100, somme qui sera consacrée à payer les inscriptions d'une dizaine d'employés du service des travaux publics qui suivront ces cours.

La ville remboursera la somme de $3,516.33 à l'asile Saint-Benoit, représentant des taxes scolaires qui ont été payées par cette institution, bien qu'elle en soit exemptée.

Une somme de $67,123 est avancée à la Commission métropolitaine en acompte sur la quote-part de la cité pour l'année 1923.

NOMINATION DE 50 NOUVEAUX POMPIERS

Le comité exécutif, fidèle à sa politique d'augmenter l'effectif de notre service de la sûreté, doit nommer cette semaine 50 nouveaux pompiers.

Transactions immobilières de $35,000 à $11,500

J. Georges Laurendeau vend à Gédéon Danis, lots Nos 14-1204, 1206, quartier Maisonneuve, 76-4 x 85-3 pds., bâtisses 232 à 240 rue Ple IX. Pour $35,000.

La Cie de Jésus a vendu à l'Université Laval de Montréal, parties de lots 26 à 27, mesurant 50 arpents en superficie vacant, ayant front avenue Maplewood, et la rue Northmount, pour $200,000.

Albert H. Robin vend à Harry Geker & al 14413 quartier Laurier, bâtisses 1566 à 1570 Avenue Esplanade. Pour 11,500.

M. ADRIEN LEPAGE CHEF DU BUREAU DES STATISTIQUES

M. L. A. Lepage vient d'être nommé chef du bureau des statistiques de la police. Il est entré dans ses nouvelles fonctions aujourd'hui même.

M. Lepage, qui était autrefois chef du bureau de la sûreté, avait dû prendre un congé de plusieurs mois pour cause de maladie.

"LA PATRIE" A SHERBROOKE

M. Paul Cloutier, 12 rue Peel, téléphone 948f, est maintenant autorisé à percevoir et à solliciter les abonnements à la "Patrie" depuis le 18 février.

297-3

"LA PATRIE" A GRAND'MERE

Monsieur Albert Colin, médecin pharmacien, rue Ste-Catherine, sera notre agent autorisé à solliciter et percevoir les abonnements à la "PATRIE" à partir du 25 février prochain.

296-4

Téléphonez vos Petites Annonces à LA PATRIE

POUR DES RESULTATS SATISFAISANTS

Demandez simplement au central de vous donner EST 5800 et la jeune demoiselle se fera un plaisir d'accepter vos petites annonces. Que vous désiriez un domestique, un chauffeur ou que vous ayiez quelquechose à vendre. La Patrie vous apportera une réponse rapide — vous mettra en rapport presqu'immédiatement avec la personne que cela pourrait intéresser. Téléphonez maintenant tandis que vous y pensez.

1-mer-j-n-o

ILS DEMANDERONT QU'ILS PARTENT

OTTAWA, 18 (Du correspondant de la "Patrie"). — Les conservateurs à la prochaine session demanderont la démission de deux ministres, l'hon. E.-J. McMurray, solliciteur-général pour ses relations d'affaires avec la Home Bank et l'hon. J.-E. Sinclair, ministre sans-portefeuille pour la recommandation qu'il a donnée en faveur de l'agent d'immigration de l'Ile du Prince-Edouard qui a filouté plusieurs officiers de l'armée anglaise à Londres.

On va jusqu'à dire que d'autres accusations seront portées contre un ou deux autres ministres. Ceci donne une idée de la session mouvementée que l'on s'attend à avoir. Le gouvernement n'a aucune déclaration à faire au sujet de ces rumeurs, la version des honorables MM. Sinclair et McMurray étant déjà connue.

LE DEMANDEUR N'EST-IL QU'UN PRETE-NOM?

L'honorable juge Archer a sur son rôle d'aujourd'hui la cause de J. Hyde vs H.-W. Cowan. Le demandeur déclare que le 5 juillet 1923, le défendeur signait conjointement et solidairement avec huit autres personnes une lettre de garantie de remboursement d'un prêt au montant de $55,550 fait à la Canadian Nathan Co. par la Banque Royale du Canada. Avant de rembourser le montant à la banque, la Canadian Nathan Co. fit faillite. La banque reçut du syndic la somme de $9,590.66 et la balance du montant prêté lui fut remboursé par M. F.-S. Isard qui emprunta l'argent du demandeur dans la cause. La banque subséquemment subrogea le demandeur dans tous ses droits contre les signataires.

En défense, Cowan plaide que la garantie ne fut donnée à la Canadian Nathan Co. que pour accommodation et que le prêt fait par Hyde à Isard n'a pas été fait de bonne foi. De plus si le défendeur devait quelque chose au demandeur ce ne pourra être que la neuvième partie du montant réclamé. Le demandeur n'a pas d'intérêt dans l'action et n'est qu'un prête-nom.

M. Lepoupon, p.s.s. gravement malade

M. l'abbé Lepoupon, directeur du Séminaire de Philosophie de Montréal, est très gravement malade depuis quelques jours, à l'Hôtel-Dieu. M. Lepoupon a reçu, hier matin, les derniers sacrements de l'Eglise.

M. l'abbé Urique, directeur du Grand Séminaire, rue Sherbrooke-Ouest, alors qu'il disait la messe de communauté, hier matin, s'est trouvé faible, et il a fallu le conduire dans ses appartements. On ne le croit pas cependant en danger.

POUR ASSISTER AU PROCES D'AD. DELORME

Rex vs Delorme.

Veuillez admettre le porteur

La Patrie

LE SHERIF DE MONTREAL

H. J. Lemieux.

FAC-SIMILE DES CARTES D'ADMISSION pour le procès d'Adélard Delorme qui commencera le 25 courant. Elles diffèrent des cartes distribuées lors du dernier procès par leur format qui est de beaucoup plus petit. Chaque carte est signée par le docteur L.-J. Lemieux, shérif de Montréal. (Cliché du photographe de la "Patrie").

PAIN "OLD TIME"

Fait de farine de blé entier moulue dans notre vieux moulin à pierre.

FABRIQUÉ SEULEMENT PAR JAMES STRACHAN LIMITED

PATE PARFAITEMENT PREPARE

Le pâte de foie gras a toujours été considéré un mets favori des épicuriens. Son arome particulier l'a rendu le favori pour les sandwiches tout autant qu'un régal au cours du dîner ou un goûter complet par lui-même. Pour le préparer de la bonne manière, les foies d'oies — car il en est composé — doivent être en parfaite condition, si non, un rien inférieur gâte le fin arome du pâté, et c'est justement parce que nous sommes si particuliers dans le choix de nos matériaux que notre pâté est d'une aussi excellente qualité. Pourquoi n'en pas faire l'essai pendant que nous offrons un prix spécial demain?

Pâté de foie gras — en moules. Régulier 32c. demain, chacun seulement 23c
Endive bien fraiche, la livre 35c

Croquettes de poulet
Croquettes de homard
Croquettes de saumon
Biscuits de poisson
Poisson frit
Croquettes de pommes de terre
Agneau rôti
Boeuf rôti
Porc rôti

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

La Patrie

MONTREAL, 18 FEVRIER 1924

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

La réforme que le secrétaire provincial a décidé d'introduire dans la compilation des statistiques démographiques a été inspirée tout d'abord par le désir de faire cesser la disparité de compilation, qui empêchait les statistiques de notre province d'être jointes et comparées à celles du reste du Dominion.

Incidemment, la nouvelle loi est susceptible de produire d'autres bons résultats. Elle pourra par exemple nous faire obtenir un relevé plus exact de la natalité. L'enregistrement des naissances chez les catholiques est rigoureusement effectué, grâce à la pratique invariable de présenter les enfants au baptême dans l'intervalle de quelques jours tout au plus après la naissance. Dans les autres cas, toutefois, la déclaration de naissance et par suite son inscription dans les registres de l'état civil étaient souvent différés, sinon omis.

Mais un avantage important qui sera obtenu, c'est que les statistiques seront compilées et rassemblées mensuellement, au lieu d'annuellement.

Jusqu'ici, les registres de l'état civil, tenus par les ministres du culte, n'étaient transmis à l'autorité centrale qu'à l'expiration de chaque année. Il restait alors un énorme travail de compilation, de classement et de tabulation à faire avant de les publier. De sorte que lorsqu'elles étaient placées sous les yeux du public, dans leur forme définitive, elles présentaient déjà moins d'intérêt et avaient perdu une part de leur valeur pratique.

Par exemple, lors de l'épidémie d'influenza qui, il y a quelques années, a fait de si terribles ravages dans notre province, la statistique n'a été d'aucun secours pour permettre de suivre l'évolution du fléau.

Sous l'empire de la loi que lai législature va être appelée à décréter, les statistiques de la mortalité seront compilées de mois en mois et, lorsque ce sera utile comme en temps d'épidémie, le directeur des statistiques aura le pouvoir d'exiger des rapports plus fréquents de ceux qui ont la garde des registres de l'état civil. Il pourra exiger des rapports quotidiens, qui permettront de suivre jour par jour la marche et l'évolution de l'épidmie, ce qui aidera à la fois à la circonscrire et à neutraliser.

L'ENQUETE DU CAP-BRETON

La Commission royale qui a recherché les causes du malaise industriel qui règne dans l'île du Cap-Breton vient de publier son rapport, qui contient certaines recommandations dont deux au moins sont d'application générale dans toutes les industries nationales. Par exemple, la suggestion que soit discontinuée la pratique de la semaine de sept jours de travail, et celle que la durée maximum de la journée de travail soit de dix heures. La Commission a expliqué :

En ce qui concerne les rapports entre employeurs et employés, la Commission trouve que la Compagnie (en l'occurrence, la British Empire Steel Corporation) n'a pas suffisamment porte attention dans le passé à la différence essentielle entre son outillage en machineries et son outillage humain, comme facteurs de production. Il n'y a pas de sentiment qui influence le fonctionnement des machines, tandis qu'il en existe beaucoup dans le matériel humain.

Beaucoup s'étonneront qu'à notre époque, il puisse encore être à propos de donner une explication pareille. A la vérité, malgré les progrès qui ont été acocmplis pour le relèvement de l'ouvrier et l'amélioration de sa condition, les cas sont encore fréquents où le travailleur est envisagé comme un outil dont l'employeur cherche seulement à tirer le plus fort rendement possible.

Ile ne devrait plus être nécessaire de recommander la journée de dix heures comme la limite de l'effort qu'il soit raisonnable de demander à un ouvrier, non plus que de revendiquer pour le travailleur un jour de repos hebdomadaire.

Dans la pratique, cependant, on voit par ce que les Commissaires ont constaté au Cap-Breton que, même dans des industries depuis longtemps établies et organisées sur une vaste échelle, la règle de dix heures et celle du congé hebdomadaire sont l'une et l'autre enfreinte. Et il n'est pas d'ailleurs nécessaire d'aller dans le Nouvelle-Ecosse pour trouver de ces exceptions; on en peut observer assez fréquemment à Montréal.

Et cet abus du matériel humain dans l'industrie contraire au lieu de la favoriser l'expansion industrielle. Les industriels sont dans l'erreur qui croient encore que le rendement de la main-d'oeuvre est essentiellement en fonction du temps. Dans la réalité, l'ouvrier à qui l'on refuse un jour de repos hebdomadaire et qui est tenu à la tâche dix heures par jour ou plus use rapidement sa vie, mais accomplit presque invariablement moins de travail utile que s'il ne donnait que quarante-huit heures de labeur par semaine.

Ainsi, l'adoption de la journée de huit heures dans la plupart des industries a été une réforme utilitaire autant qu'humanitaire. Elle a assuré plus de bien-être à la classe laborieuse, lui a donné plus de contentement et en même temps elle a rendu sa coopération dans l'industrie plus féconde.

LE CLAIR GENIE

Trois noms : Féraudy, Risler, Fougerat, trois manifestations du clair génie français dans ce qu'il a de plus séduisant et de plus aimable.

Génie fait de lumière et de clarté, sans quoi la vie et les choses "ne seraient que ce qu'elles sont".

Que le comédien s'exerce avec esprit et un naturel inimitable, qu'il nous traduise avec aisance les beautés infinies d'une langue riche et harmonieuse, qu'il nous campe, avec une mimique impayable, et une vérité saisissante, les types éternels du répertoire classique, les types idéalisés du répertoire romantique ou plus humains du répertoire moderne; que toute la nature humaine s'exprime en lui, magnifiquement, avec tous ses mouvements, ses passions, ses transports, ses sentiments, même les moins avouables, toujours l'art français, fait de tact et de mesure, s'affirme pour notre enchantement.

Que le pianiste, maître incontesté du clavier, interprète avec une rare délicatesse les pièces graciles du dit-huitième siècle destinées au clavecin, qu'il fasse chanter la mélodie claire de la musique française, ou qu'il s'attaque avec maestria à la musique de Litz, de Chopin, de Wagner, pour en faire ressortir toute la richesse sonore; qu'il enveloppe de charme et de poésie indéfinissables le dialogue angélique entre Sanit-François d'Assise et les oiseaux ou qu'il nous émeuve avec le cri héroique et sauvage d'une Polonaise ou la plainte sombre de la Mort d'Isolde, le maitre de l'école française, faite de nuances et d'art dans les détails, reste fidèle à lui-même et à ceux qui l'ont précédé et continue la tradition supérieure des maitres de l'harmonie.

Que le peintre fasse surgir un caractère bien marqué en quelques lignes précises ou qu'il s'attache avec volupté à saisir des reflets ou à étudier le jeu capricieux de la lumière sur la nuque ou le corps d'une femme; qu'il fixe dans un regard inspiré la hantise d'une vie ou la pensée profonde de plusieurs générations; qu'il exprime sobrement, mais avec un art parfait et le sens habile des contrastes, toute la beauté du spectacle éternellement changeant et renouvelé de la nature, toujours on retrouve dans ses oeuvres, actuellement exposées, la vision claire et lucide, l'imagination gracieuse, le coloris distingué et la forte synthèse qui font le mérite de l'art français.

Art français qui correspond à la forme de notre esprit et le satisfait pleinement; art français nécessaire au monde qu'il éclaire et qu'il réjouit.

Art suprême dont notre vie ne saurait se passer, et dont notre siècle pratique et matérialiste ne peut ignorer aucune des manifestations.

Est-il exagéré ce mot de Michelet: "Le souffle de la France est la vie du monde?"

LA CONQUETE POLAIRE

Le président Coolidge vient d'arrêter les préparatifs de l'expédition arctique que devait entreprendre, dès le printemps, et en des conditions nouvelles, le dirigeable américain dont il a été beaucoup parlé, le Shenandoah.

La raison officielle est que le coût de l'entreprise, prévue a quelque trois cents cinquante mille dollars, est tellement élevé qu'on ne saurait s'y engager sans obtenir, au préalable, l'autorisation du congrès.

Mais la dépense semble minime pour un pays comme les Etats-Unis, habitué à faire grand et que la question argent d'ordinaire n'effraie pas. Plusieurs y voient plutôt une manoeuvre politique qui permettrait au secrétaire de la marine Denby, impliqué dans le scandale des huiles de s'effacer honorablement. Le désaveu direct du président lui en fournirait l'occasion opportune.

Nous croyons, pour notre part, que l'intervention présidentielle tient à d'autres raisons.

Certaines querelles, d'abord, parmi l'équipage du dirigeable, et des changements dans le personnel supérieur ont révélé toutes les difficultés de l'entreprise, et l'incompétence de ceux qui devaient la diriger. De plus, des témoignages experts ont répandu le doute devant le succès de l'entreprise.

Mais il y a plus. On se souvient que le secrétaire de la marine, en annonçant l'expédition, ne se gêna nullement pour déclarer que l'intention était d'assurer aux Etats-Unis la possession incontestée de certain territoire arctique.

Ce territoire fut, jusqu'ici, considéré comme canadien. Afin qu'il n'y ait pas de doute, le gouvernement canadien dépêche le capitaine Bernier, qui doit partir de Londres sous peu, pour renouveler officiellement la prise de possession.

Dans cette course nouveau genre, les Etats-Unis ont toute raison de prévoir que l'histoire se répètera du lièvre et de la tortue.

Outre cette crainte de l'insuccès, qui serait humiliant, il est probable que les Etats-Unis cèdent à des représentations diplomatiques que l'on peut supposer. Car il est évident que l'entreprise de conquête aérienne, telle qu'annoncée, ne pourrait s'opérer sans établir entre le Canada et les Etats-Unis un climat décidément arctique, et refroidir, pour un but problématique et lointain, les relations entre les deux pays.

PAS RUE ST-HUBERT!

Ce n'est pas la première fois que l'on parle de faire passer le tramway sur la rue St-Hubert. Ce canard lugubre se lève immanquablement à l'approche de la lune rousse, qui nous annonce pourtant la venue prochaine des jours ensoleillés du printemps.

Pas plus demain qu'il y a un an, cinq ans ou dix ans, les résidents de la rue St-Hubert ne permettront à quelque agent en mal de spéculation ou à d'autres esprits malfaisants de déprécier la valeur de leurs propriétés et de troubler la tranquillité de leurs foyers.

Il n'y a pas plus de raison de construire une voie de tramway sur la rue St-Hubert, l'une des plus jolies rues résidentielles de la partie Est, que sur la rue Sherbrooke, l'avenue Ontario, etc.

Les services de la rue St-Denis et de la rue Amherst répondent amplement aux besoins du trafic.

Les représentants des quartiers St-Jacques et Lafontaine, qui doivent avoir de l'influence et du poids à l'hôtel de ville, sont tenus d'empêcher la réalisation d'un projet qui gâcherait à jamais cette partie de la ville et affecterait considérablement la valeur de la propriété foncière. Le comité exécutif a sûrement d'autres entreprises plus profitables et plus populaires à soumettre aux contribuables, à la veille des élections municipales.!

A LA MEMOIRE DE SIR JOHN-A. MACDONALD

Le "Standard" de Kingston suggère aux conservateurs d'un bout du pays à l'autre de consacrer un jour chaque année à commémorer la mémoire de sir John-A. Macdonald, l'auteur de la politique nationale qui a assuré le développement et la prospérité du Canada.

Cette idée ne peut être que favorablement accueillie. Sir John est, avec sir Wilfrid Laurier, l'homme d'Etat le plus remarquable que notre pays ait produit. Il a eu une claire vision des progrès qui nous étaient réservés.

La Confédération, qui est pratiquement son oeuvre, n'a peut-être pas répondu à toutes les espérances, mais nul ne peut nier qu'elle a permis aux deux grandes races et aux diverses provinces de travailler ensemble ou bien général du pays. L'union a produit des résultats étonnants.

Les Américains ont leur "Washington Day", leur "Lincoln Day", etc. Pourquoi le Canada ne célébrerait-il pas son "Macdonald Day"?

Et lorsque le "Macdonald Day" aura été établi, il faudra aussi créer le "Laurier Day".

LES EMPLOYES CIVILS

Le "Chronicle" d'Halifax veut bien reconnaitre qu'il y a trop d'employés civils fédéraux — leur nombre a plus que doublé depuis 1919 —mais il proteste contre les dénonciations irraisonnées et les demandes absurdes que l'on trouve dans certains journaux à leur propos.

L'ancien organe de M. Fielding met le public en garde contre ceux qui prétendent que les serviteurs publics reçoivent des salaires trop élevés. Aux Etats-Unis, dit-il, les employés civils sont pays deux fois plus qu'à Ottawa; en Angleterre ils reçoivent un traitement trois fois plus élevé, bien que le coût de la vie soit bien moindre et pendant la guerre ils ont reçu des boni plus généreux que ceux accordés aux nôtres.

Dans tous les services de l'Etat, dans le domaine fédéral comme dans l'arène provinciale, la plupart des employés ne touchent que de maigres salaires. A part les chefs de bureaux qui sont généralement rémunérés comme il faut, les employés reçoivent juste de quoi vivre. Bon nombre ne peuvent joindre les deux bouts; ce n'est que par des prodiges déconomie, qu'ils réussissent à élever leur famille convenablement.

Le moins que le gouvernement fédéral puisse faire, s'il se récuit à mettre sur le pavé des milliers d'employés, c'est de leur assurer une petite pension qui leur permette de ne pas crever de faim.

LA POLOGNE ET L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

D'après une information reçue par le Bureau international du Travail, la Diète polonaise a autorisé la ratification de treize projets de convention adoptés par la Conférence.

Au nombre des projets de convention ratifiés par ce pays, on doit mentionner trois projets de convention adoptés par la Conférence de Washington, à savoir la convention relative au chômage, celle fixant l'âge minimum d'admission des enfants au travail et celle concernant le travail de nuit des femmes dans l'industrie.

Les sept projets de convention adoptés à la session de 1921 de la Conférence ont été également ratifiés. Ces conventions comprennent, — outre les importantes conventions agricoles concernant l'âge d'admission des enfants aux travaux agricoles, les droits d'association et de coalition des travailleurs agricoles et la réparation des accidents du travail dans l'agriculture, — la convention concernant le repos hebdomadaire dans les établissements industriels et celle relative à l'emploi de la céruse dans l'industrie de la peinture.

QUEL QUE SOIT LE RAPPORT DES EXPERTS

Quel que soit le rapport des experts, disons-nous dans le "Gaulois", l'Allemagne continuera d'appliquer son ingéniosité et sa ténacité à préparer sa revanche.

Les experts ont fini leurs travaux mais il se passera au moins un mois avant la publication de leur rapport. Le télégraphe nous a informée qu'ils sont unanimes à déclarer que l'Allemagne est capable de payer ce quelle doit.

"Le travail que les experts ont entrepris à Berlin, dit le "Gaulois" ne sera productif qu'autant qu'il sera secondé par le désir sincère de l'Allemagne de faciliter ce travail et l'attitude du Reich dépendra en grande partie de l'état des relations franco-britanniques. Si Berlin est convaincu que Paris et Londres sont d'accord, il préférera se résigner à un arrangement plutôt que de prolonger une crise dont l'issue ne pourrait être que favorable.

"Toutefois, ne nous faisons pas d'illusions: quels que soient les accords économiques qui interviennent tôt ou tard entre la France et l'Allemagne, nous ne devrons pas moins nous préoccuper de notre sécurité et éviter de nous laisser entraîner dans le courant de l'idéologie socialiste qui imagine pouvoir réaliser la réconciliation des peuples. L'Allemagne n'est désarmé ni matériellement ni moralement. Vaincue et humiliée, elle se soumettra peut-être aux nécessités inévitables qu'exige le vainqueur de son intérêts immédiats, elle ne conservera pas moins ses rancunes, et elle continuera d'appliquer son ingéniosité et sa ténacité à préparer sa revanche."

L'INDUSTRIE DE LA SOIE EN FRANCE

Les industries françaises de la soie occupent 300,000 personnes. Il est exact qu'elles tirent de l'étranger la presque totalité de leur matière première et qu'elles ont dû débourser pour cela un milliard de francs l'année dernière. Mais elles ont ajouté à cette matière première, par l'organe de leur industrie du moulinage, du tissage, de la teinture, de l'apprêt, de l'impression, du gaufrage, grâce à la collaboration de leurs dessinateurs et d'un nombreux personnel technique, environ un milliard et demi de francs de travail. Elles exporteront cette année-ci plus de deux milliards de francs sous forme de soie revendue et surtout de tissus de soie. Elles auront ainsi fait rentrer en France, tout le capital exporté pour l'achat de la soie plus une somme égale, produit du travail national.

On a commencé un grand effort national pour s'affranchir de la tutelle étrangère dans l'approvisionnement en matières premières, notamment en soie. Déjà la production de la France est passée de 198,000 kilos, chiffre de 1922, à 250,000 kilos, chiffre de 1923. Elle sera de 400,000 kilos en 1924. L'agriculteur français plante des mûriers et reprend l'élevage du ver à soie. Il n'est pas chimérique d'envisager une production de 1,000,000 de kilos de soie d'ici à cinq ans; au cours actuel, cela représenterait 400 millions de francs.

NOTES

Charles Langlois. M. Charles Langlois, que la mort vient de terrasser à l'âge de 76 ans, était l'un des hommes d'affaires les mieux connus et respectés de notre race. Sa probité et sa droiture étaient légendaires. Il laisse un nom qui figurera avec honneur dans nos annales commerciales ainsi que dans le grand livre de la charité. Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille.

* * *

Les dentistes du collège des dentistes tenteront de nouveau cette semaine de charmer la législature de Québec. L'accueil plutôt froid dont elles ont été l'objet, il n'y a pas très longtemps encore, ne les rebute point. Pourtant, l'opinion que députés et conseillers législatifs avaient alors des messieurs du collège, n'a pas changé. Députés et conseillers veulent que tous ceux qui sortent de l'école dentaire aient le droit de vivre et la liberté de pratiquer leur profession comme ils l'entendent, de faire connaitre leurs mérites au public, etc. Il ne convient pas que les dirigeants du collège soient seuls à voir leurs noms dans les journaux ! L'hon. M. Taschereau, qui a été journaliste à ses heures, n'aura pas de peine à convaincre la législature que la plupart des demandes du collège des dentistes sont à la fois contraires à l'intérêt public et à la profession.

* * *

L'Iode. M. Behal, l'illustre chimiste qui a rendu tant de services à la France pendant la guerre, a fait à l'Académie des sciences, dont il est l'un des membres les plus en vue, une communication des plus intéressantes, puisqu'il s'agit de la production de l'iode. On sait que l'iode se rencontre dans certaines laminaires. Or, M. Behal nous apprend que les rayons solaires ont sur la teneur en iode une action excitatrice. Des analyses ont été faites sur des laminaires plongées dans l'obscurité et d'autres laminaires de même espèce exposées plusieurs heures au soleil, et la quantité d'iode recueilli a été double dans le second cas que dans le premier. On a ainsi un moyen, aussi rapide qu'économique, d'augmenter la production du précieux métalloïde. C'est une nouvelle source de richesse que la France devra à ses laboratoires.

* * *

L'âge légal La commission des lois religieuses de l'assemblée d'Angora a examiné le statut conjugal. L'âge légal du mariage sera pour les jeunes hommes de 18 ans et de 17 ans pour les jeunes filles. Mais nous sommes en Turquie, pays de précocité. Aussi admet-on qu'avec le consentement des parents, des jeunes gens doués d'une bonne santé, pourront dès 13 ans, épouser des jeunes filles de 11. Et même la commission des affaires religieuses a déclaré que les juges, sur la sollicitation des parents, pourront procéder au mariage d'un garçon de 12 ans avec une petite fille de 9. La réforme annoncée n'est donc qu'apparente et les Turcs n'ont pas renoncé à être des Orientaux.

* * *

La voix du mineur. Il paraît qu'un des ingénieurs italiens en mission dans la Ruhr, vient de découvrir un ténor, nommé Alphonse Richard, dont l'organe ne le cède en rien à celui de feu Caruso. Cet admirable phénomène extrayait, tout bonnement, du charbon, ces temps-ci. Trésor enfoui. Mais par les soins de l'ingénieur dénicheur d'étoiles, Alphonse Richard vient de partir pour l'Italie où il prendra des leçons de chant des maitres les plus fameux. Le diamant, lui aussi, ne sort-il pas de la houille ?

BREFS COMMENTAIRES

L'hon. T.-W. McGarry, un des auteurs de l'Ontario Temperance Act, dit que cette loi est une calamité pour la province. Heureusement que le remède se trouve à côté du mal.

* * *

On rencontre des gens qui donneraient gros pour empêcher un derby de chiens, mais qui n'offriraient pas deux sous pour soulager des souffrances humaines.

* * *

Les voleurs de grand chemin et les détrousseurs de banques et de clubs d'échecs nous paraissent s'habituer à l'idée que la sûreté montréalaise a été réorganisée.

* * *

Cette odeur d'huile aux Etats-Unis devrait nous encourager à construire encore quelques grandes hôtelleries.

* * *

"Les questions internationales sont-elles solubles"? demande un confrère. Elles ne sont pas solubles dans l'eau. On pourrait essayer dans l'alcool ou dans le vinaigre.

CHRONIQUE

Une jeune fille à la vie douce et paisible, sans heurt et sans chagrin, s'imagina un jour de trouver la vie très triste et d'en être très lasse.

Elle prit un air mélancolique qui changea complètement la jolie expression de ses yeux couleur de mer; elle s'appliqua à ne laisser glisser qu'un pâle sourire sur ses lèvres roses et s'abandonna à de longues rêveries. Elle rumina mille pensées plus sombres les unes que les autres, se créant ainsi les peines les plus amères, et dédaignant la voix exquise qui chantait en sourdine au fond de son coeur, dans son égarement elle effeuilla une à une les plus belles fleurs de sa jeunesse.

Bientôt, l'ennui l'enveloppa comme d'un linceuil. Sans se douter qu'il renfermait des germes de mort, elle l'accepta comme une des obligations de son nouvel état d'âme, et elle promena dans le monde le fantôme de ses vingt ans déplorés. A ce froid contact, les vapeurs d'argent des joies se changèrent en frimas; le ciel se couvrit de voiles épais, et son coeur glacé sentit chaque jour la vie lui devenir plus pénible.

Sur sa route noire, lentement la solitude se fit. On s'éloigna peu à peu de cette enfant blasée, déjà lasse de la vie; les uns, dans un besoin instinctif de soleil, furent repoussés par cette continuelle obscurité; les autres, avides de gaieté, de bruit et d'entrain, abandonnèrent la pauvre prisonnière du pessimisme à son tyran.

Entourée des noires chimères dont elle était l'esclave, la jeune fille s'isola davantage dans sa tristesse. Sans regarder le sien, elle étudia tous les bonheurs d'autrui; elle lui prêta toutes les couleurs du prisme de l'imagination, et se prit même à envier celui de la jeune couturière qui travaillait sans relache tout le long du jour et une partie de la veillée, et qui, cependant, du matin au soir fredonnait gaiement.

Cette idée l'arracha à sa mélancolie; le désir de connaitre le secret de cette joyeuse humeur lui devint une véritable obsession. Avec la même tenacité qu'elle avait mise à trouver la vie très triste, elle entreprit de pénétrer le mystère de ce continuel soleil de joie dont le doux éclat l'éblouissait.

Les séances d'essayage furent ses auxiliaires. Elles lui permirent de découvrir les trésors insoupçonnée que renfermait le coeur de cette petite ouvrière aimant l'aiguille fidèle qui avait pour elle la voix éloquente du devoir. Et devant la sérénité de cette âme éprise de la joie de vivre malgré le dur labeur que lui imposait la vie, elle sentit avec dépit que, des deux, elle était la plus pauvre.

Instantanément, elle vit poindre tout là-bas, une lumière resplendissante qui l'attira. Mais, effrayée de l'effort que lui demandait toute réaction, elle se figea dans son blasement, avec, dans son coeur, le poids d'une tristesse nouvelle.

L'ennui avait bien fait son oeuvre: elle était lasse de tout !

Néanmoins, le souvenir de la voix douce de l'ouvrière resta un écho troublant, et elle se surprit même un jour à répéter les mots qu'elle n'avait pu oublier : "Mon aiguille rit, elle chante, et elle pleure aussi, car hélas ! elle coud, parfois des vêtements de deuil". Et ce fut une lutte quotidienne entre cette force active et son inertie.

La saine gaieté de la première réussit enfin à faire germer en elle le désir de posséder, elle aussi, un quelque chose de cher qui ferait en quelque sorte partie d'elle-même, un quelque chose qui, près d'elle et pour elle, rirait, chanterait au pleurerait... Mais elle chercha vainement dans sa vie vide ce qui pourrait la remplir. Il ne lui restait rien, l'ennui avait tout dévasté !

Beaucoup de vies ressemblent à celle-là. On frôle tous les jours des ennuis qui pleurent dans des coeurs vides, quand, cependant, pour chacun et pour tous, la vie ménage toujours un chaud rayon de soleil, quand, pour chaque blessure, elle octroie une joie inattendue et que les espoirs renaissent plus azurés que jamais.

Le bonheur de vivre se compose de fleurs variées, les unes à portée de notre main, les autres si hautes qu'il faut monter jusqu'à elles. Elles forment les gerbes précieuses qui, près de nous et pour nous, rient, chantent ou pleurent, et nous n'avons qu'à les aimer pour savoir les cueillir.

Marjolaine

18 février 1924.

SUR LA ROUTE FERREE

J'ai contemplé les champs aux soyeuses avoines,
Au troupeau gras et beau qui nourrit les humains,
Aux meules de foin blond, sur l'horizon carmin,
Semblables en leur forme aux pains de Saint-Antoine.

Je vois des toits pointus dont le train nous éloigne
Nous dévorons l'espace et l'acier du chemin;
Le monstre, noir corbeau, prend son essor, sans frein,
Nous sommes prisonniers des vapeurs qui l'empoignent,

Salut aux champs le blé, Salut aux moissonneurs
Dont les bras font capter l'espérance des bouches,
Pendant que le soleil illumine ces scènes.

Restes mortels muets d'antiques fois songeurs,
Salut soleil puissant, mûrisseur de la vie,
Salut aux voyageurs des routes poursuivies.

Louis-J. DOUCET.

LETTRE PARLEMENTAIRE

La prorogation est encore bien éloignée.—Un feuilleton bien chargé.—L'opposition et la Commission des Liqueurs.—A travers la législation.—Le bill de la Commission Scolaire Catholique de Montréal.

QUEBEC, 18. — En consultant le feuilleton de la chambre, l'on est enclin à se demander si la session de la Législature va se prolonger jusqu'à l'été. En effet, la prorogation semble encore bien loin. Après trente-cinq séances, dont la majeure partie a été bien employée, disons-le à la louange de la députation, il reste, pour être soumises à la considération de la Législature, une soixantaine de mesures diverses, projets de législation, motions et résolutions. Quant aux interpellations, il n'y en eut peut-être jamais autant que cette année. Bien que le gouvernement ait répondu à jusqu'à vingt-cinq questions de l'opposition en une seule séance, on en compte une quarantaine sur le feuilleton touchant à presqu'autant de sujets.

Depuis le commencement de la sesison, le chef de l'opposition et sa vaillante phalange avaient fait de la Commission des Liqueurs et de ses opérations leur sujet de prédilection. Les renseignements qu'ils demandaient avaient surtout trait à cette question. Il était évident que la gauche avait un but en pressant ainsi le ministère d'une infinité de questions sur un sujet dont on ne saurait manquer de reconnaitre l'importance. Monsieur Sauvé l'a révélé à la fin de la semaine, avant de retourner à Montréal. C'est-à-dire qu'il a donné suite à une allusion que l'un de ses principaux lieutenants avait faite jeudi quand la chambre a discuté la démission de l'ex-président de la Commission des Liqueurs et son retour à la Chambre Haute. Monsieur Duranleau avait parlé alors d'enquête, et son chef a complété peu après sa pensée en donnant avis d'une motion demandant l'institution d'une enquête sur les opérations de la Commission des Liqueurs devant le Comité des Comptes Publics de la chambre. Voilà sûrement un beau sujet de débat, qui devrait mettre aux prises les principaux éléments des deux groupes parlementaires. Le gouvernement, par la voix du premier ministre, exprimait de nouveau lors du débat dont nous venons de parler sa satisfaction de la façon dont les affaires de la Commission sont conduites et de l'organisation qui a été faite sous la direction de monsieur Simard, mais l'opposition a fait depuis le commencement de la session plus d'une attaque contre l'administration de la Commission et c'est sans doute ce qu'elle réunira pour justifier sa demande d'enquête.

Ce n'est pas là le seul sujet d'intérêt que nous réserve la dernière phase de la session. Rien que dans les motions des députés, on trouve nombre de sujets qui fourniront certainement matière à de beaux débats.

Monsieur Bray se propose de débattre la question de Montréal, monsieur Sauvé veut approfondir la concession forestière de Manicouagan, M. Langlais va discuter l'expropriation du village de S.-Cyriac, monsieur Tétreau, les conditions des principaux contrats accordés par le gouvernement pour les entreprises publiques et aussi le barrage du Saint-Laurent. La question de la voirie va également donner lieu à quelques autres débats, et monsieur Dufresne va engager une nouvelle discussion au sujet de la loi des faillites qu'il a déjà soulevée à la chambre dans le passé.

Les projets de législation du gouvernement sont nombreux sur le feuilleton mais il y manque encore celui que l'on considère le plus important, c'est-à-dire la refonte de la Loi des Véhicules-Moteurs et le ramaniement de la taxe sur ces voitures. L'Hon. M. Caron vient de donner avis d'un autre bill qui intéresse la classe agricole. Il s'agit de la loi des produits laitiers. Le ministre de l'agriculture avait déjà annoncé à la chambre son intention de soumettre un projet relatif à la classification de la crème, et c'est cette mesure dont il a donné avis.

Les marchands d'automobiles de la province, qui ont fini par trouver un terrain d'entente pour établir une mesure de protection contre les vols d'automobiles, sont partis satisfaits de leur dernière conférence avec le gouvernement. La création d'un système de licence pour les marchands bona fide et d'une garantie pour une durée d'un an à être donnée par tout marchand, garantie portant que l'automobile vendue à un acheteur n'a été mêlée à aucun vol protègeront avec efficacité, croit-on, le public contre le danger d'acquérir des machines volées et rendront difficile la competition que font actuellement aux marchands de bonne foi les vendeurs de voitures acquises par récel, pratique qui est si courante qu'elle fait le désespoir des intéressés dans le commerce des automobiles.

Demain sera reprise devant le comité des bills public la discussion sur le bill de la Commission Scolaire Catholique de Montréal commencée jeudi. L'impôt scolaire à Montréal, comme partout ailleurs, dans la province, constitue un problème grave. Il ressort de la discussion qui s'est faite jusqu'ici que la Législature voudrait bien trouver le moyen de mettre la commission en mesure de répondre à tous les besoins scolaires de la Métropole sans grever davantage la propriété des contribuables. Le terrain d'entente n'est pas facile à trouver. Les représentants de la Commission ont semblés prêts à réduire leur demande d'emprunt à 4 millions. De son côté, le premier ministre a lancé la suggestion de se limiter à deux millions et demi pour cette année avec une augmentation de la taxe de 5 centins. Les choses en sont là, et le comité continuera demain à entendre les représentations des différents groupes intéressés de la Métropole afin de se prononcer en parfaite connaissance de cause. Ce bill est certainement l'un des plus importants qui aient été soumis à la considération du comité à cette session-ci.

Jean GUY.

A travers la presse

LES MUNICIPALITES

(L'"Action Catholique").

Non, pour conserver le crédit de notre province qui est meilleur que celui de toutes les autres du Dominion — nous n'avons pas sous la main les statistiques des autres provinces, mais nous pouvons quand même affirmer quee notre situation est supérieure à la leur — il ne s'agit pas de jongler avec l'évaluation, mais plutôt de mieux contrôler les dettes, de les proportionner aux revenus, et non pas de créer des revenus pour répondre aux dettes contractées quelques fois sans nécessité. Il faut encourager le Ministère des Affaires municipales dans sa compagne d'éducation auprès des municipalités, afin de les induire à ne pas multiplier leurs dettes; il faut demander aux autorités de ne pas faire trop de lois d'exception, qui permettent aux municipalités de s'endetter au-delà de leur limite d'emprunt; il faut prêcher sans cesse que la valeur réelle n'est pas la valeur spéculative ou actuelle, car nous passons par une période de transition ne nous permettant pas de dire ce que sera demain, en temps normal, la valeur véritable de la propriété.

* * *

LE BUREAU DE CENSURE

(Le "Monde Ouvrier").

La censure des vues animées a, certes, son bon côté, mais encore faut-il qu'elle s'exerce à bon escient et qu'elle ne soit pas l'affaire d'une douairière en mal d'amour ou de jalousie, mais bien d'un bureau de censure compétent et intelligent.

Si leurs décisions doivent courir le risque d'être renversées par un juge, qui rendra son verdict suivant les témoignages de grincheux prémunis d'avance, à quoi sert-il d'avoir un bureau de censure ? Abolissons-le tout de suite. C'est d'ailleurs le sentiment qui se dessine un peu partout actuellement, créé par le fait que les producteurs de vues animées savent par expérience qu'un film ne peut être un succès s'il est immoral ou va à l'encontre du bon goût et des sentiments de leur clientèle.

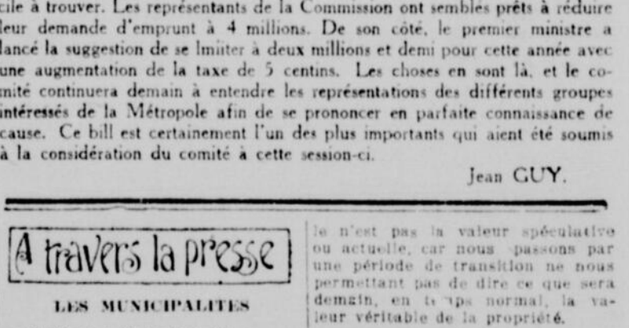

261-L-Mer-V-J.n.o.

Clavigraphes Underwood à Louer

Pour ouvrage supplémentaire, soit au burrau ou chez soi; pour la pratique, etc., nous avons ces machines à louer. Livraison immédiate; machines en parfaite condition et maintenues telles par nos experts. Téléphonez MAIN 4050.

United Typewriter Company Limited

205-5

LES EXPERTS VEULENT FAIRE DISPARAITRE LES MARCS DE PAPIER

Le projet qu'ils sont bien déterminés à réaliser comporte l'établissement en Allemagne d'une banque qui n'émettrait que de l'or.

DIVERGENCE D'OPINION

Service spécial à la "Patrie" et au "Public Ledger".
Copyright, 1924, par le "Ledger".
Par Seymour-B. Conger.

BERLIN, 18. (Par câblogramme). — On avait supposé que le Dr Schacht, président de la Reichsbank, et les experts en réparations n'avaient réussi qu'à différer d'opinion sur leur banque respective d'émission d'or, ce qui du reste pouvait se lire entre les lignes du rapport unanime des experts de samedi; le Dr Schacht vient définitivement confirmer la chose.

Le vérificateur des finances allemand est consentant à abandonner son projet, si les experts sont capables, comme l'ont prédit quelques-une d'entre eux de façon optimiste, de convertir la Commission des réparations et les gouvernements de l'entente, et de prélever le capital nécessaire à la banque "en quelques semaines." Autrement le Dr Schacht a annoncé publiquement qu'il est déterminé à aller de l'avant avec son projet relatif à une banque-or, car l'Allemagne ne peut pas rester sans aucune espèce de monnaie d'or ou de crédit au cours des longs mois qui, comme l'expérience l'a prouvé dans le cas de la Commission des réparations, peuvent s'écouler avant que l'on en vienne à une décision sur le rapport des experts. La banque intérimaire du Dr Schacht serait instituée au reste de telle façon qu'elle puisse être transformée en définitive en une banque régulière émettant de l'or.

Les experts de leur côté sont déterminés à faire réussir leur projet d'établir en Allemagne une exclusive banque-or, mettant par conséquent de côté le marc de papier, les rentemarks, les certificats-or et toutes les autres monnaies et substituts dont l'Allemagne est actuellement gratifiée, mais ils n'ont pas défendu au Dr Schacht de faire la même chose. Voilà jusqu'où va leur union au sujet de la question d'une banque émettant de l'or.

Le projet des experts rêve une institution qui ne servirait pas seulement comme une banque émettant une monnaie stable, mais aussi comme un instrument de réparations. Elle aurait comme une sorte de bureau de direction remplaçant l'office d'un fusil à deux coups; les directeurs étrangers représenteraient 50 pour 100 du capital, mais ils n'auraient rien à faire avec l'escompte et toutes questions purement internes, tandis que d'un autre côté, ils partageraient de moitié l'autorité dans toutes les questions comportant les réparations, la perception et les paiements.

La banque remplacerait et absorberait immédiatement, après sa fondation, les anciennes reichsbanks, la nouvelle rentenbank et la banque intérimaire du Dr Schacht, au cas où elle serait alors en existence. Elle serait capitalisée à un montant suffisant pour assurer une adéquate réserve en or, réserve qui répondrait à toute la monnaie dont l'Allemagne a besoin pour ses affaires domestiques et étrangères.

Les experts déclarent que lorsque l'on aura tenu compte de la présente réserve d'or, la somme nécessaire pourra être facilement et rapidement souscrite au moyen d'un grand emprunt international, assurance, comme l'a déjà dit, que le Dr Schacht ne partage pas.

Le projet du Dr Schacht pourvoit plutôt à une institution de crédit or qu'à une banque d'émission régulière. Il n'émettrait que de forts billets ne pouvant servir comme monnaie d'emploi général et, avec ces billets et les acceptations internationales, aiderait aux hommes d'affaires allemands à financer leur commerce, surtout dans le cas des pays étrangers.

Les experts ont tellement mêlé leur projet de banque aux problèmes généraux concernant la stabilisation et les réparations qu'on ne peut plus s'en défaire. Une entière stabilisation du budget et un moratorium sur les paiements en réparations qui ne peuvent être imputés au revenu, ou une solide politique d'emprunt: telles seront les conditions de son établissement. Les experts en réparations, croit-on, vont proposer que l'Allemagne les considère comme sa dette nationale et paie une proportion telle à même ses revenus à la banque nouvelle, en intérêt et fonds d'amortissement, qu'elle ne puisse pas nuire à sa situation financière. Il a été proposé tout d'abord que tous et chacun des créanciers en réparations soient priés d'assumer la tâche de se procurer leurs parts respectives en marchandises afin d'éviter les pertes dues au change déprécié. On ne peut s'assurer que cette idée soit encore en faveur à l'heure actuelle.

Les explications qu'on a récemment données sur le rôle que les chemins de fer de l'Etat vont jouer dans le plans des réparations n'ont certes pas péché par un excès de clarté. Les experts apparemment attendent un rapport des experts en chemins de fer avant de décider de façon définitive si les chemins de fer doivent assumer une partie des réparations comme une dette obligatoire.

Pour résumer, on peut déclarer que cette entente harmonieuse entre les experts des différentes nations est due en grande partie aux tactiques adroites et généreuses des délégués américains. Il n'y a rien dans les conclusions des comités qui porte l'étiquette américaine, bien que l'on puisse en retracer les origines parmi les Américains. Il a été intéressant, même amusant, de constater que quelques-unes de ces conclusions ont été portées au crédit de délégués européens qui, par suite de l'orgueil de la paternité, se montrèrent capables de défendre vigoureusement leurs idées, quand ils eussent été les premiers à les condamner, si elle avaient été émises par d'autres.

LA SUGGESTION DE MACDONALD EST REJETEE

Le gouvernement de Bavière refuse d'intervenir dans le Palatinat.

LUDENDORFF INTRIGUE

BERLIN, 18 (Presse Associée). — Sur les instruction du premier ministre MacDonald, Robert Clive, consul anglais à Munich, a demandé au premier ministre bavarois, le Dr Von Knilling, d'user de l'influence de son gouvernement auprès des associations nationalistes dans le Palatinat afin d'empêcher les actes de violence destinés à retarder le rétablissement de l'administration allemande dans le territoire.

Le gouvernement bavarois, après un soigneux examen, a répondu qu'il ne pouvait suivre la conduite suggérée, parce que les événements de Pirmasens n'avaient pas été créés artificiellement, mais étaient la réaction brusque de la populace terrorisée, réaction dont les nationalistes n'étaient nullement responsables. De plus, ajouta-t-il, le gouvernement bavarois n'a aucune autorité dans le Palatinat.

PARIS, 17. — Une dépêche de Coblence à l'agence Havas mande que la police secrète militaire annonce l'arrestation d'un étudiant nationaliste du nom de Kettler pour avoir participé à l'attentat contre le maire de Roxheim. La dépêche ajoute que plusieurs personnes ont été arrêtées pour complicité dans les désordres de Pirmasens, la semaine dernière. Les Français, suivant la dépêche, disent que les désordres furent l'oeuvre des organisations nationalistes dirigées par le général Ludendorff et le fameux capitaine Ehrhardt.

LE DESACCORD ENTRE LES TRAVAILLEURS ET L'AVENIR DU PAYS

Une intéressante réunion a eu lieu hier soir au People Forum, angle des rues Sherbrooke et Simpson. M. Tom Moore, président du Congrès du travail du Canada parla de nos problèmes nationaux.

"Parmi tous les problèmes qui intéressent actuellement le pays, celui du travail est sans contredit celui qui a le plus d'importance", déclara alors le conférencier. Un des aspects sous lequel la question devrait davantage être regardée, c'est sous celui de l'amitié et de la sympathie entre les diverses classes de travailleurs. Il est regrettable de constater dans notre pays un manque d'unité qui ne peut que nuire aux intérêts généraux de notre nation. Regardez Québec et Ontario, et vous aurez une idée jusqu'à quel point peut aller cet esprit de désunion qui est le plus grand empêchement au succès de notre pays".

La Nouvelle-Ecosse, remarque ensuite M. Moore, a envoyé à la guerre le plus grand nombre d'hommes comparé aux autres provinces. Lisez les journaux sur la question et vous verrez qu'on n'a pas fait justice à cette province.

M. Moore termina sur la question de l'immigration. "Le gouvernement devait faire tout son possible pour que les Canadiens qui ont quitté le pays, attirés par la hantise des fausses fortunes reviennent dans leur contrée natale".

Le président Howard S. Ross, C. R., remercia le conférencier et annonça que Sir Robert Borden, ex-premier ministre du Canada, viendrait bientôt donner une conférence.

A COTE DE LA GLOIRE LES FLEURISTES DU SOLDAT INCONNU

Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger"
Copyrighted by the "Ledger"

PARIS, 18.—Une profession est née de la guerre : celle de fournisseur de fleurs de ceux qui, à Rome, à Paris, à Bruxelles, déposent des couronnes sur la tombe du Soldat Inconnu. On sait que cette tombe, dans chaque ville, est toujours fraîchement fleurie. L'hommage rendu quotidiennement au grand mort est impressionnant et chacun se découvrent en passant auprès. Or des fleuristes ont ouvert boutique à proximité et l'un d'eux, à Paris, annonce qu'il a déjà fourni 1,500 couronnes qui ont été pieusement déposées sur la tombe du Soldat Inconnu.

Travaillistes, oui; Socialistes: jamais

LONDRES, 17. (Presse Canadienne.) — Les travaillistes sont mécontents qu'on les intitule socialistes dans certains milieux. Certains éléments du parti ont décidé de causer du désordre aux assemblées où l'on qualifiera de socialistes les travaillistes anglais, et cela vient de se produire dans l'élection partielle de Burnley où le candidat conservateur, un sieur Camps, est à peu près réduit à l'impuissance pour avoir traité son adversaire, Arthur Henderson, de socialiste.

Mort de l'ancien curé de S.-Nicolas de Lévis

QUEBEC, 18. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. l'abbé Onésiphore Cantin, ancien curé de S.-Nicolas de Lévis, est décédé hier à S.-David de l'Auberivière à l'âge de 66 ans. Le service funèbre aura lieu jeudi matin à 10 heures et la translation de la dépouille aura lieu mercredi après-midi à 4 heures.

LA FRANCE OPTIMISTE SUIVANT LES ENONCES DE RAMSAY MacDONALD

Le premier ministre Poincaré cèderait sur certains points tel que le contrôle militaire du Palatinat, si MacDonald s'accordait sur la question de la Ruhr.

L'ABSENCE DE CURZON AUGURE BIEN

Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger".
Copyright 1924, par le "Ledger".

PARIS, 18.—L'effet produit en France par le discours du premier ministre MacDonald a été de rendre certaines vérités claires—c'est-à-dire que l'entente Franco-Britannique est désirable mais elle ne peut être obtenue qu'au prix de la sécurité de la France sur le Rhin.

Certaines parties du programme de M. MacDonald concernant l'efficacité de la Ligue des Nations et le désarmement international sont déjà assurées d'un appui considérable en France, mais ce que la France désire le plus savoir, et que naturellement M. MacDonald a évadé c'est la solution que le premier ministre anglais tentera d'obtenir sur les réparations et sur l'occupation de la Ruhr.

Il est librement admis dans Paris que le premier ministre Poincaré offrira une politique très élastique sur tous les autres points en lice, tel que le contrôle militaire du l'alatinat, mais sur les deux questions de réparations et de la Ruhr, la France est la même que lorsque M. Poincaré prit la direction au Quai d'Orsay.

Le premier ministre Poincaré, il est déclaré, a tenté de forcer la conférence des experts à suivre le principe de la France dans ses relations avec l'Allemagne, qui est : "L'Allemagne ne paiera que par la contrainte." Les indications démontrent que le comité Dawes a saisi un peu de l'esprit de cette maxime pendant qu'il siégeait à Berlin et que M. Poincaré l'appliquera nécessairement à la solution qui sera éventuellement le sujet de sa conférence avec M. MacDonald. Ce n'est que sur cette base que M. Poincaré accueille avec bienveillance la conférence et l'on croit en France que le silence de M. MacDonald sur le sujet était dû au fait qu'il avait été bien informé privément par l'ambassadeur de France en Angleterre.

Concernant la Ruhr, la France est prête à céder certains avantages à la politique anglaise mais la Rhur elle-même ne sera jamais cédée comme sécurité de réparations tant que M. Poincaré demeurera au pouvoir. De fait, il est considéré qu'un gouvernement socialiste considérerait au moins la Ruhr comme une sécurité même si les troupes françaises étaient rappelées.

En général, la France a reçu une bonne impression du discours amical du premier ministre MacDonald L'on fait remarquer ici que l'absence de Lord Curzon, comme ministre des affaires étrangères est d'elle-même une cause d'optimisme en France.

ELLES ONT SAUVE LEURS ELEVES QUI ETAIENT EN DANGER

Les religieuses de l'Académie Sainte-Marie à New-Castle fort éprouvées.

Couvent détruit.

NEWCASTLE, N.-B., 18 (Presse canadienne).—Un incendie qui s'est déclaré à 10 heures, hier soir a réduit en cendres, l'Académie Ste-Marie; c'est la mère supérieure qui donna l'alarme. Tous les enfants qui se trouvaient dans l'école se montrèrent très disciplinés et se sauvèrent tous sous le regard et les ordres des religieuses. Ils étaient au nombre de vingt-deux.

Les pertes s'élèveront à 100,000. L'édifice avait été construit en 1919, au coût de $60,000; les assurances ne s'élevaient qu'à $10,000 et en conséquence les pertes seront lourdes. Le froid rigoureux de la nuit rendait la tâche difficile aux pompiers, qui réussirent néanmoins à protéger les bâtisses avoisinantes.

On porta les enfants dans des lieux isolés où l'on en prit soin. La majorité d'entre eux sont aujourd'hui retournés dans leurs familles.

LES VOLEURS SE SONT ATTAQUES AU COFFRE-FORT

Des cambrioleurs ont tenté de bonne heure hier matin d'éventrer le coffre-fort du magasin F.-X. LaSalle & Fils, marchands de chaussures, 341 Est rue Rachel, mais ils n'ont réussi qu'à briser la combinaison., Ne se comptant pas pour battus, les cambrioleurs ont fait main basse sur un certain nombre de boîtes de chaussures.

Le coffre-fort se trouve dans le bureau privé de M. LaSalle. Les malfaiteurs ont dû enfoncer la porte du bureau pour atteindre le coffre de sûreté.

Le vol a été découvert à 7 h. 15 hier matin par le constable Lefebvre, du poste No 14, qui a trouvé la porte du magasin fracturée. Le propriétaire du magasin fut aussitôt prévenu et il se transporta sur les lieux en toute hâte.

L'Ecosse a fait l'acquisition d'un magnifique Goya

Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger"
Copyright, 1924, par le "Ledger"

LONDRES, 18. — Une fantaisie décorative de Goya, vient d'être ajoutée à la galerie Nationale d'Ecosse. "El Medico", daté de 1780 est le titre de cette oeuvre. La toile est une belle peinture du caractère espagnol. On y voit un médecin, vêtu de rouge, assis au milieu d'un jardin enclos et se chauffant les mains à un brasier, et entouré d'énorme bouquins.

AGENTS DE POLICE QUI CAMBRIOLAIENT

Presque tous les policiers de Moose Jaw sont accusés ou soupçonnés de vol.

Gros scandale.

MOOSE JAW, 18. (Presse Canadienne.) — Quatre agents de police ont été suspendus sous des accusations de vol; tous les agents de patrouille ont été suspendus de leurs fonctions. Restent seuls, pour assurer le bon ordre dans la ville de Moose Jaw, le chef de police Johnson, trois détectives et quelques volontaires.

Une enquête secrète conduite par le chef a indiqué que des vols récemment constatés ne pouvaient avoir été faits que par les policiers. Quatre d'entre eux ont été arrêtés, ce sont les sieurs Knight, Reynolds, Logan et Walters. Trois ont avoué et donné force détails. Cinq autres agents ont été suspendus en attendant qu'une enquête ait examiné leurs cas.

Depuis avril 1923, des vols admirablement organisés vidaient les magasins la nuit. Longtemps les soupçons s'égarèrent. Mais des indices indubitables finirent par orienter les recherches du côté de certains agents. On a trouvé chez quelques-uns de véritables magasins généraux.

OTTAWA, 18 (Du correspondant de la "Patrie"). — Les Assises criminelles à Hull s'ouvriront le 6 mars et les deux principales causes seront celles de l'hôtelier Adjutor Vézina, pour offense contre les moeurs et madame J.-Bte Robillard, accusée d'homicide.

Dechaux donne un Service-Eclair

Un service spécialement rapide de Nettoyage Dechaux est donné aux clients en cas d'urgence. Lorsqu'il VOUS FAUT absolument un vêtement nettoyé par Dechaux en un temps limité— DECHAUX PEUT LE FAIRE.

EST 5000

Dechaux

628 rue Beaudry, Montréal
Dépôts de Commandes
199 et 710 rue Ste-Catherine Est

Recommandé par les Médecins,

—comme un aliment sur, pour les Bébés quand le lait maternel fait défaut. Le Lait Eagle Brand n'est que du lait et du sucre, mis en boîtes scellées où il se conserve absolument pur. A la tête depuis 1857. Demandez nos livrets gratuits du Bien-Etre de Bébé.

The Borden Co. Limited
8 12 24 **MONTREAL**

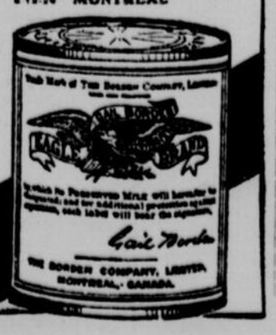

EN FRANCE, ON PUNIT LES CONTREBANDIERS

Le cas de cet allemand qui voulut tromper la douane française.

PARIS, 18. (Spécial à la "Patrie"). — La cour criminelle de Strasbourg a condamné samedi un Allemand disant s'appeler le Dr Frederick à 2,500,000 francs d'amende et six mois de prison pour avoir été pris alors qu'il cherchait à faire entrer en France des tapisseries évaluées à trois millions de francs. Ces tapisseries décoraient antérieurement l'ambassade d'Autriche à Berlin et avaient été demandées à Frederick par un nouveau riche des environs de Strasbourg. Ce sont de magnifiques Gobelins, que Frederick transportait en cinq malles étiquetées "documents officiels". Les officiers des douanes eurent des soupons et, malgré les protestations de Frederick, ouvrirent les malles.

IL Y AURA DES MODES POUR TOUS LES GOUTS

PARIS, 18. (Presse associée).— La longueur des robes portées, ce printemps, dépendra pas mal du goût d'un chacun, s'il faut ne juger d'après les différents modèles que l'on a pu voir, à l'ouverture de la saison des courses à Longchamps, hier.

Quelques-uns des modèles, qui se pavanaient au vent frais, d'hier, portaient des robes qui leur allaient à peine à trois ou quatre pouces du genou, tandis que celles de quelques autres tombaient à deux ou trois pouces de terre. On a remarqué que les robes courtes sont plus larges qu'au temps où cette mode était à son apogée.

MORT DE MADAME L.-Z. MALLETTE

A l'Hôtel-DDieu de Montréal, le 30 janvier dernier, s'est éteinte Marie Caroline deWitt, épouse de feu L.-Z. Mallette, autrefois de Vaudreuil. Elle était la fille du capitaine Jacob Henry deWitt, autrefois député de Châteauguay aux Communes. Madame Mallete était dans son temps une femme de lettres et une musicienne distinguée. A ses funérailles qui ont eu lieu à Saint-Louis de France, il y avait une foule considérable de parents et d'amis et la famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies et envois de fleurs. Elle laisse deux frères, une soeur, trois filles, deux fils, plusieurs petits-enfants et un arrière-petit-fils. Condoléances à la famille.

LA CONTREBANDE DE LA SOIE AU CANADA

Elle fut plus considérable que celle des drogues, cet hiver.

OTTAWA, 18. (Du correspondant de la "Patrie").—La contrebande de la soie qui se continue au pays surtout dans le Canada central, semble avoir remplacé celle des drogues, l'hiver le principal camp d'exploitation pour les narcotiques étant les Provinces Maritimes. Un individu a été arrêté à Cornwall, cherchant à faire expédier une grosse malle à Montréal. Les officiers de la douane soupçonnant quelque chose de louche ont examiné le contenu de la malle, découvrant des robes de soie d'une valeur de $1500. L'individu en question, que l'on croit être de Montréal, a passé dition, de la soie en contrebande depuis trois mois, pour plus de $18,000. Il a réglé l'affaire en envoyant un chèque de $2,000 à la Douane, couvrant non seulement la douane mais aussi la taxe de vente. Voici le procédé employé par les contrebandiers. La soie est généralement achetée à New-York, où se trouve les quartiers généraux de la bande, de là on l'expédie à Bombay, N.Y., vis-à-vis Cornwall où elle est mise en entrepôt. De Bombray on la passe en petite quantité au Canada par Cornwall, puis elle est expédiée à Montréal et à Toronto en valises ou sacs de voyage que l'on place avec le bagage ordinaire à bord des chemins de fer. La police des Douanes est, croit-on, à la veille de faire des arrestations importantes en rapport avec la contrebande des soieries.

Feu Mme Wilfrid Prévost

Nous sommes au regret d'annoncer la mort, survenue samedi matin, de Madame Léopold Globesky, née Marie Prévost. La défunte était âgée de 51 ans et était la fille de feu l'honorable Wilfrid Prévost et soeur de feu l'honorable Jean Prévost.

Elle laisse dans le deuil, sa belle-mère, Madame Wilfrid Prévost, ses neveux Gonzague et Fernand Prévost, sa belle-soeur Madame Jean Prévost et ses enfants Claude et Madeleine.

Les funérailles seront chantées mardi matin. Le départ du convoi funèbre aura lieu à l'institution des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, à sept heures pour se rendre à l'église du Gésu où le service sera chanté à sept heures et demie. La dépouille mortelle sera ensuite mise à bord du train qui la transportera à Saint-Jérôme, où aura lieu l'inhumation. Le convoi quitte Montréal à neuf heures.

Pour Adoucir, Blanchir, Velouter et Embellir la peau, employez la

CRÈME SIMON

Quand il fait froid, elle préserve des Crevasses, Gerçures, Rougeurs et permet de braver la bise glaciale.

POUDRE et SAVON

GOODWIN

LE TAILLEUR O'ROSSEN

sera le favori de la Mode Printannière

Les costumes O'Rossen aux lignes franchement masculines, répondent à la préférence féminine pour le costume tailleur à la coupe élégante mais sévère.

Nous en avons quelques-uns tels que vus à Paris. Le "Roundabout" avec coins coupés, le "Luncheon" avec revers bordés de faille, le genre carré, le plus masculin de tous, et d'autres encore, en croisé Poiret ou Lorraine, cordé croisé, laine filée anglaise à fines rayures, tissu croisé de laine et étoffe quadrillée.
44.75, 49.75, 54.75, 59.75, et **64.75.**

Un gardénia au revers, un gai mouchoir, un gilet, un médaillon sortant joyeusement de la poche supérieure, tous ces petits détails tendent à la perfection du tailleur O'Rossen.

Les Nouvelles TOILETTES

présentent de Gaies Couleurs.

Des reproductions des plus jolies robes françaises viennent d'arriver. Un modèle manteau en reps bluette s'ouvre sur une robe en souple soie blanche, avec un double ruché descendant du haut au bas. Le manteau est à longues lignes droites, laissant apercevoir les ruchés de la robe en un effet tout à fait charmant.

Une robe militaire bleu marine est ornée d'un revers rouge légèrement soutaché d'argent, et est très originale avec sa cape en avant et ses longues brides descendant en arrière.

Un grand revers de drap blanc brodé de fil d'or, est très élégant sur une robe de croisé marine dont il est la seule garniture avec les manchettes même genre.

—Au deuxième

En Crepella et Reps, nous avons des robes à brins tirés à la main, toujours à lignes droites ou avec panneaux plissés. Les cols, manchettes et mouchoirs de tulle, linon ou dentelle sont tout à fait nouveaux.
34.75 à 69.75.

Superbes Fichus "Deauville"

venant d'arriver de Paris

Ces fichus sont en soie à magnifiques dessins, et se jettent négligemment sur l'épaule quand l'on danse, se portent comme un châle, ou se plissent à la taille d'une robe unie pour l'égayer. Comme l'on peut voir, ils peuvent se porter de nombreuses manières, car votre imagination en trouvera bien d'autres. Pour suivre la mode, il vous faut donc au moins un de ces fichus Deauville. 8 à 15 dollars

Au deuxième

Goodwin's LIMITED

LE CHIFFRE "13" DEVIENT UN BON AUGURE POUR LE CANADIEN, SURTOUT CONTRE LE HAMILTON

Le club local triomphe des Tigers par 2 à 1 après 13 minutes additionnelles. — Partie exempte de punitions. — Odie Cleghorn et Billy Boucher à l'honneur.

La partie de hockey de samedi soir à l'aréna Mont-Royal ne sera pas oubliée de sitôt par les amateurs, qui, au nombre de près de 6,000, en ont été témoins.

Elle fut d'abord la première joûte locale de la saison à être disputé après une période supplémentaire, et elle fut aussi la première partie locale de la saison qui ait été marquée par une absence complète de punitions.

On pourrait aussi ajouter que cette rencontre était pour le club Hamilton, l'hôte du Canadien en la circonstance, une question de vie ou de mort, et la défaite qu'ont subie les pupilles de Percy Lesueur, aux mains de l'équipe de Léo Dandurand, les élimine automatiquement du détail.

La partie ne fut décidé qu'après treize minutes de jeu supplémentaires et décidément le chiffre "13", si fatidique à d'autres, semble devoir être favorable au Canadien. C'est mercredi le 13, en effet, que le club local est allé à Hamilton battre les Tigers; il avait fait le voyage dans le char No 13 et il y avait 13 wagons sur le convoi. Léo Dandurand a demandé au président Calder de fixer une des dates du détail au 13 mars, au lieu du 8 et du 11, comme la chose a déjà été annoncée, confiant dans la bonne fortune de ce chiffre, mais le président de la N.H.L. n'a pas voulu accéder à la requête, se contentant de répondre que le Canadien, du reste, n'était pas encore assuré du détail.

La défense du Canadien ne fut prise en défaut qu'une seule fois, samedi soir, et ce fut lorsque Burch compta l'unique point des visiteurs, dans la deuxième période, vingt secondes après que Morentz eût brisé la glace pour le Canadien, en enregistrant le premier point de la veillée. Sprague Cleghorn et Coutu, très en condition, ont joué une partie de toute beauté, et ils ont eut vite fait de résoudre le plan d'attaque de la ligne des avants du club étranger. Burch et les frères Green avaient, en effet, adopté un plan d'attaque bien combiné, qui consistait à faire des charges à trois, et, avec leur rapidité d'évolution sur la glace, ce plan paraissait fort dangereux pour le club local. La longue expérience de Cleghorn et de Coutu leur permit cependant de déjouer les calculs de leurs adversaires, et c'est en grande partie à ces deux brillants joueurs que le Canadien doit sa victoire de samedi dernier.

Le Canadien a paru faible sur la ligne d'attaque, en certains moments, mais il a bien racheté cette faiblesse par la ténacité indomptable qu'il a mise à se défendre, surtout aux moments critiques. Morentz a été exceptionnellement brillant, fougueux et rapide sur la glace. Sa tenue dans les environs du filet du club visiteur a causé plus d'un ennui à la défense des Tigers et dans le centre son "poke-check" a été fort effectif.

Vézina dans ses buts a sauvé son club de la défaite en maintes occasions, surtout dans la première moitié de la période supplémental. re, alors que les Tigers tirèrent sur lui à tous les angles du jeu. Mais, dans l'ensemble, le gros de l'ouvrage pour les gardiens de buts fut supporté par Vernon Forbes, des Hamilton, sur qui le Canadien fit pleuvoir une grêle de lancés bien dirigés et ne manquant pas de force. Forbes a été une étoile de première grandeur dans ses buts et il a retardé autant qu'il a pu le sort malheureux qui devait échoir à son club, dans la période additionnelle.

La partie, malgré son caractère d'exceptionnelle importance pour les deux clubs fut absolument dénuée de rudesse, et les équipes ont été exemptes de toute punition. Il est bon de mentionner la chose, car le Canadien a été trop injustement décrié depuis le commencement de la saison. Les joueurs, réalisant la portée du résultat de cette rencontre, furent messieurs et ils jouèrent pour rester sur la glace. L'arbitre Ross s'est contenté de donner quelques avertissements et il a exercé un parfait contrôle sur les équipes. Il y eut cependant, à certains moments, lorsque la mise en échec se faisait un peu rude, des velléités de faire de la casse, mais les joueurs se refroidissaient vite et le jeu ne souffrait pas de leurs petites animosités.

Dans la première période, les deux clubs rufent impuissants à compter, tant les deux défenses furent solides. On eut l'occasion cependant de voir les gardiens de buts sauver leurs forteresses plusieurs fois par des arrêts prodigieux au cours de ce vingt minutes, et Vézina trouva en Forbes un rival habile et compétent.

Dans la deuxième période, la glace commença à fondre et le jeu fut plus pénible pour les joueurs locaux. Toutefois, ils devaient être les premiers à compter et c'est à Morentz qu'échut l'honneur de "briser la glace." Il le fit magistralement au bout d'une minute de jeu, alors que la plupart des spectateurs n'avaient pas eu le temps de se replacer pour cette période. Mais ils n'étaient pas revenus de leur enthousiasme lorsque Burch, qui fut l'étoile des visiteurs, samedi, jeta la rondelle dans les buts de Vézina, immédiatement après la reprise du jeu, et après qu'il eût exercé une descente seul et traversé la défense locale, qui n'avait pas encore repris son aplomb. Ce fut de la stupéfaction chez les partisans du Canadien, mais les locaux se remirent au travail avec une ardeur sans égale et, bien souvent, ils vinrent à un cheveu de compter.

La troisième période vit les deux clubs batailler ferme, mais sans résultat probant. Le Canadien s'en tenait plutôt au jeu individuel, tandis que le Hamilton continuait de pratiquer son système de combinaisons. Le jeu, malgré l'état passablement mou de la glace, était encore rapide, et les deux équipes s'évertuaient en efforts presque surhumains.

Il fallut donc songer à jouer une période supplémentaire, et c'est au bout de treize minutes qu'Odie Cleghorn accepta la rondelle dans la défense du Canadien, après un élan des visiteurs, et fit une course de toute la longueur de la glace, après avoir déjoué toute la défense ennemie. Il passa soudainement la rondelle à Billy Boucher, qui était découvert devant les buts de Forbes, et l'ailier du Canadien, rapide comme l'éclair, lança dans les filets du Hamilton, donnant ainsi la victoire au Canadien.

Ce fut une victoire accueillie avec enthousiasme, et le Canadien a fait grand plaisir à ses partisans en battant les Tigers. S'il peut faire subir le même sort à l'Ottawa, qui jouera ici après-demain, il aura donné à ses partisans le plus souhaité des cadeaux de la saison.

Alignement et sommaire:

Hamilton.		Canadien.
Fores	Buts	Vézina
Randall	Point	S. Cleghorn
Prodgers	Couvert	Coutu
Burch	Centre	B. Boucher
R. Green	Ailes	Morentz
S. Green	Ailes	Joliat

Substitut—Hamilton : Bouchard, Roach, Cor, Denneny, Spring ; Canadien : "Bobby" Boucher, Cameron, Bell, O. Cleghorn.

Arbitre : Art. Ross.

SOMMAIRE

Première Période

Pas de point.

Deuxième Période

1.—Canadien . Morentz . . . 1.00
2.—Hamilton . Burch 20

Troisième Période

Pas de point

Période supplémentaire.

3.—Canadien . . . W. Boucher. 13.00

POSITION DES CLUBS DE LA N.H.L.

	Gag.	Per.	Pr.	Ctre	A J.
Ottawa	13	6	56	38	5
Canadien	9	10	40	42	5
St-Patrick	9	10	50	62	5
Hamilton	7	12	47	64	5

Parties de mercredi prochain: Ottawa vs Canadien; St-Patrick vs Hamilton.

UN CANADIEN, CHARLES GORMAN, DE ST-JEAN, N. B. DEVIENT LE CHAMPION AMATEUR DE TOUTE L'AMERIQUE SUR LE PATIN A SARANAC LAKE N.Y.

SARANAC LAKE, N. Y., 18. — Le championnat amateur d'Amérique pour dameures en vitesse sur le patin est passé entre les mains canadiennes, samedi, lorsque Charles Gorman, de Saint-Jean, N.-B., s'est adjugé le titre et a atteint des hauteurs inaccessibles jusqu'ici pour la vitesse sur patins lorsqu'il a établi un record mondial dans le 440 verges qu'il a effectué en 66 3-5 secondes. Gorman a conservé un grand total de quatre-vingt-dix points, et le champion précédent, Harry Kaskey, de Chicago, qui défendait le titre, n'est arrivé que quatrième avec 40 points à son crédit.

Paul Forsman, de New-York, et Francis Allen, de Chicago, sont arrivés ex-aequo pour la deuxième place avec soixante points chacun. Ce dernier s'est affirmé comme l'un des meilleurs patineurs de l'Amérique lorsqu'il gagna la course de trois milles, qui fut disputée par un froid de six en bas de zéro. Cette course fournit des incidents dramatiques et la fin fut particulièrement émouvante.

La victoire de Gorman, dans le 440 verges, fut l'objet d'une ovation sans égale par son volume et son enthousiasme. Le Canadien semblait ne pas toucher le sol tant il évoluait à une allure prodigieuse, et ce fut de la frénésie dans l'assistance lorsque sa performance prodigieuse fut officiellement annoncée. Voici les résultats détaillés des derniers événements du grand tournoi de Saranac Lake:

440 verges: 1. Charles Gorman, St-Jean, N.-B.; 2. Harry Kaskey, Chicago; 3. Paul Forsman, New-York. Temps 56 3-5 secondes.

Trois milles: 1. Francis Allen, Chicago; 2. Charles Gorman, Saint-Jean, N.-B.; 3. Eddie Murphy, Chicago. Temps 46 3-5 secondes.

440 verges: Garçons de 18 ans: 1. O'Neill, Farrell, Chicago; 2. Willie Logan, St-Jean, N.-B.; 3. E. G. Snodgrass, Fairville, N.-B.; Temps 57 3-5 secondes.

Trois quarts de mille: Garçons: 1. O'Neill, Farrell, Chicago; 2. Willie Logan, St-Jean, N.-B.; 3. E. G. Snodgrass, Fairville, N.-B., Temps, 2 minutes 23 4-5 secondes.

220 verges: Garçons au-dessous de 16 ans: 1. Carlton Parody, Lac Placide; 2. Francis Vetter, Saranac Lake; 3. W. Lytle, Saranac Lake. Temps 1 minute 32 3-5 secondes.

Un demi-mille: Garçons au-dessous de 16 ans: 1. Carlton Parody, Lac Placide; 2. Francis Vetter, Saranac Lake; 3. W. Lytle, Saranac Lake. Temps 1 minute 32 3-5 secondes.

Un demi-mille: Garçons au-dessous de 14 ans: 1. Jack Shea, Lac Placide; 2. G. H. Smith, Jr., Moncton, N.-B.; 3. Eugène Shea, Lac Placide. Temps 1 minute 46 2-5 secondes.

Un sixième de mille: Garçons au-dessous de 14 ans: 1. G. H. Smith, Jr., Moncton, N.-B.; 2. Jack Shea, Lac Placide; 3. Ned Mulsaur, Saranac Lake. Temps 28 4-5 secondes.

220 verges: Garçons au-dessous de 12 ans: 1. Eugène Shea, Lac Placide; 2. Donald Mahoney, Malone; 3. Jack Marr, Toronto. Temps 22 1-5 secondes.

Un sixième de mille: Garçons au-dessous de 10 ans: 1. Edmund Shea, Lac Placide; 2. Junior Buehler, Saranac Lake; 3. James Davigan, Lac Placide. Temps, 65 secondes.

Points: senior: Charles Gorman, St-Jean, N.-B. 80; Paul Forsman, New-York, et Francis Allen, Chicago, 60 chacun; Harry Kaskey, Chicago, 40; Alfred Nuñez, Saratoga Springs, Eddie Murphy, Chicago et Roy Mc-Whirter, Chicago, 30 chacun; Edward Reed et Richard Donohue, Chicago, 10 chacun.

Hardi skieur.

N. BERGER, du Montreal Ski Club, qui est arrivé troisième au tournoi provincial de ski pour le championnat de Québec. (Cliché de l'artiste de la "Patrie".)

Aux clubs de raquette

Tous les clubs de raquette de Montreal sont convoqués à une très importante assemblée qui aura lieu demain soir, mardi, à la Palestre du National. Tous voudront bien envoyer des délégués.

M. Raoul Archambault donne sa démission

M. Raoul Archambault a donné sa démission comme gérant-organisateur du gymnase Lalberté pour des raisons personnelles. Il a été engagé pour un autre gymnase local.

ROLF MONSEN GAGNE DANS LE STEEPLECHASE

La course annuelle de ski à travers les champs a été remportée hier après-midi à Shawbridge par Rolf Monsen, représentant le Brattleboro Outing Club. Il a fait les neuf milles du parcours en une heure deux minutes et cinquante-neuf secondes. Putman, de Toronto, s'est classé second, avec Robert Reid, le vainqueur de la course de vendredi dernier à Brattleboro, Vt., comme troisième. Voici les résultats détaillés du classement et du temps de chaque concurrent:

	H	M	S
R. Monsen, Brattleboro	1	02	59
M. Putnam, Toronto	1	05	28
R. Reid, Berlin	1	06	34
Alex. Olsen, Montreal	1	07	42
P. McKinnon, Montréal	1	09	24
McCloskey, Ottawa	1	16	05
K. Oliver, Montréal	1	21	28
Bourgeant, Ottawa	1	23	18
R. Wade, Montréal	1	24	19
F. McKinnon, Montréa.	1	24	19
T. Brown, Montréal	1	25	06
Beaubien, Mont-Royal	1	26	18
Ritter, Montréal	1	28	47
Hamilton, Cliffside	1	29	01
Wilson, Toronto	1	29	22
A. Tellin, Montréal	1	29	42
Mattson, Mont-Royal	1	22	30

TIR AU PIGEON

10 Pigeons—F. Floyd, R. Waterhouse, F. Henrichon, M. Constantineau, 9; G. Arthurs, W. McIntyre, A. Boa, 8; J. R. Payan, S. Boa, T. Tobin, G. McLean, A. M. Claffie, 7; L. Saucier, J. Constantineau, 6; W. Davidson, 5; G. W. Gentleman 4.

15 Pigeons—S. Boa, M. Constantineau, 13; F. Floyd, M. McLean, F. Henrichon, 12; J. R. Payan 11; R. Waterhouse, G. W. Gentleman 10; G. Arthurs, A. M. Claffie, A. Boa 9; W. McIntyre, L. Saucier, J. Constantineau, 8; T. Tobin, T. W. Davidson, 6.

25 Pigeons—T. Tobin, M. Constantineau, 13; F. Floyd, M. McLean, F. Henrichon, 12; S. Boa, 11; G. Arthurs, G. McLean, 20; J. R. Payan, F. Floyd, R. Waterhouse 19; W. McIntyre 18; G. W. Gentleman, A. Boa, 16; L. Saucier, A. M. Claffie 15; J. Constantineau 13; W. Davidson 10.

Le C.P.R. de Québec bat le C.P.R. local

Au cours d'une intéressante partie, l'équipe de hockey du C.P.R. de la ville de Québec a triomphé de celle de Montréal samedi soir au rond Victoria par le score de 3 à 1. Pendant la première moitié de la joute, les deux équipes se sont livrées une lutte ardemment âpre, comptant un point chacune, mais dans la dernière moitié les visiteurs ont affiché leur supériorité, comptant quatre points tandis que les locaux n'en étaient reçus à l'impuissance. Résultat détaillé:

Montréal (1)		Québec (5)
Hastie	buts	Fournier
Stenson	défense	Thompson
Chalmers	défense	Baril
Brophy	centre	Kane
Corcoran	ailes	Jaley
Wilson	ailes	Gilbert
Naud	ailes	Huot
Kerr	subs.	Machaud
Russell	subs.	

Première période

1.—Québec: Jaley 7.30
2.—Montréal: Naud 6.00

Deuxième période

1.—Québec: Gilbert 2.00
2.—Québec: Kane 2.30
3.—Québec: Kane 7.00
4.—Québec: Kane 14.10

VUE D'UNE PARTIE DE LA FOULE AU TOURNOI DE SKI DE SAMEDI DERNIER

UNE PARTIE de la foule qui s'était donné rendez-vous à la Côte des Neiges, samedi, à l'occasion du tournoi provincial de ski. (Cliché de l'artiste de la "Patrie".)

LES CHAMPIONS QUILLEURS DU CANADA ONT ETE LES HEROS D'UNE FETE SANS PRECEDENT HIER AU VIGER DEVANT PLUS DE CENT CONVIVES

Un banquet unique en son genre, pour les quilleurs, a été tenu hier soir au Viger pour célébrer le triomphe du club Montréal, comme champion du Dominion et possesseur de la coupe Metallum, et comme champion de la ligue Provinciale de Québec. Il a rarement été donné de voir une assistance aussi représentative dans le monde des quilles et les tables, somptueusement chargées de mets délicieux et de fines boissons, recevaient près de cent convives. Ces agapes avaient été organisées par MM. Jimmie et Willie Strachan, propriétaires de la franchise du club Montréal, et M. Edouard Paradis, le gérant du même club. De l'avis de tous, et il y avait des délégués de Québec, Lévis, Trois-Rivières et Sherbrooke, ce banquet a été couronné d'un succès sans égal, et il convient d'en féliciter les organisateurs.

Le président de la ligue Provinciale, M. Rodrigue Lamoureux, occupait le fauteuil présidentiel d'honneur, assisté de M. Paul Caron, de Québec, le secrétaire de la même association. Les délégués des clubs étaient les suivants: Québec: Jos De Varennes; Trois-Rivières: F. Fournier; Lévis et Sherbrooke: John Dorais; Montréal: MM. Jimmie et Willie Strachan et Edouard Paradis.

Plusieurs santés furent proposées lorsque le temps des discours fut venu, et on a découvert chez nos amis les quilleurs de jolis talents d'orateurs, M. Jos Cardinal, propriétaires du Quinconce, ayant bien voulu fournir ses artistes pour la circonstance, et ils se firent apprécier dans cinq numéros.

On fit la distribution des prix aux champions, dont la présence fut longuement acclamée par les convives. Le prix Strachan fut décerné à Bédard qui a fait le plus haut score de la saison, soit 672. Il y eut un prix pour la meilleure moyenne et ce fut à Nap. Labelle, qui a conservé le joli pourcentage de 102.5 pour la dernière saison des grosses quilles.

Il y eut plusieurs discours, et nous en donnons quelques-uns plus bas, mais ajoutons à ceux-là les discours de MM. Ernest Gagnon, John Dorais, Paul Caron, Willie Strachan, E.-C. Laberge, président du National, qui fut remarquer que les messieurs Strachan étaient membres à vie du National, ligue, avocat de Trois-Rivières, Fournier, N. E. Narbonne.

Voici maintenant les autres discours prononcés au banquet d'hier, suivis de la partie de quilles jouée dans l'après-midi au Canadien entre les champions et une équipe d'étoiles, recrutée parmi les autres clubs de la ligue Provinciale, partie gagnée par le club Montréal:

M. ROD. LAMOUREUX

Messieurs,

Vous me permettrez, n'est-ce pas, de vous dire que je suis très heureux ce soir de me trouver pour la 11ème année, au milieu de mes amis les quilleurs de la province de Québec.

Cette fois, étant président de la Ligue Provinciale de Québec de quilles, j'ai l'honneur d'occuper le fauteuil présidentiel à ce banquet. J'en suis très flatté et sincèrement, j'adresse à qui de droit mes remerciements.

Je suis enchanté, messieurs, de la façon dont les choses ont marché cette année, dans notre Ligue. La bonne entente qui a régné aussi bien chez les propriétaires de franchises que chez tous les quilleurs, nous permet de constater une fois de plus que la Ligue Provinciale de Québec est certainement l'une des plus belles organisations sportives, et que ses supporteurs sont définitivement animés d'un esprit bien sportif.

Depuis 11 ans, j'ai toujours suivi, autant près qu'il me fut possible de le faire, cette organisation, je puis dire que j'ai toujours senti vibrer son coeur, et que, si mien à souvent été, comme ce soir, plein de joie, aussi souvent que l'occasion m'a été donnée de vous rencontrer, et je suis sans crainte de me tromper, qu'il ne s'est pas encore présenté le plus petit différend entre les joueurs ou leurs amis, et cela depuis la fondation de la Ligue. Je tiens à dire aux messieurs qui ne sont pas de Montréal que vous méritez des félicitations pour être venus en aussi grand nombre assister au banquet annuel de la Ligue Provinciale.

Parmi nos amis de Montréal, il me fait particulièrement plaisir de constater la présence du distingué président, ainsi que de l'habile administrateur de la plus grande association sportive canadienne-française du pays, je nomme M. F.-C. Laberge et M. André Laliberté, de l'A. A. d'A. Nationale.

Messieurs je serais trop long, si j'adressais à tous ceux qui le méritent, des félicitations ou des remerciements, je laisserai cette agréable tâche à d'autres, et je me contenterai de dire à MM. James et Willie Strachan, qui ont assumé les responsabilités de ce banquet, que les amis de la Ligue Provinciale vous sont reconnaissants, et vous remercient.

Cette soirée est une superbe fin de saison qui permet à notre ligue d'augmenter sa bonne et vieille réputation, et dont chacun de nous gardera dans son coeur un bien agréable souvenir.

M. W. STRACHAN

Messieurs.

La réunion de ce soir est bien faite pour prouver toute l'importance que la question des sports tient dans la vie des gens et mes premières paroles seront des félicitations aux vaillants organisateurs de ces manifestations qui ont si bien compris l'utilité de convier autour de nos tables ce soir, tant de visages connus et aimés.

Je souhaite une cordiale bienvenue à toutes les équipes, à la plus glorieuse comme à la plus humble et je les félicite toutes au même titre, des efforts qu'elles ont faits cette année. L'équipe victorieuse la garder à Montréal, sont le symbole de la vaillance, de la culture physique, de l'habileté consommée des meilleurs joueurs de quilles de nos deux grandes nationalités.

Il faudrait remonter à l'histoire des sports dans la plus haute antiquité, chez le peuple grec surtout, pour retracer les origines de ces jeux qui ont survécu à la marche des temps.

Athlètes, gladiateurs, lutteurs ont, dans le passé, contribué ainsi que les savants et les penseurs au développement moral de l'être humain. Un esprit sain se plaît dans un corps sain, et le premier souci doit être de développer son corps et sa santé afin d'avoir la force d'accomplir les nobles actions qui font la gloire des peuples et des individus.

Ce jeu de quilles si en honneur chez les nôtres, est bien fait pour développer l'adresse, la force musculaire, l'ingéniosité et la souplesse chez tous ceux qui s'y livrent.

Nous avons été témoins, cette année, de joutes mémorables qui ont amené face à face des joueurs dont le grand talent a fait l'admiration de tous. Nous avons gagné nos épaulettes pour la province ainsi que pour le Dominion et, je le répète, le mérite de ses victoires peut se partager entre toutes nos équipes.

C'est donc à vous tous, messieurs, que doivent aller les louanges, et je suis particulièrement heureux d'être l'interprète des sentiments que nous ressentons tous. D'en subir plus particulièrement heureux en ce que cette occasion me permet de constater, une fois de plus, l'heureux effet de ces tournois, sur l'esprit civique et patriotique de nos concitoyens qui apprennent ainsi à mieux se connaître, à mieux s'apprécier et à s'aimer tout en leur permettant de cimenter des alliances sûres et des amitiés profondes.

Je lève mon verre en l'honneur ces vainqueurs de nos phalanges collectives et je bois à la santé des héros de cette belle manifestation.

M. EDOUARD PARADIS

Monsieur le Président.
Messieurs Les Détenteurs de franchise.
Mes bons amis.

Si je me lève pour parler, ce n'est pas pour faire un discours, car je ne suis pas un orateur. Mais comme gérant, et surtout d'une équipe de champions, je suis encore plus embarrassé; mais tout de même, j'ai tant de remerciements à offrir, que je ne puis prendre mon siège sans donner le crédit qui revient à tous les bons quilleurs et promoteurs de notre sport favori.

Je remercie M. le Président de cette ligue, dont le nom soulève l'enthousiasme des fervents des quilles, ainsi que ses officiers dont le zèle et la courtoisie avec lequel nous sommes traités, mérite les plus grands éloges.

Vous MM. James et William Strachan, combien de remerciements vous dois-je pour m'avoir donné la charge d'être à la tête de ces quilleurs étoilés. Si j'avais le talent d'être orateur, je décrirais tout l'esprit sportif qui vous domine et dirais combien par vos noms qui apparaissent en tête de nos clubs, vous faites la joie non pas seulement des quilleurs mais aussi du public, ce qui fait que grandir le sport des quilles dans notre province.

Grâce à vous encore, nous détenons le championnat de tout le Canada, ce qui est un orgueil pour la ligue provinciale et même nous ambitionnons sous votre direction, de devenir les champions d'Amérique.

Et vous, Messieurs les détenteurs de franchise, combien de remerciements et de reconnaissance nous vous devons pour la manière toute spéciale que vous nous avez reçu chez vous; gagnant ou perdant, ce n'est qu'avec regrets que nous vous quittions.

Messieurs les Joueurs, je ne puis trouver de paroles assez fortes pour vous remercier de la bonne camaraderie qui a toujours régné dans nos rangs, combien aussi je désirerais être à la tête des mêmes joueurs durant la prochaine saison, et je suis fier, de voir que vous êtes proclamés par tous comme les vrais champions.

Enfin, Messieurs les supporteurs ainsi que les journalistes je vous remercie sincèrement pour tout l'encouragement donné durant la saison, et je suis persuadé que vous ne regretterez jamais de venir voir se disputer des parties de ligue, et votre assistance sera toujours une raison de plus pour nos joueurs de faire un meilleur score.

Je termine en demandant à tous les convives de lever leurs verres à la santé de Messieurs Strachan, les vrais amis des quilles.

Merci!

ALL STAR				
H. Verreault, Lévis	201	178	202	—581
Ogmon, 3 Rivières	149	203	185	—537
Duquette, Québec	179	168	187	—534
A. Ray, Sherbrooke	176	178	174	—527
Total	856	919	870	—2636
MONTREAL				
A. Talbot	178	191	173	—542
Art. Bédard	143			—142
C. Déaultie	14	198	198	—582
D. Sparey	206	146	199	—551
Nap. Labelle	255	194	236	—685
M. Bryson			206	164 —369
Total	976	934	962	—2872

Assemblée au club Molière

Ce soir, lundi, assemblée générale des membres du club Molière, d'importantes questions seront discutées, et tous les membres doivent se faire un devoir d'être présents.

L'organisation d'une grande soirée athlétique ou ses athlètes apparaîtront sera élaborée, et tout le programme pour le reste du la saison sera tracé.

LE CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE SKI.

N. NELSEN, ex-champion provincial de ski, qui a été malheureux au tournoi de samedi à la Côte des Neiges. On le voit ici effectuant un saut. (Cliché de l'artiste de la "Patrie".)

DYE DONNE LA VICTOIRE AUX SAINT-PATRICK

OTTAWA, 18. — Alors que les spectateurs s'attendaient d'assister à une période additionnelle, vu qu'il ne restait que quarante-cinq secondes de jeu, "Habe" Dye, le meilleur scorer de la N. H. L. l'an dernier, prit Benedict en défaut sur une passe d'Adams, et les Ottawa subissaient avant-hier leur deuxième défaite aux mains du même club en l'espace de trois jours. La score fut de 2 à 1 et les visiteurs méritaient de vaincre. Ils eurent l'avantage du jeu et ils forcèrent les choses du commencement à la fin. Il n'y eût pas de point dans la première période, mais Dye mit le premier point à son crédit au bout d'une minute cinquante secondes dans la deuxième période. Cy. Denneny ne voulait cependant rester à court de civilités avec Dye et il égalait le score pour l'Ottawa au bout d'une minute trois quarts.

On batailla avec une vive énergie dans la troisième période et souvent les gardiens de buts effectuèrent des arrêts qui paraissaient impossibles. Roach s'attira maintes fois les applaudissements de la foule par sa tenue brillante dans les filets du club visiteur. Il ne restait plus que quarante-cinq secondes de jeu lorsque Adams s'empara du caoutchouc, fit une descente, passa à Dye et celui-ci tira sur Benedict, qui se coucha sur la glace. La rondelle pénétra cependant ses filets, et le St-Patrick était victorieux, testant ex-aequo avec le Canadien pour la deuxième place de la N. H. L. Alignement et sommaire:

St-Patricks.		Ottawa.
Roach	Buts	Benedict
Corbeau	Déf.	Hitchman
Stuart	Déf.	Clancy
Adams	Centre	Nighbor
Noble	Ailier	Denneny
Dye	Ailier	Broadbent
Arbour	Subs.	Campbell
Andrews	Subs.	Boucher
Jackson	Subs.	Darragh
Holloway	Subs.	Holmes

Arbitre : M. J. Rodden, Toronto.

SOMMAIRE

Première Période

Pas de point

Deuxième Période

1—St-Patrick . . . Dye 1.50
2—Ottawa . . . . Denneny 1.45

Troisième Période

3—St-Patrick . . . Dye 19.15

Score final : St-Patricks, 2, Ottawa 1.

VICTOIRES DU VOLTIGEUR ET DU SOREL HIER

Le club Sorel, que la devoine suivait depuis quelques séries, s'est repris hier soir, dans la première partie de la séance de la ligue de la Cité et du District à l'Arêna, lorsqu'il a défait le Beaurivage par le score de 8 à 1. Ce fut une victoire décisive, qui se dessina dès la première période, lorsque Cole compta l'unique point de ce vingt minutes. Dans la deuxième, le Sorel compta deux autres fois de suite, tandis que la victoire ne se dessina que dans la troisième période, après que le Beaurivage eût lutté également avec son adversaire dans les deux premières périodes. Dans la finale, cependant, le Sorel mit quatre points à son crédit, tandis que le Beaurivage nue pouvait prendre Beaulac en défaut qu'une seule fois.

Le Voltigeur, leader de la ligue, et piloté par Jack Laviolette, l'ancienne étoile du club Canadien, a continué sa marche victorieuse en battant le Longueuil par le score de 4 à 0. Malgré l'inégalité du score, la partie fut contestée et le Longueuil s'est superbement défendu.

Alignement des équipes et sommaires des parties :

Sorel		Beaurivage
Beaulac	buts	Séguin
Pontbriand	défense	Vaudry
Guèvremont	défense	Ducicos
Latraverse	ailier	Cole
Laroche	ailier	Arnold

Substitute—Sorel: Durocher, Guèvremont, Larochelle; Beaurivage: Savard, Burnett, Charron.

SOMMAIRE

Première période

1.—Beaurivage; Cole 4.00

Deuxième période

2.—Sorel; Larochelle 1.00
3.—Sorel; Latraverse 4.00
4.—Beaurivage; Cole 8.00

Troisième période

5.—Sorel; Latraverse 5.00
6.—Beaurivage; Cole 6.00
7.—Sorel; Guèvremont 2.00
8.—Sorel; Durocher 2.00
9.—Sorel; Durocher 100

Deuxième partie.

Voltigeur		Longueuil
Morin	buts	Deniger
Leduc	défense	Roger
Pearson	défense	McCarthy
H. Lépine	centre	Paquette
D. Kent	ailier	Roy
A. Lépine	ailier	Brophy

Substitute—Voltigeur: L. Kent, N. Lépine, Palement; Vers: Longueuil: Bourdon, Gélinne Tahamond.

SOMMAIRE

Première période

1.—Voltigeur; D. Kent 12.00
2.—Voltigeur; L. Kent 2.00

Deuxième période.

Pas de point.

Troisième partie.

3.—Voltigeurs; Pearson 5.00
4.—Voltigeur; A. Lépine 3.00

POSITION DES CLUBS

Ligue du Pacifique

	G.	P.	N.	Pts.
Vancouver	11	14	1	23
Victoria	11	14	0	22
Seattle	11	15	0	22

Comprenant les patries inter-ligues

LIGUE DE L'OUEST

	G.	P.	N.	Pts.
Regina	14	10	2	30
Saskatoon	14	12	1	29
Calgary	14	10	0	28
Edmonton	13	11	1	26

Comprenant les parties inter-ligues

IVAN NELSEN, DE QUEBEC, EST CHAMPION PROVINCIAL DU SKI

Rolf Monsen et Berger se classent deuxième et troisième. — Important tournoi à la Côte-des-Neiges.

Ivan Nelsen, représentant du club de ski de Québec, a remporté double honneur samedi lors du tournoi de ski pour le champion provincial, tenu sous les auspices du Montreal Ski Club, à la Côte des Neiges. On lui a décerné la première place pour le style et la longueur du saut et il a gagné également la décision sur le saut en concours arrêté, obtenant une distance de 123 pieds. Rolf Monsen, qui portait les couleurs du club local les années passées, mais qui saute cette année pour le club Brattleboro, Vt., s'est classé second, tandis que la troisième place est revenue à Norman Berger, le champion local.

Les événements de samedi, les plus importants de la saison dans le domaine du ski, avaient attiré des milliers de personnes à la montagne, et chaque performance était saluée d'applaudissements chaleureux. On trouvera plus bas le tableau complet des performances de chaque skieur:

	1er Saut.	2e Saut.	3e Saut.	Points.
I. Nelson, Qué	123	121	125	18.53
R. Monsen, B'boro	119	119	124	18.20
N. Berger, Mont	120	119	126	18.14
I. Anderson, B'boro	116	125	121	17.89
Nels Nelsen, Rev.	118	122	127	17.77
F. McKinnon, Mont.	120	112	120	17.32
Alex Olsen, Mont	108	112	112	16.96
L. Lohan, McGill	112	110	114	16.91
J. Stroud, Mont	101	109	105	16.17
I. Potras, Ottawa	105	104	104	16.14
P. Quesnel, Ot	104	104	108	16.05
C. Clark, Ot	100	102	105	15.82
Powers, Ottawa	104	104	105	15.79
M. Miller, Mont.	97	103	102	15.58
Dupre, Ottawa	96	102	103	15.31
R. Whittal, Mont	97	102	98	15.31
D. Milne, Mont	100	102	104	15.24
P. Knowlton, McG	89	95	102	15.13
N. Walsh, Ot	97	102	100	15.09
W. T. Pickering Montréal	93	93	103	14.98
W. Walsh, Mont	86	88	94	.....
M. Michand, Mont.	97	100	95	.....
Putman, Tor	101	105	103	.....
M. Milne, Mont	82	92	92	.....
Pasch, Ottawa	99	103	100	.....
Every, Ste-Agathe	82	84	83	.....
Lefebvre, St. A.	x101	94	98	102 .....
Cowan, Mont	84	89	96	.....
G. Weir, Mont	91	101	109	.....
G. Iverson, Ot	86	99	93	.....
Glenn, Ste. A.	81	85	88	.....
Sproule, Mont.	x98	96	99	.....
Tiffin, Mont	97	91	96	.....
Little, M. A. A.	94	92	98	.....
Leslie, Mont	81	83	84	.....
Smith, McGill	96	89	93	.....
Pierce, Mont	x81	94	92	.....
B. Iverson, Ot	91	x98	89	.....
J. Martin, Mont	82	87	97	.....
Fraser, Mont	95	x93	99	.....

x—Tomba.

VICTOIRES DU VOLTIGEUR ET DU SOREL HIER

Le club Sorel, que la devoine suivait depuis quelques séries, s'est repris hier soir, dans la première partie de la séance de la ligue de la Cité et du District à l'Aréna, lorsqu'il a défait le Beaurivage par le score de 8 à 1. Ce fut une

LE SPORT

LE VARSITY REMPORTE CET ASSAUT D'ARMES

L'Université de Toronto a gagné la majorité des points dans l'Assaut d'Armes, disputé pour le championnat intercollégial au McGill Union vendredi et samedi soirs. Les finales furent tenues samedi et Toronto gagna douze événements et le McGill cinq, tandis que le Queens ne réussit pas à se placer une seule fois. Le Varsity a fait montre d'une exceptionnelle forme, obtenant la palme dans six des exhibitions de lutte et dans autant de numéros de pugilat. A l'escrime, l'Université locale obtint la palme, ne recevant que dix-neuf touchés contre le Varsity trente-cinq et le Queen's trente-sept. Le champion individuel a été Silverston, du McGill. Voici les résultats détaillés du tournoi, qui a été disputé devant une assistance considérable et qui a soulevé un vif intérêt chez les Intercollégiaux :

LUTTE:

112 lbs.—Webster, Toronto, 2 chûtes sur Charley Queen's.

118 lbs. — Keyfetz, Toronto, bat Wood, McGill, après une ronde additionnelle.

126 lbs. — Lucas, Toronto, obtient la décision sur McEvoy, McGill.

135 lbs.—Adams, Toronto, obtient la décision sur Howes, McGill.

147 lbs—Stewart, Toronto, obtient la décision sur McNaughton, McGill, après une ronde additionnelle.

156 lbs.—Jeckell, Toronto, bat Wall, Queen's.

175 lbs.—Freedman, McGill, prend une chûte sur Kelly, Queen's.

Poids lourd:—Rumple McGill, prend deux chûtes sur Thaler, Varsity.

BOXE.

112 lbs.—Schleffer, McGill, obtient la décision après une ronde additionnelle sur : Putnam, Toronto.

118 lbs.—Hubbard, Toronto, obtient la décision sur Hannah, Queen's.

126 lbs.—Grey, Toronto, gagne sur K.O. technique à la 2e ronde sur Holmes, Queen's.

135 lbs.— Robertson, Varisty, obtient la décision sur Snow, McGill.

147 lbs.—Merritt, McGill, terrasse à la 2ème ronde Caes, Varsity.

160 lbs.—Black, Toronto, bat aux points, Hughes, McGill.

175 lbs.—Shute, Toronto, terrasse à la 3ème ronde Abinovitch, McGill.

Poids lourd:—Mahon, Toronto, terrasse à la 3e ronde McLean, McGill.

ESCRIME

Silverston, McGill gagne la finale, n'étant touché que huit fois.

LIGUE MONT-ROYAL

Trois bonnes parties ont été disputées hier après-midi dans la ligue Mont-Royal Intermédiaire à l'Aréna. Les Anthoniens ont fait match nul avec le Saint-François-Xavier par un score de 3 à 3, tandis que les Tacomas ont battu les Greys par 1 à 0 et que les Eurekas ont triomphé du C. P. Verdun par 3 à 1.

Eureka (3)		C.P. Verdun (1)
Whittaker	buts	Comeau
Paulhus	défense	Paquette
Kelly	défense	Bressaur
Holland	avants	Dussault
West	avants	Pigeon
Robinson	avants	Church
Guay	subs	Verrier
Wilson	subs	Rockfort
Taylor	sub.	

Première période

1—Eureka, Paulhus 14.00

Deuxième période

2—C.P. Verdun, Church . . 12.00
3—Eureka, Paulhus 3.00

Troisième période

4—Eureka, Holland 13.00

Antonians (3)		C.-Fra-Xavier (3)
Marineau	buts	Gervais
Roddick	défense	Villeneuve
Ranger	défense	Labelle
Cousineau	avants	Cormier
Rochon	avants	A. Mondou
Deguire	avants	Singher
Cook	subs	Lapointe
Smith	subs	Armand
Hallas	subs	Duquette
Waugh	subs	W. Mondou

Première période

1—S.-Fra-Xavier, Singher . . 7.00
2—S.-Fra-Xavier, Singher . . 5.00

Deuxième période

3—Antonians, Cousineau 10
4—Antonians, Rochon 13.00
5—Antonians, Cousineau 1.00

Troisième période

6—S.-Fra-Xavier . . . A. Mondou.

Tacomas (1)		Greys (0)
Deegan	buts	Cyr
Hart	défense	Doyle
Platt	défense	Lépine
Pollack	avants	Carbonneau
Neveau	avants	Thompson
Berry	avants	Lavallée
Tansey	subs	Leduc
Hughes	subs	H. arrison
	sub	Lafrance
	sub	Masson

Première période

1—Tacomas, Pollack 3.00

Deuxième période

Pas de point.

Troisième période

Pas de point.

A N.-ORLEANS

PREMIERE COURSE— 3 1-2 furlongs; 1er: Vandiosco 114 Pool 13 à 10; 1 à 5; 1 à 5. 2. Evelyn 118 Martin, au pair. 2 à 5. 3. Alex Woodtin, au pair. 2 à 5. Temps 1.11 Corcoran 5 à 2. Tempe 1.11 2-5. Mary Dear; Capt. Schneller; Dilly Skidd; Fox Mare; Princesse Seth; Margarette Martin; Superfrank Parole II; Lotto; Charinat ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE—6 furlongs 1er. Translate 118 Parke 4 à 1; 8 à 5; 4 à 5. 2. Sweepstake 114 Heupel 7 à 10; 1 à 3; 3. Honorman 116 McDermott 7 à 10;. Tempe 1.13 3-5. Lady Rose; Miss Fortune; Admirer; Muskalonge; Arendal; Jou Jou ont aussi couru.

TROISIEME COURSE— 6 furlongs 1er. Certain 109 Parke 3 à 1; 2 à 5; 2. Centimeter 112 McDermott 3 à 5; 3. Exodus 120 Corcoran. Temps 1.12 2-5. James F. O'Hara a aussi couru.

QUATRIEME COURSE—The Crescent handicap, $5,000. 1 1-16 mile 1er. Flimstone 125 Lilley 7 à 2; 7 à 5; 7 à 10. 2. Setting Sun Wallace, 110, 4 à 1; 2 à 1; 3. alDr Clark 113 Fields 1 à 2. Temps 1.53 4-5. Rinkey Lady Madcap; allovenge; Best Pal; Isosceles; Extra Edition; Cyntha; Barracuda; The Roll Call; Duetabout ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE—1 mille 70 verges. 1er. Thimble 107 McDermott 7 à 1; 3 à 1; 8 à 5. 2. Roscate II 107 Heupel 4 à 5; 1 à 3. 3. Rock Bottom 103 Parke 8 à 5. Temps 1.44 1-5. Llewelynn; Tableau d'Honneur; The Archer; Bradley's Toney et Master Hand ont aussi couru.

SIXIEME COURSE— 1 mille; 1er Goldfied 94 Cooper 15 à 1; 6 à 1; 3 à 1; 2. Telescope 103 Corcoran 6 à 5; 3 à 5. 3. Henry M. Dietz 100 Wallace 3 à 5. Temps 1.40 2-5. Gee; Stake Me; Billy Kiair; Dreamer ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE—1 1-16 mille. 1er. Cash 104 Wallace 9 à 2; 8 à 5; 4 à 5. 2. Foster Embry 9 Bilind 8 à 1; 4 à 1; 3. Waywassamo 104 Corcoran 5 à 2. Temps 1.49. Howeprit; Col. Baker; Attorney; Leaside; La Orb; Vendor; Dr Jos; St-Michael; Fancy Mea, Bygone Days ont aussi couru.

CHRONIQUE DES DAMISTES

CONVOCATION

Ce soir, à la palestre du National, aura lieu la première assemblée du comité d'organisation du prochain concert-boucane.

* * *

RESULTATS DES RENCONTRES D'HIER

CLASSE "A"

Social Delorimier vainqueur du Maisonneuve.

Le Social Delorimier était en grande forme, hier, et a su administrer une défaite bien prononcée aux visiteurs.

Il a donc pris sa revanche des deux défaites précédentes qu'il avait subies aux mains du Maisonneuve.

Sommaire:

Maisonneuve	vs	S. Delorimier
L. Dussault . . . 0		R. Lapierre . . . 1
A. Lessard 0		R. Charette . . . 1
E. Brunet 0		A. Larin 1
O. Paquette . . . 0		M. Desiauriers. . 1
R. Lefort. 1		W. Heil 0
R. Dussault . . . 1		A. St-Georges. . 0
2		4

Juges: M. N. Brunet.

Social Ste-Marie 1 National 5

Suivant l'exemple du St-Henri, le National continue d'affirmer une supériorité marquée sur les autres clubs de la Ligue, comme l'indique la plupart des scores qu'il obtient, les exceptions ne faisant que confirmer la règle.

Comme pour le Maisonneuve, quatre des joueurs du Social Ste-Marie ont connu la défaite.

Social Ste-Marie	vs	National
Ph. Gauthier . . 0		C.-E. St-Maurice 1
C. Masson 0		J. Beaulieu . . . 1
A. Laurence. . . ½		W. Labrecque . . ½
F. Messier 0		J.-A. Bleau . . . 1
A. Ready. 0		L. Paquette . . . 1
Ed. Auger . . . . ½		W. Lafrance . . . ½
1		5

CLASSE "C"

Social Delorimier et National font match nul.

Les forces étaient bien balancées, lors de la rencontre Social Delorimier et National, hier, chaque club enregistrant quatre points.

Social Delorimier	vs	National
A. Cardinal . . . 1		S. Bourgeois . . . 0
J. Gélinas 0		A. Lacasse 1
J. Larivière . . . ½		G. Lacasse . . . . ½
A. Fortin . . . . ½		E. Caron . . . . ½
D. Miron . . . . ½		J. St-Jean . . . . ½
J. Marie . . . . ½		N. Gendron . . . . ½
C. Duquette . . . 1		A. Blanchard . . . 0
J. Melançon . . . 0		A. Fournier . . . 1
4		4

Social Ste-Marie l'emporte sur le Villeray.

Les visiteurs ont eu la partie dure, hier, ne réussissant à prendre qu'une partie, contre cinq pour adversaires.

Sommaire:

Villeray	vs	Soc. Ste-Marie
N. Descostes . . 0		J. Picotte 1
J.-A. Beauchamp 0		D. Benoit 1
R. Malo . . . . . ½		C. Valiquette . . . ½
E. Hébert 1		R. Boisvert . . . 0
J.-C. Malo 0		H. Desiauriers . . 1
J. Gratton 0		E. Landry 1
P. Viens 0		P. Labelle 1
P. Demers . . . . ½		A. Larchevêque . . ½
2		6

RENCONTRES DU 2e FEVRIER

CLASSE "A"

St-Henri vs National

Soc. Ste-Marie vs Soc. Delorimier.

Maisonneuve au repos.

CLASSE "B"

Soc. Ste-Marie vs St-Henry.

Soc. Delorimier vs Villeray.

Maisonneuve en repos.

* * *

UN PROJET

La rencontre cédule pour hier, dans la Classe "C", entre le Maisonneuve et le St-Henri, n'a pas eu lieu, le premier étant arrivé en retard et le St-Henri refusant de jouer, suivant un règlement de la Ligue.

Etant allé aux informations, nous apprenons que les joueurs du Maisonneuve attribuent leur retard à un incendie qui s'est déclaré sur la rue Ontario et qui a immobilisé les tramways.

Le Maisonneuve enregistrera donc un protêt devant la Ligue.

* * *

POUR CETTE SEMAINE

Tous les clubs sont fort occupés aux réunions du mercredi. Le premier sur la liste, le Social Ste-Marie annonce un grand déploiement de ses forces, en vue des préparatifs de fin de saison, lors de la rencontre des équipes Besserite et Larchevêque, cette semaine. Les visiteurs sont toujours les bienvenus.

Au Social Delorimier, les damistes de la partie nord sont au grand complet, aux réunions nouvellement organisées pour chaque mercredi soir. Tel que prévu, une grande animation n'a pas manqué de naître chez les participants qui se livreront de véritables duels.

Les damistes de l'Est, et nombre d'autres, qui aiment à suivre les progrès de nos champions, jeunes et vieux, seront tous sur pied pour assister à la grande rencontre de mercredi prochain au local du Maisonneuve, en MM. Ludger Paquette et Ludger Dussault.

Une rivalité toute amicale souligne l'importance de cette rencontre, et comme dans les plus beaux jours, tout le mécanisme des matchs sera mis en action. La partie servira donc de préparation aux rencontres sérieuses que l'avenir pourrait nous réserver.

Donc, aux trois séances annoncées plus haut, tous les amateurs sont cordialement invités.

PARTIE NULLE

Saint-Jérôme, 18.—A chaque congé depuis l'ouverture de la saison, les deux équipes intermédiaires du collège, le Dollard et le St-Gabriel, luttent vainement sans que Dame Victoire daigne sourire à l'une ou à l'autre. Résultat de la dernière joute: 3 à 3.

Composition des équipes:

Dollard		St-Gabriel
Painchaud R.	buts	Desmarais M.
Rochon P.	défense	Boudreau M.
Barrette G.	défense	Charbonneau
Thérien T.	avants	Godmer D.
Brien Jean	avants	Chevalier J.
Marsolais Léo	center	Lorrain A.

Arbitre: Adéric Bôyer.

Juge des buts: Samuel Pépin.

SOMMAIRE

Première période

Dollard; Jean Brien		7.00
St-Gabriel; Maurice Boudreau		5.00
Deuxième période.		
St-Gabriel; Maurice Boudreau		10.00
Troisième période.		
St-Gabriel; Maurice Boudreau		4.00
Dollard; Thomas Thérien		2.00
Dollard; Jean Brien		9.20

AU NATIONAL

Voici les résultats des dernières parties de billard qui ont été jouées entre les joueurs du National et ceux des Chevaliers de Colomb, de la Ligue de Montréal.

1.—J.-A. Marcheseault, Nat.

	269	4½	26-24-16
N. de Tilly, C. de C.			
	97	3¾	9- 8- 6
2.—C. Allard National			
	260	2.52	11-14- 9
J. Rochon, C. de C.			
	234	2.23	11-13- 8

ASSEMBLEE DES RAQUETTEURS

Ce soir, à 8 hrs, il y aura à la Palestre assemblée de tous les membres de la sous-commission de la raquette, pour affaire importante.

Le combat Firpo-Lodge, qui devait avoir lieu samedi soir dernier à Buénos-Ayres, en plein air, a été remis à samedi prochain, à cause des fortes pluies qui sont tombées et qui ont inondé le champ de football où devaient se battre les deux pugilistes.

LES ROIS DU KNOCK-OUT DANS LE DOMAINE DE L'ART PUGILISTIQUE.

PAUL BERLENBACK, de New-York, le nouveau roi du K.O.

Dixie Kid commença avec 19 K.O. consécutifs

K.O. BROWN, de New-York, gagna trente batailles par le K.O. entremêlées de cinq assauts avec décision.

En deux années, Jack Dempsey, a remporté 15 combats avec des K.O. d'une ronde.

TERRY McGOVERN, champion incomparable poids-coq et poids-plume, mit douze victoires par le K.O. à son crédit.

STANLEY KETCHEL a été le seul autre fameux boxeur qui ait jamais établi le record de 21 K.O. consécutifs.

Le dessin du caricaturiste Bob Edgren nous montre quelques-uns des rois du K.O.

A LA HAVANE

PREMIERE COURSE, 6 furlongs — 1. Nimrod, 97, Eaton, 4 à 1, 7 à 5, 7 à 10; 2. Guida, 97, Yerratt, au pair, 1 x 2; 3. Sun Tertel 110, Gross, 8 à 5. Temps : 1.14 4-5. Zunella, Fair Egeria, Fox Glove, Irih Dawn, Jack Hill, Smart Money, Copyright ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — 1. Castilla, 97, Gross, 5 à 2, 4 à 5, 2 à 5; 2. Alf. Vezina, 110, Overton, 3 à 1, 7 à 5; 3. Polite, 107, Kinery, 8 à 5. Temps : 1.15. Monopoly, Confederacy, Carpathian, Big Noise, Humpy, Ed. Garrison, Seaboard ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs — 1. Stacy, Adams, 107, Gross, 7 à 5, 1 à 2, 1 à 4; 2. Jos. Underwood, 100, Kessner, 5 à 2, 6 à 5; 3. Miss Peulah, 104, Fronk, 1 à 3. Temps, 1.14 1-5. Fo Superior, They Usteerl Zapatos, Golden Chance ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. — 1. Winnipeg, 103, Groos, 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5; 2. Lottie Loraine, 106, Pickens, 1 à 2, 1 à 4; 3. Wilton Flanna, 101, J. Callahan, au pair. Temps: 1.08 3-5. Laluna, Cisqua, Blazing Fire, Marion Hollins, Jocquerie, Crest, Dorienne, John Spohn, Frying Orb, ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille 70 verges. — 1. Hillman C., 105, Overton, 3 à 1, au pair, 1 à 2; 2. Glenn, 110, Pickens, 1 à 2, 1 à 4; 3. Mallowmott 105, Kinery, au pair. Temps : 1.55 1-5. Veronica, Zole, Felix M., Rosaete ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille 50 verges. — 1. Green Griar, 113, Pickens, 4 à 1, 2 à 1, au pair; 2. Eye Bright, 111, Pernia, au pair, 1 à 2; 3. Red Mill, 96, Eaton, au pair. Temps, 1.44 2-5. Erlanger, Rachel D., Gold Leaf, Winall, Squire Wiggins, Ashurton ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. — 1. Auntei Mallon, 97, Eaton, 15 à 1, 6 à 1, 3 à 1; 2. Leona Dare, 102, Gross, au pair, 1 à 2; 3. Blue Miss, 107, Banks, 3 à 1. Temps, 1.07 4-5. Cloporte, Damage, Electra, Gray Girl, Captain Kinnachey, Hilloro, Clinging Vine et Northern Star ont aussi couru.

COURSES DE DIMANCHE

PREMIERE COURSE, $400, 3 ans, à réclamer, 6 furlongs. 1. April 93 Dawson 7 à 2, au par, 2 à 5; 2. Ring Rose 109 Brothers 4 à 3, 1 à 4; 3. Coscorron 110, J. Callaghan 3 à 5. Temps 1.14 2-5. Yakima, Althonas, Felix M., Don't Bother Me, ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, $600, 4 ans et plus, à réclamer, 5 1-2 furlongs. 1. Forest Queen 108 McLaughlin 6 à 5, 2 à 5, 3 à 4; 2. Momentum 108 Pernia 6 à 5, 1 à 2, 3. Betty Mac 100 Eaton 2 à 5. Temps 1.07. Whispering, Forewarn, Carrie Moore, Clay Allen ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, $600, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs: 1. Biddie Dee 105 Kessner 3 à 1, au pair, 1 à 2, 2. Stella Maris 102 J. Callahan 1 à 2, 1 à 4; 3. Miss Rankin 105 Dawson 7 à 10. Temps 1.14 1-5. Rylla Girl, Johnny O'Connell, Elcoronel, Paul A., John Person ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, $600, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs: 1. Firetoma 104 Fronk 8 à 1, 3 à 1, 7 à 5; 2. Ancestress 103 Pickens 5 à 2, 6 à 5; 3. Minus 101 Groos 2 à 1. Temps 1.13 1-5. Impossible, Trafalgar, Kufiya, Long Green ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, $700, 4 ans et plus, à réclamer, 3 1-16 mille: 1. Jack Frost 99 Dawson 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5; 2. Huen 110 McCabe 5 à 2, 6 à 5; 3. Jacquerie 101 H. Callahan 2 à 1. Temps 1.47 1-5. American Soldier, Radical, Cabin Creek, Tan II, Ruddies Armistice ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, $800, 3 ans et plus, handicap, 5 1-2 furlongs: 1. Right on Time 119 Pernia 3 à 1, au pair, 1 à 2; 2. Mountain Lassie 107 J. Callahan 4 à 5, 2 à 5; 3. Tepango 108 Brothers 7 à 10. Temps 1.06 1-5. Whirlwind Mary P. Gardiner, Marionette, Prince Regent ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, $700, 3 ans et plus, à réclamer, 5 1-2 furlongs: 1. Pelton 108 Pernia 5 à 1, 2 à 1, au pair, 2. Finday 106 Eaton 2 à 1, au pair, 3. Blanche Mac 104 Pickens 3 à 5. Temps 1.06 3-5. Eschi Bells, Perhaps, Jolly Rico, Mabel K., Sun Brae, Scissors ont aussi couru.

ANTHOLOGIE SPORTIVE

Frank Chance, qui avait démissionné comme gérant du club Chicago Américain, pour des raisons de santé, a annoncé qu'il était bien mieux maintenant et qu'il s'attendait de garder sa position.

* * *

Il y aura ce soir trois bons combats de boxe à Milwaukee, Wis., entre Lew Tendler et Pinkey-Mitchell, Joe Tiplitz et Johnny Mendelsohn, et entre Danny Kramer et Joe Lawson.

C'était 47, rue S.-Clément, Viauville.

Dans l'annonce de la Maison Tourangeau & Cie, parue dans notre édition du 16 février, l'adresse se lit 44 rue Saint-Clément, tandis que la bonne adresse devrait être 47 Saint-Clément, Viauville.

LIGUE COMMERCIALE

Laperte Martin (7)	Taxe du R. (2)	
Boisseau	buts	Parenteau
Lefort	défence	Grueson
Cabana	défence	Kent
Beauregard	avants	Lyons
Chapleau	avants	Lemieux
Valois	avante	Lacoste
Lapointe	subs.	O'Brien
Cadotte	subs.	
Leroux—	subs.	

Shell Company (2)	Can. S. S. (5)	
Brophy	buts	Paynont
McGuigan	défence	Anderson
Davie	défence	Tobin
Davidson	avants	Hickey
Vincent	avants	Valler
Dugnan	subs.	Cox
George	subs.	Hughes

Robert Reford (10)	O'Gilvie (5)	
Catton	buts	Lee
Foran	défence	McMurray
Davies	défence	Reilly
Pitman	avants	Coles
Stephens	avants	Hodges
Simpson	avants	Brettingham
Spittal	subs	Calyer
Murray	subs	Barry
Ralfe	subs.	Madge

COUR SUPÉRIEURE
Division de Pratique

16 février 1924.

Président : Hon. juge Bruneau.

Jugements rendus dans les causes suivantes :

Max Rothschild vs Dame N. Fehr Holtz. Jugement pour $595. — Juge Coderre.

Dame Blanche Trudeau et vir, vs Henry Denis. Jugement pour $270.— Juge Coderre.

Harry Darabaner vs Albert Connolly et Jos. Létourneux et Jos. Létourneux, mis-en-cause. Jugement pour $125.

Fridolin Hébert vs Joseph Soucisse et al. Jugement vs défendeur C. Desgroseilliers pour $1,752.15. — Juge Coderre.

Tallis Sabitino vs M. T. Co. Jugement pour $220.— Juge Coderre.

Dame Maria Jourdain et al. vs Dame Mélina Jourdain et al. Vente par licitation du lot No 1722 de la paroisse de MeMontréal ; Jean-Baptiste Legault et Dame Mélina Jourdain, adjudicataires pour $2,300.

J. T. Z. Patenaude et al. vs Chs. E. Green. Jugement pour $280.— Juge Coderre.

G. Pépin et al. vs J. A. alias O'Neil Brodeur et La cité de Montréal T. S. Jugement suivant la déclaration du T. S. — Juge Coderre.

Pierre Bédard vs W. Riley et al. Jugement pour demandeur. — Juge Coderre.

Geo. Lenakaky et al. vs Elmer Carroll et al. et Hon. Jules Allard, T.S. Jugement suivant la déclaration du T. S. — Juge Coderre.

R. A. Lister vs F. Kenneth Walbank et défendeur-requérant. Motion du demandeur pour cautionnement pour frais : accordée. $200 de cautionnement, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Ulrich Richer vs Lancashire Land Construction Co Limitée.

Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents, jugement pour $135 et dépens.

Almet Bedot vs Warden King Limitée.

Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents jugement pour $2970.09 et dépens.

Fred H. Salfecty vs Georges Halfas. Motion du demandeur pour règle nisi; accordée, rapportable le 28 courant.

J. B. Bérard vs Elphège Bé Lair. Motion du demandeur pour règle nisi; accordée, rapportable le 28 courant.

Dame A. Benson vs Joseph Berger. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et domicile; accordée, dépens à suivre.

John Pope vs La compagnie Canadienne de construction Limitée et al. Motion des défendeurs pour détails; accordée quant aux frais à suivre le sort de la cause.

La Prévoyance vs Denis Construction Litée et F. E. Corp T. S. Jugement suivant la déclaration du T. S.

Dame O. Pridham vs James Hunter Allan et Canadian General Electric Co Litée T. S.

Jugement suivant la déclaration du T. S.

E. H. Godin al vs Thos Duyer et Hon Jules Allard T. S.

Jugement suivant la déclaration du F. S.

Petit et Petit Limitée vs A. Pilon et Joseph F. Belhumeur T. S.

Jugement suivant la déclaration du T. S.

T. Lusignan vs J. H. Hachett al et Dame W. J. Goodwin T. S.

Jugement suivant la déclaration du T. S. Coderre juge.

L'Association de Technologie élit ses nouveaux officiers

OTTAWA, 18. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'association française technologique d'Ottawa a fait l'élection de ses officiers avec le résultat suivant: Président, M. H. P. Arsenault, traducteur à la chambre des Communes, réélu.

Vice-président, M. Wilfrid Gascon, traducteur des Débats.

Secrétaire, M. C. H. Charbonneau, traducteur aux douanes.

Directeurs, Mlle J. McInnes; MM. Francis J. Audet, des archives; Jobson Paradis, traducteur en chef de la commission géologique et T. Robichaud.

M. Arthur Beauchesne, greffier adjoint de la Chambre des Communes a été élu président honoraire. **Une bourse de cent dollars a été présentée à M. Charbonneau pour son travail comme secrétaire en 1923.**

LE SENAT IRLANDAIS FAIT LA GRISE MINE A LA CHAMBRE BASSE

Il entend n'être plus simplement un corps décoratif mais prendre une part active dans la révision des lois adoptées par le Dail.

QU'EN RESULTERA-T-IL ?

Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger".

Copyright, 1924, par le "Ledger."

DUBLIN, 18. (Par John Darby), —Le sénat vient de lancer un défi au Dail dont le pouvoir ne fut jamais mis en doute par la chambre haute depuis sa création. Le sénat ne veut plus n'être qu'un corps simplement décoratif et entend prendre une part plus active à la révision des lois adoptées par le Dail.

Le sénat jusqu'à aujourd'hui a cru devoir adopter sans opposition les mesures ministérielles sous prétexte que des circonstances particulières l'y invitaient. En agissant ainsi, le sénat voulait empêcher les ennemis de l'état de tirer profit de toute friction entre les deux chambres.

Par suite de cette politique, un grand nombre de lois furent inscrites dans les statuts, qui en d'autres temps auraient eu à subir une forte opposition de la part de la chambre haute. Le cri fut même soulevé que l'adoption des lois se faisait avec une hâte exagérée.

C'est à la suite de la présentation d'un projet de loi peu important sur une question de pêcheries que le sénat a manifesté son intention de changer d'attitude. En dépit de la remarque du ministre responsable de cette loi qu'il fallait à tout prix qu'elle soit adoptée telle que présentée, le sénat a jugé à propos de l'amender. Les membres du Dail ont vu dans cet acte du sénat un affront à leur dignité et ont rejeté l'amendement.

Le sénat a de nouveau manifesté son indépendance en amendant considérablement la loi sur la réorganisation des tribunaux. Cette mesure qui a pour but de réorganiser complètement les cours de justice fut sévèrement critiquée; on lui reproche de soumettre dans une certaine mesure le pouvoir judiciaire au pouvoir exécutif.

On se plaint surtout que le ministre des affaires étrangères a trop d'autorité sur les juges au détriment d'une saine administration de la justice. Le sénat a surtout combattu cette dernière clause. On ne sait pas encore quelle sera l'attitude du Dail sur ce sujet.

La chambre haute ne peut pas tuer un bill. Elle ne peut en suspendre l'adoption que pendant 270 jours, au cas où la chambre basse refuse d'accepter les amendements que le sénat a proposés. Dans ce cas, la chambre basse peut demander au président de soumettre cette loi à un referendum populaire. On ne s'attend pas toutefois qu'il soit nécessaire d'user de cette prérogative à moins que le sénat se montre trop intransigeant.

On attribue cette opposition soudaine au fait que le sénat compte dans ses rangs un grand nombre d'unionistes qui ne furent jamais sympathiques au mouvement de l'indépendance, mais qui font quand même nommer pour en arriver à un compromis acceptable par tous les groupes.

UN ANNIVERSAIRE CHEZ LES OBLATS

La société fêtait hier, le 98e anniversaire de son approbation.

Les révérends pères Oblats fêtaient, hier, 17 février, le 98ème anniversaire de l'approbation de la société des Oblats de Marie-Immaculée.

C'est en effet le 17 février 1826, que Sa Sainteté Léon XII donnait son approbation, la société ayant été fondée le 24 janvier 1824, par Sa Grandeur Mgr C.-Eugène-Joseph de Mazenod.

A l'occasion de cet anniversaire, le supérieur général, à Rome, Sa Grandeur Mgr Augustin Dontenwill, o.m.i., a câblé la nouvelle que le Révérend Père Georges-Etienne Villeneuve, était nommé provincial des Oblats au Canada pour un nouveau terme de trois années.

Le Révérend Père Villeneuve est sorti de l'Hôtel-Dieu dernièrement, ayant été malade pendant huit mois. Il est maintenant parfaitement rétabli.

A l'occasion de cet anniversaire, les Oblats de Marie-Immaculée ont renouvelé leurs voeux solennellement.

CETTE DAME DIT:

IL N'Y A RIEN POUR EGALER LE

SIROP DE PIN DE NORVEGE DU Dr WOOD

POUR LES RHUMES ET LA TOUX

Mme David Thompson, rue West River, Paris, Ont., écrit: "Je ne puis trop louanger le Sirop de Pin de Norvège du Dr. Wood. Pour moi-même et mes enfants je n'emploie pas d'autre chose.

Ma petite fille de cinq ans, souffrait des bronches depuis qu'elle avait eu l'influenza il y a quelques années, et maintenant lorsquelle a le moindre rhume, elle tousse beaucoup, mais tout ce que j'ai à faire, est de lui donner quelques doses du Sirop de Pin de Norvège du Dr. Wood. Aussi bien pour moi que pour les autres enfants, je puis rien trouver d'aussi bon, de fait, il n'y a pas très longtemps, je l'administrais à mon bébé de dix mois, et constatai immédiatement le changement opéré. Maintenant je garde toujours à la maison du Sirop de Pin de Norvège du Dr. Wood, vu que je suis certaine qu'il n'a pas son égal."

Prix 35c la bouteille; grande dimension pour la famille 60c, préparé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 5

1.00 POUR 5c

En achetant pour 5c du fameux "COCO CANDY CORN" préparé au sucre d'Erable, vous pouvez gagner $1.00 en ARGENT. Dans chaque lot de 200 paquets que nous manufacturons, nous mettons un 5 de TREFFLE. S'il est dans le paquet que vous ouvrez, agressez-le après l'avoir endossé au caissier de LA PATRIE, qui vous retournera 1.00 en ARGENT.

Essayez le COCO CANDY CORN avec de la CREME pour le déjeuner, n'ajoutez pas de sucre, il est assez sucré.

En vente chez tous les bons Epiciers et Restaurateurs.

COCO CANDY CORN LIMITED

883 Notre-Dame Est

Tous les Paquets de COCO CANDY CORN sont marqués LA PATRIE "POP CORN." 200-jnu

DEMANDEZ LE

273-jnu

Pour supprimer la DOULEUR, chasser les NEVRALGIES, enrayer les RHUMATISMES, rien n'égale le

Baume Analgésique

— de —

Casgrain & Charbonneau, Limitée

Pharmaciens en Gros - Montréal

En vente partout, 35c le tube

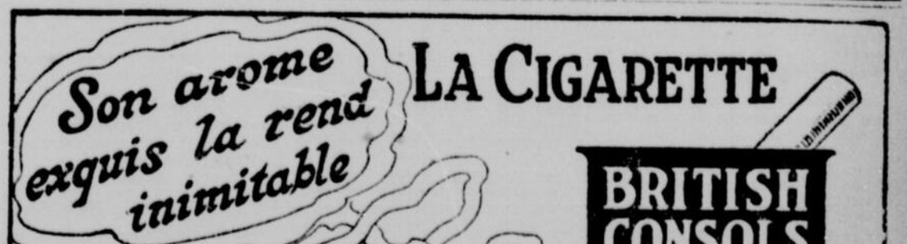

VRAI VIEUX WHISKEY ECOSSAIS

Produit dans les meilleures distilleries en Ecosse, et venant à l'état parfait dans des Barils de Sherry bien préparés. Le

GILBEY'S

"Spey-Royal"

répond à la demande de tous ceux qui insistent pour avoir le meilleur Whiskey Ecossais (Scotch Whisky) que l'on puisse se procurer.

Expédié par la

W. & A. Gilbey Distillerie Glen-Spey-Glenlivet, Ecosse.

$3.75 par Bouteille d'une Pinte.

L'ALLEMAGNE PAIERA SUIVANT LE CHIFFRE DE SES EXPORTATIONS

Le comité des experts devra se contenter de fixer des montants annuels minimum.

LE RAPPORT

Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger"
Copyright, 1924, par le "Ledger".

BERLIN, 18. — (Par sans-fil). — Le comité des experts qui a quitté Berlin mercredi, commence aujourd'hui à préparer le rapport qu'il remettra à la commission des réparations.

On peut résumer en ces termes, l'état de la documentation que les experts avaient sur les questions budgétaires, ferroviaire, etc, au moment de leur départ, et par voie de conséquence les données principales de leur rapport.

"Ils ne chercheront pas à mentionner un montant total de réparation à payer. Non plus qu'à établir une échelle de paiements annuels. Pour le moment, ils ont l'intention de déterminer certains montants minimums que l'Allemagne pourra payer, chaque année, si on peut stabiliser ses finances; quand aux paiements ultérieurs, partiels et totaux, ils dépendront de l'étendue de l'amélioration financière et du montant des exportations allemandes que le monde pourra et voudra bien requérir.

Les experts sont d'avis que de même qu'il serait absurde de demander à des directeurs de compagnie de spécifier le chiffre des affaires et des profits que leur compagnie fera d'ici quelques années, sans connaissance aucune des futures conditions d'affaires, de même il est impossible de faire un estimé de ce que l'Allemagne pourra payer, dans cinq, dix, ou vingt ans, sans savoir quels marchés elle aura alors pour ses exportations. Car, en définitive, c'est avec les profits de ses exportations que l'Allemagne pourra payer.

Aux politiciens, qui joignent au mot réparations, ceux de paiements en or, non représentés par des profits d'exportations, les experts enseigneront le principe économique fondamental que toute tentative de percevoir du comptant, sans qu'il y ait eu d'exportations, n'emmènerait qu'une dépréciation ruineuse de la monnaie.

Les contributions annuelles, définies et minimum en charbon, en intérêt sur les obligations contractées par les chemins de fer, etc., n'ont pas encore été déterminées, mais le seront plus tard.

LE PROCHAIN GRAND CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL SERA TENU A AMSTERDAM

Mgr Heylen, président du comité permanent, nous donne des renseignements intéressants sur ces grandes assises de l'été prochain. — Le XXVIIIe congrès eucharistique.

EN HOLLANDE

(De notre correspondant à Rome)

ROME, le 16 janvier (Ecrit spécialement pour la "Patrie").—Hier soir est reparti de Rome pour la Belgique, Mgr Heylen, évêque de Namur. Le zélé prélat qui est, depuis vingt ans, le très actif président du comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, vient de passer ici une huitaine de jours pour achever de mettre au point l'organisation du Congrès qui se réunira à Amsterdam l'été prochain. Reçu en audience particulière par le Souverain Pontife, Mgr Heylen a soumis à son approbation le programme du Congrès, lui a demandé de le bénir et l'a prié de s'y faire représenter comme aux assises précédentes par un Cardinal Légat. Le Saint Père a fait à toutes requêtes un accueil très affectueux et s'est vivement réjoui des détails que l'Evêque de Namur lui a donnés sur le succès déjà obtenu par les efforts des organisateurs du Congrès et sur les cérémonies qui rendront cette réunion peut-être plus intéressante encore que toutes celles qui ont été tenues jusqu'ici dans les Deux Mondes.

DU PREMIER CONGRES EUCHARISTIQUE AU XXVIIe

Le Congrès d'Amsterdam sera le XXVIIe des Congrès eucharistiques internationaux. Le premier se réunit à Lille en 1881. Souvenir curieux à rappeler aujourd'hui, il avait failli se tenir en Hollande. La pieuse Française qui fut l'initiatrice de cette oeuvre, Mlle Tamisier, avait d'abord cru ne pouvoir obtenir qu'elle débutât en France où la situation des esprits était alors très troublée. Elle demanda pour le Congrès, l'hospitalité des catholiques belges mais ceux-ci étaient alors occupés par une lutte scolaire qui réclamait toute leur énergie et ne pouvait promettre aux réunions projetées, l'atmosphère de calme et de paix souhaitable. C'est alors qu'on décida de se réunir à Lille où le concours de M. Philibert Vrau assura à cette initiative un succès complet.

Depuis lors, vingt-cinq congrès eucharistiques internationaux se sont réunis un peu partout. La Belgique en a accueilli à Liège, à Anvers, à Bruxelles, à Namur et à Tournai. Celui de 1893 conduisit ses membres à Jérusalem et Londres réserva un véritable triomphe à celui de 1907. On en vit d'autres à Cologne, à Vienne, à Metz, à Madrid, à Malte et jusque à Montréal, chacun avec son caractère particulier mais tous avec un succès considérable. La France qui avait donné naissance à cette oeuvre magnifique la revit dans plusieurs de ses villes à Angers, à Paray le Monial, ailleurs encore et les derniers jours de juillet 1914 furent consacrés à Lourdes à une véritable apothéose eucharistique.

Puis ce fut la guerre.... Ce n'est qu'en 1922 qu'on put songer à réunir de nouveau les catholiques des divers pays en un grand congrès eucharistique. On sait avec quel succès il eut lieu à Rome, inauguré par Pie XI lui-même et clôturé par une procession qui fut une admirable manifestation de foi et un incomparable déploiement de pompes religieuses.

Comme on l'a vu par les noms énumérés plus haut, les Congrès eucharistiques se sont réunis jusqu'ici en Europe, en Asie et en Amérique. L'Océanie est un peu loin pour qu'on puisse songer à y convier les catholiques des autres parties du monde, mais l'Afrique est plus proche. On aurait voulu cette année réunir le Congrès à Carthage, la métropole de Saint-Augustin, mais on a dû ajourner ce projet en présence des difficultés qu'aurait rencontrées le logement des congressistes. C'est dommage, car un triomphe eucharistique aurait fait tressaillir de joie dans son tombeau celui qui il y a quarante ans, ressuscita l'Afrique chrétienne, le grand Cardinal Lavigerie dont on célébrera précisément cette année le centenaire.

LE CHOIX D'AMSTERDAM

Le choix d'Amsterdam se justifie autant par la renaissance catholique dont la Hollande donne actuellement le spectacle que par de grands souvenirs. La vieille cité néerlandaise fut en 1345 le théâtre d'un miracle eucharistique dont le souvenir y demeure bien vivant. Longtemps on le célébra par une procession qui parcourait les rues de la ville, mais la réforme protestante interdit les cortèges religieux. Depuis lors, chaque année, à date Depuis lors, chaque année, à la date traditionnelle, cent mille catholiques se réunissent de nuit, pour suivre, sans bruit, sans prière à haute voix, sans chant, sans aucune solennité extérieure, le parcours de la procession d'autrefois. C'est ce qu'on appelle là-bas le "Stille ommegang".

L'épiscopat et les catholiques hollandais n'épargnent rien pour assurer au prochain congrès un succès digne des précédents. Il a confié à un des meilleurs artistes du pays, Jan Toorop, le soin de dessiner l'affiche annonçant le Congrès et il a fait reproduire pour la propagande une vieille gravure de 1568 rappelant le Miracle Eucharistique d'Amsterdam.

Quant au programme des réunions, il est des plus intéressants, ainsi qu'a bien voulu me le détailler Mgr Heylen, en me recevant dans la Procure des Prémontrés proche de Sainte-Prudentienne où cet évêque norbertin se trouve chez lui.

Le mardi 22 juillet au soir aura lieu la réception solennelle du Cardinal Légat. La séance d'ouverture se tiendra le mercredi 23 et les jeudi 24 et vendredi 25 seront consacrés à des assemblées générales et à des réunions de sections. Le samedi sera célébrée une messe de communion générale pour les enfants et le dimanche le Cardinal Légat chantera pontificalement une grand'messe en présence des Cardinaux, Archevêques, évêques et autres prélats.

Ces deux dernières cérémonies se dérouleront dans l'immense stade municipal situé aux portes de la ville et loué pour les deux journées par le comité organisateur au prix coquet de 30,000 florins. Les assemblées générales se réuniront à l'église Saint-Willibrord et dans la grande salle municipale des concerts, le grand nombre d'adhésions faisant prévoir qu'il serait impossible d'abriter tous les congressistes dans un seul lieu de réunion.

Suivant le règlement des congrès précédents, la langue officielle des assemblées sera la langue du pays, c'est-à-dire le néerlandais. Il y aura néanmoins aussi des discours en d'autres langues et notamment en français. Une des sections sera réservée aux prêtres et on y parlera exclusivement le latin.

GAGES DE SUCCES

Comme nous l'avons dit plus haut, les manifestations religieuses extérieures sont interdites par la loi hollandaise et il ne pourra donc pas y avoir, comme il est de tradition, pour la clôture du Congrès, de procession solennelle. Le comité s'inclinant devant la loi a cependant décidé d'organiser un grand cortège auquel prendront part toutes les sociétés catholiques et tous les congressistes. On n'y verra pas de prêtres en surplis ni en ornements liturgiques mais on pourra y voir des drapeaux et des bannières comme on en vit l'été dernier dans les groupes catholiques du congrès qui défila à Amsterdam à l'occasion du jubilé de la Reine Wilhelmine. Ce cortège pourra même se terminer par des voitures transportant les évêques, les Cardinaux et le Cardinal Légat et parcourir ainsi les rues de la ville sans transgresser aucun règlement. Il se rendra ainsi au Stade municipal et une fois dans cette enceinte privée il pourra se transformer en une procession à laquelle l'immense espace, ordinairement réservé aux sports, permettra de se développer avec la plus grande solennité.

Le comité organisateur qui a son siège, Spinhuisstreeg 4, à Amsterdam, a déjà reçu des adhésions qui annoncent le plus grand succès.

Mgr Heylen, de son côté, a recueilli à Rome des encouragements et des promesses qui lui donnent les plus grands espoirs. Sans compter plusieurs membres du Sacré Collège qui représenteront à Amsterdam le Saint Siège et la Curie romaine, on verra là-bas le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, le Cardinal Dubois, archevêque de Paris, le Cardinal Dougherby, archevêque de Chicago qui viendra en bateau spécial avec un millier de ses diocésains en attendant qu'ils accueillent eux-mêmes le Congrès en 1926, le Cardinal Schulte, archevêque de Cologne et d'autres princes de l'Eglise. On annonce aussi un contingent très nombreux de congressistes du Canada qui a fait, jadis au Congrès de Montréal un accueil vraiment triomphal.

Tout ce qu'on vient de lire permet de dire dès maintenant que le Congrès eucharistique d'Amsterdam sera une des réunions internationales les plus intéressantes de cette année et qu'il marquera dans les annales d'une oeuvre à laquelle ses modestes débuts ne paraissaient pas promettre de tels développements.

MONREALE.

LA LEGION D'HONNEUR A HUIT VAILLANTES FERMIERES DE FRANCE

En dépit d'innombrables difficultés, ces admirables veuves de guerre sont restées quand même rivées à la terre avec leurs famille.

VRAIS ROMANS

Service spécial à la "Patrie" et au "Public Ledger"
Copyright, 1924, par le "Ledger".

PARIS, 18. — Il y a des soldats d'après-guerre qui, pour avoir combattu pour leur pays, viennent de recevoir comme récompense la Légion d'honneur: ce sont huit femmes qui ont lutté contre d'énormes difficultés et sont restées quand même rivées à leur terre, tout en élevant de grandes familles. Le ruban rouge leur a été donné à la suite d'une recommandation du ministère de l'agriculture.

Ce sont de vraies mères spartiates que ces récipiendaires, comme on le verra au reste par le bref historique de leurs luttes.

Le nom de Mme Marie Amet est en tête de la liste. Elle est la mère de 23 enfants, dont trois ont été tués au cours de la guerre; tous sont nés sur sa ferme à Cornimont, département des Vosges. Neuf des dix-huit enfants qui lui restent aujourd'hui vivent avec elle et cultivent la terre.

La veuve Marie Bailuais, dont la ferme se trouve située à Andouille, a élevé, elle, 15 enfants, dont deux sont morts au service de leur pays; les autres continuent la lutte contre la terre. Cette lutte s'est continuée même au cours de la guerre, bien qu'il y eut sept de ses fils de mobilisés.

On s'imaginera facilement les sentiments de la veuve Alix Degrendel lorsque, en 1914, une année après la mort de son mari, elle vit partir pour le front cinq de ses huit enfants. Elle dut continuer sa tâche, même après avoir appris quelque temps plus tard que trois de ces braves avaient été tués. En effet, avec l'aide de ses deux filles en âge de travailler, elle administra la ferme, en dépit du fait qu'elle fut occupée à deux reprises par les Allemands et que, des mois durant, elle forma la frontière du champ de bataille.

Le travail de restauration fut même accompli en partie sous le bombardement intermittent.

La citation officielle de la veuve Pauline Dordoigne déclare qu'elle "est considérée comme le modèle des vertus rurales dans sa région." Neuf de ses douze enfants lui aident à cultiver la terre. Elle en a perdu un au cours de la dernière guerre.

Le libellé de la citation de Mme Vieren ressemble dans son laconisme à un synopsis de drame: "Veuve Vieren, née Morel (Adrienne), cultivateur au Vieux-Borquin, (Nord). Mariée en 1908, et avait cinq enfants lorsqu'éclata la guerre. Son mari fut tuée par l'ennemi. Restant avec sa petite famille en bas âge, elle a vu sa ferme entièrement dévastée par les troupes allemandes. S'est enfuie avec difficulté, accompagnée de ses petits enfants. Lorsque Vieux-Borquin ne fut plus occupé, elle retourna à la ferme et s'attaqua au travail de la restauration, bien que continuellement sous le feu quotidien du bombardement.

"Dans la grande retraite de 1918, les Allemands occupèrent la ferme pour la seconde fois. Elle ne fut bientôt qu'une masse de ruines. Après l'armistice, Mme Vieren fut une des premières à rentrer dans la commune et à se remettre au travail de reconstruction. Avertie par le propriétaire qu'il n'entendait pas distraire au profit de sa ferme des indemnités en réparation, mais qu'il désirait plutôt la vendre, Mme Vieren emprunta de l'argent pour l'acheter, défendant fièrement le parrimoine de ses cinq enfants dont le père était mort pour son pays. Mme Vieren est un type de vaillante Française digne de tous les respects."

Des faits tels que ceux dont nous venons de parler sont ignorés de la majorité des visiteurs, qui vont en France pour n'y voir que ce qui frille, que ce qui frappe.

LE FEU DETRUIT UN EDIFICE HISTORIQUE

L'académie militaire de Guadalaxara, Espagne, bâtie au treizième siècle, est anéantie.

Trésors d'art.

(Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger"
Copyright par le "Ledger"

MADRID, 18. — Le célèbre monument historique qui servait l'académie royale du génie, à Guadalaxara, à une dizaine de milles de Madrid, a été complètement détruit par le feu. Les pertes matérielles dépassent deux millions de dollars. L'édifice datait de l'an 1200 et maints évènements historiques s'étaient déroulés dans ses murs. Il y avait une bibliothèque de 29,000 volumes, dont le nombre d'originaux et d'exemplaires uniques, parmi lesquels: histoire manuscrits de la maison d'Aragon, écrite au XVe siècle. Les peintures étaient nombreuses et il y avait l'un des plus beaux Goyas connus, qui a été détruit dans la conflagration. Le roi Alphonse et le dictateur Primo de Rivera se sont immédiatement rendus en auto sur les lieux du sinistre et ont paru très affectés.

CONFERENCE SUR LA REBELLION DE 37 PAR M. L. TREPANIER

Le représentant de Lafontaine à Montréal, l'hôte des Chevaliers de Colomb de Saint-Jérôme.

SAINT-EUSTACHE, 18. (Spécial à la "Patrie").—Ceux de nos coparoissiens qui ne possèdent pas tous les détails relativement au rôle joué par leur paroisse au cours de l'insurrection de 1837, auront certainement appris quelque chose en assistant jeudi dernier à l'intéressante causerie de l'échevin Léon Trépanier, de Montréal.

Monsieur Trépanier avait accepté l'invitation que lui avait adressée notre conseil local des Chevaliers de Colomb qui inaugurait ce soir-là ses soirées-causeries.

Monsieur le curé Villeneuve et l'abbé Joly, vicaire, avaient pris place aux côtés du conférencier, qui fut présenté à l'auditoire par le Grand Chevalier, monsieur Lamarche.

Le conférencier nous parla longuement de l'abbé Paquin, qui fut curé durant plus de vingt-six ans et qui était en charge de la paroisse lors du combat de Saint-Eustache, le 14 décembre 1837, alors que le docteur Chénier, à la tête de moins de trois cents patriotes, réfugiés les uns dans l'église, les autres dans le couvent et le presbytère, tinrent tête aux deux mille hommes et à l'artillerie de Sir John Colborne et n'en furent délogés que par la mitraille et l'incendie.

En cette journée sanglante, soixante-dix patriotes perdirent la vie, dont un citoyen de Saint-Eustache.

Le rôle de l'aventurier Amury Girod, qui avait supplanté le docteur Chénier, comme commandant des Patriotes fut décrit en termes très vivants par le conférencier qui nous dit sa fourberie et sa fin de fuyard et de lâche.

Monsieur Trépanier exposa ensuite tout ce qu'il y a de beau et d'éloquent dans ces coins historiques de notre province et engagea fortement son auditoire à toujours travailler à leur conservation.

Il dit ce que les Français et les Américains font pour attirer chez eux les touristes en signalant à leur attention les endroits historiques et les sites pittoresques.

Le conférencier termina par une description élogieuse ed notre organisation paroissiale et dit tout le bien qu'elle accomplissait dans notre province.

Monsieur le curé Villeneuve remercia le conférencier et les auditeurs se dispersèrent au son des airs nationaux exécutés par notre orchestre paroissiale sous la direction de M. Lamarche.

La Patrie

Il y a vingt ans.

Le 18 février 1904

Russie et Japon. — La confiance règne en Russie, quant à l'issue des hostilités. Il y a 60,000 soldats russes à Irkustk et 300,000 Japonais sont prêts à l'attaque. Une rumeur dit que les Américains auraient envie de prendre part à la guerre. Les écrivains parisiens représentent la Russie comme la protectrice de la race blanche contre le péril jaune représenté par les japonais.

Troubles en Italie. — Les fêtes du carnaval se sont terminées par des désordres et des troubles sanglants dans le sud de l'Italie et en Sicile. Les troupes et la police durent intervenir et plusieurs personnes furent blessées. Une bande de socialistes en costumes de mascarade a commencé les troubles en insultant les institutions de l'état.

LE HOCKEY. — Les "Wanderers" sont champions. Ils ont écrasé les "Cornwall", hier soir par 8 à 3. Le club vainqueur se compose de Nicholson, Strachan, Bellingham, Leany, Strike, Blatchford, Gardner et Erskine.

La pneumonie à New-York. — Le froid intense a fait augmenter considérablement le nombre des décès par pneumonie. Il y a eu, la semaine dernière 351 décès contre 317, la semaine précédente. Il y a environ 1,700 cas de pneumonie par semaine à New-York.

La Patrie

Le Journal du Peuple
Publié par—
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE" Limitée.
L.-J. Tarte ..... Président
Eugène Tarte ..... Vice-Président
J.-N. Perrault Secrétaire-Trésorier

MONTREAL

Téléphone: Est 5809. Les dimanches et jours de fêtes et le soir: Est 6671 pour l'administration, les annonces et la circulation; pour la rédaction: Est 6142.

—Siège social:—
Immeuble La "Patrie" 120 Est, rue Ste-Catherine.
Succursales:
New-York:—38 Est, 40e rue.
Chicago:—Harris Trust Building.
Toronto:—E. J. Guy, Immeuble de la Banque Royale.
Londres:—F. X. Smyth, 20 Ludgate, Mill.
Ottawa:—J.-A. Fortier, 541 Besserer.
Québec:—Louis-Philippe Desjardins 91, rue Amable.
Prix d'abonnement:—
Edition quotidienne, Canada: 1 an, $6.00; 6 mois: $3.00; Etats-Unis: 1 an $14.20; 6 mois: $7.40.
Service de la "Presse Associée"; correspondance avec tous les grands centres de la province de Québec et du Canada.

UNE FETE A M. VICTOR GAUDET

L'Association des employés des postes de Montréal donnait une soirée samedi soir à la salle Saint-Sulpice, à l'occasion de la nomination de M. Victor Gaudet, comme maître des postes de Montréal.

Quatre cents employés des postes y assistaient. M. Jos. Lafrance prononça une allocution à laquelle M. Gaudet répondit. MM. Antonia Vigneault, président des facteurs et B.-B. Reddith, président de la "Dominion Postal Clerks Ass." firent aussi des voeux de bonheur au nouveau maître des postes.

Le programme musical a été exécuté par le trio Desrochers. Mlle G. Lefebvre et Emile Gour ont chanté.

Feu Mme MacLean à Ottawa

OTTAWA, 18 (De correspondant de la "Patrie"). — Madame Margaret MacLean, épouse du Dr Milton Pettypiece, ostéopathe d'Ottawa, est décédée à l'âge de 39 ans. Elle n'était malade que depuis un mois. Madame Pettypiece était une Américaine. Elle laisse, outre son époux, deux filles.

LA "FETE DE NUIT" A LIEU VENDREDI SOIR

Le président des Sports d'hiver convoque toute la population montréalaise.

Samedi dernier une conférence a été tenue entre le comité des Sports d'Hiver et les clubs de raquette de l'Est est de l'Ouest et il fut décidé que le choix de la reine des raquetteurs serait fait ce soir.

Le choix se fera au parc Cartier à Saint-Henri. Les juges seront MM. H.-A. Perigard, C.-F. Witman, H. Hébert, E. Cormier, aidés d'un cinquième juge qui recueillera les points qu'ils donneront à chaque concurrente et les assemblera pour décider qui est la gagnante et par conséquent la reine de la raquette.

La "Reine du Carnaval" tiendra la place d'honneur dans la parfade magnifique qui se fera vendredi soir, lors de la "Fête de Nuit". Elle aura une garde d'honneur composée des raquetteurs bien connus dans la société de Montréal.

Vendredi prochain sera une vraie soirée de gala et Jimmie Rice, le président a envoyé la lettre suivante aux clubs et associations de la ville pour demander leur coopération et il a jusqu'ici obtenu beaucoup de succès."

Nous extrayons ce qui suit de la lettre du président, Jimmie Rice:

Et maintenant à chaque femme, à chaque homme et à chaque enfant j'envoie cet appel: "Prenons tous la soirée du 22 et soit comme individus, soit comme membres d'une organisation, faisons-en une grande fête. Joignez-vous à la parade; organisez des parties de familles où les costumes de fantaisie seront en vogue; que les clubs soient en un seul groupe chacun et ensuite qu'ils aient une fête après la parade dans leur local respectif, les hôtels participeront en fournissant des numéros spéciaux pour la soirée.

Miami a ses régattes; la Nouvelle-Orléans son Mardi Gras, et maintenant que Montréal ait sa Nuit d'Hiver et qu'elle soit la nuit des nuits pour la ville.

Quinze prix pour les meilleurs costumes: cinq pour les skieurs, cinq pour les raquetteurs et cinq pour les costumes de fantaisie.

Les dépenses des terrains de jeux dans la capitale

OTTAWA, 18 (Du correspondant de la "Patrie"). — La commission des terrains de jeux aura besoin de $53,455 pour ses opérations de l'année, somme que la municipalité ajoutera à son budget. L'année dernière la commission a dépensé $39,000. On ne peut plus avoir de surveillants à $50 par mois, il faut maintenant les payer $90. Ottawa possède dix terrains d'amusements publics pour les enfants.

Une sleigh glisse . et 3 personnes sont grièvement blessées

Trois personnes ont été blessées, dont deux sérieusement, au cours d'un accident survenu à dix heures et quarante-cinq hier soir à l'angle de l'avenue des Pins et du chemin de la Côte-des-Neiges. Trente-cinq personnes, qui étaient dans une sleigh, ont été renversées sur le sol. Deux d'entre elles arrivèrent sur le coin du trottoir tandis qu'une troisième se blessait sur un poteau.

Lilian Feldstein, âgée de 20 ans, demeurant au No 280 rue Laval, et Harry Ruben, 23 ans, demeurant au No 165 boulevard St-Joseph ouest, ont été transportés à l'hôpital Royal Victoria. On croit que Mlle Feldstein a le crâne fracturé. Ruben souffre de contusions. L'état des deux blessés est très grave.

La troisième victime de l'accident est Harry Siegel, 25 ans, demeurant au No 261 rue Rivard. Il a été coupé sur la tête et on dut lui faire deux points de suture immédiatement après l'arrivée de l'ambulance.

D'après les renseignements que nous avons eus, la sleigh descendait l'avenue des Pins. A l'angle du chemin de la Côte-des-Neiges, les chevaux tournèrent si brusquement qu'ils perdirent l'équilibre et que la sleigh fut renversée avec ses occupants. Ces derniers, à l'exception des trois blessés, purent continuer leur chemin dans deux autres sleighs qui les accompagnaient.

M. Harold Peterson, 3112 Christophe-Colomb, a porté plainte à la Sûreté disant qu'il s'était fait voler une somme de $45 par des tire-laine, hier dans un tramway du circuit Mont-Royal.

CAMBRIOLAGE A L'HOTEL DE VILLE DE TERREBONNE

TERREBONNE, 18. (Spécial à la "Patrie"). — Des cambrioleurs se sont introduits de bonne heure hier matin dans le bureau de M. A. Beaupré, secrétaire de la ville de Terrebonne, et se sont emparés d'un revolver et de menus articles évalués à $15. Les cambrioleurs sont entrés dans l'hôtel de ville par une fenêtre de derrière.

Des malfaiteurs, tout probablement les mêmes, ont brisé la porte du magasin de M. Philippe Therrien, marchand de nouveautés, mais ils n'ont rien volé. Ils ont sans doute été surpris par quelqu'un.

Incendie à Montréal-Sud

MONTREAL-SUD, 18. (Spécial à la "Patrie"). — Deux familles se virent sans foyer samedi soir, à 7.30 hrs. alors que les flammes s'attaquaient violemment à leur maison, à Montréal-Sud. Ce sont les familles F.-W. Jansen et C. McLaren. Les brigades de Longueuil et de St-Lambert se rendirent sur les lieux. Les dommages sont considérables.

Rhumes Grippe

Fortifiez l'organisme contre les Rhumes, Grippe et Influenza en prenant les

lesquelles détruisent les microbes, agissent comme un tonique laxatif et tiennent l'organisme en état de repousser toutes attaques de Rhumes, Grippe et Influenza.

La boite porte cette signature

E. W. Grove

Prix 30c

De Fabrication Canadienne

Vous Souffrez
du Mal de Tête,
du Mal de Dents,
de la Névralgie.
Prenez
Nervol
Un essai vous convaincra de son efficacité.
Prix: 25c
En vente dans toutes les pharmacies ou chez
LYONS LTD.
8 Bleury et
4 Ste-Catherine Est

FERA DISPARAITRE TOUT EXCEDENT DE GRAS

Savez-vous qu'il y a un remède simple, inoffensif, efficace contre l'embonpoint que tout homme ou femme qui perd la svelteese du jeune âge peut employer en toute sûreté et secrètement? Il existe, et il n'est autre que la maintenant fameuse prescription Marmola sous forme de pastilles connues sous le nom de Pastilles de la Prescription Marmola. Vous pouvez compter de maigrir graduellement et facilement sans avoir à subir de longue série d'exercices fatigants et de diète épuisante ou de graisses ou pommades dégoûtantes. Les pastilles de la prescription Marmola sont vendues par tous les pharmaciens du monde à raison d'un dollar la boîte, ou vous pouvez vous les procurer directement de la Marmola Co., 704 Garfield Bldg., Detroit, Mich., U. S. A., sur réception de ces prix. I-228

VENTE d'Ecoulement

de FEVRIER chez
Kahn Bros. 444 Ste-Catherine Est

Beaux Manteaux en Bolivia

Exactement comme l'Illustration

Tailles 16 à 40

$14.95

Prix Antérieurs $35 à $39.50

Tous les Vêtements d'hiver doivent être vendus avant l'arrivée des marchandises du Printemps.

En Vente Mardi toute la Journée

100 Manteaux en Bolivia et plusieurs en Velours. Valeurs de $15 à $35, pour..... **$5.00**

MANTEAUX GARNIS DE FOURRURE Valeurs de $39.50 à $45.00 pour..... **$14.95**

En suédine de la même excellente qualité. Tailles jusqu'à 46, pour..... **$19.95**

MANTEAUX EN TISSU à envers quadrillé, toutes les tailles. Valeurs de $27.50, pour..... **$12.95**

Manteaux en Marvella à MOITIE PRIX et moins

MANTEAUX DE FOURRURE — Manteaux en seal électrique Chapal garnis de martre et unie, pour..... **$90.00**

MANTEAU garni d'opossum, longueur 54. $49.50

Manteaux en seal de l'Hudson, tailles 36-38 $265.

Blouses, $1.95 et $2.95; Chandails, $1.49, $2.95 et $4.95.

Jupes, $4.95. Jupons 99c, Bas, 79c et 99c.

COSTUMES

Garnis de fourrures et unis, pour..... **$9.95**

BEAUX COSTUMES tailleur en croisé Poiret et en tricotine. Qualité de $45.00 pour..... **$27.50**

Achetez votre nouveau costume du printemps et vous économiserez de l'argent.

1000 Robes à Ecouler

En crêpe Canton. Rég. 37.50 pour **$12.95**

Robes d'étoffes pour **$7.95**

Robes en velveteen pour **$12.95**

Robes en Vella-Vella brun et noir **$14.95**

Extra Spécial

100 ROBES dans la meilleure qualité de crêpe canton, prises dans notre assortiment régulier de $35.00 à $45.00 et offertes en vente à

19.95

Nous avons toujours en stock les grandes tailles dans chaque vêtement.

Ouverture à 9; fermeture à 6. Le samedi, ouverture à 9; fermeture à 10.

KAHN BROS.
Maison de l'Elégante
444 RUE STE-CATHERINE EST
VIS-A-VIS LE MAGASIN DEPARTEMENTAL DUPUIS FRERES

UNE VILLE DE L'OUEST CANADIEN EST LE THEATRE D'UN SCANDALE QUI CREE TOUTE UNE SENSATION

LE GOUVERNEMENT EGYPTIEN SEMBLE VOULOIR DEPASSER LA MESURE AU SUJET DE TOUT-ANKH-AMEN

UN LACHE ATTENTAT COMMIS SUR UNE PAUVRE FEMME A QUI ON ENLEVE LA SOMME DE CINQUANTE DOLLARS SAMEDI

Le drame s'est déroulé au No 1285 rue Berri, dans une épicerie que tenait une dame Gosselin.

LE RECIT

Un attentat d'une lâcheté inouïe a été commis samedi soir dans une petite épicerie située No 1285 rue Berri et tenue par Mme Florida Gosselin, une veuve âgée de 70 ans.

Mme Gosselyin a été attaqué à la pointe du revolver par deux bandits qui l'ont dépouillée d'une somme de $50 après l'avoir menacée de mort.

L'attentat a été commis vers 11 h. 15 alors que Mme Gosselin se préparait à fermer son magasin. Mme Gosselin n'a pas de commis et elle demeure seule en arrière du magasinet. Son logis se compose de deux pièces.

Avant de se retirer pour la nuit, Mme Gosselin se dirigea vers la porte du magasin pour la fermer à clef lorsque deux jeunes gens dont l'un était masqué et armé d'un revolver firent irruption dans l'épicerie. Ils ordonnèrent à Mme Gosselin de leur remettre tout son argent.

—Je n'ai pas d'argent, répondit Mme Gosselin sans se laisser intimider.

—Vous en avez et nous savons où vous l'avez caché, retorquèrent les bandits.

"Alors, dit Mme Gosselin, l'un des malfaiteurs se pencha et très délicatement enleva une somme de $50 que j'avais déposé dans un de mes bas. Il se montra très poli. Ils ne m'ont pas volé une grosse somme mais tout de même j'ai dû peiner pour faire ces économies que je voulais garder pour les jours de pluie."

Les bandits, après avoir menacé Mme Gosselin de la tuer si elle appelait au secours s'empressèrent de s'esquiver.

Mme Gosselin ne tenta pas de suivre les bandits sachant que ces derniers auraient pu la tuer mais elle prévint une voisine qui téléphona au poste de police No 14.

Mme FLORIDA GOSSELIN, 70 ans, qui fut victime d'un vol de $50, samedi soir, comme elle fermait son magasin, vers 10.45 hrs, au No 1285 de la rue Berri.

Le magasin de madame Gosselin, 1285 rue Berri, où a eu lieu l'attentat de samedi soir, vers 10.45 hrs. (Cliché de l'artiste de la "Patrie").

Des agents furent dépêchés sur les lieux mais les audacieux bandits ne purent être retracés.

Mme Gosselin a déclaré que les bandits étaient des jeunes gens. L'un d'eux avait le bas de la figure couvert d'un mouchoir

LE RECIT DE LA VICTIME

"Je me préparais à fermer mon magasin, nous dit madame Gosselin, quand deux individus, dont l'un avait le bas du visage masqué d'un mouchoir rouge ouvrirent lentement la porte. Celui qui était masqué portait un pistolet dans sa main droite."—Ne remuez pas, me dirent-ils. — Donnez-nous tout votre argent, où nous allons vous tuer.— Je n'en ai pas, gémit la pauvre femme; mais prenez tout ce que j'ai dans mon magasin. Et dans votre jambe gauche, répliqua le plus petit des individus, celui qui était masqué ?...

"Le malheureux, poursuit madame Gosselin, il savait où était mon argent."

Relevant alors sa robe en un tour de main, démontrant bien la dextérité d'un voleur habitué, madame Gosselin se vit enlever $50, tout ce qu'elle possédait. N'est-ce pas singulier en effet, poursuit la victime que ces deux individus savaient si bien où se trouvait mon argent. Je n'avait pourtant pas l'habitude de dire aux gens où je mettais mes économies. Il m'arrivait même assez rarement d'être obligée d'aller chercher du change dans mon sac.

Sitôt qu'ils furent en possession de ce qu'ils voulaient, les voleurs se retirèrent lentement comme ils étaient venus, sans éveiller l'attention de personne.

LES VOISINS

Les voisins assurent qu'ils ont remarqué l'allure étrange d'un individu qui se promenait devant le magasin depuis une bonne demi-heure, jetant très souvent un regard furtif dans la direction de la vitrine de madame Gosselin. Plus loin, près du coin de la rue Des Carrières, il y avait un autre individu qui lui, se donnait une contenance en cherchant: disait-il, une bague montée d'un diamant qu'il venait de perdre.

Les deux complices durent se retrouver quelques instants avant de pénétrer sur les lieux qu'ils avaient élus pour commettre leur vol.

Comme la rue est sombre, dans cette direction, la retraite des voleurs put s'effectuer sans encombre.

Les détectives sont sur une bonne piste, et avant ce soir, des arrestations seront faites.

UN SCANDALE SE PRODUIT A LA SURETE DE MOOSE-JAW

Sept constables de cette ville sont coffrés sous l'accusation d'avoir pillé des magasins pour une valeur de plusieurs milliers de dollars.

DEUX AUTRES SOUS SURVEILLANCE

MOOSE JAW, Sask., 18. (Presse Canadienne.) — Sept constables de la ville de Moose Jaw sont sous arrêt et emprisonnés dans les cellules de la station de police et deux autres sont sous surveillance à la suite de confessions faites par quatre d'entre eux, de nombre de vols qu'ils auraient perpétrés dans des magasin de la ville, depuis près d'un an. On a retrouvé dans leurs demeures des quantités de marchandises.

Les vols ont été accomplis de façon régulière depuis avril 1923. L'arrestation a été faite à la suite des recherches du chef de police A.-P. Johnson, du sous-chef Townsend et du détective J. Douglas.

Les accusés sont A.-E. Knight, O. Walters, J.-W. Reynolds, D. Logan, W.-D. Gronloff, S. Wilson et J.-H. Flemor.

Tous ces vols ont été accomplis avec système. Les membres du groupe en question se servaient de passe-partout, pour entrer dans les magasins, où ils pillaient à volonté. Les officiers, dans la partie des affaires, donnaient le signal de l'approche d'une patrouille, au moyen de projecteurs électriques puissants. On croit que la valeur du butin peut se chiffrer à des milliers de dollars.

LA SESSION SERA, DIT-ON, TRES LONGUE

M. T.-L. Kelley proposera l'adresse en réponse au discours du trône.

LA QUESTION DU TARIF

OTTAWA, 18 (Du correspondant de la "Patrie"). — Il est définitivement décidé que M. F. L. Kelly, député libéral de Cap Breton Nord et Victoria, successeur de l'honorable D. D. McKenzie, proposera aux Communes l'adresse en réponse au discours du Trône. Cette adresse sera appuyée, en français, par M. E. A. Lapierre, libéral de Nipissing.

Les préparatifs de la session sont pratiquement terminés et à la fin de la semaine tout sera prêt pour le grand événement qui aura lieu cette année le 28 février. Le gouvernement siège presque continuellement à la préparation du programme, surtout à la révision des crédits.

L'opinion générale est que la session sera longue et mouvementée, cinq mois, dit-on, ce qui mettrait la prorogation à la fin de juillet. D'autres espèrent que tout le travail peut être fait facilement en quatre mois, mais c'est le petit nombre. Tout dépend de deux choses: Le programme ministériel et le débat sur l'adresse. Si le gouvernement est bien préparé, s'il ne fait pas perdre de temps à la députation pour mettre la dernière main aux mesures qu'il doit soumetre et si le débat sur l'adresse ne se prolonge pas outre mesure, une grande amélioration aura été obtenue sur la procédure ordinairement suivie.

La pièce de résistance sera le tarif; beaucoup de commentaires circulent à ce sujet. On croit que les progressistes obtiendront certaines concessions sans avoir une réduction générale du tarif, mais quelle que soit la réduction accordée, elle provoquera de fortes protestations, les industriels ayant décidé de faire la lutte à tout ce qui peut favoriser la concurrence étrangère.

Les comités auront un travail considérable à faire. La redistribution est peut-être la mesure la plus importante de la session, à cause des rumeurs d'élections générales qui circulent et de la grande activité qui règne dans tous les cercles politiques. L'honorable M. Macdonald était le président de ce comité à la dernière sesion, mais depuis étant devenu ministre on ne sait pas s'il pourra y consacrer tout le temps nécessaire.

La canalisation du Saint-Laurent, de la rivière Ottawa et le développement général des pouvoirs d'eau du pays, aussi le développement du pouvoir d'eau de Morrisburg, sont des questions qui seront étudiées par les comités intéressés et qui ne soulèveront pas moins d'intérêt que la redistribution.

L'affaire de la Home Bank, la loi générale des banques, l'établissement du crédit rural, voilà d'autres sujets qui créeront une vive discussion.

L'union des églises protestantes, question qui laissera la députation de Québec en dehors de la discussion, promet un débat long et orageux chez la députation protestante.

Au sujet de la longueur de la session, il faut aussi compter avec le programme de l'opposition et s'il faut en juger d'après la campagne faite depuis quelques mois par l'honorable Arthur Meighen, il y a plus d'une question étrangère au programme ministériel qui devra être examinée. La députation aspire toujours à une session aussi courte que possible, mais à moins de cinq mois il semble difficile dexpédier toute la besogne qui s'accumule rapidement dans un pays aussi vaste que le nôtre et d'intérêts si variés.

On entendra encore parler du chemin de fer national du Canada, de même que de la marine marchande et de l'achat de l'hôtel Scribe à Paris. La démission de M. Aronovici, agent à Paris du réseau ferroviaire national canadien, provoquera chez les conservateurs plusieurs demandes de renseignements sur ce qui s'est passé en France sous l'administration de ce Roumain.

MUSSOLINI N'EST PAS UN DICTATEUR

Les hôtes du club de Réforme au dîner de samedi étaient M. le sénateur Wilson, ministre de la santé, dans le cabinet australien et M. Pio Margotti, consul général d'Italie à Montréal. M. W. Clement Munn a présidé le dîner et présenté les orateurs.

M. Wilson a parlé des relations qui devraient exister entre le Canada et l'Australie au point de vue commercial. En prenant la parole, il a dit que le peuple canadien et spécialement de la province de Québec, jouissait du parti le plus léger de la vie sociale. En Australie, il n'y a pas de prohibition et c'est l'ambition du sénateur de faire subsister cet état de choses aussi longtemps que possible. "On cherche trop à envoyer les gens au ciel par la législation," dit le conférencier, au milieu des applaudissements.

Parlant du commerce, le sénateur Wilson dit que le tarif de l'Australie est un des plus scientifiques du monde. Là-bas on travaille pour construire. Cependant les conditions européennes doivent être améliorées pour ce faire.

Pendant la guerre, Australiens et Canadiens ont fraternisé sur les champs de bataille, et il n'y a aucune raison pour que de bonnes relations soient établies entre eux. Ainsi, au Canada on importe d'Australie 30,000 livres de fruits secs, préparés par les anciens soldats. Le Canada peut faire encore plus, de même que l'Australie.

M. le consul Pio Margotti, parla du mouvement fasciste en Italie. Il expliqua que la fameuse avance des chemises noires sur Rome n'était qu'une marque de loyauté au Roi. Celui-ci appela Mussolini à la formation d'un ministère après que bien d'autres eurent échoué dans ce sens. Le fascisme est né pendant la guerre pour contrebalancer la propagande boche qui voulait imposer une paix séparée à l'Italie. Les fascistes sont les jeunes gens de la meilleure classe en Italie, qui ont soutenu le moral des troupes pendant la guerre.

En 1922, les agitations bolchévistes s'étaient multipliées et nul gouvernement n'avait pu faire face à la situation. C'est alors que le facisme fit de nouveau son apparition et devint un parti politique. En octobre de la même année, les fascistes se réunissaient à Naples. C'est dans ce moment que le Roi demanda à Mussolini à former un gouvernement, ce qu'il fit immédiatement. C'est après ces événements que se fit la grande marche sur Rome. M. Margotti, dit qu'il était à Rome, le jour de l'entrée des fascistes. Ce fut une journée de réjouissances plus que de révolution. La marche commencée le matin, se continua après le coucher du soleil.

En moins d'un an Mussolini a fait de grandes choses dans son pays. Il s'est emparé des chemins de fer, mettant à la porte plus de 50,000 employés gardés là pour raison politique. Sur le rapport des grèves, M. Mussolini a déclaré lui-même qu'en 1922 il y avait eu 250 grèves industrielles et 150 grèves dans l'agriculture. Il les a réduites à 35 industrielles et 6 ou 7 dans l'agriculture.

M. Margotti dit que le gouvernement fasciste veut donner au peuple une conscience et lui montrer qu'il ne doit pas vivre seulement de ce que des ancêtres ont laissé.

Il y a probablement en Italie plus de liberté que dans aucun pays au monde, car Mussolini n'est pas un dictateur, et il a été appelé constitutionnellement à former un cabinet, par le Roi.

M. PIO MARGOTTI, consul général d'Italie à Montréal, qui a parlé du mouvement fasciste, au club de réforme, samedi.

Chez les Oblats.

LE R.-P. GEORGES-ETIENNE VILLENEUVE, o.m.i., nommé provincial des Oblats au Canada, pour un nouveau terme de trois années.

Tué par un train.

M. NORMAN-B. STARK, fondateur de la maison de courtage N.-B. Stark & Company, de Montréal, qui a été tué par un train dimanche midi à un demi-mille de distance de Sherbrooke.

BLOCUS

(Suite de la 1ère page.)

LONDRES, 18, (Associated Press) Le résultat immédiat de la rève en autant que Londres est concerné est un manque de courrier du Canada et des Etats-Unis.

Au bureau-chef de Londres, on s'est plaint beaucoup de ce que les lettres n'étaient pas livrées.

LES VIVRES SONT RARES

Le marché Smithfield était presque dénué de vivres, ce matin, parce que les charretiers refusèrent de transporter les viandes prises dans les entrepôts; si bien que les détaillants eurent toutes les difficultés du monde à obtenir ce dont ils avaient besoin pour leurs clients.

Les débardeurs s'assemblèrent devant les grandes barrières des quais, ce matin, mais comme spectateurs seulement. Un détachement considérable de constable se rendit sur les lieux, mais il ne se passa rien d'anormal.

LES QUAIS DESERTS

Sur les quais c'est la désolation. Plusieurs navires accostèrent, mais seuls, les employés ordinaires du port de Londres se trouvaient sur les lieux pour décharger les énormes quantités de marchandises que ces navires apportaient.

Comme il existe des stipulations à l'effet que les employés de bureau de poste ne doivent pas charger ou décharger les sacs de lettres mais que ce travail appartient aux débardeurs, il est probable que le courier d'amérique va être considérablement retardé. Cinq mille sacs de malle sont empilés sur les quelques pieds des rails des chemins de fer.

UN PRESSANT APPEL DE LOUQSOR A LA SCIENCE

Les archéologues soumettent que l'ostracisme du gouvernement égyptien met en grave péril l'avenir des travaux d'archéologie en Egypte.

CONCESSION AUX TOURISTES

CAIRE, Egypte, 18 (Spécial à la "Patrie"). — Tous les conseils légaux du gouvernement égyptien ont eu une conférence entre eux au cours de la journée d'hier. Cette conférence a naturellement porté sur la crise à laquelle a donné lieu la fermeture du tombeau de Tout-Ankh-Amon.

Le premier ministre est actuellement à faire une étude de leurs décisions, qui n'ont pas encore été portées à la connaissance du public. On doit comprendre cependant que le gouvernement endosse entièrement la politique du ministre des travaux publics. Il insistera pour que le tombeau soit ouvert aux touristes dix jours durant. Howard Carter a consenti à cette décision.

Il convient de faire remarquer que toutes les sympathies vont naturellement à M. Carter, depuis que le gouvernement égyptien lui a interdit l'entrée et du tombeau du Pharaon et même du laboratoire. Ces sympathies ne viennent pas seulement des archéologues, mais aussi des touristes qui avaient obtenu des permis pour la visite des lieux. Tous trouvent que les autorités égyptiennes ont fait preuve dans l'occurrence de petitesse d'esprit.

Il n'y a pratiquement que la presse locale qui semble prendre fait et cause pour le gouvernement. Elle répète ses attaques d'il y a quelques mois contre lord Carnarvon et Howard Carter, mais en y mettant cette fois plus de violence. Il paraît de plus en plus évident qu'elle a choisi les circonstances actuelles pour déverser tout son venin sur la race anglaise.

Cette question du tombeau de Tout-Ankh-Amon a ses à-côtés plutôt humoristiques. La garde spéciale qui fait actuellement le pied de grue dans la Vallée des Rois afin de forcer Carter à respecter les ordres du gouvernement égyptien, se sert des tentes que le grand explorateur avait fait élever pour la police chargée de protéger le tombeau contre le pillage. Le gouvernement n'a pas cru devoir lui procurer le vivre et le couvert, toutes choses qui lui sont fournies aux frais de Carter.

On trouve naturellement le geste du gouvernement sans précédent dans l'histoire; jamais on a ainsi dicté leur conduite aux archéologues. Mais cette fois, le gouvernement a semblée vouloir dépasser la mesure. Carter a eu beau faire des concessions, exposer le motif de ses recherches, rien n'y a fait; on est resté sourd à ses instances.

Cette conduite des autorités égyptiennes est d'autre part condamnée. On constate qu'elle entraînera des conséquences désastreuses, pour peu quelle se continue. Il paraît effectivement évident, même aux profanes, que les articles qui sont actuellement et dans le tombeau et dans le laboratoire, ne peuvent être laissés ainsi à la voirie. Le couvercle du sarcophage est toujours suspendu au bout des câbles des palans. Que ces câbles viennent à se briser, et l'ouvrage de plusieurs mois sera ainsi détruit en un instant. Le drap mortuaire qui a été transporté dans le laboratoire est dans le même cas; il se détériore à moins qu'on ne l'entoure immédiatement de tous les soins qu'il requiert. Tous font conséquemment observer que si le gouvernement ne veut pas donner à Carter la liberté d'accomplir ces tâches difficiles, il doit au moins songer lui-même à le remplacer dans les circonstances. Toutes les responsabilités retombent donc sur les autorités égyptiennes à l'heure actuelle.

On sait que les archéologues qui se trouvent actuellement à Louqsor ont déjà protesté contre le présent état de choses: leur protestation a effectivement paru jeudi de la semaine dernière. Voici maintenant qu'ils viennent de télégraphier à toutes les principales institutions scientifiques de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et de l'Amérique. Ils considèrent que l'attitude du gouvernement égyptien constitue un précédent dangereux, dangereux parce qu'il met en jeu tous les travaux d'archéologie qui seront faits à l'avenir en Egypte.

M. KING GARDE LE SILENCE SUR CETTE ACCUSATION DU MAIL

OTTAWA, 18. (Presse canadienne). — Le premier ministre King a gardé le silence sur l'accusation portée par le "Mail and Empire" de Toronto contre plusieurs ministres. Quant au solliciteur général, il maintient que les prêts que la Home Bank a faits à sa firme légale, sont garantis par des débentures actuellement en possession de la banque.

DISSOLUTION

(Suite de la 1ère page) ....

sur les terrains, dans l'Ile du Prince-Edouard, et notamment avec un représentant du gouvernement à Londres, sont suffisantes à rendre nécessaire sa démission. Ils attireront l'attention de la Chambre sur le fait que ces spéculation ont fait l'objet d'une enquête par le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard, au cours de laquelle M. Sinclair a été examiné sous la foi du serment. Ils signaleront en outre que ces opérations ont fait l'objet de procédures au tribunal de Bow Street, de Londres.

LA HOME BANK

Le deuxième ministre dans l'opposition demandera la démission est l'honorable M. E. J. McMurray, solliciteur-général, qui à son titre de membre de deux firmes qui sont d'importants débiteurs de la Home Bank. L'opposition affirme qu'il ne peut pas siéger dans le cabinet, alors qu'il étudie la question de savoir s'il n'y a pas lieu pour le gouvernement d'intervenir pour protéger les déposants de cette défunte institution. M. McMurray est entré dans le cabinet après la faillite de la Home Bank, mais avant que ses pertes scandaleuses eussent été rendues publiques.

Deux autres ministres auront à soutenir de semblables attaques. L'un d'eux devra certainement résigner ses fonctions si les accusations portées contre lui sont reconnues fondées.

Les attaques qui seront portées contre le quatrième sont certes moins sérieuses, mais elles ne tendent à rien moins qu'à prouver que par négligence des sommes considérables ont été perdues ou dépensées de façon injustifiable.

Il va de soi que le gouvernement éprouvera les plus grandes difficultés non seulement à défendre devant la Chambre sa politique, mais à conserver les quatre ministres incriminés par l'opposition. L'opposition de plus s'en prendra à M. Robb. Elle indiquera que lorsqu'il prend une décision, il se garde d'en prendre aussi la responsabilité qu'il rejette sur M. Fielding, le ministre en titre des Finances, alors que chacun sait que M. Fielding ne peut reprendre ses fonctions et ne pourra même pas reprendre son siège aux Communes. L'opposition admettra que c'est un malheur à la fois pour le pays et pour le gouvernement que l'honorable M. Fielding ne puisse diriger effectivement son département. Puis elle posera ce dilemme: s'il est incapable de remplir ses fonctions qu'il les abandonne. Si au contraire, il en est capable qu'il ne s'en remette pas à une doublure sans responsabilité effective et sans prestige.

Les Mères Montréalaises déclarent que Vicks est merveilleux contre les Rhumes

DANS les colonnes suivantes sont données les vraies expériences d'un nombre de familles montréalaises qui ont adopté l'usage du VapoRub de Vick depuis qu'il a été introduit ici il y a deux ans.

Quoique nouveau en ce pays, Vicks est employé depuis longtemps aux Etats-Unis, où plus de 17 millions de pots sont employés annuellement—contre le croup, les rhumes d'enfants, de bébés, d'adultes, catarrhe, mal de gorge, bronchite et toutes les autres maladies semblables jusqu'à la pneumonie à son début.

Une vapeur de lampe sous forme d'onguent.

Vicks est une ingénieuse combinaison sous forme d'onguent, des meilleurs remèdes au monde contre la congestion et l'inflammation. Il contient du camphre, menthol, eucalyptus, thym, huile de térébenthine et autres huiles volatiles, qui sont libérés sous forme de vapeurs, quand la chaleur du corps fait agir l'onguent. Ces vapeurs sont aspirées avec chaque respiration dans le nez, la gorge et les poumons, débarrassant les passages, détachant le phlegme et soulageant de la congestion.

En même temps, l'application de l'onguent agit comme un liniment, un cataplasme ou un emplâtre, retirant le sang des parties congestionnées et soulageant de la douleur et de la pression.

La double action directe amène des résultats rapides.

Ce traitement donne souvent des résultats étonnamment rapides. Les rhumes disparaissent en une nuit. Le croup est soulagé en un quart d'heure. Ou une application au coucher peut écarter complètement le croup. Pour les gros rhumes de poitrine, menacant de tourner en pneumonie ou en bronchite, il est sans rival. Dissous dans une cuillère et aspiré, Vicks débarrasse le cerveau à l'instant, il est excellent pour le catarrhe nasal et l'haleine le soir.

Vicks est spécialement favori dans les maisons où il y a des jeunes enfants. Son emploi supprime le dosage pour les rhumes—conserve l'estomac délicat des enfants. Il n'est pas nécessaire, comme dans les autres vapeurs de lampes, de fermer les fenêtres le soir.

Vicks est également bon pour les coupures, brûlures, plaies, contusions, morsures, piqûres et démangeaisons de la peau. Ainsi il est utile tous les jours à la maison.

VICKS VAPORUB

Plus de 17 millions de pots employés par an.

Vicks a été soumis à de rudes épreuves dans ces foyers montréalais

LES RHUMES CHEZ LES ENFANTS

Mme J. A. Thibaudeau, No. 14 rue Cuthbert, Montréal, dit: "J'ai eu l'occasion d'employer Vicks pour un mauvais rhume pour moi-même et ma famille, et je dois dire qu'il a fait des merveilles et chassé les rhumes. Je le recommande fortement à quiconque souffre du rhume, vu que c'est le meilleur remède que j'ai jamais employé."

RHUMES DE CERVEAU

M. M. Levette, du No. 58 rue Hermine, Montréal, dit: "Le VapoRub de Vick m'a fait un bien immense et je l'ai recommandé à tous mes amis. Je suis enthousiaste de Vicks tout le temps. Je l'ai employé pour un rhume de cerveau et ai obtenu d'excellents résultats. J'en garde toujours maintenant et ne resterai jamais sans en avoir."

L'ASTHME

M. J. O. Champou du No. 182 rue Saint-Christophe, Montréal, écrit: "Je suis bien satisfait du VapoRub de Vick, et en garde toujours deux pots de pâte—un à la maison et l'autre au bureau. Je souffre de bronchite asthmatique, et quand je commençait à employer le Vick, j'avais été malade au lit quatre jours. Vick m'a soulagé et je n'ai plus souffert d'asthme depuis."

GRIPPE

Mlle A. Lachance du No. 1142 rue Wellington, Montréal, dit: "J'ai employé le VapoRub de Vick pendant que je souffrais de grippe aigue et il me soulages à l'instant. Je l'ai employé selon les directions et trouvé qu'il me faisait du bien sous tous rapports. Vicks m'avait été recommandé par une amie que l'emploie tout le temps comme remède de famille.

TOUX

Mme A. Welch, du No. 581 rue Wellington, Montréal, écrit: "C'est un grand plaisir pour moi de recommander le VapoReb de Vick. Je l'ai employé dans ma famille contre les toux et les rhumes et ne voudrais pas rester une journée sans en avoir. Je l'ai laissé essayer par quelques-unes de mes voisines dans différents cas, et elles aussi en ont été très satisfaites."

RHUMES DE POITRINE

M. Bernard Demers, du No. 426 rue Mont-Royal Est, Montréal, dit: "Jeus un rhume de poitrine et un mal de gorge, et fus obligé de cesser de travailler. Ma mère me procura un peu de VapoRub de Vick et m'en mit un peu sur la gorge et la poitrine avant de me coucher et le lendemain, je me sentis beaucoup mieux et fus bientôt de nouveau en santé."

MAL DE GORGE

Mme William White, du No. 44 rue Sébastopol, Montréal, écrit: "Je trouve Vicks excellent. Je l'ai employé pour le mal de gorge et aussi pour mon bébé qui avait une bronchite. Quand je fis demander le médecin il me dit que c'était la meilleure chose que je pouvais faire. J'ai recommandé Vicks à d'autres personnes et elles l'ont employé avec de bons résultats."

CROUP

Mme Keeling du No. 1106 rue Newmarch, Verdun, Montréal, écrit: "J'ai trouvé Vicks excellent pour les rhumes de poitrine. Mon garçon souffrait de rhume croupeux et je lui frictionnai bien la poitrine avec et en retirai de bons résultats."

50c LE POT DANS LES PHARMACIES

Si vous préférez essayer Vicks avant de l'acheter, découpez ce coupon et envoyez-le à la Vicks Chemical Co., 344 rue Saint-Paul ouest, Montréal, P.Q., et un paquet grandeur d'essai gratuit vous sera envoyé promptement.

De Généreux Profits sont Facilement Réalisés grâce aux Colonnes classifiées A-B-C

La Patrie

Montréal, Qué.

ANNONCES CLASSIFIEES

Régulariséés, popularisées et pourvues d'un index, suivant la méthode de

THE BASIL L. SMITH SYSTEM INC.,

Philadelphie, Pa.

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de "La Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours	10c.	8c.
Trois jours	15c.	13c.
Un jour	25c.	20c.

Les annonces pour publications irrégulières suivent le tarif d'une seule insertion; aucune annonce accentuée pour moins que sur une base de trois lignes. Coût minimum d'annonce chargée 45c; minimum d'annonce au comptant 35c.

Les annonces chargées seront acceptées par téléphone et si elles sont payées au bureau de "La Patrie" dans les six jours de la date de la première insertion, elles sont classées comme annonces au comptant.

Les annonces commandées pour plus d'une insertion et contre-mandées avant l'expiration ne seront chargées que pour le nombre d'insertions parues et suivant l'espace employé.

Le tarif pour les espaces blancs est le même que pour la ligne imprimée.

Tarif spécial fourni sur demande pour contrat annuel d'annonce.

INDEX DE LA CLASSIFICATION

Les annonces individuelles sont classées sous ces rubriques par ordre alphabétique pour pouvoir y référer rapidement.

Les rubriques classifiées suivantes paraissent dans ce journal dans l'ordre numérique donné plus bas. Les annonces se rapportant à un même sujet étant groupées ensemble.

Index de la Classification.

1—Personnel.
2—Evénements prochains (Mariages, etc.).
3—Avis d'assemblées de loges, cours, Cercles.
10—Perdu et trouvé.

AUTOMOBILES

A—Agences d'automobiles.
11—Automobiles à vendre.
12—Camions-automobiles à vendre.
13—Accessoires d'autos—Pneus—Pièces de rechange.
14—Garages—Autos à louer—Taxis.
15—Motocyclettes et bicyclettes.
16—Réparations—Stations de service.
17—Automobiles demandées.

SERVICES D'AFFAIRES

17—Services d'affaires offerts.
18—Construction et entreprise.
19—Nettoyage, Teinture, Remodelage.
21—Modiste, robes et chapeaux.
22—Chauffage, Plomberie, Toiture.
23—Assurance et Obligations de Garantie.
24—Buanderie, Blanchissage.
25—Déménagements, Camionnage, Entreposage.
26—Peintres, Tapissiers, Décorateurs.
27—Imprimeurs, Graveurs, Relieurs.
28—Services professionnels.
28a—Comptables.
28b—Architectes.
28c—Chiropracticiens.
28d—Dentistes.
28e—Avocats, Notaires.
28f—Médecins, chirurgiens, etc.
28g—Ostéopathie.
29—Réparation — Repolissage.
30—Tailleurs et presseurs.
31—Service d'affaires demandé.

EMPLOIS

32—Femmes demandées.
33—Hommes demandés.
34—Hommes, Femmes demandés.
35—Instituteurs demandés.
36—Solliciteurs, voyageurs, agents.
37—Emploi demandé — Femmes.
37—Emploi demandé — Hommes.

FINANCES

38—Occasions d'affaires.
39—Placements, Actions, Obligations.
40—Argent à prêter. Hypothèques.
41—On demande à emprunter.

ENSEIGNEMENT

42—Cours de correspondance.
43—Classes d'enseignement locales.
44—Musique, danse, drame.
45—Enseignement privé.
46—Enseignement demandé.

ANIMAUX

47—Chiens, Chats, autres animaux favoris.
48—Chevaux, Bestiaux, Instruments aratoires.
49—Volailles et accessoires.
50—On demande à acheter des bestiaux.

MARCHANDISES

51—Articles à vendre.
51a—Trafique et Echange.
52—Chaloupes et Accessoires.
53—Constructeurs, Matériaux de construction.
54—Meubles de bureau et de magasin.
55—Produits de ferme et laitiers.
56—Combustible, Grains, Fertilisateurs.
57—Bonnes choses à manger.
58—Articles faits à la maison.
59—Articles de maison.
60—Bijouterie, Montres, Diamants.
61—Machineries et outils.
62—Instruments musicaux.
62a—Appareils de radio et accessoires.
63—Graines, plantes et fleurs.
64—Spéciaux dans les magasins.
65—Vêtements.
66—On demande à acheter.

CHAMBRES A LOUER

67—Chambres sans pension.
68—Chambres avec pension.
69—Chambres pour petits ménages.
70—Endroits de villégiature.
71—Où manger.
72—Où se retirer en ville.
73—On demande — Chambres ou Pension.

IMMEUBLES A LOUER

74—Appartements et plains-pieds.
75—Places d'affaires à louer.
76—Fermes et Terres à louer.
77—Maisons à louer.
78—Bureaux et Places de Bureau.
79—Maison suburbaine à louer.
80—Maison d'été à louer.
81—On demande à louer.

IMMEUBLES A VENDRE

R—Courtiers en Immeubles.
82—Propriété d'affaires à vendre.
83—Fermes et Terres à vendre.
84—Maison à vendre.
85—Terrains à vendre.
86—Propriété riveraine à vendre.
87—Propriété suburbaine à vendre.
88—Immeuble à échanger.
89—On demande à acheter immeuble.

AUTOMOBILES

Automobiles à vendre 11

CHARS USAGES—

CHALMERS TOURING, 5 PASSAGERS.

CHALMERS COUPE, 4 PASSAGERS.

CHEVROLET BABY GRAND, 5 PASSAGERS.

CHEVROLET SEDAN, 5 PASSAGERS.

McLAUGHLIN K 45, 5 PASSAGERS.

McLAUGHLIN K 4, 7 PASSAGERS.

OLDSMOBILE, 7 PASSAGERS.

EN PARFAIT ORDRE. PRIX REDUITS. TERMES SI DESIRE.

GAREAU MOTOR SALES LTD

REPRESENTANTS AUTOMOBILES McLAUGHLIN

EDIFICE H. P. LABELLE & CIE

145 EST, STE-CATHERINE.

TEL. EST 819.

Automobiles à vendre 11

FORD SEDAN presque neuf. 2449 Papineau, Calumet 2579.

FORD ROUTIERE, modèle 1923, en condition de première classe, garantie pour 3 mois. Plateau 2603.

Réparations—Stations de service 16

AUTOMOBILES — David Dion, réparation générales de carrosseries spécialité peinture et vernis. 2708 Papineau. Cal 2046.

SERVICES D'AFFAIRES

Service d'affaires offerts 18

REGLEMENTS DE DETTES—Avez-vous des dettes? nous les réglerons à votre entière satisfaction. Particuliers, marchands, cultivateurs. Venez nous voir. Conditions faciles. Informations gratuites, discrétion absolue. Comptoir Ville-Marie, bureau de confiance, 502 rue Ste-Catherine Est.

Modiste, robes et chapeaux 21

COUTURIERE — Madame Capponi, Modèles exclusifs; Spécialités: Robes du soir. 20 Hutchison. App 11. Plateau 2096.

MODISTE—Mme Ouellet fera gratuitement un morceau à tout client d'ici au 28 février. Créations générales. 222a Delorimier. Est 6529F.

MODISTE DE ROBES—Robes Madeleine autrefois de New-York. Spécialité, costumes, robes de soirée. 783 rue Ste-Catherine Ouest. Uptown 606.

MODISTE.—Boulevard Parisien, Madame J. Bureau, Chapeaux pour dames et enfants, spécialité réparage. 86 Beaubien, Est. Calumet 2151.

MESDAMES, apprenez à faire vos chapeaux de printemps au prix coûtant, ainsi que des fleurs faites à la main pour porter en soirée. Up 1783, mardi, jeudi pour conditions.

Buanderie, Blanchissage 24

AMERICAN LAUNDRY Ltd., 235 Côte Beaver Hall. Travail de premier ordre à prix raisonnables. Plateau 2376.

BLANCHISSAGE ET REPASSAGE à la main; à 9 cents la livre. 5 Bresboeuf. Bélair 9189W.

Déménagements, Camionnage, Entreposage 25

NOUS TRANSPORTONS votre piano $4; votre déménagement $2.50 l'heure. Blanchard Express. Tél. Est 5929.

Peintres, — Tapisseurs, — Décorateurs 26

FAITES faire vos réparations d'enduits ou ouvrages neufs, par Beaulieu et Lessard, entrepreneurs plâtriers. Satisfaction garantie. Beaulieu. Tél. St-Louis 1994F. 56 Bresboeuf. Lessard. Tél. Lasalle 2684W. 1635 Ontario Est.

Services professionnels 28

HEMORROIDES SAIGNANTES— On guérit vendu par Mad. Arcouette, 961 Demontigny Est 9260M.

HOPITAL ST-ROCH INC., 224 rue St-Laurent. Insuffisance glandulaire, Impotence et impuissance traitement médical et chirurgical, aussi cure moderne des affections G. U. et de toute autre maladie de la peau chez l'homme et chez la femme. Ouvert de 9 a.m. à 9 p.m.

MESDAMES—Pour toutes maladies, ne perdez pas espérance. N'oubliez pas de consulter Mme Choinière, 619 Amherst. Est 5192.

PURIFICATEUR.— Essayez mes remèdes aux racines, vous digérerez mieux. Mad. Bruneau. 1465 Hôtel de Ville.

Chiropracticiens 28c

CHIROPODISTE — Professeur M. E. Ratelle, par appointement, pédicure de la Royauté, traite scientifiquement toutes maladies des pieds. Spécialité, cors tasculaires et ongles incarnées. Sad. 1047 St-Denis, près Marie-Anne. Tél. Saint-Louis 1409, bureau 9 a.m. à 5 p.m. et mercredi de 7 a.m. à 9 p.m.

CORS enlevés avec soin sans douleur, en dix minutes. Consultations gratuites. Professeur Kilkenny. S'adresser 279 Ste-Catherine Ouest, coin Bleury. Plateau 4208 de 9 heures a.m. à 7 heures p.m.

Médecins, chirurgiens, etc. 28f

BOUCHER Dr S.—Maladies urinaires, vénériennes, femmes, filles-enfants, Maternité, traitement spécial. No 686 Delorimier. Est 2026.

HALO, DOCTEUR ZENON —Clinique privée. 385 rue S.-Denis. Tél. Bélair 1641.

TESSIER Dr (Hôpital Privé) peau, syphilis, gonorrhée, chancres, rhumatismes, bright, diabète. Traitements modernes, électricité. 226 Rachel, coin St-Denis. Bélair 8407, 1ère consultation gratuite.

ABANDONNES—

CONSULTATIONS GRATUITES — Célèbres docteurs belges. Essayez immédiatement. Tablettes toniques "Héros Belges". Infaillibilité contre: affaiblissements, gonnorrhée, syphilis, stérilité, nervosité, surmenage, etc. Médicament très actif.

INSTITUT BELGE ST-JOSEPH.

1243 ST-DENIS. MONTREAL.

CONSULTATIONS GRATUITES—

de 9 à 9. Spécialités: maladies vénériennes, peau, organes génitaux, urinaires. Traitement par correspondance. Dr J. Leprohon, Institut Médical Lore, 276 Amherst.

EMPLOIS

Femmes demandées 32

FILLES expérimentées demandées pour manteaux d'hommes, finisseuse couseuse, fabriquées de poches. S'adresser à Jos Clarke, dernier étage, Montréal.

FINISSEUSES pour manteaux et costumes. S'ad. 251 Ste-Catherine E.

FINISSEUSES avec expérience dans robes de soie, aussi très bonnes cannonatrices. Immédiatement. Liberty Waist Co, immeuble Dunedin.

FINISSEUSES avec expérience dans manteaux et costumes de dames. Harry Rother Co. Ltd., 242 ouest, Sainte-Catherine. Immeuble Berge, chambre 101.

FINISSEUSES demandées pour manteaux et costumes de dames, directrice expérimentée. S'adresser à la vine and Shaw, 511 immeuble Unity.

OPERATRICES avec expérience demandées pour faire les tapis et les Couvertures de machines et exercices. Ouvrières aussi demandées pour travailler dans les machines à coudre. Bas salaires. Ouvrage assuré. Se présenter à la Manufacture de Tapis Canadien, 4-6 Ouest, rue Lagauchetière.

EMPLOIS

PERLEUSES expérimentées demandées, enseignons bon marché. 299A Drolet. Bélair 8988J.

PERSONNE parlant l'anglais, pour ouvrage général de maison, s'adresser 2127 rue Jeanne-Mance.

POSEUSES de boutons expérimentées, pour manteaux de dames. Crescent Garment, 600 Ste-Catherine est.

PREPAREUSE d'expérience pour chapeaux de dames demandée. Paris Hat Co., Ltd., 229 Notre-Dame St. W. City.

PRESSEUSE expérimentée demandée pour blouses en coton pour dames, doit être expérimentée. S'adresser à Rettle and Smith Limited, 240 ouest, rue Craig, près Square Victoria.

STENOGRAPHE. Position ouverte pour jeune fille possédant le français et l'anglais correctement. Position avantageuse pour personne qualifiée. S'adresser 2724 Avenue du Parc.

Hommes demandés 33

BON menuisier demandé, références exigées. 761A Des Erables.

BRODEUR demandé. Abraham Irving Miller, 356 St-Laurent.

COMMIS d'expérience dans le commerce de nouveautés demandé chez C. E. Forest, Ste-Agathe des Monts.

COMMIS d'expérience demandé dans épicerie, 41 Marie-Anne Est.

COMMIS voyageur connaissant parfaitement la ville, pour vendre lingerie. Standard Whitewear, 1782 boul. St-Laurent.

CONTRACTEUR plâtrier demandé, 197 5e Avenue, Rosemont. S'ad le soir S. D.

COUTURIERS à la machine demandés avec expérience dans les manteaux et costumes de dames. S'ad. Harry Rother Co. Ltd., 242, Ste-Catherine Ouest.

ELECTRICIEN licencié pour ouvrage scoleton. S'ad. de 3 à 5. Comte et Atwater.

ETUDIANT en pharmacie demandé, 3 ou 4 ans d'expérience, avec références. S'ad. 1558 St-Jacques, West. 3361, entre 11 hrs et midi.

GARCON demandé dans manufacture de manteaux et costumes, emploi continu, doit être recommandable et parler l'anglais. Chambre 803 Immeuble Unity.

GARCON de ferme demandé. Devra savoir traire les vaches. S'adresser Ferme Elmwood, Parc Terminal, Longue-Pointe. Arrêt de tramway après Cadillac.

GARCON messager et garde-magasin demandés pour manufacturier en gros. M. Moscovitch, 7 est, Ste-Catherine Est, 7589.

HOMME pour la vaisselle demandé à l'Hôtel Plaza. A. H. Des Parois, 82 Place Jacques-Cartier.

HOMME pour position offrant avantage exceptionnel avec grande organisation. Ecrire mentionnant âge et capacités. Boîte 13, 310 Ste-Catherine E.

HOMME ouvrage à l'année, salaire 35.00 et pourcentage. 1898 Ste-Elisabeth.

HOMMES demandés pour travailler sur la terre. 418 Cartier.

4 HOMMES demandés pour se qualifier comme chauffeurs taxi et truck. Adresser-vous Dechêne, 143 St-Laurent.

Emploi demandé — Femmes 36

FEMME de couleur demande emploi, bonne cuisinière, bonnes références. Tél. Est 3070W.

FEMME belge demande lavage, famille privée chez elle, bonnes références Madame Colson. Est 6502F.

Emploi demandé—Hommes 37

BLANCHISSEUR, peintre, tapissier demande ouvrage, prix modéré, satisfaction garantie. Bélair 2541W.

FINANCES

Occasions d'affaires 38

COMPAGNIE sérieuse investira argent dans commerce ou industrie. Adresser détails à Casier 137, la "Patrie".

EPICERIE licenciée, près St-Denis, par inventaire ou prix fixe. Bélair 8327J. Dimanche, soir, Bélair 1360.

EPICERIE à vendre, cause mortalité. S'adresser 302 Marquette. Bélair 7301.

SI VOUS AVEZ DES DETTES. Dettes générales réglées, marchands ou particuliers, paiements faciles. Informations gratuites. Lemieux, 95 Ouest Laurier.

Placements, Actions, Obligations 39

MARKS ALLEMAND — Marks allemands 27,000,000 pour 1.00. Si vous êtes intéressé dans l'achat ou la vente d'obligations, monnaies ou traite étrangère, consultez C. Ilsett & Co., Inc. Banquiers, 510 rue St-Laurent, Montréal.

PRETS SUR HYPOTHEQUE. — A. Jetté & Cie, No 59 rue Notre-Dame Est, Edifice Duluth, ch. 32, courtiers en immeubles, experts en propriétés—Salle en 1885—prêts sur première et deuxième hypothèques et sur propriétés en construction achats d'hypothèques et balances de prix de ventes.

JE ne serai responsable d'aucune dette contractée à mon nom sans ordre signé de ma main. Philippe Masse.

Argent à prêter, Hypothèques 40

A PRETER, différents montants de $500 et plus, sur deuxième hypothèque à courte échéance. Armand Beaudoin, notaire, Main 5432.

ARGENT à prêter pour augmenter votre commerce et règlements d'embarras de toutes sortes. Cie Générale d'Affaires, 30 S.-Jacques. Ch. 10.

ARGENT à prêter sur hypothèques ou autres bonnes garanties. Birchenough, immeuble Power. Main 5414.

A PRETER immédiatement, $1,000 à $65,000. J.-A Legault, notaire, 99 S.-Jacques. Main 5889.

2,500, 3,000, 4,000, 6,000 et autres montants. Notaire Corbeil, 92 Notre-Dame Est. Main 6834.

$700, $2,000, $6,000 à $10,000, première hypothèque. Notaire Couture, 92 Est, Notre-Dame. 277 Létourneux.

ENSEIGNEMENT

Classes d'enseignement locales 43

AUTOMOBILE—Apprenez à chauffer et réparer toutes sortes de machines, cela demande généralement un mois, quelques fois moins, tout dépend de l'élève et du nombre de leçons prises. Cours jour ou soir, ou les deux si vous préférez. Je m'occupe spécialement de placer gratuitement tout élève que je prépare aux poste d'expert mécanicien. Ecole d'Automobile Coulombe, 709 Demontigny Est 4244.

BREVETS. — droit, optométrie, médecine, art dentaire, pharmacie, service civil, cours classique, attention spéciale aux élèves arriérés. Cours strictement privés. Institut LaRoche, 195, Sainte-Catherine Est, déménagé au No 303 Saint-Denis.

BREVETS—Ecole Préparatoire. Brevets, droit, médecine, art dentaire, pharmacie, médecine vétérinaire, optométrie. Cours classique; attention spéciale aux élèves arriérés. Cours strictement privés. Institut LaRoche, 195, Sainte-Catherine Est, déménagé au No 303 Saint-Denis.

HOMMES, GARCONS, faites $50 à $80 par semaine, comme barbier, system moderne. Payé en apprenant. Quelques semaines suffisent. College des Barbiers, 62 Boulevard St-Laurent.

STENOGRAPHIE. — Institut Sténo-Pernant. — A bas les mauvaises sténographies. — N'espérimentez pas, apprenez en 3 mois, sur place ou par correspondance, l'unique système français-anglais approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique, officiellement imposé par la Commission des Services de Guerre, aux sténographes parlementaires. 5 médailles, 4 diplômes. Institut Sténographique Pernant, 2 ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2669.

SUIVEZ les colonnes d'annonces classifiées vers la prospérité.

Le Livre de l'Opportunité

Il est si naturel pour certaines choses de les voir telles qu'elles sont que vous ne vous arrêtez jamais à penser aux ennuis qu'elles causeraient si elles étaient autrement.

Prenez un livre, par exemple. Vous trouvez les pages numérotées et disposées consécutivement. Vous vous y attendez et l'exigez. Vous ne voudriez pas perdre un seul instant à lire un livre dont les pages seraient autrement disposées.

D'un autre côté, vous ne vous attendez pas à trouver des occasions numérotées et disposées consécutivement pour votre propre commodité. Et vous ne les trouverez pas non plus — excepté en un seul endroit.

Dans la section classifiée A-B-C de LA PATRIE.

Il n'y a pas plus de raison pour vous de perdre des heures à chercher une certaine opportunité qu'il y en a de lire un livre dont les pages sont reliées à tout hasard.

Voici un livre de l'opportunité — correctement disposé alphabétiquement et numériquement. C'est signe de recherches faciles et de bénéfices faciles.

Lisez-les tous les jours dans LA PATRIE et tirez-en le plus de bénéfices possibles!

Les Annonces Classifiées A-B-C
Toujours les mêmes — En service.
Toujours différentes — En Occasions.

ENSEIGNEMENT

Classes d'enseignement locales 48

LECONS D'ANGLAIS. Abandonnez les anciennes méthodes. Si vous voulez sérieusement apprendre l'anglais, venez essayer notre merveilleuse méthode. Leçons strictement privées, pour soir, jeunes gens, jeunes filles. Institut LaRoche, 195 Ste-Catherine. Déménagé au No 303 St-Denis.

TENUE DE LIVRES — Institut Sténographique de France, 276 Saint-Denis. Est 3944. Mlle Irène Joly, membre officiel des Congrès Internationaux, offre cours complet tenue de livres, sténographie, dactylographie, anglais, position assurée.

ANIMAUX

Chiens, Chats, autres animaux favoris 47

CHIENS Poliiers (Berger allemand) enregistrés, à vendre. S'ad. F. Beriault, 445 Dorchester Est.

Chevaux, Bestiaux, Instruments aratoires 48

25 CHEVAUX de toutes sortes, plus-ieurs bonnes juments pour cultivateurs, visible en tout temps 124 Bresboeuf. Jos Rochon, Bélair 5623F.

MARCHANDISES

Articles à vendre 51

CIGARES. Manufacture spéciale Havana $1.60 boîte de 50. Panatalas, $1.60 boîte de 50. Longueur 5 pouces 1-4. Stock 20,000. 2620 Papineau, Cal. (5961). U. Aubin.

TABAC A VENDRE — Quesnel pur, 50c; Rouge Quesnel 35c; Petit Canadien 35c; Rouge étendu, 30c; Bleu fort 25c; Rouge fort 25c; Rouge No 1, 25c; Rouge No 3, 20c; Parfum d'Italie, 50c; Havana, 25c; Petit Rouge 20c; Aubourg, 35c. S'adresser à 1040, Henri-Julien, J. Limoges. Tél. St-Louis 2737. Payable par mandat-poste ou chèque accepté. Transport des commandes de 10 livres et plus payé par moi. Tous ces tabacs sont garantis.

Trafique et Echange 51a

A VENDRE OU ECHANGER — Garage des plus moderne sur route Montréal-Québec avec agence d'auto très populaire, contenant 125 chars, 2609 Notre-Dame Est.

RECORDS — 25,000 records neufs; Columbia, 25c chacun; assortiment complet, danse, instruments, chansons, françaises, monologues comiques. 262 Church, Verdun; 153-2833 Ste-Catherine Est; 718 Mont-Royal Est; 2605A St-Hubert.

RECORDS A ECHANGER. — Echangez vos vieux records pour des neufs 10 et 15 cents; nous ne refusons aucun record. 153-2833 Sainte-Catherine Est; 718 Mont-Royal Est; 2605A St-Hubert; 262 Church, Verdun.

Chaloupes et Accessoires 52

MOTEURS MARINS, marques Buffalo, Evinrude, Kermath et Universel. E. Drolet, agent spécialiste, 137 McGill. Ch. 311.

Combustible, Grains, Fertilisateurs 56

BOIS. Achetez retailles d'érable pour poêle, chauffage idéal. 10 sacs $2, livraison comprise. 527 Beaudry. Est 657.

COMBUSTIBLE — Scraignton Stove, $17.00; Egg et Chestnut $16.75, charbon de qualité. Livraison rapide. E 6888W. J. A. Bargeron.

Bonnes choses à manger 57

BOUCHERIE — nouvelle direction, viande, volailles, légumes de choix, prix très modérés. Pierre Gratton, 339 Bresboeuf. Bélair 5625.

FRUITS.—Elie Charbonneau & Cie, marchands de fruits. Spécialité patates de choix. 163 Des Commissaires Est. Main 5063.

MARCHE HYGIENIQUE—156 Fabre, coin Mont-Royal. Bélair 6459F. Encouragez nos canadiens. Pourquoi payer cher sans la qualité, vous trouverez un assortiment complet de viandes de choix, spécialité boeuf de l'ouest, prix spéciaux, steak la ronde, beau et tendre, 18c la lb. Sir, loin, 22c, 50 lbs de viande, $11.00.

MARCHE HYGIENIQUE — succursale 104 Bréboeuf, steak ronde 15 1-2 c. sirloin 18 1-2 c. shop 15 c., profitez de cette grande vente de 15 jours, 25 livres de viande pour $1.00. Manié, prop.

POISSON. Allez chez Bonhomme pour poisson frais fumé, salé, kibier, volailles, oeufs frais, service de livraison 20 minutes, huitres reçues tous les jours. Cal. 0785, 2719 St Hubert.

VIANDE—Public Meat Market, 660-662 Ste-Catherine. Tél. Est 2692. Steak, 3 livres pour 25 cts. Viande hachée, 3 lbs 25 cts. Spécial, 25 lbs pour $1.00.

VIANDE — Marché Central Spécial pour quartier Hochelaga, 1838 Ste-Catherine Est; Calrex 1786, coin Cuvillier; 16 livres de sucre, 90 cts; Beurre de crémerie, 40 cents; jeune Porc frais, 11½ cents; Steak ronde, 15 cents; dans Sirloin 17½ cents; 3 douzaines oeufs 90 cents; 25 livres de viande pour $1.00.

VIANDE — 3 doz. oeufs 92 cts., 2 lbs lard côte 25 cts., 25 lbs viande, $1.00. Viande hachée, 2 lbs 25 cts. Salaison Montréal, 800 Ontario Est. Est 7542.

VIANDE.—Cut Rate Meat Market.—829 Ste-Catherine E. Est 6125. Steak haut-côté, 4 lbs 25 cts, viande de spéciale, 15 lbs à $1.00. Ronde 19 cts.

VIANDE—Jeune porc frais, 11 1-2. Spécialité boeuf de l'Ouest, oeufs frais, 3 doz. 95 cts. Steak de grange $1.30. Steak ronde 25 cts. Gerson Enregistré, 149 Ste-Catherine E. Est 5574.

VIANDE — Marché International, jeune porc 12 1-2 cts lbs, meilleur boeuf de crémerie 40 cts. Grosse canne de tomates 15 cts. 1058 Ontario Est. Est 7205.

TOURNEZ MAINTENANT la vue vers la section du service et lisez les offres classifiées.

MARCHANDISES

On demande à acheter 66

ACHETE bijoux, fourrures, etc, privilège de rachat si désiré. W. Gauvin, 15 St-Jacques.

DIAMANTS, montres, bijouterie, etc. Prix spéciaux pour diamants brisés. Sager Bros., 36 Windsor. Main 6822.

NOUS ACHETONS toutes sortes de meubles et tapis. W. Waxman, 874 Notre-Dame Ouest. Main 6283.

NOUS ACHETONS fourrures, meubles, bijouterie, vêtements de toutes sortes. Plus hauts prix payés. Mendelson, 109 Craig O. Plateau 2109.

MEUBLES—A acheter meubles de toutes sortes; achetés ou vendus à l'encan pour rapporter de bons prix. Nous allons chercher les effets. Auction Disposal Co., Ltd., 365 rue Université. Tél. Up 6968.

ON DEMANDE à acheter 4 pupitres à dessus cylindriques pour du comptant. Casier 136 la "Patrie".

CHAMBRES A LOUER

Chambres sans pension 67

HOTEL LAFAYETTE—Chambres à louer, de $3 à $7 par semaine; eau chaude et froide dans chaque chambre, 321 rue Amherst.

MONT-ROYAL EST 712.—Jolie chambre, tout confort. Bélair 8567J.

ST-ANDRE, 459— Chambre double, sur devant, chauffée eau chaude. S'ad. Est 7737W.

ST-DENIS 801.— Grande chambre pour deux personnes, aussi joli boudoir, améliorations modernes, confort du chez-soi. Messieurs préférés.

Chambres avec pension 68

LAVAL DES RAPIDES — Chambre dans villa d'été, avec privilège de la maison. Informations Bélair 8576.

CENTRALE.—Personne irlandaise à chambre à louer, meublée, eau chaude, repas, homme préféré. Plateau 8243.

IMMEUBLES A LOUER

Appartements et plains-pieds 74

OXENDEN AVE, 849 Central, confortable, chambres bien meublées, bain, douche. Pour hommes d'affaires. Maison chaude et paisible.

SAINTE CLAIRE, 6141 Sherbrooke ouest, 24 logis de 6 chambres, taxes payées, moderne, $55, $60, $65. S'ad. concierge ou le soir, J.-B. De Sève, Atlantic 2694.

ST-DENIS 180, appartements meublés, deux pièces avec cuisinette et chambre de toilette. E. 2040.

Places d'affaires à louer 75

BONSECOURS, 54, bon coin d'affaires, coin St-Louis, vis-à-vis garage Viger Court, 313, Notre-Dame Est. Main 5197.

CRAIG OUEST, 144, près Bleury, magasin et trois étages chauffés, extincteur, 10,000 pieds de plancher, loyer modéré. Main 8470.

STE-CATHERINE — vis-à-vis chez Ogilvy's, convenable pour tout genre de commerce, aussi angle Marie-Anne et Henri-Julien, magasin avec garage pour trois autos. Silverstone, 640 Ste-Catherine Ouest. Uptown 991.

MANUFACTURE, plain-pied de manufacture, 3,000 pieds, chauffé extincteur, électricité, élévateur, loyer modéré. 49 St-Georges. Main 8470.

NOTRE-DAME OUEST, 297, haute de magasin à louer, le tout ou partie pour petite manufacture, ou pour agent de commerce. Succession De-Beaujeu, 871 St-Denis. St-Louis 2078.

RUE McGILL, 82 — Trois étages et sous-sol, monte-charge électrique, etc. Expédition par rue des Soeurs Grises. D. Hart, Plateau 126—296 rue Sherbrooke ouest.

ST-VIATEUR OUEST, 198.—Plain-pied du haut pour barbier ou manufacture légère. S'adresser à W. Patterson, 71a St-Jacques. Main 3960. Bélair 2413 le soir.

Maison à louer 77

ALMA, 551, 7 pièces, 553-4 pièces, Sicard, Viauville, 237-239a-239-241-43, 6 pièces, prêts pour occupation, St-Clément, Viauville, 275-275a-277-277a, 4 pièces, électriciens, bain, planchers de bois dur, poêle à gaz et bouilloire, réservoir à eau chaude. Est 4932.

AYLWIN, 231C-233C-4 pièces, chambre de bain, $20 par mois. Tél. Roch. 3242W.

BERRI, 3094, logement neuf, 4 pièces, bois dur, coin Castelneau, Masricotte. Main 6320. Bélair 1427.

BLOOMFIELD, 749, bas, 7 appts, cave éclairée cimentée, égoutée, générateur, fournaises électriques, planchers durs, 749b haut, 8 appts, aussi moderne $45.00. Laval 505 513. Drolet 361, toutes, 6 appts bain, eau chaude. Parc Lafontaine, 430 2e Mage éclairée par trois côtés, 7 appts, moderne. St-Denis, 691 8 appts fournaise, Masson, 11 appts, chauffés. Tous bon marché. Plusieurs autres logements. Pierre Desforges, 30 S.-Jacques, Main 8552, soir 49 Laval, Est 1899.

CÔTE ST-PAUL—186 Roberval, 4 pièces, près église, tramways. La Jeunesse. Est 3765, soir Atlantic 2382.

EMERIE, 37, 2ième étage, 6 pièces, électriciers et lavabo. 431 St-Hubert. Tél. Est. 980.

HUTCHISON 2681, pas, sept appts, eau chaude, électriciens, deux garages, $50.00. Jour Bélair 8497, Soir Clairval 1974.

MARQUETTE 164, près Mont-Royal, 8 pièces, eau chaude, électriciens, 1er, 3ème, étage. $4,500. Plamondon, 3195 Ste-Catherine. Est 8400.

MONT-ROYAL 106, maison 7 pièces, chambre-bain, fixtures électriques, $34. 2332W.

OUTREMONT, Nos 16 et 18 rue Cyrille, $45.00. J. B. Nantel. Main 5669.

PARK AVE, 2326. — Appartement chauffé à louer, 6 pièces, cave avec cuve, fixtures, glacière, poêle à gaz, planchers bois franc. Main 2287.

RIVARD, 844, bas, 7 chambres, avec bain, fixtures électriques, $32.00. Rivard, 845, 3ème, 6 chambres, fixtures électriques, $28.00. Rivard, 852a, 6 chambres, fixtures électriques, $28.00. 782 St-Denis. Est 2495.

RIVERSIDE 54, Lachine. Très jolie maison avec terrain, loyer modéré. S'ad. A. H. J. Ross, 180 St-Jacques.

SANGUINET, 265, 8 pièces, bain. S'adresser 421, St-Hubert. Tél. Est 969.

SANGUINET 265, huit pièces avec bain, etc., rue Emery, 37, deuxième, lavabo. S'ad. 431 St-Hubert. Est 969.

SHERBROOKE EST — Logement en face de l'Ecole Normale, 8 pièces. S'adresser 690 Sherbrooke Est, 5775.

ST-ANDRE, 1165, 2ème étage, 11 pièces avec cour, cave, chacune, garage, 6 appts., bain, eau chaude. Pierre Desforges, 30 S.-Jacques, Main 8552, soir 49 Laval, Est 1899.

ST-ANTOINE, 967,813-815-817, beaux flats chauffés, 2 bas, 6 pièces, 2 hauts, 8 pièces. Tél. Est 724.

ST-DENIS, voisin 1488, construction neuve et moderne, 4 et 5 pièces, système de chauffage et grand garage. Bélair 0493M.

ST-HUBERT 2994, près de Isabeau, plusieurs logements, bon marché. West 767.

A LOUER—Un troisième étage, sur l'avenue du Parc, No 2683a, près Bernard, sept grande appartements, très modernes, électriciers fournaise très propre, $45.00 par mois. S'ad. 644 St-Hubert. Tél. Est 6718W.

LOGEMENT à louer de sept pièces, un bas, très moderne, fixtures électriques, fournaises au chaude, cave, cour, très propre, $50.00 par mois. 2567 Parc avenue, près Bernard. S'ad. 644 rue St.-Hubert. Tél. Est 6718W.

LOGEMENT et magasins à louer ou à vendre, deux fournaises et cour. 1631 rue Notre-Dame Est. S'adresser à St-Louis 2065W.

DES OFFRES GENEREUSES de toutes sortes paraissent tous les jours dans la section classifiée.

IMMEUBLES A VENDRE

Propriétés d'affaires à vendre 82

LIBRE pour l'acheteur, avenue Prud'homme, près Sherbrooke, 3 flats, 8 appartements, construction neuve, moderne, 18,000, comptant, $5,000.—Petit et Petit, Limitée, 694a Mont-Royal Est.

Fermes et Terres à vendre 83

TERRE à vendre, 160 acres terre forte avec roulant, 20 jeunes vaches laitières, maison 25 x 30, grange 118 x 40, poulailler, porcherie, 500 érables, bois construction et chauffage, 10 arpents de l'église, école, P. O., épicerie, C.N.R. station. Homer Allard, Ste-Sophie de Lacerne, Terrebonne.

Maison à vendre 84

BORDDEAUX, belle maison à 2 étages, trois logements, bon revenu, construction neuve, 351 Laurier E.

LONGUE-POINTE—Cottage 7 pièces cave cimentée, chauffage, eau chaude, garage Lajeunesse, Est 3295.

MAISON meublée à vendre, continuation du bail, loyer, $35. 6 appts. St-Denis, près Duluth. Bélair 8616W.

NOTRE-DAME DE GRACE— Deux beaux grande plants, 7 pièces modernes, à être sacrifiés. Main 7120. Beaudoin, Ménard.

ROSEMONT— Propriétés neuves, 6 côtés situés sur la 2ème Ave. près Boulevard Rosemont. Chars, école, église. E. Meloche, 305, 78ème Ave. Clairval 1748W.

ST-LAMBERT — Cottages semi-détachés de 11 et 8 pièces, tous les perfectionnements. Meilleur quartier résidentiel. Dr Dufresne, York, 726, le soir 65, Rickson, St-Lambert, 486J.

Terrains à vendre 85

BLVD DES ORMEAUX, près de Notre-Dame, église, école, trottoirs et égoute tout faits. Terrain et argent à échanger pour une maison de 1 ou 2 logis. Cal. 4943W.

Grandes Annonces Classifiées

Services Professionnels

RHUMATISME

Rhumaticide

Tueurs de Rhumatisme

Seul dissolvant de l'acide urique

MERVEILLE DU SIECLE

Demandez aujourd'hui même

A votre marchand de remèdes

Le traitement d'un mois $1

L'effet de guérison est surprenant

PAR RHUMATICIDE

Le remède infaillible

Qui agit là où tous les autres

Ont échoué

NATIVE'S OWN REMEDY INC.

1236 St-Hubert

Montréal.

Modiste

GRATIS

Un morceau sera fait à tout client durant février

Créations Générales

MADAME OUELLETTE

222A DELORIMIER Est 6529F

Province de Québec,
District de Montréal,
No 30439

COUR SUPERIEURE

GORDON S. WESTGATE, agent de la Cité de Westmount, dans le District de Montréal,

Demandeur.

vs

A. DOUGLAS H. MUNRO agent de la Cité de Westmount, dans le district de Montréal,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

T. DEROME,
Député-Protonotaire.

Cook et Magee,
Procureurs du Demandeur.

Montréal, 16 février 1924. 297-6

MONTREAL COMME NEW-YORK FLECHIT VERS MIDI---LES CHANGES SONT TRES FAIBLES

BOURSE DE MONTREAL

Détroit fait un recul de 7 points à 61 puis remonte à 63. — Les Spanish très actifs.

Les nouvelles venant de Lansing, Michigan à l'effet que la compagnie Detroit United avait à faire une lutte de corsaire aux compagnies d'autobus et que pour lutter, elle devait diminuer très sensiblement ses taux a eu un effet désastreux sur le marché local à l'ouverture. En effet Detroit United a ouvert à 61 soit une perte de 7 points depuis la fermeture de samedi. Heureusement que la première crise passée il y eût une reprise et cette valeur cotait 63 à midi. C'est encore un recul de 5 points ce qui constitue un joli record. Disons, cependant, que cette valeur a été traitée très peu : il n'y eût qu'une couple de cents actions échangées.

Les deux Spanish ont encore été très actifs et les favoris du marché. A 108, le Spanish commun a avancé d'un quart de point avec des transactions se chiffrant à 2,000 actions. Le privilégié était à 113 1-2 à midi mais il avait monté à 114 3-4 dans le cours de l'avant-midi.

Brazilian qui vient ensuite parmi les valeurs actives a gagné 1-8 de point sur son prix de fermeture de samedi.

Montreal Power s'est un peu repris samedi de sa forte chûte de vendredi et il a été un peu plus faible aujourd'hui à 154 1-4 après avoir fermé à 155 samedi. Cette valeur a été peu active comme l'a été d'ailleurs Shawinégan qui s'est traité 129 1-4 soit une avance de 1-4 de point.

La balance de la liste a été bonne mais peu active.

Au département des hors-liste on remarque la belle activité de Canadian Industriti Alcohal à 28 1-4-28 1-2. Eastern Engineering a un peu fléchi à 24.

Argonaut Gold se maintient très ferme à 59-60. Hollinger a un peu fléchi à 11.90. Indian est lente à se relever et cote 31 1-2-32

Cote fournie par L. G. Beaubien & Cie.

VENTES DE 10 A 11 HEURES

National Breweries—100 à 55 3-4.
Abitibi—50 à 63 1-2.
Bell Telephone—73 à 128.
Brazilian Traction—460 de 48 1-2 à 48 3-4 à 48 5-8.
B. E. Steel 2nd priv—75 à 15.
Brompton—50 à 41 3-.
Detroit United—170 de 63 à 61 à 62.
Cons. Smelting—15 à 36.
Laurentide—12 de 92 à 92 1-4 à 92.
Montreal Power—10 à 154 1-2.
Spanish River—860 de 108 1-2 à 108 3-4 à 108 1-2.
Spanish River priv—255 de 114 à 114 3-4 à 11 à 114 3-4.
Shawinigan—15 à 129 3-4.
Canada Car—10 à 40.
Can. Cottons—5 à 100 1-2.
Cement priv—7 à 103 1-2.
Twin City—25 à 0.
B. E. Steel 1st priv—30 à 54.
Southern Can. Power—5 à 54.
Atlantic Sugar priv—50 à 50.
Penmans Limited—15 à 134.
Cuban Cane Sugar priv—25 à 49.

VENTES DE 11 HEURES A MIDI

Steel of Canada—165 de 70 1-2 à 76.
Abitibi—25 à 63 1-4.
Bell Rights—140 à 4 1-2.
Brazilian—430 de 48 1-2 à 48 à 48 1-4.
Brompton—25 à 41 1-4.
Detroit United—25 à 62 1-2, 10 à 63 1-4.
Cons. Smelting—15 à 36.
C. Steamship—10 à 12.
C. Steamship priv—7 à 42.
Laurentide—5 à 92.
Mont. Power—93 de 154 1-4 à 154 1-2 à 154 1-4.
Spanish River—990 de 108 3-8 à 107 3-4.
Spanish River priv—310 de 114 à 112 7-8.
Howard Smith—25 à 67.
Dom. Bridge—5 à 71.
Mackay priv—10 à 92 1-2.
Dom. Coal priv—20 à 78.
ct. Maurice Paper—20 à 101.

Banques—
Montréal—3 à 242.
Hochelaga—100 de 150 à 149 1-2.
Commerce—16 à 182 1-2.

Obligations—
Quebec Bonds—500 à 82.
Canada Car Bonds—500 à 100.
Can. Cement Bonds—10 à 101 1-2.
Mont. Tram Debentures—1300 à 80 1-2.

VENTES DE 12.30 A.M.

Steel of Canada—76.
National Breweries—53.
Abitibi P. & P.—63.
Brazilian Traction—48.
Brompton P. & P.—40 1-4.
Detroit United—63 1-4.
Montreal Power—153 3-4.
Spanish River—107.
Spanish River pf.—112.
St. Lawrence Flour—70.

HORS COTE

Cours fournis par A. J. Pattison & Co.

Abitibi Gen. Mtge 6's	95 50	97 00
Acadia Sugar 7's 1930		85 00
Alabama Traction 5's	89 00	70 00
Algoma Steel 5's 1962	38 00	37 00
American Saine Book 6's	98 00	
Ashdown Hardware 5's	91 00	
Belding Paul 5's 1936	85 00	88 00
Belgo Can. Paper 6's 1943	96 00	98 50
Brandram Henderson 6's	88 50	90 00
Brompton 8's 1941	108 00	110 00
Burns P. 6½ 1943	98 00	100 00
Calgary Brewing 5's 1942	76 00	79 25
Can. Light & Power 5's	74 00	75 75
Can. Machinery 6's 1940		77 00
Can. Nor. Ry 6's 1946	52 00	50 50
Can. Paper Board 7's		97 50
Can. Salt 7's 1943	100 00	103 00
Can. Steamship 7's 1942	93 50	95 50
Davies Wm. 6's 1942	84 00	87 00
Dom. Iron & Steel 5's	70 25	72 00
Dom. Power & Trans 5's	91 25	94 75
Dom. Sewer Pipe 6's 1927	93 50	97 00
Dunlop Tire 6's 1927	99 25	
Eastern Car 6's 1952	94 00	97 00
Fraser 8's 1941	104 50	106 50
Frontenac Brewery 6's	78 00	84 00
Greening Wire 6½ 1943		100 00
Guardian Realty 6's 1933	86 00	
Harris Abattoir 6's 1928	99 25	102 00
Holt Renfrew 6½ 1937		100 00
Howard Smith 7's 1941	98 25	100 50
Int. Milling 6's 1930	96 25	100 00
Jamaica Public Service		100 00
King Ed. Hotel 7's 1933	89 00	91 25
St. & S. 7's 1937		85 00
Lake Superior Paper 6's	103 00	105 50
Loew's Toronto 6's notes	93 00	96 50
Loew's Toronto 6's 1934	90 50	86 00
Manitoba Power 7's 1941	99 50	101 50
Maple Leaf Milling 6½	99 00	101 50
Mattagami Pulp 6's 1937	60 00	65 50
Mattagami Pulp Deb.	23 00	26 75
Mc Cormick Mfg 6's 1940		96 00
Mercury Mills 6½ 1942	95 00	100 00
Mont. Steel Works 6's	99 00	
Mont. Water & Power 4½	89 00	
Nelson Wm. 6's 1933	98 00	
Niag. St. Cath. Toronto	90 00	94 50
Nor. Can. Power 6½	95 00	100 00
Nor. Ont. L. & P. 6's	91 50	93 00
Nova Scotia Steel 6½	74 00	76 50
Ont. Pulp 6's 1931	103 00	105 00
Ont. Hydro 4's 1967	79 00	85 50
Ottawa Gas 6's 1939	100 00	

PERMIS DE CONSTRUIRE

Rue Reed, quartier Ahuntsic, 1 maison formant deux logements, 25 x 35, à 2 étages; coût, $3,500. Propriétaire, E. Huet, 18 rue Lachapelle.

Rue Hurteau, quartier Saint-Paul, 1 maison d'un logement, 25 x 40, à 1 étage; coût, $1,800. Propriétaire, N. Pellegrino, 149 rue Jolicoeur.

Rue Lebrun, quartier Mercier, 1 maison de trois logements, 26 x 45, à 2 étages; coût, $3,500. Propriétaire, H. Marchand, 249 rue Adam.

Londres 18. — L'argent en barre cote 35 1-4 d. l'once.

LA HOLLINGER

Cette compagnie minière est la plus importante du pays.

La Hollinger Consolidated Gold Mines, Limited vient de publier son rapport annuel. Ce rapport couvre les douze mois terminés le 31 décembre 1923 et il était attendu avec beaucoup d'intérêt. La mine Hollinger est le prototype de la mine d'or; elle est une des plus grandes productrices du monde entier.

Comme nous l'avons souvent écrit dans cette page, au cours de 1923, tout le monde s'attendait à une forte diminution des profits. D'abord, la compagnie a eu grandement à souffrir du manque d'énergie électrique, de la hausse des salaires et de la production diminuée. Le résultat a été que les revenus de 1923 ont été inférieurs de près de deux millions à ceux de l'année record, 1922. La balance de profits et pertes, à la fin de 1922, accusait un surplus de $1,948,690; après le paiement des dividendes, le surplus de 1922 s'est changé en un déficit de $254,964 en 1923.

Voilà pour le côté désavantageux de ce rapport; venons en maintenant au côté intéressant.

La grande cause de toutes les misères de la Hollinger en 1923 a été le manque d'énergie motrice. Il fallait donc remédier à cet état de chose. Aussi les directeurs ont-ils décidé la construction d'une usine électrique à l'Ile-au-Portage sur la rivière Abitibi. Les contrats pour la construction de l'écluse, de la bâtisse du pouvoir, pour les turbines, les générateurs, etc., ont été donnés. Le câble transmetteur est déjà sur les lieux, les tours aussi et les travaux de déblaiement vont très vite.

Le projet initial comprend le développement de deux unités de 12,500 h.p. chacune. Les travaux entrepris sont faits en prévision d'augmenter le rendement, plus tard à la pleine capacité de la rivière Abitibi.

Jusqu'à présent, la compagnie a financé ces travaux elle-même; elle a dépensé une somme de $500,000. Le coût total sera de $4,000,000 et les directeurs ont fait des démarches fructueuses pour emprunter la balance, $3,500,000, emprunt que les actionnaires devront ratifier pour qu'il soit complété. On avait songé à hypothéquer les valeurs de placements détenues par la compagnie et éviter un emprunt mais on a jugé qu'il était plus prudent de ne pas déplacer ces valeurs qui sont de la plus haute catégorie.

Dans son adresse aux actionnaires, le président M. Noah A. Timmins dit que les actionnaires s'attendent sans doute à une déclaration sur la politique future de la compagnie pour son dividende. Après avoir dit que le compte de profits et pertes est au débit de $254,964.35 contre une balance surplus de $1,948,690.27 l'année précédente, le président ajoute que cela est dû au manque de pouvoir moteur au commencement de l'année de 1923 mais que les recettes ont été amplement suffisantes pour rencontrer le paiement du dividende. Cependant, les directeurs sont d'opinion que toute augmentation du dividende devrait être retardée jusqu'à ce que les travaux de l'usine électrique soient terminés. Alors, la compagnie pourra faire une augmentation de dividende qui sera permanente.

La Hollinger compte 5,000 actionnaires dont 92 p.c. sont des Canadiens. Ce fait est tout spécialement remarquable parce que trop de nos compagnies sont controlées par du capital américain et anglais.

POTINS DE LA RUE

LES RAISONS DE L'ARRET DE LA BAISSE DE VENDREDI

Il est évident que le marché local a fait une lourde chûte vendredi après-midi parce qu'il a subi largement l'influence de New-York. Sur ce dernier marché, l'avance gagnée depuis des semaines a été lavée dans quelques heures à la suite d'un communiqué qui reste assez vague quant à sa provenance par ce que Lawrence-more n'a ni nié ni admis avoir envoyé tel communiqué à ses amis. De plus, on craint fort, à New-York, les effets de l'enquête sur les pétroles. L'approche des élections aux Etats-Unis rend le public nerveux et rien de surprenant si le marché s'en est ressenti. Mais au Canada il n'y a pas d'élection générale en vue et on ne voit absolument rien qui puisse influencer le marché à la baisse. Les valeurs de premier ordre restent et resteront de premier ordre.

La chute de vendredi démontre qu'un certain pourcentage de Canadiens ont la mauvaise habitude de se laisser influencer par des événements absolument temporaires qui, après tout, n'ont aucune influence quelconque sur le marché et sur la qualité des valeurs.

Cependant un grand nombre d'habitués de la Bourse se sont laissés influencer et ont jeté par dessus bord d'excellentes valeurs avec ce résultat que le marché n'a pu les absorber et il s'est produit une chute.

DETROIT RAILWAY

Une dépêche de Lansing, Michigan, dit que Detroit United Railway se verra dans l'obligation d'abaisser ses taux de transport pour les environs de Détroit. La compagnie souffre grandement de la concurrence des autobus et elle sera obligée, en certains cas, de couper ses prix à un niveau plus bas que celui des autobus.

En plus de la réduction proposée, la compagnie offrira des livrets de 20 billets à 20 pour cent plus bas que les nouveaux taux.

La lettre de M. W.-S. Rogers à la Commission des Utilités publiques indique au moins 12 changements.

Il devient donc évident que la concurrence des autobus devient un sérieux problème pour la compagnie et le seul remède à la situation c'est une guerre de prix de transport entre la compagnie et les autobus.

IMPORTATION D'OR DES ETATS-UNIS

D'après le bulletin financier de la National City Bank of New-York, les importations d'or aux Etats-Unis durant l'année 1923 ont été de $321,715,812. Bien qu'elles dépassent les importations de 1922, elles sont cependant inférieures à celles de 1920 et 1921, et de fait bien inférieures aussi à la moyenne des années d'après guerre. Les importations d'or qui ont eu lieu depuis 1918 forment en effet un total de $1,782,000,000 ou une moyenne approximative de $356,000,000 par année.

Les importations d'or aux Etats-Unis, depuis le début de la guerre jusqu'à la fin de 1923, soit pour une période de neuf ans et demi ont été de $2,562,000,000 et les exportations de $1,518,000,000, de sorte que le surplus des importations sur les exportations est, pour cette période, de $2,044,000,000 en chiffres ronds. Sur les $322,715,812 d'or importé en 1923, $147,000,000 provenaient de la Grande-Bretagne, $50,000,000 de l'Allemagne, $49,000,000 du Canada, $19,000,000 de la France, $13,000,000 des Pays-Bas et 6,000,000 du Mexique. Sur les $28,643,417 d'or exporté environ $15,000,000 sont allés à destination de l'Inde, $5,000,000 au Mexique, $2,500,000 en France et $2,000,000 à Hong Kong.

UNE FUSION DE BANQUES

Le "Financial Post" de Toronto dit qu'il est rumeur d'une fusion de trois banques canadiennes appartenant au groupe moyen. On réalise que le petit groupe des grandes banques fait une lourde concurrence et que ces banques avec leur très forte organisation nuisent aux autres banques. Une telle fusion placerait une autre banque dans le groupe des très fortes organisations.

Le "Financial Post" ajoute qu'on se demande comment le gouvernement envisagera cette fusion.

GARANTIES QUI SERONT BONNES

OTTAWA, 18 (Du correspondant de la "Patrie"). — L'hon. E.-J. McMurray, solliciteur-général admet que sa société légale, de Winnipeg, doit à la Home Bank. Toutes les transactions ont été faites honnêtement, dit-il, la guerre est responsable de ce qui arrive ayant déprécié la valeur des garanties de l'ouest. Les garanties sont là et aussitôt que la situation redeviendra à l'état normale elles reprendront leur valeur.

C'EST LA QUALITE QUI FAIT DEFAUT

Règle générale, les animaux offerts, sont de médiocre qualité. Forte demande pour les veaux.

Les arrivages de bestiaux se chiffrent à 657 aujourd'hui. L'offre était faible. La qualité n'était pas bonne mais les prix ont été un peu meilleurs. La vente des media et bons bouvillons s'est faite à $6. Les communs et légers $4.75 à $5.75. Les bonnes vaches $4.75.

Il est arrivé 343 veaux. Peu de bons étaient offerts en vente. Les meilleurs ont été vite ramassés à $10.50 et $12.00. Les communs ont été vendus de $8 a $10. La demande pour les bons veaux était très forte.

Avec les moutons et agneaux le marché était très fort. On a payé de $10.00 à $12.00 pour de bons agneaux. Les moutons cotaient $5 et $6.50.

Il est arrivé 1,560 cochons et $8.25 a été le prix ordinairement payé pour les bonnes pièces; les moins bons $8.00.

MARCHE DES CHANGES

Cote des devises étrangères fournie par L. G. Beaubien & Cie. 50 Notre-Dame ouest. Montréal

Devise	New-York	Montréal
Angleterre, Livres S.	$4 29	$4 42 1-4
France, Franc	0430	044
Belgique, Franc	0368	0379
Italie, Lire	0433	0445
Suisse, Franc	1738	1790
Hollande, Florin	3790	3842
Espagne, Peseta	1270	1358
Suède, Couronne	2908	2986
Norvège, Couronne	1320	1360
Danemark, Couronne	1582	1629
Brésil, Milreis	1205	1241
Etats-Unis, dollar—Prime 3-18 %		

Fluctuations de la matinée.

Fournies par la maison Geoffrion & Cie. Courtiers, 101 rue Notre-Dame ouest. Montréal.

	Haut	Bas	Midi	Ventes
Abitibi	63 1-2	63 1-8	63 1-4	70
Bell Tel	128	128	128	18
Brazilian	48 3-4	48	48 1-8	903
Brampton	41 3-4	41	41 1-4	75
B.E. 1st. pfd.	54	54	54	90
B.E. 2nd. pfd.	15	15	15	75
Detroit	63 1-4	61	63 1-4	205
Laurentide	92 1-4	92	92	27
Mont. Power	154 1-2	154	154 1-4	70
Nat. Brew	53 3-4	53 3-4	54 3-4	115
Shawinigan	129 3-4	129	129 1-4	25
Steel of Can	76 1-2	76 1-2	76 1-2	15
Span. River	108 3-4	108	108	1770
Spa. Riv. pfd.	114 3-4	113 1-2	113 1-2	464

Obligations du Gouvernement Canadien.

Cotes fournies par L. G. Beaubien & Cie

	Acheteur	Vendeur	Ventes
5½ % V. 24X	100 80	100 90	
5½ % V. 33XX	105 20	105 30	2000 à 105.25
5½ % V. 34X	102 80	102 85	5000 à 102.83
			3000 à 102.85
5½ % V. 37XX	107 70	107 75	
6 % E. C. 43X	100 00	100 05	
6 % E. G. 25XX	100 00	100 00	
5 % E. G. 31XX	101 05	101 15	1000 à 101.05

x—Sujet à l'impôt sur le revenue.
xx—Exempt de l'impôt sur le revenue.

Emprunt du gouvernement du Canada.

Echéance	Prix	Rendement
1 déc. 1925	101 00	4 47
1 oct. 1931	101 00	5 84
1 mars 1937	103 15	4 67
1 déc. 1927	103 00	4 67
1 nov. 1933	103 20	4 83
1 déc. 1937	107 80	4 72
1 nov. 192	100 80	4 15
1 nov. 1934	102 85	5 10
1 nov. 1927	101 65	5 05
1 nov. 1932	102 45	5 03
15 oct. 1928	100 00	5 00
15 oct. 1943	100 00	5 00

GRAINS A CHICAGO

Chicago, 19. — Blé, mai 110 7-8, juillet 110 1-2; blé d'Inde, mai 80 1-8, juillet 80 5-8; avoine, 48 1-8, juillet 46.

BOURSE DE NEW YORK

Les valeurs sont un peu moins lourdes. Les spécialités avancent sensiblement.

Wall Street (Ouverture) 18.— A l'ouverture du marché les prix se sont repris de leur lourdeur. Otis Elevator et Continental Can gagnèrent chacun un point. La plupart des industrielles, y compris U. S. Steel et Baldwin ont ouvert fractionnellement en hausse.

Pendant les premières transactions les spécialités et autres valeurs ordinairement peu actives, ont fait preuve de larges fluctuations et il y eut des gains de un point et plus par American General Tank Car, Am. Chicle, Texas Gulf Sulphur Owens, Bottles et United Alloy Steel. Les pétroles et les aciers indépendants furent modérément actifs et il y eut des gains variant entre un point et près de un point par les valeurs Pan-American, Marland Oil, Gulf States et Sheffield Steels. Cuba Cane de privilège et Internationale Telephone perdirent un point et "Big Four" tomba de près de 2 points.

Les changes étrangers ont ouvert plus bas.

WALL STREET (Midi). — Lorsque les ventes devinrent plus rares par suite de l'absorption des offres du matin les baissiers attaquèrent la liste et réussirent à y creuser des trous importants; Baldwin, American Can, Chandler Motors, Davison Chemical, Dupont, U. S. Alcohol et Gulf States Steel perdirent de 1 à 2 points. Le groupe des rails fut aussi affecté et Northern Pacific perdit 1 3-4 point et Union Pacific et Saint-Louis and South Western 1 point chacun. American Waterworks tomba de 3 points à 40; c'est un record de baisse. Tidewater Oil, Mexican Seaboard, Colorado Fuel, General Mining and Smelting, Congeleum, etc. gagnèrent aussi haut que 2 1-4 points.

L'argent à demande a débuté à 3 1-4 pour cent.

Cours fournis par Dickinson & Walbank, membres de la Bourse de Montréal.

Valeurs	Ouverture	Midi
Amer. Can	114 7-8	115
Amer. Car	165 1-2	165 1-2
Amer. Loco	72 5-8	72
Amer. Smelter	62 7-8	63
Amer. Sugar	57 7-8	58 1-2
Amer. Woolen	73	72 7-8
Anaconda	40 5-8	40 1-8
Baldwin Loco	123 1-8	122 1-2
Bethlehem Steel	58	57 7-8
Crucible Steel	64 3/4	64 3-4
Davison Chemical	50 1-8	49 5-8
Gen. Asphalt	40 1-4	40 1-4
G. S. Steel	82 1-2	82
Ind. Alcohol	76 5-8	76 3-8
Int. Nickel	13 3-4	13 3-4
N. Y. Central	100 3-4	100 5-8
Nor. Pacific	53 3-4	52 1-2
Pacific Oil	51	51 1-4
Pan American	46 1-2	46 3-4
Reading	55 1-2	55 1-8
Republic Steel	56 7-8	56
Royal Dutch	55	55 1-8
Sinclair Con.	21 1-4	21 1-8
So. Pacific	87 1-2	88 1-4
Standard Oil N. J.	38 7-8	38 5-8
Stromberg Cr	78 1-2	78 5-8
Studebaker	101 1-2	101 1-8
Tobacco Products	65	64 1-2
U. S. Rubber	37 1-8	36 3-4
U. S. Steel	105	104 1-2
Utah Copper	68 1-2	68 1-2
Vanadium	31 1-	314 1-4

MINES TORONTO

Cours fournis par H. E. Simons & Co. Ltd., 189 rue St-Jacques, Montréal

Valeurs	Offres	Demandes
Atlas	4	1-2
Argonaut Gold	59	61
Baldwin	3	1-4
Beaver Consolidated	27 1-2	28
Bidgwood	10 1-2	11
Buckingham	5	3-4
Castle Trethewey	59	60
Clifton	8 1-2	3-4
Conlagas	215	
Cons. West Dome	26	1-4
Crown Reserve	68	
Dome Mines	18.05	18.50
Gold Dale	40 1-2	43
Hattie Gold M. Ltd	8 1-4	3-4
Hollinger Cons.	11.80	11.95
Hunton Kirkland G. M.	7	8
Keeley	241	243
Keora	12	13
Kirkland Lake	20	1-2
Lake Shore M. Ltd	356	360
La Rose	23	24 1-8
Lorrain	17	
McIntyre	17.10	
Moneta	22	24
Montreal, Ontario	15	16 1-2
Mining Corp. Of Can	352	358
Newray Mines Ltd	36	37
Teck-Hughes	126	128
Vipond Cons	120	121
Wasapika		1-2
Wright Hargreaves	280	300
West Tree	4 7-8	5
Wakenda	3	
Rouyn	40	41

COTES HORS LISTE

Fournies par L. G. Beaubien & Cie.

Valeurs	Acheteur	Vendeur
Can. Ind. Alcohol	28 1-4	28 12
Dryden Paper	3	4
Eastern Engineering	24	
Laurentide Power		94 1-2
Mont. Tram & Power	8 1-4	
St. Maurice Power	62 7-8	63
Mines—		
Argonaut Gold Mines	59	60
Hollinger Gold Mines		11.90
Indian Mines	31 1-2	32
Ventes—		
Can. Ind. Alcohol—330 à 28 3-8, 200 à 28 1-4.		
Eastern Engineering—10 à 24 1-2, 20 à 24.		
St. Maurice Power—35 à 63.		
Argonaut Gold Mines—1000 à 60.		
Indian Mines—500 à 32.		

BEURRE INACTIF ET PRIX NON CHANGES

Au département des oeufs, on constate de forts arrivages et des prix modérés.

Le beurre.

Pendant la semaine terminée le 16 février il est arrivé à Montréal 533 boîtes de beurre ce qui est une diminution de 512 boîtes sur la semaine précédente et une diminution de 3,486 boîtes comparativement à la semaine correspondante de 1923. Les arrivages complets du 1er mai 1923 à date ont été de 151,465 boîtes de moins que pendant la même période de 1922-23.

Le commerce de beurre pendant la semaine dernière s'est limité à quelques petits lots pour la demande locale et le marché fut nécessairement inactif; comme les commerçants n'ont pas forcé la vente il n'y a pas eu de recul de prix.

Le No 1 de crèmerie pasteurisé se vend 42 1-2 cents à 43 cents la livre; le No 1 de crèmerie 41 1-2 à 42 cas; le No 2 de crèmerie 40 1-2 à 41 cents.

LES OEUFS

Il est arrivé 2,187 caisses d'oeufs samedi contre 196 la semaine précédente et 263 l'année dernière.

Les extras frais se vendent 55 cents, les premiers 52 cents la douzaine. Les oeufs d'entrepôt sont rares et les ventes se font à 44 cents.

DEUX IMPORTANTES COMPAGNIES MINIERES

Sont incorporées dans la province avec un capital respectif de 2 et 3 millions

QUEBECC, 18 (Du correspondant de la "Patrie"). — Deux nouvelles compagnies minières viennent d'être incorporées dans la province avec un capital respectif de 2 et 3 millions, pour se livrer à l'exploitation de claims obtenus dans les régions minières du Témiscamingue.

Ces compagnies sont la Rouyn Quebec Mines, sans responsabilité personnelle, et avec un capital de $3,000,000 et la Compagnie des Mines d'or Lepine, avec un capital de 2 millions. Les promoteurs de la première compagnie sont: W.-W. Ormsbee, agent de publicité; Benoit-H. Beauvais, courtier; Joseph-A. Lecompte, Jr., comptable; Thomas Webb, marchand; Etta-H Foster, secrétaire particulier; Ella Doloreux, inspecteur, et Imelda Hogue, sténographe, tous de la cité de Montréal.

Les promoteurs de la Cie de Mines d'or Lepine sont MM. Paul-Emile Champoux, annonceur; Prime Marsan, notaire; Aimé Tougas, agent financier; Marie-Anne Leclerc, veuve de Paul Rocher, boulanger, tous de Montréal, et René Rivest, notaire, de l'Epiphanie. Cette compagnie est autorisée à acquérir les claims de MM. Oscar, Omer, Sylvio et Geo. Lépine et de François Paquin, formant un total de 440 acres de terrain minier, et à en faire l'exploitation avec les pouvoirs ordinaires.

Dix autres compagnies ont été incorporées, avec un capital global de $5,347,000. Ce sont: The Black and White Taxi and Garage Co., $49,000, Québec; Excelsior Varnish and Color Works Limited, $20,000, Montréal; Grisé Provisions and Groceries Limited, $20,000, Montréal; Le Comptoir de Liquidation Limitée, $99,000, Montréal; Universal Tire Limited, $20,000, Québec; Russian Bath Limited, $20,0000, Montréal; L'Association Athlétique St-Laurent Limitée, $30,000, Montréal; La Cie Gagnon Limitée, $49,000, Roberval; A. Allard & Cie Limitée, $20,000, Montréal; Canadian Glass & Glazing Company Limited, $20,000, Montréal; Salois Limitée, $20,000, Sherbrooke.

Record de baisse pour le franc

LONDRES, 18 — Le marché des changes étrangers a fait preuve d'une forte activité ce matin sur une chute du franc français à un record de 100 francs et 25 centimes à la livre; le franc français a entraîné avec lui le franc belge à 116 75 centimes et il a aussi affecté les changes italien et norvégien. La livre est tombée légèrement à $4.29.

MASSEY-HARRIS FAIT UNE PERTE DE $22,448

Son déficit de 1923 a été beaucoup moindre que pendant les deux années précédentes.

Toronto, 18.—Les recettes de la Massey-Harris Company pour l'année fiscale 1923, y compris les profits réalisés par la vente de bois, mais avant déduction des intérêts et des appropriations, se chiffrent à $1,120,937.

L'intérêt a absorbé $616,087; la dépréciation $174,708; les appropriations pour pertes possibles, $233,308; l'appropriation pour le change étranger et les taxes est de $95,834 ce qui fait un total de $1,-143,385; les pertes nettes pour l'année sont donc de $22,448. Cette perte se compare avec $643,000 en 1922 et $1,456,000 en 1921. La balance de surplus est maintenant de $750,152.

Le bilan montre un actif capital de $10,560,172 et l'actif courant est de $31,819,642 ce qui donne un actif total de $42,379,815. Comme le passif courant se chiffre à $11,209,883, le capital net de roulement est de $20,609,659. Le capital actions était de $24,179,800 et le fonds de réserve de $5,859,-879. Le compte contingent est de $350,000.

PROGRES DANS LES AFFAIRES STEEL

Buffalo, N.Y., 18. — On s'attend à ce que la réorganisation de la chaîne de magasins L. R. Steel soit terminée dans un mois par le "L. R. Steel Shareholders Protective Trust".

Depuis quelques semaines on a fait de grands progrès et plus de 16,000 actionnaires des Etats-Unis et du Canada ont contribué au fonds de réorganisation et on croit qu'il y en aura 30,000 qui y participeront le mois prochain, pour faire disparaître la règle par le liquidateur.

Le gouvernement aide la Federal Co.

Après avoir dépensé des centaines de milliers de dollars dans les mines de plomb et de zinc de la péninsule de Gaspé, les intérêts Lyall qui contrôlent la Federal Company seront aidés par le gouvernement de Québec pour la construction de leur chemin de Cascapédia. Le gouvernement vient de passer un ordre en conseil dans ce sens.

Une avance de $50,000 remboursables plus tard a été accordée. La moitié de ce montant sera payée lorsque la partie non terminée sur la route de Richmond sera complétée; la balance sera payée lorsque toute la route sera terminée et inspectée.

Les dépôts de plomb et de zinc appartenant à la Federal Company sont très considérables et de première qualité.

WRIGHT-HARGRAVE A UNE BELLE ANNEE

La production d'or à La Wright Hargrave Mines Limited pendant l'année 1923 a été pratiquement la même que pendant l'année précédente suivant le troisième rapport annuel de cette compagnie. Pendant l'année le moulin a broyé 79,-242 tonnes de minerai dont on a retiré $754,979 d'or; ce rendement se compare à 66,181 tonnes qui ont donné $762,752 en 1922.

Le tonnage broyé a été supérieur d'environ 15,000 tonnes sur le rendement de 1923 et le rendement moyen par tonne a été de $9,52 contre $11.52. Cela s'explique par le fait qu'on a fait de grands développements et tout le minerai extrait a été broyé par le moulin; comme toujours, il est arrivé que du minerai pauvre a été broyé.

Le moulin a fonctionné à 94.32 pour cent de son temps de rendement; comme on le voit il y a peu de retards dans le cours de l'année. Le coût de rendement a diminué d'environ 40 centins la tonne pendant la même période; le coût a été de $5,931 la tonne.

L'actif courant est de $373,287, contre $274,125 il y a un an et le passif courant est de $54,440 contre $108,414 à la fin de 1922.

Maintenant Prête!

L'Edition de Février du

Manuel de Poche de l'Epargnant

Statistiques courantes, registres, hauts et bas prix des valeurs et obligations de chemins de fer, corporations industrielles et minières, ainsi que le grain, coton, café et les provisions qui sont inscrits aux principales Bourses du Canada et des Etats-Unis.

Envoyez-nous cette annonce avec votre adresse et un exemplaire vous sera envoyé

S. H. CLARKE & CO.
Etablie en 1889
Membres du Consolidated Stock Exchange de New-York
145 RUE ST-JACQUES, Montréal
New-York, Glen Falls
294-6

6½ %
OBLIGATIONS GARANTIES
UTILITE PUBLIQUE
6%—10 ans
Coupures $200
Prix: $96.50 et l'intérêt pour rapporter
6½ %
Renseignements complets sur demande
BEAUREGARD & BEAUREGARD
Edifice Banque d'Hochelaga
112 ST-JACQUES. MAIN 7356.

Montreal Trust Company
Fondée en 1889
Capital-actions payé.....$1,000,000
Réserve.....$1,000,000

Directeurs
SIR HERBERT S. HOLT
Président
A. J. BROWN, C.R.
Vice-Président
Robert Adair
J. E. Aldred
George Caverhill
Hon. N. Curry
Hon. R. Dandurand
G. H. Duggan
F. P. Jones
Wm. Molson Macpherson
A. D. MacTier
C. B. McNaught
F. W. Molson
C. E. Neill
Hugh Paton
E. L. Pease
Sir William Price
Jas. Redmond
F. W. Ross
A. Haig Sims
Hon. Smeaton White
F. G. Donaldson
Gérant-Général
11 PLACE D'ARMES
MONTREAL

L'épargne...
—se complète par le placement. L'un n'est pas moins nécessaire que l'autre.
Placer, c'est donner à ses capitaux un emploi **productif.**
Mais on ne doit pas risquer à l'aveuglette le fruit de ses épargnes. D'où l'obligation de se renseigner. Il n'est pas de meilleure sauvegarde.
Lisez nos Bulletins financiers et faites-les connaître dans votre entourage.
Leur objet est précisément de **renseigner pour mieux servir.**
Envoi gracieux sur demande.
RENE-T. LECLERC
Incorporé
Montréal:- 160, rue S.-Jacques
Québec:- 74, rue S.-Pierre
(MAISON FONDEE EN 1901)
144

AVIS PUBLIC

Elargissement du Boulevard Rosemont, entre les anciennes limites du Village de Rosemont et la rue Dickson.

La Cité de Montréal, par ses procureurs soussignés, donne avis public que LUNDI, le 25 FEVRIER 1924, à dix heures et demie de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, au Palais de Justice, elle présentera par le ministère de ses dits procureurs, à la Cour Supérieure, division de pratique, (chambre 31), dans et pour le district de Montréal, Province de Québec, ou à aucun des honorables juges d'icelle, une requête demandant de fixer le jour où le président ou le président-suppléant de la Commission des Services Publics de Québec devra commencer les travaux à faire pour constater et évaluer la valeur réelle des imme

LES ESPIEGLERIES DE TI-JEAN LAROUPIE

Par Gene Byrnes

DETTE QUE L'ON VEUT ACQUITTER

Des représentants partent de Belgrade pour rédiger un règlement.

LE COMITE

Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger".

Copyright, 1924, par le "Ledger".

BELGRADE, 18. (Par cable). — Une délégation doit partir pour l'Amérique, prochainement en vue de négocier le règlement des dettes jugo-slaves. La délégation comprend le professeur Medel Kovitch, et M. le Dr Jurich, représentant jugo-slave dans la commission des réparations.

Les négociations pour les réparations entre la Jugo-Slavie et l'Allemagne ont été abandonnées et les représentants jugo-slaves ont été rappelés, l'Allemagne refusant les réparations sous prétexte d'économie.

Cependant l'Allemagne revient sur sa décision et envoie une délégation à Belgrade pour réouvrir les négociations.

A LA SOCIETE DES CONFERENCES

La Société des Conférences de l'Ecole des Hautes Etudes donnera une conférence le mardi soir 26 février 1924 à 8.30 sous la présidence de M. Edouard Montpetit. Le conférencier sera M. Eugène Lapierre dont le sujet sera "Le rôle social de la musique". M. Lapierre est le secrétaire du Conservatoire National (U. de M.) et organiste de Saint-Jacques.

En outre, M. Charles Houlé, élève du maître Fernand Le Borne de Paris, donnera un récital de piano.

Pourquoi Perdre votre Temps et Courir Inutilement pour Louer une Maison ?

Quand il est si simple de trouver celle qui vous ira le mieux---aussi facile que de trouver les "Chambres à Louer" dans les annonces classifiées de

La Patrie

Vous trouverez des maisons de toutes descriptions, dans tous les districts, à des prix variés, en référant à la classification 77 des annonces classifiées de

La Patrie

En les consultant aujourd'hui vous économisez votre temps et votre argent.

LA SCIENCE ET LES SPORTS, LES AFFECTIONS CARDIAQUES CHEZ LES ATHLETES

Les savants recherchent les répercussions de l'athlétisme sur l'organisme.

UN SPORT ANODIN

Service exclusif à "La Patrie" et au "Public Ledger"

Copyright by the "Ledger"

PARIS, 18. (Par sans fil.)—L'Académie de Médecine vient de nommer une commission composée de onze membres avec mission d'étudier les efets de la culture physique sur l'organisme humain.

L'encouragement que le gouvernement a donné à la culture physique sous toutes ses formes, à l'athlétisme sous toutes ses manifestations, à la préparation des Jeux Olympiques a fait l'objet de l'observation des médecins. Des discussions se sont engagées entre savants dans les revues médicales et dans les sociétés savantes. Il semble résulter de l'ensemble de leurs observations et de leurs études que la culture phisique, la gymnastique intensive et l'athlétisme aura pour résultat de provoquer des maladies de coeur.

Il est constant que les lésions cardiaques sont très nombreuses chez les gymnastes et les athlètes.

On prévoit que les investigations de la commission nommée par l'Académie de Médecine se résumeront en un rapport qui conclura au danger que comporte la pratique de certains sports.

Le docteur Boigey, chef de l'Ecole de Gymnastique de Joinville-le-Pont a déclaré que les courses à pied de 3,000 mètres qui durent de neuf à onze minutes, sont souvent suivies de troubles cardiaques qui se manifestent pendant des périodes variant de une heure à cinq selon les sujets. Les courses de 100 mètres causent chez les professionnels un fonctionnement anormal du coeur pendant quarante minutes en moyenne. Ce dérangement des fonctions cardiaques peut se prolonger pendant cinq heures chez les amateurs.

Chose curieuse le docteur Boigey déclare que le football est un des sports les moins dangereux qui soient au point de vue de la régularité des fonctions cardiaques. Les changements de position de l'athlète, les fréquentes périodes d'immobilité permettent au coeur de prendre le repos indispensable à son bon fonctionnement.

L'acte de donation ne crée aucun lien de droit entre eux

Le dentiste D. Forest vient d'être débouté de son action contre Mlle Eva Charbonneau en recouvrement de la somme de $255 pour services professionnels rendus à Joseph Chapleau, oncle de la défenderesse et maintenant de lieux inconnus.

Le demandeur alléguait que le 17 novembre 1922, la défenderesse et son oncle s'étaient présentés à son bureau pour faire traiter les dents de M. Chapleau et qu'il aurait été convenu que le dentiste ferait des travaux pour la somme de $300. De fait, M. Chapleau y est allé trois fois et les travaux préliminaires ont été faits, mais après le 22 novembre il n'y est pas retourné et quitta le pays sans en prévenir le demandeur et sans le payer. Le Dr Forest tenait la défenderesse responsable et prétendait de plus qu'en vertu d'une donation à elle faite par l'oncle Chapleau, elle était responsable des dettes de son donateur.

La Cour a trouvé que l'action ne reposait sur aucune preuve d'un contrat intervenu entre elle et le demandeur. Elle ne peut reposer davantage sur l'acte de donation puisque la preuve démontre qu'il n'y a pas eu non plus de contrat entre elle et le donateur. L'honorable juge Mercier a en conséquence renvoyé l'action avec dépens.

Euchre à l'Immaculée-Conception

C'est mercredi soir, le 20 février, qu'aura lieu à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, angle Rachel et Bordeaux, le grand euchre organisé par la Congrégation des jeunes gens de cette paroisse au profit de la maison de retraites fermées de "La Broquerie" de Boucherville.

Environ deux cents prix seront distribués à ce euchre, en plus de cinq prix de présence. On peut se procurer des billets, au presbytère de l'Immaculée-Conception et le soir même à la porte de la salle.

Le réseau national.

M. D.-J. McDougald, de Toronto, qui succède à M. R. P. Gough, comme directeur du Canadien National. M. MacDougald est un homme d'affaires très connu dans Ontario. Il est le frère de M. W.-L. MacDougald, président de la Commission du Port de Montréal.

NOUVEAU SERVICE RAPIDE D'AVIONS

Ce service rendra le transport de la poste de 11 jours plus rapide.

PLANS TERMINES

Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger"

Copyright, 1924, par le "Ledger"

PARIS, 18. — Le gouvernement français vient d'annoncer que tous les plans qui étendront le service aérien à la partie ouest la plus éloignée de l'Afrique, Nat Dakar, sont maintenant terminés. Le nouveau système rattachera les lignes de transport avec l'Amérique du sud. La poste sera plus rapide de onze jours entre Pernambuco, le Brésil et Paris. On mettra en service cent vingt aéroplanes dont soixante seront gardées en réserve.

L'évaluation des propriétés de la compagnie Eddy

OTTAWA, 18. (Du correspondant de la "Patrie".)—La commission spéciale nommée por décider de l'évaluation des propriétés de la Compagnie Edy, pour fins municipales de Hull, a terminé son rapport, lequel sera connu sous peu. Les arbitres étaient MM. Kearney et Beauparlant, protonotaires conjoints de la Cour supérieure de Hull; notaire F.-A. Labelle, de Hull, président; MM. Arthur Surveyer et De Gaspé Beaubien, ingénieurs civils de Montréal. L'évaluation de la Compagnie Eddy qui était de $2,152,000 en 1921 a été portée à $7,287, 000 par M. Eugène Saint-Jean, évaluateur municipal de Hull.

Il est entendu que le rapport ne sera pas examiné par les intéressés avant que le coût de l'enquête ait été payé, la moitié par la Compagnie Eddy, l'autre moitié par la municipalité de Hull.

L'opinion générale à Hull est que l'évaluation n'a pas été maintenue à un chiffre aussi élevé, mais que les arbitres offriront un compromis.

Cours de Philosophie

Voici l'horaire et la liste des cours de la faculté de Philosophie, pour la semaine:

Lundi: 7 heures 30 p.m., droit social, éducation III, prof. Pinault.

Mardi: 7 heures 30 p.m. Cosmologie, espace et temps, prof. Perrin; 8 heures 30 p.m. logique, démonstration II, prof. Pineault.

Vendredi: 7 heures 30 p.m. Ontologie, propriétés de l'être IV, prof. Gauthier; 8 heures 30 p.m., histoire, aristotélisme et Augustinisme VI, prof. Forest.

Cours spécial: samedi, 8.30 a.m., cosmologie, cause efficiente du monde, I, prof. Pineault; 9 heures 30 a.m., ontologie, propriétés de l'être IV, prof. Gauthier.

UNE SERIE D'ACCIDENTS A SHERBROOKE

Un amateur de ski glisse devant un train et est tué.

DANS LES MINES

SHERBROOKE, 18. (Presse Canadienne).—Un triste accident de ski est arrivé hier. Norman D. Stark, 40 ans, a été instantanément tué par le train de Montréal des Chemins de fer nationaux, à midi. M. Stark qui venait d'arriver de Montréal avec sa famille pour seconder son associé, M .W. F. Trimble, dans l'administration de la "Waterville Veneer and Panel Company", alla faire du ski au club de Sherbrooke et revint sur la voie ferrée.

Le malheureux entendit venir le train de Montréal et se retira de la voie, mais au moment critique, il glissa du banc de neige sur lequel il se trouvait et glissa devant le train. Le corps fut transporté à Sherbrooke, où une enquête a eu lieu aujourd'hui. M. Stark laisse une femme et deux enfants.

—M. Amédée Bélanger, boucher de Magog, frappé par un train des Chemins de fer nationaux, a été transporté à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul. Bélanger avant sans doute erré sur la voie et s'y était couché pour s'y reposer, car il s'endormit. Il avait le pied gauche sur un rail. Un train passa et Bélanger eut le pied coupé. Le blessé eut assez de force, en dépit de sa douleur et de la faiblesse causée par la perte de sang qu'il aurait subie, pour se traîner jusqu'à une ferme voisine. Il fut conduit en toute hâte à l'hôpital. On espère lui sauver la vie.

—Un mineur à l'emploi de la "Eustis Mining Company", Joseph Benevere, 37 ans, est à l'hôpital de Sherbrooke, souffrant de blessures reçues en tombant d'un monticule de roches à la mine d'Eustis. Benevere était monté au haut du tas de pierres, lorsqu'il glissa et roula de roche en roche. Il fut meurtri à la figure, aux mains et par tout le corps.

Le premier ministre a reçu les voyageurs de commerce

Le premier ministre Taschereau était à Montréal samedi. Il a passé l'avant-midi aux bureaux du gouvernement, rue Notre-Dame. Il a reçu, Sir Lomer Gouin, l'honorable sénateur Dandurand, et M. Emilien Daoust, membre de la Commission du Hâvre et du High Scool commercial. Il fut question d'éducation et incidentellement du tunnal entre Montréal et la rive Sud, dont le projet doit être porté devant la Législature au cours de la semaine. l'honorable Athanase David était présent.

Une délégation des voyageurs de commerce a été reçue par le premier ministre. Les voyageurs demandent au premier ministre l'établissement d'un censeur pour les livres de la province. Au sortir de leur visite, les voyageurs n'ont pas dit ce que le permier ministre leur aurait déclaré, mais il appert qu'il aurait conseillé la modération et une politique d'attente, jusqu'à ce que le gouvernement ait pris la chose en main.

MONTREAL, STATION POSTALE DE TRIAGE

Le ministère des Postes, à Ottawa, vient de décider que dorénavant les matières postales de deuxième et troisième classes à destination des Iles britanniques et de l'Europe seront triées à Montréal exclusivement, au lieu de l'être à divers bureaux depuis Vancouver jusqu'ici, comme auparavant. La nouvelle manière de faire sera en rigueur le premier mars et le personnel des postes à Montréal sera augmenté en conséquence.

Interrogé hier soir, M. Victor Gaudet, directeur des postes à Montréal, a déclaré que la nouvelle méthode assurera plus de rapidité et plus d'efficacité et qu'elle permettra de faire d'utiles économies. La mesure n'impliquе rien de blessant pour Toronto, Ottawa ou Hamilton comme l'a suggéré un journal de Toronto. Cette mesure ne porte d'ailleurs que sur les matières dites de deuxième et troisième classes, c'est-à-dire les journaux, périodiques et imprimés de toute nature. Les sacs arriveront à Montréal, station postale A, et de là seront expédiés par la voie la plus rapide, après triage, vers le port européen le plus commode.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartier Ste-Cunégonde

Rue Brewster Nos 126 à 126, maison brique, lot No pt S. E. 941-226 pt 941-227 pt N. O. 941-228, terrain 48 x 82.6; Louis Constant Trudeau à Antoinette Dubé épse de Pierre Chagnon, $18,500—40748.

Quartier St-Denis

Rue St-Hubert Nos 1642 et 1644 et Gilford Nos 761 et 763, maison pierre et brique, lot No 326-226, terrain 24 x 85 supr 2040; Jos. Alex. Dufresne à Joseph Anastase Trottier, $12,000—40338.

Rue Delanaudière No 584, maison bois et brique, lot No 1-2 N. O. 331-206 1-2 S. E. 331-206, terrain 50 x 73.6 Dame Yve Le Cholette fille à Joseph David, $3,000—40671.

Rues Blenville No 50 et St.-André No 1850, maison brique, lot No 325-88, terrain 24 x 85; Zénophile Thibault à Frs Arthur Dupuis, $10,750—40809.

Rue Rivard Nos 816 à 824a, maison bois et brique, lot No 209—116, terrain 50 x 94; Fortunat Martin à Emma Picard épse de J. B. Villeneuve, $14,500—40857.

Rues DeLaroche Nos 306 et 308 et Gilford, No 608a, maison en bois. Lot No 329-42, terrain 25 x 80. Dame Louis Lebrun à Anna Lebrun, épouse de Joseph Marion, $2,000—40825.

Rue St-André, Nos 1218 et 1321, maison en brique, lot No 325-107, terrain 20 x 94. Godefroy Roger à Nicephore Viateur Beaucage, $6,085. —40907.

Quartier St-Edouard

Rue St-Hubert, Nos 2697 à 2699, maison en bois et brique. Lot No 7-662, terrain 25 x 105.9, supr. 2644. J.-B. Lafortune à Léda Frigon épse de Ernest Champagne, $10,000.—40529.

Rue Boyer, No 2006, maison en bois et brique. Lot No 408-23a, terrain 25 x 95. Arthur Lamarche à Napoléon Robillard, $2,700—40587.

Rue Christophe-Colomb, Nos 3035 à 3043, maison en bois et brique. Lot No 488-481, terrain 25 x 130. Rév. Wilf. Léonard et al. à Marie-Rose-Adrienne Léger, épse de Chs.-Henri Martel et Marie L. Léger, épse de Jos. H. Léger, $11,000.—40786.

Rue St-André et Boyer, Lots Nos 5-540b, 541b, 542b, 5-549a, 549b, terrain 75 x 80; 1 de 25 x 180, chacun vacants. The Sun Realty Co. Ltd., à Félix Perrault, $2,200.—40565.

Rue Chambord, No 1630, maison en bois et brique. Lot No 4-280, terrain 25 x 115. Aristide Brisebois à Damase Brisebois, $2,000—40620.

Rue St-Hubert, No 2645, maison en brique. Lot No 7-849, terrain 25 x 107, supr. 2,688 pieds. Olivier N. Navert, à Tillie Yanofsky, épse de Aber Malcoff, $17,000—40643.

Rue DeLaroche, Nos 1792 à 1792b, maison en bois et brique. Lot No 5-301, 302, terrain 50 x 110. Augustin S. Trudel. Insolvable à Augustin S. Trudel. (Rétrocession). $2,600.—40752.

Rue DeLaroche, Nos 1792 à 1792b, maison en bois et brique. Lot 5-301, terrain 25 x 110. A. S. Trudel à Albina Desroches Vve de Delphis Martinet dit Bonnami, $5,500.—40754.

Rue DeLaroche, Nos 1792 à 1792b, maison en bois et brique. Lot No 5-301, terrain 25 x 110 Dame Vve Delphis Martinet dit Bonnami à Yvonne Martinet dit Bonnami épse de Nap. Aubin, $5,400—40756.

Rue Châteaubriand, Nos 1604 à 1604c, maison en bois et brique. Lot No 1-2 S.-E. 8-493 partie 8-492, terrain 52 x 104. Gaspard Guillemette à Théodule Ménard, $6,000.—40785.

Rue De Laroche, Nos 1760 à 1762a, maison en bois et brique. Lot No 5-247, terrain 25 x 110. Wm. Lambert à Camille Bourduas, $5,900.—40796.

Rue Beaubien, Lot No 4-517, terrain 25 x 98.10 d'un côté et 98.9 de l'autre, vacant. Dame Vve Narcisse Ouellette et à Léopold Favreau, $550.—40842.

Rue De Normanville Nos 1805 et 1807, maison en bois et brique. Lot No 4-1010, terrain 20 x 115. Alfred Beauchamp à Raymonde Grignon épse de Adélard Contant et Claudia Contant, épse de Chs.-Ed. Landry, $5,500. —40958.

Rue Bellechasse Nos 366 et 368, maison en bois et brique. Lot No partie O. 8-703, terrain 48 x 24. Dame Vve Nap. Aubin dit St-Louis à Duncan Alex. McDougall, $5,000.—41048.

Quartier St-Gabriel

Ave Ash, No 197, maison en brique. Lot No pt. 3167-73 pt. 3167-72, terrain 18.8 x 87. Wm. Jas. Whelan à Humphrey Payne, $4,000—40640.

Rue du Grand Trunk, Nos 413 à 417b, maison en bois et brique. Lot No 2917, terrain 44 x 119 supr. 5,369. Joseph Laplante à Alphonse Journault, $7,000.—40694.

Rues Centre, Nos 807 à 818 et D'Argenson Nos 98 à 99, maison en bois et brique. Lots Nos 2600 et 2601, terrain 96 x irrg. 10476. Elie Yelle à Joseph Brassard, $18,000.—40705.

Rue Hibernia, Nos 329b à 335, maison en bois et brique. Lot No pt. S. E. 3242, terrain 39 x 100. Henry J. Ross, à Zephirin Brie, $5,500.—40923.

Rues Châteauguay, Nos 11a à 15 et Centre, maison en bois et brique. Droits lots Nos 2985 pt. 2996, terrain 48 x 117 supr. 5,616; 1 de 48 x 27.6. Dame Ant. Hébert à Guillaume Gagnier, $775.—40983.

Rue Châteauguay, Nos 11a à 15, maison en bois et brique. Dro ts lots Nos 2985, pt. 2996, terrain 48 x 117; 1 de 48 x 21.6. Rév. Léandre Gagnier à Guil. Gagnier, $1,800.—40984.

Quartier St-Henri

Rue Turgeon, Nos 28 et 30, maison en bois et brique. Lot No 2120, terrain 40 x 90. Le Protonotaire de Montréal à Antoine Blegnier dit Jarry, $1,800.—40599.

Rue Turgeon, Nos 46 et 48, maison en bois et brique. Lot No 2125, terrain 40 x 90. Le Protonotaire de Montréal à Louis Dunberry, $2,350.—40600.

Rue Turgeon, Nos 54 et 56, Sainte-Emélie, Nos 110 à 114, maison en bois et brique, lot No 2127, terrain 40 x 90. Le Protonotaire de Montréal à Wilfrid Dunberry, $4,900—40601.

Rue Ste-Marguerite No 45 et Ste-Emélie, Nos 246 à 254, maison en bois et brique, lots Nos pt. S. E. 1775, pt 1779, terrain 77 x 59.6. Herm. Lemay dit Delorme à Jos. Elzéar Montpetit, $14,000—40707.

Rue Ste-Clothilde, Nos 62 et 64, maison en bois, lot No 1705-99, terrain 20 x 70. Dame veuve Louis Talbot à Zotique Jeannotte, $2,900—40708

Rue Butternutt, Nos 30 à 36, maison en bois et brique, lot No pt. S. 1704-356, terrain 25 x 100. Joseph Archer Marcotte, fils, à Joseph Marcotte, $2,500—40904.

Rue Dagenais, Nos 60 à 62, maison en brique, lot No 1704-154, terrain 25 x 100 Frank Everett, à The Johnson Wire Works Ltd, $10,500—41068.

Quartier Saint-Jean

Rue St-Urbain, Nos 2591 à 2595, maison en pierre et brique, lot No 1-2 S.-E. 11-552, terrain 25 x 100. J. Alex. Chagnon à Elzéar Robert, $9,000 — 40571.

Rue St-Dominique Nos 2739 à 2741a maison en bois et brique, lot No pt 10-629-1-1, terrain 14.1 x 76. Ludger Thémins à Ralph O. Amy, $6,000. — 40586.

Rue St-Laurent Nos 2782 et 2784, maison en bois et brique lot No 1-2 S. E. 11-1140, terrain 25 x 84. J. Henri Laing à Abr. Greenberg, $6,500 — 40611.

Rue Waverley, Nos 2646 à 2648B, maison en pierre et brique, lot No 1-2 S. 11-846, terrain 25 x 88. John H. Houd, à Catherine McCaffrey veuve de Ralph Murdock, $11,000—40654.

Rue Clarke, Nos 2187 à 2195, maison en pierre et brique, lot No 11-1426, terrain 25 x 93. Oscar et Ernest Leclerc à Jos. Emile Ponton, $9,000—40740.

Rue Beaumont, Nos 67 à 71, maison en bois et brique, lots Nos 12-26-96, terrain 25 x 76.3 d'un côté et 76.9 de l'autre. Dame Abe Goldshlazer à Paolo Cocco et Guiseppe Dipoalo $4,100 —41007.

Rue Clarke, Nos 2482 et 2484, maison en bois et brique, lot No 1-2 S.-E. 11-552, terrain 25 x 88. Arthur Redfern à Louis Slapock, $4,745—41066.

Rue Jeanne Mance, lot No 1-7 ind. 12-22-9, terrain 50 x 105 supr. 5250 vacant. J. Armand Latourelle à Telesphore Latourelle. — 41074.

Quartier Saint-Jean-Baptiste

Rue Brebeuf, Nos 152 et 153A, maison en bois et brique, lot No 7-49, terrain 25 x 80. Silas Tétreault à Horm. Gendron, $4,000—40557.

Rue Duluth, Nos 322 à 331, Rivard Nos 168 à 172, maison en bois et brique, droits lots Nos 15-458 à 460, terrain 60 x 70. Ernest Beauchamp et al à Thos Beauchamp (cession) $9,000 —40593.

Rue Henri-Julien, Nos 834 à 840, maison en bois et brique lots Nos 15-1073, 1074, terrain 40 x 72. Le Protonotaire de Montréal à Hyacinthe Côté, $6,510.—40602.

Rue Berri, Nos 859 à 865, maison en bois et brique, lots Nos 15-104-83-84, terrain 40 x 80. Le Protonotaire de Montréal à Hyacinthe Côté, $6,000—40603.

Rue Chambord, Nos 141 et 143, maison en bois et brique, lot No 6-127, terrain 24 x 70. Succ. Jules Guilbry dit Labine à Graziella Laurier, épouse de J. Henri Wilf. Renaud, (retrocession) $1,500—40650.

Rue De Laroche, Nos 153 et 153A, maison en bois et brique, lot No 7-94, terrain 25 x 80. Louis Jodoin à Hermidas Martin, $3,200—40709.

Rue Brebeuf, Nos 114 et 118, maison en bois et brique, lots Nos 7-81-82, terrain 50 x 80. Georges Bélanger à Zachée Gauthier, $5,000—40750.

Rue Mentana, Nos 422 et 424, maison en bois et brique, lot No 10-46, terrain 23 x 94. Roch Bolduc à Victoria Dupré, veuve de Arsène L. Robert, $6,800 — 40805.

Rue St-André, Nos 926 et 938, maison en bois et brique, lot No 10-131, terrain 24 x 94. Dame veuve J. B. Vinet à Pietro Pagano, $3,000—40823.

Rue Esplanade, No 91, maison en brique, lot No pt. 502, terrain 25 x 85.4. Harry Wolfsky à Moses Yaroslwsky $10,500—40891.

Rue Parc Lafontaine, Nos 534 et 536, maison en brique, lot No pt 7-3, pt 7-4 terrain 25 x 100. Dame veuve J. Arthur Mathot à Stanislas Jeannotte, $10,000—41073.

Ave Laval, Nos 608 et 610, maison en bois et brique, lot No 1175, terrain 20 x 70 Francesco De Pipp à Salomon Orenbach, $5,350—41075.

Quartier S.-Michel

Rue Esplanade Nos 2067 à 2071 maison pierre et brique, lot No 1-2 N. O. 11-778 terrain 25 x 88; Placide de Repentigny à Jacqueline Lecavalier épse de Frs Maurin Lavoie, $11,500—40530.

Rue Esplanade Nos 2083 à 2089, maison pierre et brique, lot No 11-763 1-2 N. O. 11-762, terrain 75 x 88, David Bartell et al à Chaim Saxe, $32,500—40649.

Rue Fairmount Nos 15 et 17, maison bois et brique, lot No 11-342-6, 11-343-1, terrain 25 x 32.1 de 25 x 14, David Joseph et al à Joe Hay, $6,100 —40648.

Douleurs dans les Muscles et Rhumatismesont Vitement Soulagés parle

LINIMENT du Dr CHASE

Le Lait de Magnésie de la maison Casgrain & Charbonneau, Limitée
Pharmaciens en Gros
Est un produit supérieur Antiacide Laxatif, Purgatif
Contre DYSPEPSIE et CONSTIPATION
En vente partout

Miller Machinery Limited
68, RUE ST-GEORGES
Plateau 2748 Montréal.
Moteurs — Bouilloires — Pompes — Machinerie de moulin à scie — Arbres de couche — poulies — courroies — tuyaux, etc., etc.
Un Service toujours Loyal.

FEMMES D'AGE MOYEN
Soulagées de Nervosité et autres Affections Déprimantes par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Brooklyn, N.Y.—"J'ai déjà pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, il y a quatre ans, et je le prends maintenant pour le retour de l'âge et autres maladies, avec succès. Vous pouvez utiliser ma lettre comme témoignage, car c'est la vérité. J'ai pris le Composé Végétal. Il a calmé mes nerfs, je dors bien la nuit, et j'ai meilleur appétit. Je l'ai déjà recommandé à toutes mes amies et parentes." — Mme Englemann, 2032 Palmetto St., Ridgewood, Brooklyn, N.Y.

La femme qui souffre de maladies nerveuses, causant l'insomnie, les maux de tête, l'hystérie, "les papillons noirs," trouvera dans le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, un remède splendide. La femme d'âge moyen, qui traverse cette période dangereuse, peut compter sur ce remède pour soulager les maladies propres à cette période.

Rappelez-vous que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham rend service aux femmes depuis près de cinquante ans, et des milliers de femmes louangent son efficacité, comme le fait Madame Englemann. Vous devriez en faire un bon essai maintenant.

Vous Souffrez du Mal de Tête, du Mal de Dents, de la Névralgie.
Prenez Nervol
Un essai vous convaincra de son efficacité
Prix: 25c
En vente dans toutes les pharmacies ou chez
LYONS LTD
8 Bleury et 4 Ste-Catherine Est
289-7

NE LAISSEZ POUR AUCUNE RAISON VOS INTESTINS DEVENIR CONSTIPES

Si vous permettez à vos intestins de devenir constipés, vous aurez des attaques de biliosité, des migraines, la langue chargée, mauvaise haleine, un teint jaune, des bluettes devant les les yeux, le blanc des yeux terne et jaune, la cardialgie, la pituite, etc.

Tenez vos intestins réglés en prenant les Pilules Laxa-Liver de Milburn, car en agissant ainsi vous serez capable de vous tenir en santé et vous n'aurez plus d'ennuis à propos de votre foie.

Mme I. Rubin, Halbrite, Sask., écrit: "Je souffrais beaucoup de constipation. J'avais souvent des maux de tête, ma langue était chargée et je me sentais très malade.

Après avoir pris les Pilules Laxa-Liver de Milburn, je me sentis beaucoup mieux, car elles me firent certainement beaucoup de bien."

Les Pilules Laxa-Liver de Milburn se vendent 25c la bouteille chez tous les marchands, ou envoyées directement par la poste sur réception du prix par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 5

NAVIGATION

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON

DEPARTS D'HIVER

DE HALIFAX A PLYMOUTH, CHERBOURG ET LONDRES
Mars 3, Av. 14 ..... Antonia
Mars 31 ..... Andania

A GLASGOW
DE PORTLAND — DE HALIFAX
Mars 29 ..... Cassandra — avril 1
Avril 12 ..... Saturnia — Avril 15

DEPARTS D'ETE
LES PLUS GRANDS BATEAUX A CABINES DE L'UNIVERS DANS LE SERVICE DU ST-LAURENT.
CARMANIA — CARONIA
20,000 tonnes
QUEBEC A BELFAST et LIVERPOOL
Mai 1 Mai 29 ..... Carmania
Mai 15 Juin 12 ..... Caronia
MONTREAL, PLYMOUTH—CHERBOURG, LONDRES
Mai 3 Juin 7 Juil 12 ..... Andania
Mai 17 Juin 21 Juil 26 ..... Antonia
Mai 24 Juin 28 Août 2 ..... Ausonia
MONTREAL A GLASGOW
Mai 8 Juin 6 Juil 4 ..... Athenia
Mai 15 Juin 13 Juil 11 ..... Cassandra
Mai 22 Juin 20 Juil 18 ..... Saturnia
DE NEW-YORK A QUEENSTOWN ET LIVERPOOL
*Fév. 23 ..... Ausonia
*De Boston le lendemain.
A CHERBOURG ET SOUTHAMPTON
Mars 8 ..... Berengaria
Mars 15 ..... Aquitania
Av. 9 Av. 30 ..... Mauretania
A PLYMOUTH CHERBOURG ET LONDRES
Mars 1 ..... Antonia
Mars 29 ..... Andania
A LONDONDERRY ET GLASGOW
1 Mars ..... Columbia
15 Mars ..... Assyria
29 Mars, 7 Juin ..... Cameronia
Pour complets renseignements s'adresser à
THE ROBERT REFORD CO., LTD
Montréal, ou aux agents locaux.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

14 Suite

Bien que Jean fût déjà un peu habitué à entendre les jolies lèvres de Mme d'Ornay prononcer ce qu'il considérait comme des énormités, il ne put réprimer un sursaut d'étonnement. Scandalisé, il protesta:

—Je ne me serais pas permis...

Elle l'interrompit encore:

—Voulez-vous que je vous dise carrément mon avis? Vous faites fausse route, et, si vous continuez à vous tenir ainsi sur la réserve, réserve exagérée, vous serez battu par le militaire, le poète, le jocky ou le député.

—Je n'en doute pas, madame. C'est pour cela que...

—Que vous restez chez vous! Mais c'est insensé! Pendant ce temps-là, les autres s'occupent de vous ravir le coeur de cette charmante Nicole. Il faut lutter.

Elle se pencha vers lui. Elle ajouta, de sa voix prenante et persuasive:

—Tenez, vous en mourez d'envie, venez à Vignemont avec moi.

—Vous n'y pensez pas, madame!

—Je me charge de tout.

—M. Aubigny ne m'a pas invité à revenir.

—Mais il compte que vous reviendrez.

—Comment cela?

—Parce que vous ne lui avez pas dit le contraire, et que j'étais chargée de vous inviter à passer à Vignemont beaucoup plus que trois jours. Vous êtes parti, rappelé par votre service; vous revenez, ayant obtenu une autre permission.

—C'est que, justement, je n'en ai pas obtenu et je dois reprendre mon service aujourd'hui même.

—Qu'à cela ne tienne!...

Ayant atteint Sainte-Pazanne, le train s'arrêtait. La bifurcation de la ligne de Vendée obligeait à un stationnement assez long. Mme d'Ornay en profita. Elle tira de son sac une carte-lettre et un stylo, elle écrivit à la hâte quelques lignes. Elle eut fini comme le train repartait.

—J'écris à Mme Le Givre. Elle connaît beaucoup votre directeur, qui est un excellent homme et qui comprendra.

—Il ne comprendra rien du tout. C'est m'exposer à briser ma carrière.

—C'est vous permettre de faire un mariage magnifique et d'où dépend votre bonheur.

—Mais, madame!...

—Croyez-moi.

Il lutta jusqu'à Nantes. Il développa un à un tous les arguments qui justifiaient sa résistance. La crainte de mécontenter ses chefs en était le principal. Un motif, d'ordre moins élevé, assez important cependant, lui interdisait le voyage. S'étant mis en route pour une journée, il n'avait avec lui ni linge, ni vêtements.

Mais l'étrange femme, qui avait pris sur lui un si puissant empire, avait réponse à tout. Mme Le Givre se chargerait aussi d'envoyer, le jour même, une valise contenant les objets nécessaires. Ce détail fut ajouté, en post-scriptum à la carte-lettre, sous forme de recommandation urgente.

Quand Jean, au lieu de descendre, comme il devait le faire, à la gare de Nantes-Etat, fut monté, près de Mme d'Ornay, dans la "navette" qui permet de rejoindre la gare d'Orléans, il regarda tristement la grande ville, les espaces verdoyants de la prairie au Duc et de la prairie de Mauves, où se ramifie le beau fleuve indolent. Une fois de plus, il se sentait vaincu.

VIII

Oui, l'irrésistible pouvoir de Mme d'Ornay avait triomphé de sa résistance. Mais maintenant il ne le regrettait plus. Depuis plusieurs jours déjà il était de nouveau installé à Vignemont. Grâce à la présence de celle qui l'y ramenait, on l'avait reçu avec une cordialité qui laissait bien loin derrière elle la correction courtoise mais un peu distante de ses hôtes lors de sa première visite. M. Aubigny le traitait en ami, Nicole en camarade, Mlle Barral s'ingéniait à multiplier à son égard les attentions aimables. M. Hermenault, sans tomber dans les excès d'une obséquiosité maladroite lui témoignait une déférence indiquant qu'il devinait en lui le futur fiancé de Melle de Ste-Flaive.

Près du directeur de Jean, Mme Le Givre avait tout arrangé. L'excellente femme lui avait fait comprendre qu'il serait inhumain de s'opposer à une nouvelle absence d'un subordonné exemplaire qui, d'ordinaire, ne demandait jamais rien, et qui avait besoin de ces courtes vacances pour assurer son bonheur. Le directeur avait cédé, et, pour se montrer tout à fait généreux, avait accordé au jeune homme quinze jours de liberté.

Jean pouvait donc jouir, sans remords et sans crainte, de son nouveau séjour à Vignemont. Il en jouissait pleinement. Il jouissait d'y être si bien reçu et d'y vivre avec tous sur un pied d'intimité. Il jouissait aussi de trouver en Mme d'Ornay, non plus cette volonté tyrannique s'exerçant à le dominer, non plus cette mordante ironie qui l'avait plusieurs fois blessé, non plus les sautes d'une humeur changeante dont près d'elle il avait souffert, mais au contraire l'heureux équilibre de qualité charmantes.

Depuis que la jeune veuve était à Vignemont, chez elle s'était produite une véritable transformation. Elle n'était plus la même. Maternelle envers Nicole, aimable pour Mlle Barral, pleine de prévenances délicates et discrètes pour M. Aubigny, elle paraissait exercer sur la jeune fille, comme sur son institutrice et sur son père, une très grande influence. Et elle se servait de cette influence en faveur de Jean. Le traitant un peu comme l'eût traité une soeur aînée, elle s'ingéniait à le faire valoir, à le vanter devant M. Aubigny, à le rapprocher de Nicole. Puis, quand d'aventure elle se trouvait seule avec lui, elle lui donnait des conseils, elle le rassurait, elle s'efforçait de lui inspirer confiance en lui-même, de lui faire envisager comme possible et même probable la réussite du projet que Jean, peu à peu, se laissait aller à ne plus regarder comme irréalisable.

Après tout, pourquoi se serait-il obstiné dans cette idée que jamais ici on ne voudrait de lui, alors qu'on l'y accueillait ainsi? Pourquoi se serait-il refusé indéfiniment à croire qu'un bonheur de choix lui était promis?

On croit facilement ce que l'on désire. Et plus Jean vivait près de Nicole, plus il regardait comme souhaitable d'unir sa vie à celle de cette jeune fille exquise. Chaque jour, il lui découvrait une qualité nouvelle. Chaque jour il voyait en elle, pour la première fois, un charme jusqu'ici insoupçonné.

La paix, l'union, l'intimité confiante, heureux présages, sans doute, d'un plus complet bonheur, régnaient dans la belle demeure. Nul ne venait troubler les jours harmonieux et calmes qu'on y vivait. En l'honneur de ses hôtes, Nicole avait même supprimé les visites qu'ordinairement elle faisait dans le voisinage. A Vignemont n'avait reparu que Mme de Chantelard, escortée de sa fille et des deux prétendants qu'elle offrait à sa jeune voisine.

Bien que Jean ne fût pas homme à se juger volontiers supérieur aux autres, la nouvelle apparition du poète et du député ne fut pas pour lui déplaire. Pas n'était besoin, en effet, d'être très perspicace pour s'apercevoir que ni le comte Alain de Messac ni M. Lucien Falleron n'avaient encore conquis le coeur de Mlle de Sainte-Flaive. Elle ne paraissait enthousiaste ni des airs désabusés du rimeur ni de la faconde du parlementaire. Avec un égoïsme vraiment excusable, Jean ne pouvait que se réjouir de découvrir en eux des rivaux si peu redoutables.

Mais une satisfaction plus grande encore devait lui être donnée. Grâce à Mme d'Ornay qui s'ingéniait à servir ses intérêts, il allait recueillir des lèvres de la jeune fille elle-même le précieux aveu de son indifférence pour les candidats présentés par la marquise de Chantelard.

A peine celle-ci avait-elle quitté Vignemont avec ses acolytes, que Mme d'Ornay proposa à Nicole et à Jean une promenade dans le parc. Elle emmenait ainsi souvent les deux jeunes gens qui, seuls avec elle, avaient l'impression de se trouver presque en tête à tête, tant elle apportait de tact et d'habileté à ne se mêler à leur causerie que juste ce qu'il fallait pour en animer les débuts, se retirant ensuite et leur laissant le plaisir de poursuivre sans elle la conversation commencée. Elle excellait à se montrer ainsi chaperon plus commode que sévère. Jean lui en savait gré. Il remarquait avec une joie profonde, avec un espoir chaque jour grandissant, que Nicole ne s'en plaignait pas non plus.

Ce fut donc gaiement que tous trois, aujourd'hui, ils quittèrent le château, dès que la marquise en fut partie avec sa fille, son député et son poète.

—Eh bien! ma petite amie, demanda tout de suite la jeune veuve, dès qu'ils eurent fait quelques pas dans une belle avenue ombragée, lequel préférez-vous?

Nicole était trop franche pour être même tentée de commettre l'innocent mensonge qui eût consisté à faire semblant de ne pas comprendre. Elle rit.

—C'est méchant, répondit-elle, de me poser une question comme celle-là. C'est m'obliger à dire du mal de mon prochain, ou tout au moins à m'en moquer un peu.

—Très joli, approuva la veuve. On ne peut pas dire d'une façon plus discrète qu'ils sont tous les deux ridicules.

—Oh! vous exagérez.

—Si peu!

Puis, se tournant vers le jeune homme, Mme d'Ornay ajouta:

—Voyons, monsieur Jean, tranchez la question. A votre avis, sont-ils ridicules, oui ou non?

Jean eut une minute de cruel embarras. S'il n'avait pas su la jeune veuve si dévouée à ses intérêts, il l'aurait accusée de lui tendre un piège en lui posant une interrogation qui l'obligeait à donner une réponse risquant, quelle qu'elle fût, de déplaire à Mlle de Sainte-Flaive. S'il prenait la défense de Messac et de Falleron, il s'exposait à faire le jeu de ses rivaux; s'il approuvait Mme d'Ornay de les juger ridicules, il encourait les justes sévérités qu'avait Nicole pour les médisants et les railleurs.

Comme toujours, il s'en tira par la franchise.

—Vous m'embarrassez beaucoup, madame, répondit-il. Je mentirais en affirmant que M. de Messac et le député d'Indre-et-Cher, m'inspirent une vive sympathie. Mais, par ailleurs, j'ai toujours trouvé d'assez mauvais goût le petit jeu de salon qui consiste à faire le procès des gens dès qu'ils ont le dos tourné.

Mme d'Ornay s'épanouit. Décidément son protégé lui faisait honneur. Le plus machiavélique des hommes n'eût pas trouvé une réponse plus habile. Nicole elle-même se chargea de le montrer.

A continuer demain.

LA GRIPPE EN GRANDE BRETAGNE

Elle aurait la même recrudescence qu'en l'an 1915.

STATISTIQUES

Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger"
Copyright, 1924, par le "Ledger".

LONRDES, 18. — L'épidémie d'influenza continue d'augmenter, tandis que l'horrible hiver que l'Angleterre a ne semble pas vouloir s'améliorer. Un Américain qui a passé trente hivers dans ce pays, est une autorité pour dire que celui que nous avons est le plus mauvais dont il ait fait l'expérience.

Depuis les premiers jours de novembre, le soleil ne s'est pas montré une fois. Le brouillard a enveloppé Londres comme d'habitude et presque toute l'Angleterre. Il s'en est suivi une vague de maladie. L'épidémie d'influenza, qui fait rage depuis plusieurs semaines, loin de vouloir diminuer, augmente constamment. L'influenza prend le même caractère qu'en 1918, c'est-à-dire que c'est le petit nombre qui en réchappent.

Les médecins prescrivent le repos complet et de fortes doses de whisky, chaud ou froid, avec de l'eau.

NOUVEAU SERVICE D'UNE MER A L'AUTRE PAR VOIE DE PANAMA

Les impôts japonais nuisent au commerce de Vancouver.

Chronique Maritime.

Les agents de la "Houston Lines and Clan Line, McLean, Kennedy, Limited nous annoncent qu'un nouveau service de vaisseaux reliant Montréal à Vancouver par voie de Panama, sera inauguré en mai prochain. Ce sont le "Hallzones", le "Harmonides", le "Harmodius" et le "Haliartus".

Il y aura un départ par mois des deux ports. En hiver, S.-Jean, N.-B. servira de terminus au lieu de ontréal.

Il appert que la saison 1925 sera encore meilleure que la précédente. C'est ce que nous laisse à croire le contrat que le Canadien Pacifique vient de passer avec John Brown and Co., de Clydebank, (Ecosse), à l'effet de contruire deux nouveaux vaisseaux pour la somme de $3,000,000. Ces navires jaugeront 5,000 tonnes chacun.

Le "Montclare", de la flotte Canadian Pacifique arrivera à S.-Jean dimanche prochain de Liverpool et de Glasgow.

Depuis que le Japon imposa une taxe sur le bois, le grain et la farine, les compagnies de fret de Vancouver se plaignent du peu d'activité qui règne sur le transport de ces dernières cargaisons. Le Japon devant abolir cette impôt le 31 mars, l'on s'attend conséquemment à une amélioration dans ce commerce vers cette époque.

Les passagers montréalais qui se sont embarqués samedi à New-York pour Queenstown et Liverpool, à bord du "Cedric", sont: le capt. T.-T. Stoker, Dr Clark Alexander, G. Bergeron, J.-S. Adam, M. et Mme A.-J. Hodgson et Mlle E.-M. Hodgson, M. et Mme F.-C. Herrick et A.-J. Linton, Sir Horace Plunkett, anciennement du parlement anglais, est aussi à bord.

ARRIVES ET DEPARTS

Le "Marburn", du Canadien Pacifique, est attendu à S.-Jean aujourd'hui de Glasgow et de Liverpool.

L'"Autonia, de la Cunard Line, est attendu à Halifax vendredi, de Southampton et de Cherbourg.

Les navires, qui doivent entrer dans les eaux de New-York aujourd'hui, sont le "Frederick VIII", de la Scandinavian-American Line; l'"Adriatic", de la White Star Line; le "Mongolia", de l'American Line; le "Fort Victoria", de la Furness-Bermuda Line; l'"Ausonia", de la Cunard Line; le "Pan-American", de la Munson Lines.

COURRIER DE SOREL

SOREL, 18. (Du correspondant de la "Patrie"). — Mlle Véronique Dufour qui était en promenade chez Mme Léonide Robidoux, est retenue chez elle, à Montréal.

—Mlle V. Larivière, de Montréal, était ces jours derniers, en promenade chez Mme R. Lavallée, rue Prince.

—De grandes fêtes de charité ont eu lieu les 6 et 7 février, dans la salle des bazars de l'hôpital, au profit du collège missionnaire franciscain de Sorel.

—Les funérailles de M. Adélard Bélair, décédé à Montréal à l'âge de 58 ans et 4 mois, ont eu lieu à Saint-Pierre, au milieu d'une nombreuse assistance. Le deuil était conduit par ses fils Johnny, Arthur et Albert, son frère Francis, de Montréal, et ses beaux-frères MM. Henri Dauphinais et Arthur Godin. Les porteurs étaient MM. Johnny Matte, Damase Matte, Napoléon Lavallée, Albert Gendron et Johnny Dauphinais. L'office a été célébré par M. l'abbé Beaureard. Outre sa femme et ses trois fils le défunt laisse quatre fille, Mlles Aglaé, Louise, Marie et Caroline. Nos condoléances.

—Réception ces jours derniers chez Mme W. Casaubon, de la rue Prince. Il y eut partie de cinq-cents, les prix étant gagnés par Mlle Winnifred Casaubon, Mme Joseph Lussier et M. Rosario Casaubon. Un délicieux goûter fut servi.

—M. Alfred Guèvremont a été nommé officier rapporteur pour l'élection qu'aura à subir l'honorable ministre de la Marine. Il a choisi pour régistrateur, dans la ville, M. Georges Guèvremont, M. Hyacinthe Guèvremont et M. Georges Monarque. La liste dont on se servira est celle d'octobre 1923.

—Les Artisans Canadiens-Français, succursale No 6 de Sorel, ont élu les officiers suivants: aumônier, M. le chanoine J.-C. Bernard, curé de Saint-Pierre; représentant du conseil exécutif, M. Loranger; président, M. J.-Adalbert Falardeau; vice-présidents, MM. Edé. Comtois, Ulysse Grégoire; secrétaire, M. W.-N. Casaubon; commissaires, MM. Chs. Latulippe et J.-A. Desjardins; censeurs, MM. J.-Ed. Champoux, Frs. Lanctault, J.-O. Dauphais; médecins examinateurs, MM. J.-W. Robideux et H.-M. Pontbriand.

AU PARADIS DES ENFANTS

L'origine des courses d'Ascot

Les courses d'Ascot sont les plus fréquentées d'Angleterre. C'est là où se manifeste la passion que les Anglais portent à tout ce qui touche au cheval. Le roi d'Angleterre, lui-même, ne dédaigne pas d'y assister; les courses, d'ailleurs, sont sous son patronage.

Le Times, dans un de ses récents numéros, nous donne quelques intéressants détails sur l'origine des célèbres courses.

La réunion d'Ascot date des premiers temps de la mode des courses de chevaux. Elle est encore plus ancienne que le Derby.

Si l'on en croit Swift, l'auteur des voyages de Gulliver, les premières courses d'Ascot eurent lieu en 1711, mais elles ne devinrent régulières qu'à partir de 1748.

Au commencement du XIXe siècle, le roi George III leur accorda son patronage et, depuis, jamais le monarque régnant ne manque d'y assister, accompagné de toute la famille royale.

La reine Victoria fréquentait assidument Ascot, elle ne cessa d'y aller qu'à partir de la mort du prince consort, son époux.

Mais la gloire d'Ascot arriva à son apogée sous le règne d'Edouard

VII; les courses d'Ascot constituèrent le clou de la saison; ce fut là que se donnèrent rendez-vous toutes les élégances, toute la noblesse, tous les "princes-marchands" d'Angleterre.

Et le roi actuel a maintenu la tradition, il aime à assister à toutes les courses.

Le Parlement anglais n'a, il est vrai, jamais suspendu ses séances pour que ses membres puissent se rendre aux célèbres courses, comme il l'a fait pour le Derby; mais, en revanche, il a, pendant de longues années, voté un crédit de cinquante guinées destinées à être misées sur un des chevaux engagés à Ascot.

On le voit, la gloire d'Ascot est complète!

Un élève studieux. (Dessin de C. Rieux.)

CHARADE

(Envoi de Stéphano, solution demain.)

Mon premier est une voyelle.
Mon second un pronom personnel.
Mon troisième, un article simple.
Et mon tout un arbre.

MOTS EN CHAISE

(Envoi d'Incompréhensible, solution demain.)

Lire ce problème à gauche de haut en bas.

Adresser des louanges.
Chef musulman.
Ville d'hiver.
Amas d'objets précieux.

QUESTION DROLATIQUE

Pourquoi n'y a-t-il pas de musique en ballon?

Parce qu'il y a des aéronautes, (arrêts aux notes.)

Solution des mots contraires de vendredi dernir: Donner, inconnu, oral, non, triste, union, lie, bon, sûr, toujours, invalide, rire. Mot composé: Distribution.

Solution de la charade de vendredi: Mi-nu-te. Minute.

Liliane Robinson: Cherchez à nouveau, petite amie, vous vous habituerez à cet exercice et le succès viendra alors sensiblement.

Incompréhensible: Vous n'avez qu'à acheter le volume en question, vous vous y intéresserez tout autant que dans le premier. On le vend dans toutes les librairies. Je ne puis sans la permission de la cousine en question dévoiler son pseudo; demandons-lui donc. Ici même à "Murmure des flots" qu'elle veuille bien se faire connaître.

Eliane Paiement: Félicitations et espérance d'un prompt et plus long retour.

Magali: Vous n'êtes point encore trop âgée pour notre "Paradis"; aussi tante Thé n'eut jamais pensé de remettre votre composition à Marjolaine (quoiqu'elle puisse tout se permettre de la part de sa marraine), si vous ne lui avez confié cette idée. Revenez [illegible] notre page, car vous [illegible] place plusieurs années [illegible]

Alberta Mathieu: [illegible] quement impossible de vous faire parvenir toutes ces leçons; il y a si longtemps qu'on en a commencé la publication. Nous pourrions vous en donner quelques-unes, mais le nombre complet nous manque, si cela vous satisfait malgré tout, dites-le-nous.

Thérèse St-Denis: Le dessin est tout à fait réussi. Il ne manque qu'une condition, c'est qu'il soit tracé à l'encre noire plutôt qu'à la craie de couleur; il faudra donc vous reprendre et je ne doute pas qu'en cette seconde façon vous réussissiez tout aussi bien que dans la première.

"Herminette de Bretagne": Vous avez toutes nos félicitations pour votre attachement à notre page, cependant pour nous le prouver d'une façon encore plus manifeste, il faudrait demander à vos parents de vous abonner quotidiennement à notre journal. Tout en en ressantant pour vous même une plus grande satisfaction, vous nous feriez en même temps un très grand plaisir.

Stéphano: Pour les solutions, dessins et charades expédiés, nous vous félicitons et remercions des plus chaleureusement. Vous êtes, par votre grand mérite, hors de concours.

Fanfan: L'on est triste de songer que vous êtes malade! Que faut-il faire pour vous réjouir? Vous "donner un prix", dites-vous? Eh bien, vous serez exaucée... comment résister à celle qui souffre! En conséquence, promettez-moi d'être à votre tour, et toujours, bien indulgente pour ceux de votre entourage que vous verrez dans la peine et la souffrance.

Arc-en-ciel: Vous avez beaucoup de connaissances maintenant, en notre métropole, il vous faudra donc les venir visiter tour à tour et ne pas oublier votre tant Thé que vous dites connaître si bien, si bien!

Sainte Thé

LA MAJORATION DU TARIF SUR LE BLE AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON, 18. (Presse Associée).—La commission du tarif entend les dernières plaidoiries relativement à la demande que le droit sur le blé soit majoré. La commission a terminé ses propres enquêtes et l'on dit qu'elle enverra son rapport au président, d'ici deux semaines.

Les chiffres recueillis par la commission indiquent d'une façon générale qu'un droit plus haut que le droit actuel de 30 cents le boisseau ne serait que juste, mais suivant la coutume, le rapport qu'elle présentera au président ne fera aucune recommandation.

En vertu des clauses flexibles de la loi du tarif, le président peut augmenter ou diminuer le droit fixé par la loi, et le "Wheat Council" a demandé à la commission de majorer le maximum autorisé.

UN CLUB POUR LE SUICIDE A PARIS

Il est ouvert aux "coeurs brisés" et aux "illusions perdues".

DANS LA SEINE

Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger".
Copyright, 1924 par le "Ledger"

PARIS, 18. — Un club pour la pour la propagation du suicide vient de s'ouvrir dans le Quartier Latin. Les membres se recrutent parmi ceux et celles dont les illusions sont envolées et tout spécialement chez les artistes.

Le nombre des membres des deux sexes dépasse déjà la cinquantaine et, depuis que l'on a décidé d'admettre ceux qui ont des embarras financiers, on s'attend à le voir grandir considérablement. L'honoraire d'entrée est une bouteille de vin blanc.

Lorsque l'heure de la mort est arrivée, tous les membres sont priés de se jeter dans la Seine, du haut d'un quai spécialement désigné. Toutefois, le secrétaire du club a toujours en mains une provision de revolvers modernes et toutes les sortes de poison à l'usage de ceux que l'eau effraie.

MINISTERE DONT LE REVENU AUGMENTE

Les timbres du revenu de l'intérieur rapportent à ce département.

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la Patrie.) — Le revenu du ministère de l'honorable Jacques Bureau augmente considérablement depuis que le public est obligé de mettre des timbres spéciaux sur les chèques, factures acquittées et documents au lieu d'utiliser des timbres ordinaires. Le revenu du ministère des Postes a dû subir une diminution correspondante. Cependant la nouvelle méthode permet de savoir exactement ce que rapporte l'impôt du timbre tandis qu'autrefois on ne le pouvait pas. Au mois de septembre dernier, les timbres du Revenu de l'Intérieur, département de l'accise, avaient rapporté $648,-000 au Trésor fédéral mais en octobre, le changement ayant été mis en vigueur dans l'intervalle, ce revenu était monté à $1,195,000; novembre $691,000 au lieu de $466,000 pour le mois correspondant précédent; décembre $704,000 au lieu de $436,000 et janvier $925,000 comparé à $684,000. L'accise obtiendra quatre à cinq millions par année de cette source, somme que perdront les Postes.

Achat de toiles par notre gouvernement

Le gouvernement provincial a fait l'acquisition de quelques oeuvres d'art, samedi, lors de la visite de M. Athanase David, secrétaire provincial, à l'exposition de tableaux de M. Emmanuel Fougerat qui se tient présentement aux galeries de Sidney Carter, 340 rue Dorchester ouest.

M. David a acheté une peinture à l'huile et deux dessins. La peinture est l'"Inspiration", qui représente une jeune fille prête à peindre et n'attendant que l'"inspiration", pour se mettre à la besogne. Les dessins sont un "Chanoine breton" et un "Vieux paysan".

Une cinquantaine d'oeuvres sont en exposition aux galeries Carter, dont un portrait de M. Athanase David et un de Mme Frank McKenna, l'hôtesse de Spencer Wood.

Réélu pour la 23e fois

OTTAWA, 18. (Du correspondant de la "Patrie".—M. John Robinson, trésorier de l'Union des ouvriers en construction, a été réélu pour la 23me année sergent d'armes du Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa. Il occupe ce poste depuis 1901, alors que cette organisation s'appelait les "Chevaliers du Travail" et que M. P. M. Draper, directeur de l'Imprimerie Nationale, en était le président.

CUTICURA
APAISE LES IRRITATION

Pour le traitement de toute irritation de la peau baignez avec beaucoup de Savon Cuticura et eau chaude, asséchez légèrement et appliquez l'Onguent Cuticura aux parties affectées. Placez toujours le Talc Cuticura au parfum exquis parmi vos préparations de toilette.

Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Vendus par tout le Canada. Potter Canadien, Lymans, Limited, 380 rue St-Paul Ouest, Montréal.

Le Savon Cuticura rase sans pot.

PREMIER CIRCUIT DE TRAMWAYS ELEVES RUE HOTEL-DE-VILLE

Etude de cette question par la ville et la compagnie.

Fausse rumeur.

Il y a jolie lurette que l'on agite la question d'améliorer le servcie des tramways entre le bas de la ville et l'avenue Mont-Royal. Cette question a fait le sujet d'une étude de la part d'un comité spécial du conseil municipal, encore au cours de l'an dernier. Il est de plus en plus proposé de construire des voies de surface: c'est l'aveu que vient de faire le commissaire Desroches.

Mais où construire ces voies? On a dit récemment que l'on avait jeté les yeux sur la rue Saint-Hubert. M. Desroches déclare que c'est tout à fait faux. On songerait plutôt à choisir l'"avenue de l'Hôtel de Ville, mais aucune décision n'a encore été prise. Le but serait de décongestionner les rues Saint-Denis et Saint-Laurent. Les tramways du circuit élevé seraient des rapides qui n'arrêteraient qu'à la rue Shrebrooke et à l'avenue Mont-Royal. Le trajet entre cette avenue et la rue Craig pourrait ainsi se faire en cinq minutes au lieu de vingt. Ce projet sera étudié à nouveau aussitôt après les prochaines élections municipales.

OTTAWA, 18. (Presse Canadienne).—Il est probable qu'à la prochaine session du Parlement, on présentera un amendement à la loi de la milice, au sujet de l'aide que la milice active pourrait apporter aux autorités civiles.

Pourquoi les Gens Sourient

Ils ont trouvé la manière de blanchir les dents.

Vous voyez maintenant plus de beaux sourires, parce que les gens ont de plus belles dents. Cet essai montre comment cela a été obtenu — en comtabttnt la pellicule.

Apprenez ce que cette méthode signifie pour vous et les vôtres. Faites ce délicieux essai.

Ce nuage est une pellicule.

Ce nuage sur vos dents provient de la pellicule—cette pellicule visqueuse que vous sentez. Par les anciennes méthodes de nettoyage des dents, la plus grande partie se collait et restait.

Elle se décolorait bientôt, formant des couches sales. Les dents perdaient leur beauté.

La pellicule retient aussi une substance alimentaire qui fermente et forme de l'acide. Elle retient l'acide en contact avec les dents ce qui cause la carie. Les microbes s'y développaient par millions. Ceux-ci, avec le tartre, sont la cause principale de la pyorrhée.

La science moderne a trouvé les moyens de combattre la pellicule— deux moyens efficaces.

Protégez l'émail

Pepsodent produit la désagrégation de la pellicule, l'enlève ensuite avec un agent bien plus tendre que l'émail. N'employez jamais de combattant contre la pellicule contenant des matières granulées.

Un désintègre la pellicule à tous les états de formation. L'autre la fait disparaître sans récurage dangereux.

Ces méthodes ont été éprouvées par plusieurs soigneux essais. Un nouveau type de pâte dentifrice a été créé pour les appliquer journellement. Le nom est Pepsodent.

Des ménages soigneux dans tout l'univers ont adopté cette méthode, grandement sur le conseil de dentistes. N'importe où vous allez maintenant, vous en voyez le résultat.

Dix jours vous le procureront

Les résultats de Pepsodent sont rapidement visibles et ressentis. Par exemple, Pepsodent multiplie l'alcalinité de la salive, c'est-à-dire qu'elle neutralise les acides buccaux. Elle multiplie la ptyaline dans la salive. C'est là pour digérer les dépôts d'amidon sur les dents.

Ces effets combinés amènent une nouvelle conception de dents propres.

Envoyez le coupon pour avoir un tube bon pour 10 jours. Remarquez comme les dents sont propres après son emploi. Remarquez aussi l'absence de pellicule visqueuse. Voyez comme les dents blanchissent à mesure que la pellicule disparait.

Vous vous féliciterez toujours d'avoir fait cette expérience. Découpez le coupon tout de suite.

Fabrication Canadienne
Pepsodent CANADA REG'D
Le Nouveau Dentifrice du Jour
Basé sur les recherches modernes. Maintenant recommandé par les meilleurs dentistes partout au monde.

1523 Can.
Tube pour 10 Jours Gratis
THE PEPSODENT COMPANY,
Dépt. P, 191 George St., Toronto, Can.
Veuillez expédier un tube d'essai pour 10 jours de Pepsodent à
.....
.....
Un tube seulement à chaque famille

THÉATRE MUSIQUE CINÉMA

LE SECRET DE LEUR PERFECTION

C'est demain que seront à Montréal les cent et quelques instrumentistes qui composent l'orchestre symphonique de Philadelphie, avec leur chef M. Léopold Stokowski.

Cette première visite parmi nous du plus célèbre orchestre reconnu en Amérique et probablement dans le monde entier, est une aubaine qui autorise des considérations dont les nôtres pourraient bénéficier, et j'en risques quelques autres en guise de complément, à mes articles "Le chef d'orchestre" et "Un grand événement artistique".

Je réponds d'abord tout de suite à quelques questions qu'on me posait hier, dans le genre de celle-ci :

—Pour obtenir une telle perfection dans l'ensemble, faut-il que chacun des instrumentistes soit un virtuose sur son instrument ?

Non, et je crois même qu'il vaut mieux ne pas avoir affaire à un ensemble de solistes, attendu que le soliste habitué à la fantaisie de son inspiration n'est pas toujours le musicien qui se plie le plus facilement aux exigences d'une direction.

Va sans dire, tout de même, qu'un chef de la compétence de M. Stokowski ne perdrait pas son temps à montrer à un débutant la technique de son instrument, et que pour atteindre la perfection idéale qu'il rêve et réalise, il lui faut des musiciens de carrière, avant tout consciencieux et épris de leur art.

Le grand facteur du succès artistique d'une phalange comme celle de l'orchestre de Philadelphie, c'est la répétition tous les jours, et voilà bien pourquoi un orchestre permanent coûte si cher. C'est qu'il faut que chacun des musiciens de cet orchestre, pour pouvoir répéter ainsi tous les jours de l'année, doive toucher par contra, des cachets ou des émoluments qui lui permettent d'être, lui et tous les siens, à l'abri de la gêne. Il faut que chacun des instrumentistes d'un tel orchestre puisse consacrer à ses répétitions, tout son temps, et ne consacrer à ses élèves que les quelques heures libres qu'il peut avoir.

Lors de la magnifique exécution de la "Vision de Dante", mardi dernier, M. Jean Goulet avait pu obtenir des Chanteurs de Montréal l'autorisation nécessaire pour payer à même la recette, cinq répétitions avec l'orchestre, à part l'exécution, ce qui représente une somme considérable, aux taux exigés par l'union.

Il avait affaire à des musiciens de carrière, mais dans la plupart des cas à des musiciens trop accoutumés à leur travail routinier au théâtre, pour ne voir autre chose qu'une augmentation à leur budget dans le nombre des répétitions de l'oeuvre.

Aux répétitions, plusieurs arrivaient en retard ou partaient avant la fin, et un seul violoniste de l'orchestre de "Dante", et non des moindres, songea à apporter sa copie chez lui afin de l'étudier. Il y en a même qui, le soir du concert, ne savaient pas encore le nom de l'auteur de l'oeuvre.

Tous, pourtant, étaient des musiciens de l'Union locale, ce qui revient à dire selon que je l'ai souvent prétendu en parlant des orchestres de MM. J. J. Goulet et J. J. Gagnier, qu'un amateur, épris de son art et pas boudeur sur le travail, valait mieux que le professionnel abruti par ses leçons ou son travail au théâtre.

Donc, pour en arriver à se sentir les coudes comme les instrumentistes de la Symphonie de Philadelphie, il faut des répétitions tous les jours, il faut des musiciens bien payés et à l'abri des inquiétudes domestiques.

Et, c'est pour cela que je voudrais voir nos Mécènes canadiens, gouvernements et particuliers, avoir la mentalité des millionnaires ou conseils municipaux américains, qui ne craignent pas de supporter les pertes annuelles initiales à la création de telles institutions artistiques, au moyen de subventions ou donations, dans le but de développer de plus en plus le goût de la Beauté dans la masse.

Et, voilà bien un sujet important de méditation par plusieurs qui pourraient "faire quelque chose "à la sortie du concert sans pareil que nous entendrons demain soir au théâtre Saint-Denis.

Quant au programme, il est réellement d'un beau choix, puisqu'il commence avec l'Ouverture des "Nous de Figaro" et la "Symphonie en sol mineur" (1788) de Mozart, pour arriver à "Fêtes" et "Nocturne" de Debussy, "L'Oiseau de feu", de Igor Stravinsky, et se clore par ce qu'il y a peut-être de plus beau au monde : le "Prélude" de "Tristan" et la "Mort d'Yseult", de Wagner. Quant aux cinq mouvements de "L'Oiseau de feu", de Stravinsky, qu'on se console, il n'y en aura pas que pour les snobs puisque nous aurons affaire au Stravinsky de 1910, c'est à dire avant le "Sacre du Printetmps" et les autres compositions révolutionnaires qui suivirent. Ce sera nouveau mais tout de même compréhensible.

Et, surtout, n'allons pas oublier de bien regarder diriger M. Stokowski, car c'est un des plus grands chefs-d''orchestre au monde.

Gustave COMTE.

LE COLOSSE DE BEYREUTH ET SON FILS.

C'est en effet Richard Wagner et son fils Siegfried que le célèbre caricaturiste Viafora a voulu nous montrer ici, en forçant quelque peu la ressemblance. Cette caricature est d'autant plus d'actualité que demain soir au théâtre Saint-Denis, M. Stokowski et sa célèbre Symphonie de Philadelphie nous servira les deux immortels chef-d'oeuvres que sont le "Prélude d'amour", de "Tristan et Yseult", et la mort d'"Yseult". Quant au fils du grand Wagner, c'est actuellement un chef d'orchestre très prisé en Europe, ayant hérité de quelques-uns des talents de son père et de son grand'père Liszt, attendu aux Etats-Unis, où il doit diriger quelques-unes des oeuvres paternelles.

Gros succès de "Breezy Times", avec Jimmie Coughlin au Gayety.

"Breezy Times" que la direction du "Gayety" donne aux habitués de ce théâtre est certes le meilleur remède que l'on puisse trouver contre la neurasthénie et toutes autres maladies qui peuvent lui ressembler de près ou de loin.

C'est une fusée de rire du commencement à la fin. C'est un monde de plaisir, des cyclones de rire, d'innombrables chansons faciles à retenir, des tourbillons de gracieuses danseuses. Comme toujours, cette comédie burlesque est une suite de tableaux qui ne se tiennent que par le changement de décor. Il y a toutes sortes de choses dans "Breezy Times" et surtout de l'esprit que pétille et fait rire. C'est léger du commencement à la fin et la grande vedette-homme Jamie Coughlin est probablement le meilleur comique burlesque qui soit passé au Gayety dans le cours de la présente saison. C'est le plus joyeux des toqués, c'est le plus drôle des comiques.

Il n'y a pas de faiblesse dans la distribution des rôles avec ce résultat que la comédie est bien maintenue du commencement à la fin. Que les comédies burlesques du Gayety soient fort goûtées est apparent par l'assistance compacte qui envahit le théâtre à chaque représentation.

Détail à noter c'est que les acteurs parlent un langage très facile à comprendre pour ceux qui ne sont pas très familiers avec la langue anglaise.

Comme nous le disons au cours de ce rapport, les rôles sont bien soutenus et c'est peut-être ce qu'il y a de plus agréable dans cette comédie.

Il serait injuste de ne pas noter spécialement la beauté des actrices et des toilettes.

Edouard Risler.

Le concert d'hier après-midi, au Théâtre Orpheum a de nouveau révélé le talent hors de pair du pianiste Edouard Risler.

Une technique sûre, servie par les moyens les plus sobres, une interprétation purement musicale non exempte d'émotion, mais marquée par un goût et un style de la plus grande fermeté, voilà les qualités qui distinguent Edouard Risler. Il se dégage de son interprétation une impression de force, de calme et de sincérité, qui crée autour des oeuvres un élément de sereine beauté. La virtuosité est là, mais on l'oublie: la pensée seule des maîtres importe et cette pensée fut traduite dans toute son ampleur, surtout dans les Sonates de Beethoven (celle en "la bémol, opus 26", et celle en "ut dièze mineur", "Sonate à la lune").

Dans un groupe de pièces de Couperin, Rameau, Daquin, Saint-Saëns et Weber, nous avons pu apprécier le charme d'un jeu limpide et d'un rythme merveilleux. Pour terminer, le programme comportait une légende de Liszt, "Saint-François d'Assises prêchant aux oiseaux", une étude, "un sospiro", et la "polonaise en mi majeur" du même auteur. Ces trois pièces d'un sentiment très extérieur, très "à la pose", comme beaucoup d'oeuvres pianistiques de cet auteur, ont été jouées avec le brio qui convient, montrant ainsi ce que des critiques, ignorant le français et aussi autre chose, appellent la "versatilité de l'interprète".

On aurait dit, que dans la dernière pièce, la polonaise, le son ne portait pas, soit à cause de l'instrument, soit à cause de l'acoustique de la salle.

Un public, où se remarquaient beaucoup de musiciens et d'amateurs éclairés, a fait, par ses applaudissements prolongés, une véritable ovation au célèbre pianiste.

Henri LETONDAL.

"Little old New York" et Melody Kings au théâtre Corona

On sait maintenant qu'au Corona, l'un des cinémas les plus courus de la partie ouest, on a continuellement des films de tout premier ordre. C'est pourquoi il y avait si grande foule hier, aux deux premières du très beau film intitulé "Little Old New-York", qui reste à l'écran jusqu'à demain soir inclusivement. C'est un film d'un charme exquis nous montrant la vie de New-York il y a un siècle, dans lequel on admire le talent de la plus jolie et populaire Marion Davies, qui joue à ravir le double rôle de Patricia O'Day, la radieuse irlandaise et de son jeune frère Pat. On constate avec plaisir la grande versalité de cette jeune étoile. Le film est magnifiquement tourné et mis en scène et nous admirons aussi dans les rôles hommes Harrison Ford et M. Hamilton. Quant à Larry Semon, dans sa dernière création "The Horse Shoe", il remporte un très vif succès.

Ce soir, la grande attraction est certainement l'excellente musique des Melody Kings. A partir de mercredi, changement de programme avec "Cameo Kirby" et "Age of Desire", et en fin de semaine "The Prodigal Son".

MANUFACTURIERS EXEMPTS DE TAXES

Le fait que Sherbrooke possède sa propre usine de génération électrique, opérée par les chutes de la rivière Magog dans le coeur même de la cité, ses propres usines à gaz, son aqueduc et son système d'égout réduisent d'autant les taxes que les manufacturiers ont à payer, a été en grande partie responsable des progrès industriels et commerciaux de la Reine des Cantons de l'Est durant les quelques dernières années. Un autre facteur, sinon moins important, est le service fréquent et régulier du Pacifique-Canadien. Nos trains quittent la gare Windsor pour Sherbrooke à 8.30 h. a.m., 12.00, midi et 7.00 hrs p.m., tous les jours et à 4.10 h. p.m., tous les jours, sauf le dimanche. Le service dans la direction opposée fournit le même service commode.

" Painted People ", et "l'Ascension du Mont Everest", au Palace.

Le spectacle au théâtre Palace, cete semaine, a un double attrait: la représentation d'une production de tout premier ordre, "Painted People" et l'explication, par le major F.-Yeaks Brown, d'un film sur "l'ascension du mont Everest."

Ces deux attractions donnent au programme une plaisante variété. Tout d'abord, l'orchestre du théâtre Palace, que dirige avec autorité M. Davil Levine, a joué correctement "La Grotte de Fingal," de Mendelssohn.

Le film qui nous permet d'assister à l'ascension du mont Everest ne comporte pas la monotonie habituelle du cinéma instructif. Le major F.-Yeaks y apporte son érudition et sa manière aimable de raconter. Son récit est interrompu à plusieurs reprises par l'orchestre dont les morceaux exotiques sont du meilleur choix.

Quant à "Painted People", c'est un film à tendances moralisatrices excellentes. La leçon est donnée sans exagération et sans inutiles théories. On voit tout simplement deux jeunes gens de la campagne qui rêvent d'avenir. La jeune fille veut devenir une actrice célèbre et le jeune homme a l'ambition d'écrire. Aussi nous sommes bientôt conduits dans le monde des coulisses, dont nous avons un excellent aperçu. Grâce à l'influence d'une comédienne célèbre, la petite villageoise devient vedette à son tour. Elle veut écrire une pièce, "car, dit-elle, toutes les grandes actrices sont également auteurs dramatiques." Le mot est assez spirituel et le cinégraphiste de "Painted People", qui doit être un humoriste à ses heures, en profite pour faire une amusante satire sur les femmes de lettres. Cependant, le jeune homme n'a pas perdu le désir d'être un écrivain connu. Il retrouve sa petite camarade et lui suggère d'écrire pour elle cette pièce dont l'idée est bonne. La première obtient un grand succès. Mais la vie de théâtre tend des pièges à la nouvelle comédienne et à son jeune auteur. Ils finissent tout de même par en sortir et par être heureux. Le long du film, l'étude de moeurs est menée avec perspicacité et présentée fort habilement.

"Painted People" a pour interprètes: Colleen Moore, Mary Carr, Mary Alden et Ben Lyon.

Les Echos d'une Scène à l'autre.

DOIT-ON LE FAIRE ?

Nous ignorons s'il est de tradition de bolter dans le rôle de La Flèche, de "l'Avare", mais M. Freschard qui a interprété ce rôle avec beaucoup de verve au Théâtre Orphéum semblait très allègre sur ses jambes.

Cependant, au premier acte, Harpagon, de Féraudy ne manque pas de dire: "La peste soit de ce chien de bolteux-là!" L'acteur de la troupe de Molière, qui jouait La Flèche ,était bolteux assure-t-on et c'est pour lui que Molière avait ajouté cette réplique.

La tradition aurait-elle disparu? Si l'artiste ne boite pas ,il nous paraîtrait plus logique de supprimer la phrase.

REVERIES BALNEAIRES ..

Quelqu'un racontait à M. de Féraudy que son camarade Albert Lambert fils, étant de passage à Montréal avait reçu une invitation à déjeuner. Vers deux heures, Lambert n'était pas encore arrivé. On téléphona à l'hôtel, et l'on apprit qu'il était dans son bain.

—Que voulez-vous, fit remarquer M de Féraudy; c'est un rêveur!...

NOUVEAU CONSERVATOIRE

C'est à Buenos-Ayres, où il n'y en avait pas encore, qu'on vient de le créer. Tout en moins en ce qui concerne l'art de la déclamation. Les grands artistes espagnols Maria Guerrero et Diaz de Mendoza ont été chargés d'organiser cet enseignement qui fonctionenra au "Théâtre Cererantes".

Les classes de déclamation, de mise en scène, de littérature dramatique argentine et espagnole commenceront en mars prochain.

Notre conservatoire de musique, au Canada, attend toujours !

* * *

CAMOUFLAGE

On se rappelle qu'a la première représentation des "Affaires sont les affaires", à l'Orpheum, M. de Féraudy offrait, au second acte, des "Peg Tops" à ses invités. Nous nous sommes permis un écho à ce sujet. Lors de la reprise ,vendredi soir le domestique apportait une superbe boîte de havanes... dans laquelle se trouvait un "Peg Top".

Grugh et Phinck firent bien de refuser, car il n'y en avait qu'un dans la boîte!

* * *

HAMLET ET POLONIUS

L'édition du "Comte de Monte-Christo", d'Alexandre Dumas, publiée par Michel-Lévy, en 1846, porte, page 45:

... "Non, non: comme le Polonais de Shakespeare, il est mort pour un autre..."

Hamlet était prince de Danemark mais Polonius n'était guère plus Polonais que d'Artagnan! Les coquilles sont parfois amusantes.

* * *

POUR FINIR

Au cours d'une représentation du "Duel" de Lavedan, dans une ville de la province de Québec, la semaine dernière, le comédien qui jouait le rôle de Monseigneur Bolène perdit tout à coup la mémoire. Ne sachant plus comment en sortir, il s'écria à la duchesse de Chailles:

—Et puis, tout cela n'est pas bien extraordinaire. Ça s'arrangera, vous verrez!

Le résumé est exquis!

Le Quatrième Mousquetaire.

Transactions Immobilières

Anthime Gadbois vend à J. Ovila Cartier, lot No 88 quartier Papineau, mesurant 62-8 x 58-3 pds, bâtisses Nos 6 à 12 rue Plessis. Pour $8,000.

Eusèbe Meloche vend à Lévrard Sauriol lots Nos 172-2427-2, 172-2428-1, quartier Rosemont, mesurant 24 x 76 pds, bâtisses Nos 5868 à 5872, 2e Avenue. Pour $7,500.

E. Henry Parratt vend à G. Wilder Hale ptie N. O. du lot No 139-378, Ville Montréal-Ouest, mesurant 26 x 93 pds., bâtisses No 120 Ave. Westminster. Pour $6,800.

Joseph Charest vend à Mlle Rosalie Miron, lot No 3856-204 quartier St-Gabriel, bâtisses ayant front rue De Villiers. Pour $5,800.

NOUVELLE USINE

Windsor, N.E., 18. — L'ouverture officielle de l'usine hydro-électrique sur la Windsor-Chester Road, à neuf milles d'ici, s'est faite samedi. C'est le premier ministre Armstrong qui a mis l'usine en marche. Cette usine a un rendement de 2,500 hp avec des possibilités pour 6,000 hp.

"Scaramouche" provoque autant de vogue qu'aux toutes premières au Capitol.

Ce merveilleux film de Rex Ingram, que la direction du théâtre Capitol a le bonheur de pouvoir nous offrir cette semaine aux prix ordinaires, s'il faut en juger par les affluences enthousiastes des premières d'hier à ce théâtre, est, par le fait de sa seule beauté artistique et scénique, capable d'attirer encore des milliers et des milliers de personnes qui n'ont pas encore vu cette histoire si intense, ou qui, l'ayant vue, veulent s'en pénétrer de nouveau, en étudier le détail.

La version à l'écran de Rex Ingram de la nouvelle historique de Raphaël Sabatini, telle que présentée, est en effet plus qu'un superfilm, c'est une oeuvre d'art qui n'a pratiquement pas d'égale et qu'on peut revoir sans cesse, sans fatigue. Il y a bien peu de fantaisie dans certains détails historiques et dans la composition de certains personnages, mais n'oublions pas que c'est le droit des romanciers qui font oeuvre d'imagination, pourvu que les grandes lignes de l'histoire ne soient pas détériorées dans un sujet historique, comme celui de la grande Révolution française qui nous occupe.

Et, ce qui stupéfie d'abord le spectateur, c'est la merveilleuse reconstitution d'une époque déjà lointaine, avec ces foules poussées à des paroxysmes dans leur course à la conquête de la liberté, la beauté des décors, des costumes et l'admirable ensemble des grands mouvements de foules en délire. Quant au jeu des artistes qui sortent très en relief sur cette foule de dix mille figurants dansant la carmagnole sur les places publiques, il est de toute beauté, à commencer par Ramon Navarro, magnifique dans le rôle de Moreau, et la radieuse Alice Terry, plus populaire que jamais. Et ce sont aussi Lewis Stone, Lloyd Ingraham et George Siegman qu'on applaudit dans des rôles très importants. Toute cette intrigue, ce mouvement, sont magnifiquement encadrés par l'orchestre que dirige avec tant d'envolée M. J.-J. Shea, et qui nous sert, au milieu d'échos de "Carmagnole" et de "Marseillaise", une musique tout à tour antique et toujours puissamment dramatique et effective.

Un tel chef-d'oeuvre de l'écran pourrait constituer à lui seul un programme suffisant, mais ce n'est pas la politique du Capitol de s'en tenir à si peu, et M. Dahn a réussi à corser son programme avec un superbe numéro de chant par Mlle Marjorie Ringle, très jolie et élégante soprano à la voix très pure et cultivée, déjà favorablement connue à Montréal, mais surtout à Chicago et à New-York où elle fut acclamée dans les principaux théâtres et même dans nombre de comédies musicales. La comédie ombrée intitulée la "Grève des chats" est bien amusante, alors que la gazette hebdomadaire du Capitol nous montre, entre autres attractions: les courses canines du carnaval d'hiver à Montréal; des concours de skis et toutes les imposantes funérailles de l'ex-président des Etats-Unis, Woodrow Wilson. Au grand orgue du théâtre, M. Léo LeSieur a un programme admirablement choisi pour les différentes phases des films.

Artiste à succès.

Madame MARJORIE PRINGLE, soprano, qui remporte cette semaine un joli succès au théâtre Capitol. Madame Pringle est très connue à Chicago et New-York et à Montréal même, on l'applaudissait au Capitol et à l'Impérial, il y a une couple d'années. Elle possède une très jolie voix et a de l'expérience dans le concert, le vaudeville et la comédie musicale.

LES ANNONCES CLASSIFIEES sauveront du temps, comme elles épargnent de l'argent.

Réception enthousiaste à M. de Féraudy.

Les jeunes du Club de Réforme recevaient, hier, à déjeuner, le vice-doyen de la Comédie-Française M. de Féraudy. Le repas fut présidé par M. Fernand Rinfret.

Trois courtes allocutions ont été prononcées par le président, par M. Ernest Bertrand, avocat, et par M. de Féraudy. Pendant et après le déjeuner, le sociétaire de la Comédie-Française a égayé les convives par ses fines reparties et ses anecdotes.

Avec son tact coutumier, M. Fernand Rinfret a remercié M. de Féraudy de s'être rendu à l'invitation des jeunes du Club de Réforme. "Ce sont tous, a-t-il dit, des admirateurs fidèles de votre art et de votre grand talent."

M. Ernest Bertrand a prononcé un fort joli discours, en proposant la santé de M. de Féraudy. "Nous ne sommes pas sans savoir, dit-il que vous êtes un de ces artistes qui, depuis plusieurs siècles, ont donné de génération en génération à la France le seul rang qui lui convient dans l'art dramatique, le premier; que depuis quarante ans votre art a charmé le public le plus raffiné du monde entier, les habitués de la Comédie-Française. Nous ne sommes pas sans savoir que depuis plusieurs années déjà vous êtes le plus sincère interprète de Molière; que vous continuez l'illustre lignée d'artistes qui sont passés à l'histoire..." M. Bertrand rappela à M. de Féraudy qu'il était entouré de Français d'Amérique, qui luttaient encore pour la survivance française. Et il ajouta: "Nous ne saurions trop vous dire quel apport précieux et inestimable constitue la venue parmi nous d'un homme politique comme Louis Barthou, d'un maître avocat comme Labouri, d'hommes de guerre comme Joffre, Foch et Fayolle, d'un maître du grand art de la Comédie tel que vous." Il souhaita à M. de Féraudy de venir tous les ans nous apporter le plus savoureux exemple de l'esprit français.

La réponse de M. de Féraudy fut celle d'un fin diseur et d'un homme d'esprit. L'éminent comédien parla de la jeunesse. Il avoua l'aimer parce qu'il retrouvait des souvenir d'autrefois qui le rajeunissait.

M. de Féraudy, comme il le disait lui-même, gardera de cette réception, le meilleur souvenir.

M. Antonio Lamontagne et son concert au Ritz.

Voir la salle du Ritz aux trois quarts remplie, un dimanche soir, et par un artiste, certes de belle tenue artistique, mais débutant et presque inconnu à Montréal, surtout dans un temps où les concerts sont d'ordinaire si peu courus, voilà certes un fait qui mérite d'être signalé.

C'est pourtant ce qui est arrivé hier soir, alors que M. Antonio Lamontagne, un baryton-Martin, s'approchant le plus possible du ténor, se présentait devant le public de Montréal avec un programme varié, pas compliqué, intéressant et surtout splendidement préparé.

M. Lamontagne vient de Québec, et il possède une vroix chaude et bien timbrée, servie par une technique sûre et une diction fort nette. Pas énervé par la présence d'un public qu'il ne connaissait pas, bien en possession de ses moyens vocaux et d'interprétation, il a certainement fait honneur à son professeur, le ténor canadien François-Xavier Mercier, autrefois de l'opéra comique de Paris, maintenant établi à Québec.

M. Lamontagne chante sans copie, ce qui lui permet d'être plus à l'aise, et il nous a enlevé avec une belle assurance son air de début "Le Flibustier", d'Alexandre Georges. Mais là où il a fait preuve d'un splendide entraînement et d'une technique à toute épreuve, ce fut dans l'Air de Figaro, du "Barbier de Séville", de Rossini, que n'aborde pas qui veut, même chez les chanteurs de carrière accoutumés au succès. La tentative était audacieuse de la part de M. Lamontagne, mais les applaudissements du public lui ont montré qu'il avait raison d'être sûr de lui-même.

Dans d'autres pièces plus faciles, il n'a pas obtenu un moindre succès, notamment dans une fort belle composition inédite de son professeur Xavier Mercier, intitulée "Coup de Soleil", sur des vers de M. Alonzo Cinq-Mars.

Nous avons également aimé ses interprétations de "Si l'heure qui sonne", de Isa Jenewald; l'"Adieu", de Fauré; l'Air de Jean, des "Noces de Jeannette", de Massé; "Tristesse", extrait de "Gisélidis", de Massenet; "Dream", de Bartlett; "Red Rose", de "Monsieur Beaucaire", de Messager. On l'a également applaudi dans le duc du portrait de "Miss Heyliett", de Audran, avec Madame Blanche Archambault.

Cette dernière, déjà très populaire dans nos milieux artistiques, a obtenu un très vif succès dans des compositions de Maurice Pesse, Mme Morin Labrecque (c'est bien d'ainsi songer à nos auteurs canadien), Eva Dell'Acqua, Charpentier, Tschakowsky et Puccini. Madame Hector Marquette (Meloche) a fort bien accompagné au piano les deux artistes. M. Lamontagne peut être fier de son début artistique dans la métropole canadienne.

G. C.

Programme de la Symphonie de Philadelphie

Voici le programme officiel du concert de l'orchestre de Philadelphie, sous la direction de M. Stokowski, au Saint-Denis, demain soir:

I

Ouverture, "La Nozze di Figaro", Mozart.

Symphonie en Sol mineur, Mozart.

(a) Allegro molto.
(b) Andante.
(c) Minuet et Trio.
(d) Finale Allegro Assai.

II

Extraits de "L'Oiseau de Feu", Strawinsky.

(a) Introduction.
(b) L'Oiseau de feu et sa danse.
(c) Ronde des Princesses.
(d) Danse infernale du Roi Kastchei.
(e) Berceuse.
(f) Finale.

III

"Nocturne", "Fêtes", Debussy.

IV

Prélude, "L'Amour et la mort d'Yseult", de Tristan et Yseult, Wagner.

M. de Féraudy dans le rôle de Figaro, du "Barbier", ce soir

Il y avait une fort belle salle à l'Orpheum hier soir, et M. de Féraudy ainsi que ses excellents artistes ont remporté un nouveau succès éclatant avec le chef d'oeuvre de Mirbeau "Les affaires sont les affaires". Ce soir, grande première à Montréal, de la pièce classique de Beaumarchais, "Le Barbier de Séville", avec M. de Féraudy dans le rôle écrasant de Figaro. On s'amusera, on rira, on s'instruira.

"Day of Faith", une histoire de bandits, attire la foule au théâtre Strand

Continuant sa politique d'offrir à sa clientèle nombreuse et choisie des spectacles de tout premier choix, la direction du théâtre Strand attirait hier des foules considérables aux premières du beau film "The Day of Faith", un autre beau film de Tod Browning, au moins égal en intérêt à "La Vierge de Stamboul", à "Drifting" et "Under two flags". Cette histoire de "Day of Faith", qui se passe dans les bas-fonds d'une grande ville, fournit aux deux héros Cha Conklin et Ford Starling, l'occasion de montrer toute leur versalité, puisque, anciens comiques, ils sont devenus des acteurs tragiques produisant un effet intense. Ils sont fort bien secondés par Eleanor Boardman, Tyrone Power et Raymond Griffith. Il y a dans ce film très mouvementé, des scènes fort émouvantes bien réussies. Comme le programme du Strand est double, la deuxième vue "The Man from Wyoming" avec Jack Hoxie, est encore un spectacle qui se recommande hautement. Mercredi, changement de programme avec les films "East Side West Side" et "Bell Boy No 13", avec Kenneth Harlan et Douglas McLean. Le programme musical plait à tous.

AMUSEMENTS

IMPERIAL
ELIZABETH BROWN et SEDANO
Les favoris de la comédie musical avec leur quintette à cordes dans
"DANSES MODERNES ET CLASSIQUES"
Et Cinq Autres Bons Numéros de Vaudeville de B. F. Keith
Le monde pardonne à un homme qui FAIT LA VIE
Il méprise et ostracie la femme qui a succombé une fois
Ce qui arriva à une femme— qui succomba
Voyez le drame dynamique des contrastes de WILL NIGH
"MARRIAGE MORALS"
avec
TOM MOORE
ANN FORREST EDMUND BREEZE
FLORENCE BILLINGS HARRY T. MOREY et autres
LES MEMES BAS PRIX

PRINCESS DEUX FOIS PAR JOUR
Une PRODUCTION DU BROADWAY AYANT EN TETE LES ETOILES DU BROADWAY
PAT ROONEY et MARION BENT
DANS LEUR NOUVELLE COMEDIE MUSICALE
"SHAMROCK"
Présentée avec 5 Scènes Spéciales—Compagnie de 20 et l'
Orchestre Shamrock de Martucci
JOE BROWNING
HOWARD ANDERSON & BEARN GRAVES — ROSS & EDWARDS — LAURA ORMSBEE — PAT & JULEE LEVOLO.

Recherchez-vous la Beauté des Yeux?
Les spécialistes en beauté sont constamment questionnés:
"Que dois-je faire pour avoir de beaux et brillants yeux?"
"Comment puis-je obtenir l'Etincelle fascinatrice et le Rayonnement de la Jeunesse?"
Leur réponse est toujours Murine. Elle est employée dans les Salons de Beauté partout pour vivifier les yeux ternes et fatigués et les rendre superbement rayonnants. Employez-la soir et matin. Elle ne contient pas de Belladone ni autres ingrédients dangereux. Vendue partout par les pharmaciens.
Demandes la brochure GRATUITE sur la Beauté des Yeux
Murine Eye Remedy Co.
Dépt. 53, Chicago.
MURINE
Pour vos Yeux

VOICI DES EMOTIONS

Titres Français et Anglais
"FLAMING BARRIERS"
avec JACQUELINE LOGAN ANTONIO MORENO WALTER HIERS
Et en plus 6 NUMEROS de VAUDEVILLE 6
A L'AFFICHE
LOEW'S

Vous Souffrez du Mal de Tête, du Mal de Dents de la Névralgie.
Prenez
Nervol
Un essai vous convaincra de son efficacité
Prix: 25c
En vente dans toutes les pharmacies ou chez
LYONS LTD.
8 Bleury et 4 Ste-Catherine Est
289-7

Théâtre FRANÇAIS
rue Ste-Catherine près St-Laurent
DES MILLIERS N'ONT PU VOIR HIER
J. WARREN KERRIGAN
dans
The Man from Brodney's
Exposé en français
Tout le monde veut voir cette magnifique vue. Venez l'après-midi si c'est possible
Aucune augmentation dans les prix.
Matinée: 10c et 15c. Samedis, Mat., 15c et 25c., Soirée et Dimanche 25c. Taxe/incluse.

ORPHEUM
Troisième et dernière semaine
De FERAUDY
Sociétaire de la Comédie-Française
Lundi et Dimanche soirs et Jeudi matinée:
Le Barbier de Séville
Mardi et Jeudi soirs et Samedi mat.
M. BROTONNEAU
Mercredi, Vendredi et Samedi soirs
LA NOUVELLE IDOLE
297-5

Deux fois par jour GAYETY 2.15 et 8.15 p.m.
BURLESQUE COLUMBIA
"BREEZY TIMES"
Avec JAMIE COUGHLIN BEDINI et ARTHUR 297-5

ACADEMIE FRANK NORMAN
DANSE Lundi de 9 à 12, Salle STANLEY 92 rue Stanley
Leçon de classe de 8 à 8.50
Leçon de Valse lanciers à 10.30 p.m.
Monsieur 50c. Dame 25c
Leçons privées tous les jours à toute heure. Up. 5168. Circulaires envoyées par poste. 285-4-11-18-25.

ST-DENIS, DEMAIN SOIR
ORCHESTRE SYMPHONIQUE de PHILADELPHIE
(106 musiciens)
"Le Premier Orchestre au monde"
Billets en vente chez Willis & Cie et Archambault.

Passe-Temps
St-Denis et Ste-Catherine
LUNDI, MARDI, MERCREDI
Programme double
EARLE WILLIAMS et JANE NOVAK dans
"Les Maris Jaloux"
MARY JANE IRVING et PERCY MARMONT dans
"The Light that Failed"
Ces deux films ont des titres français

Colleen Moore
L'Etoile de Flaming Youth
dans
"PAINTED PEOPLE"
Attraction Ajoutée
L'ASCENSION DU MONT EVEREST
Deux fois par jour 3 p.m. et 8.40 p.m.
A L'AFFICHE
PALACE

Production Suprême Métro de
REX INGRAM'S
Superbe Succès et sujet de conversation élogieuse du domaine du cinéma.
La première fois dans aucun théâtre AUX PRIX REGULIERS DU CAPITOL
SCARAMOUCHE
Mettant en vedette ALICE TERRY RAMON NOVARRO LEWIS STONE
Représentation Continue de 1 à 11 p.m.
Toute la Semaine CAPITOL
La Grande Vue Commence à 1, 3, 5, 7.15 et 9.25 p.m.
VEUILLEZ ASSISTER AUX MATINEES

LA TEMPÉRATURE

DEMAIN: Beau et froid.

TORONTO, 18. — La pression atmosphérique est élevée sur toute l'étendue du Canada depuis le Yukon jusqu'à l'Atlantique, en passant par les provinces de l'ouest et les grands lacs. La température a été plutôt froide, dans tout le pays, et il a neigé quelque peu, dans la Saskatchewan.

PRONOSTICS:

Section inférieure des lacs et Baie Georgienne: Beau et froid aujourd'hui et demain.

Vallée de l'Outaouais et Haut et Bas S.-Laurent: Beau et froid; très froid ce soir.

Dans le golfe: Beau et froid; demain un peu de neige et moins froid.

Manitoba et Saskatchewan: Bordées de neige locales, froid ce soir et mardi.

Alberta: Plutôt beau et froid.

MAXIMUM ET MINIMUM

Maximum aujourd'hui	32
Maximum l'an dernier	6
Minimum aujourd'hui	5
Minimum l'an dernier	18
Baromètre aujourd'hui	30.64

Chiffres fournis par la maison R. de Meslé, 340 Sainte-Catherine Est.

Victoria	30.44	48	42
Calgary	30.58	15	— 2
Winnipeg	30.64	12	— 6
Port Arthur	30.50	18	— 4
Cochrane	30.74	10	— 8
S. S. Marie	30.74	14	— 8
Toronto	30.60	21	11
Kingston	30.56	20	6
Ottawa	30.58	20	2
Montréal	30.54	14	4
Québec	30.46	14	zéro
St-John	30.32	44	32

TARIF

Des annonces de naissances, mariages, décès et remerciements.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 5 cents par mot.

DECES: 50 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents par mot.

MARIAGE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents par mot.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

MESSE RE REQUIEM: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

REMERCIEMENTS pour sympathies **$1.00** chaque insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

Les avis de Naissances, Décès ou Mariages doivent être signés des noms authentiques des personnes qui donnent ces annonces. De plus toute annonce de prochain mariage ou fiançailles ne sera acceptée que si elle est signée par une personne dont la signature peut être attestée comme authentique.

NAISSANCES

BERGERON—A Longueuil, le 12 février 1924, No 129 Ste-Elisabeth, M. et Mme Alphonse Bergeron, née Jeannette St-Onge, une fille baptisée Marie-Paulette-Yvette.

Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Goyette, Porteuse, Mme Alb. Robert.

BEAUDOIN—A Laval-des-Rapides, le 11 fév. 1924, à M. et Mme Louis Beaudoin, née Marie-Rose Tessier, un fils baptisé Joseph-Marcel-Davila.

Parrain et marraine, M. et Mme Davila Beauchamp, de Laval-des-Rapides, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Gobert, grand'mère de l'enfant.

CARDINAL—A Montréal, le 12 fév. 1924, 1093 rue Dorion, à M. et Mme Dozilva Cardinal, née Blanche Carrières, une fille, baptisée Marie-Blanche-Anna-Suzanne.

Parrain et marraine, M. et Mme Hormisdas Carrières, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Henri Cardinal, grand'mère de l'enfant.

DAIGNAULT—A Montréal, le 13 février 1924, au No 31a Labelle, à M. et Mme Eugène Daignault, née Alice Mailhot, une fille, baptisée Marie-Aline-Denise Jacqueline.

Parrain et marraine, M. Pierre Mailhot et Mme Narcisse Gagnon, grand'père et grand'mère de l'enfant. Porteuse, garde Allard.

GERVAIS—Au Sault au Récollet, le 8 février 1924, No 15 rue Du Pressoir, à M. et Mme Evangéliste Gervais, née Marie-Anne Terroux, une fille baptisée Marie-Marguerite-Germaine-Claire.

Parrain et marraine, M. Paul Terroux, oncle de l'enfant, Mme Joseph Gratton.

HAYEUR—A Montréal, le 3 février 1924, au No 39a rue Boyrassa, à M. et Mme Ovila Hayeur, née Aurilia Bertrand, une fille, baptisée Marie-Rolande-Simone-Pauline.

Parrain et marraine, M. et Mme Charles Déry, oncle et tante de l'enfant, Porteuse, Mme Onésime Pelletier, cousine.

KANE—A Ville Mont-Royal, le 2 février, au No 49 Wicksteed Road, à M. et Mme C. S. Kane, un fils.

LACASSE—A Montréal, le 10 fév. 1924, à M. et Mme Edmond Lacasse, un fils, baptisé Joseph-Henri-Jacques.

Parrain, M. Henri Lizotte; marraine, Mlle Hélène Lacasse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Lizotte, grand'mère maternelle.

LACERTE—A Montréal, M. et Mme Hector Lacerte, née Jeannette Giroux, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, le 8 courant, baptisé sous les noms de Joseph-Hector-Raoul-Jean-Guy.

Parrain et marraine, M. Raoul Lacerte et Mlle Marguerite Giroux, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Roy, grand'tante de l'enfant.

ST-AMAND—A Montréal, le 10 février 1924, à M. et Mme St-Amand, née Juliette Varin, une fille, baptisée Marie-Germaine-Juliette.

Parrain et marraine, M. et Mme Varin, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Angélina Dumas, tante de l'enfant.

DECES

BOURASSA—A Montréal, le 17 courant, à l'âge de 52 ans, est décédé Maria Bourassa.

Les funérailles auront lieu le 19 courant, le convoi funèbre partira du No 269 rue Ste-Catherine est, à 8.45 h. a.m. pour se rendre à l'église St-Pierre, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTU — A Montréal, le 15 février 1924, décédé à 57 ans, Mme Philomène Vézina, épouse d'Aristide Coutu.

Jetté & Lemieux
Importateurs de Nouveautés
Spécialités: Articles de fantaisie pour dames, soie et étoffe à robe.
Prêt-art et garniture de maison.
Tél. Plateau 2436.
342, Boul. Saint-Laurent,
près rue Ste-Catherine
Nous vendons les patrons Standard Designer.
1-H B.O.

DECES

GLOBENSKY—A Montréal, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Léopold Globensky née Marie Prévost.

Les funérailles auront lieu à Montréal le 19 courant, le convoi funèbre partira de l'Institution des Sourdes-Muettes, rue St-Denis à 7 heures pour se rendre à l'église du Gésu et de là à la gare du Mile-End. L'inhumation aura lieu à St-Jérôme.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN — A Montréal-Est, 15 février 1924, à l'âge de 56 ans, est décédé Cléophas Jodoin, de la Compagnie Papier Rolland, époux d'Eva Vaillancourt.

LANGLOIS — En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Charles Langlois, époux de Marie Marte, de St-Jérôme.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 386 rue St-Hubert à 8.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARECHAL — A Montréal, le 15 février 1924, décédée à 42 ans 10 mois, Irène Gougeon, épouse de Louis Maréchal.

MAYER — A Montréal, le 15 février 1924, est décédée, à l'âge de 32 ans 7 mois, Alexandrine Mayer, fille bien-aimée d'Emilien Mayer, négociant.

MONTREUIL — A St-Martin, le 14 février 1924, décédée à 31 ans, Regina Taillefer, épouse de Willie Montreuil exposée chez son père M. Arthur Taillefer.

MOREL — A Montréal, le 15 février 1924, à l'âge de 88 ans, est décédé Adolphe Morel, époux de feu Léocadie Dépatie.

PINEAU—A l'Hôtel-Dieu, à Montréal, le 14 février 1924, décédé à 74 ans 9 mois, le Révérend Ferdinand Pineau.

PLANTE—A Montréal, le 16 février 1924, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Hilarion Plante, contremaître de division ouest, Dépt de l'incinération.

Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No 41 rue Benaparc à 9.45 heures pour se rendre à l'église St-Pierre où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY — A Rosemont, le 14 février 1924, à l'âge de 6 ans 6 mois, est décédé Marie Irène Roy, enfant bien-aimé de Achille Roy et de Justine Roy.

VANIER—A St-Jérôme, le 17 courant, à l'âge de 65 ans, est décédé docteur P.-E. Vanier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant, à 10 h. 30, à St-Jérôme après l'arrivée du train de Montréal.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 297-2

VARRIEUR — A Montréal, le 10 février 1924, décédé à 11 mois 10 jours, Marie Claire, enfant d'Arthur Varrieur et d'Eveline Simard.

LE PRINCE ET LA PRINCESSE ERIC EN ROUTE POUR L'EUROPE

NEW-YORK, 18. (Presse Associée).—Le prince Eric de Danemark et son épouse, née Mlle Lois Frances Booth, sont partis samedi pour l'Europe à bord du "Berengaria". Un groupe de parents, dont le prince Viggo, son père, étaient allés leur souhaiter bon voyage.

LE TIERS-SAISI EST CONDAMNE A PAYER

L'honorable juge Albert de Lorimier a maintenu l'action paulienne dans une contestation de tiers-saisi dans la cause de A. Panneton vs Gérard Martel et Joseph Martel tiers-saisi et A. Panneton, contestant.

Le demandeur contestant avait obtenu un jugement contre le défendeur pour la somme de $1,177.17 le 12 janvier 1923. Il avait fait émettre une saisie-arrêt entre les mains de Joseph Martel, et celui-ci avait déclaré ne rien devoir au défendeur.

Le demandeur contestait la déclaration et prétendait surtout que lors de la vente du mobilier du défendeur par le tiers-saisi, le défendeur était notoirement insolvable et ce, à la connaissance du tiers-saisi.

La Cour a tenu que la version du tiers-saisi était vague et peu satisfaisante et dans les circonstances il n'a pas établi ses prétentions. La contestation de la déclaration du tiers-saisi déclarée bien fondée et maintenu en conséquence. Le tiers-saisi est condamné à payer au demandeur la somme de $1,800, le tout avec dépens.

Jugement rendu à Ste-Scholastique

STE-SCHOLASTIQUE, 18. (Spécial à la "Patrie"). — L'Honorable juge P. Cousineau, vient de rendre jugement dans une cause où le demandeur était Léopold Viau et le défendeur Eugène Trudeau, tous deux de S.-Eustache.

Il s'agissait dans cette cause d'une action en dommages pour injures verbales. Le demandeur alléguait que le défendeur l'avait injurié en le traitant de voleur de tire. Le défendeur déclarait qu'il n'avait jamais prononcé ces paroles à l'égard du demandeur. Après avoir entendu les parties l'honorable juge en est arrivé à la conclusion, que vu qu'il avait contradiction dans les témoignages du demandeur, et vu que le défendeur jurait qu'il n'avait jamais prononcé les paroles dont se plaignait le demandeur, il devait renvoyer l'action, mais chaque partie payant ses frais.

Feu M. Hilarion Plante

M. Hilarion Plante, au service de la cité dans le département de l'hygiène depuis trente-quatre ans, est décédé samedi soir, après quelques jours de maladie. Né à Saint-Michel de Bellechasse en 1858, il était le fils de feu Célestin Plante et de Mary-Ann Laverty-Chamberland. Il était le frère de M. l'abbé Omer Plante, curé de Beauport, de M. Wenceslas Plante, maire de La Tuque, de M. Eugène Plante, maire de la paroisse d'Amos, et des Rvdes Soeurs St-François Borgia, supérieure des Ursulines de Shawinigan et Aimée de Jésus, économe de SS. du St-Sacrement de Chicoutimi.

Vol chez Alex. Moore

Le logis de M. Alex. Moore, promoteur de boxe, No 402 rue Saint-Denis, appartement 18, a été visité par des cambrioleurs samedi soir. Des bijoux, vêtements et autres articles évalués à $640 ont été volés. Les voleurs sont entrés au moyen d'une fausse clef.

Le vol a été découvert par M. Moore lui-même à 11 heures.

Le Radiophone

Les heures d'émission des grandes stations américaines et canadiennes.

Les éducateurs américains ont déjà commencé à utiliser le radio pour la formation de la jeunesse et voilà que l'Université de l'état de Pennsylvanie donne des cours chaque jour au poste qu'elle a fait construire spécialement à cette fin. Ces cours sont profitables non-seulement aux gens des villes, mais aussi et surtout aux gens de la campagne qui, ne pouvant venir aux conférences de l'Université, peuvent du moins grâce au radio, écouter les leçons des maîtres. On a même installé dans les écoles rurales, des postes munis de haut-parleur et à certaines heures du jour, les écoliers écoutent des récits d'histoire ou des cours de géographie exprès pour eux. Le radio est à cet égard pour l'institutrice un précieux auxiliaire.

Le poste WPAB (Université de Pennsylvanie) permet à tous les radiophiles d'entendre plusieurs fois la semaine des conférences sur l'économie politique, le droit commercial, la médecine, les arts, etc.

Grâce à la nouvelle fée, ceux qui ont le goût de l'étude, n'ont plus

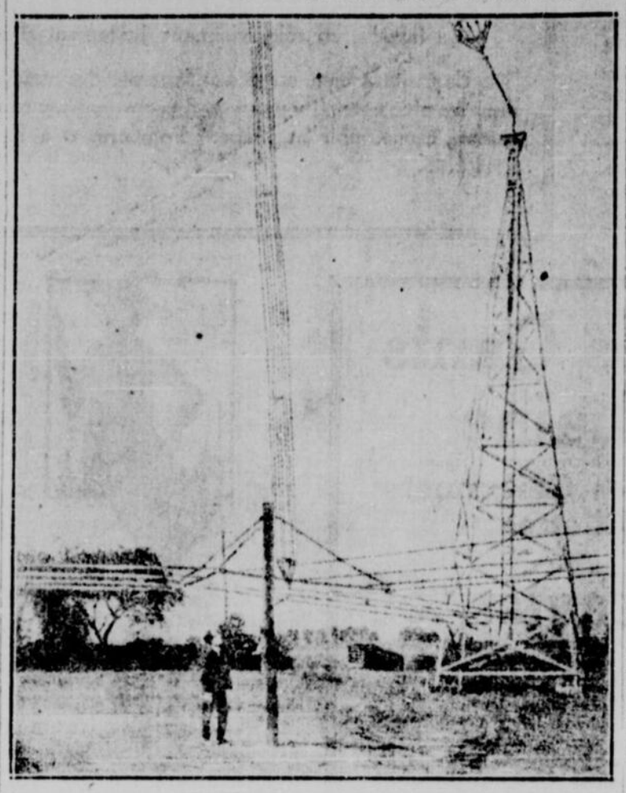

L'antenne du poste WPAB, (Université de Pennsylvanie).

à se déplacer, ils reçoivent chez eux, quand il leur plait, les cours des plus grands maîtres.

Quand nos grandes maisons d'éducation inaugureront-elles des cours populaires par radio ?

A SAINT-PIERRE MIQUELON

Le premier service de téléphonie sans fil a été inauguré récemment par le gouverneur, entre Saint-Pierre et l'Ile-aux-Chiens.

Les communications entre les deux îles sont désormais assurées d'une façon parfaite, et, pendant la dure saison d'hiver, l'agglomération de l'île ne sera plus isolée du chef-lieu de la colonie.

Le maire, au nom de tous les habitants, a remercié chaleureusement le gouverneur d'avoir doter la commune de ce moyen de liaison si précieuse, et l'habile chef du service de la T. S. F., M. Vermhet, de l'avoir installé avec autant de diligence que de compétence.

POSTE WOR

Poste WOR (Newark) ce soir, à 6 hrs 19, orchestre de l'hôtel Robert Treat; 8 hrs 30, solo de cornet de Damon Parice; 9 hrs 05, chant et monologue par Georgette; 9 hrs 45, orchestre Ray Miller.

POSTE WGY

Poste WGY (Schenectady), ce soir, à 7 hrs 45, causerie sur le "Broadcasting" par John B. Taylor.

POSTE WRC

Poste WRC (Washington), émissions, demain soir, à partir de 7 hrs 45, causerie et concert.

POSTE WBZ

Poste WBZ (Springfield) émissions, ce soir, à 6 et à 8 hrs.

POSTE WMAZ

Poste WHAZ (Springfield) concert à 8 hrs, et à 10 hrs, causerie par A.-T. Parker, archéologiste, sur les méthodes de communication chez les sauvages.

POSTE WGR

Poste WGR (Buffalo) ce soir, concert à 6 hrs 30, 8 hrs 30, 9 hrs et 11 hrs 30.

POSTE WEAF

Poste WEAF (New-York) ce soir, à 7 hrs 30, concert vocal et instrumental.

POSTE KNAC

Poste KNAC (Boston) ce soir, à 6 hrs 30, concert, 7 hrs 30, dîner des Elks.

POSTE WJZ

Poste WJZ (New-York) récital d'orgue ce soir, à 8 hrs 30.

POSTE DE MONTREAL

Ce soir, à 8 hrs 30, au poste CFCF, concert organisé par les employés du Canadian National. Le concert comprend onze numéros, chant, violon et piano. Comme d'habitude, à 7 hrs 30, conte aux enfants (en anglais).

Demain soir, au poste CKAC, à 7 hrs conte aux enfants; de 7 hrs 30 à 8 hrs 30, et de 10 hrs 30 à 11 hrs 30, orchestre du Mont-Royal.

Demain soir, à 8 hrs 30, le poste CHYC fera entendre une causerie du Rév. S. Kennedy sur nos soldats pendant la guerre.

POSTE KDKA

Poste KDKA (Pittsburg) émissions, ce soir, à 6 hrs 15, 7 hrs 30, 8 hrs 30, chant et orchestre.

LE Dr FELIX VANIER DECEDE A S.-JEROME

S.-JEROME, 18. (Spécial à la "Patrie"). — Le Dr Félix-P. Vanier est décédé ici hier matin à l'âge de 65 ans, après une longue maladie.

Le Dr Vanier était bien connu par toute la province, surtout dans le comté de Terrebonne. Il était né à S.-Martin. Il avait fait ses études médicales à l'ancien Victoria College. Il fut admis à la pratique de sa profession en 1882. Il s'établit alors à Lewiston, Me., où il demeura quelques années. Il passa ensuite

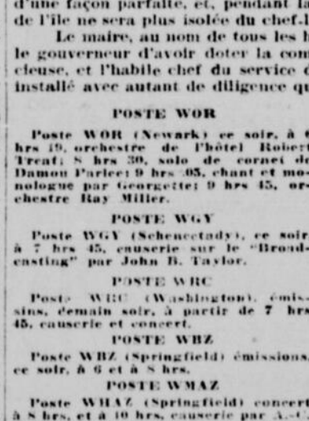

Feu le docteur FELIX-P. VANIER

quelques années à Paris pour continuer ses études médicales. Il revint au Canada en 1890 pour aller s'établir à S.-Jérôme. Il fut pendant plusieurs années correspondant pour l'Avenir du Nord et pour la Nation.

Le Dr Vanier s'intéressait aux affaires municipales et, depuis plusieurs années il était échevin au conseil de S.-Jérome. Il était aussi membre de la Commission scolaire de S.-Jérome. Il était médecin pour les écoles, pour la Boy's Farm and Training School et pour la Dominion Rubber Company.

En 1889, le Dr Vanier mariait Exirine Gauthier, de S.-Jérome qui lui survit ainsi que son fils Emilien. Il laisse aussi deux frères: le R.P. Vanier, C.S.C., du collège de Saint-Laurent et M. David Vanier, maire de Laval-des-Rapides. Le Dr Vanier était le beau-frère de l'honorable Bruno-Nantel et du Dr Ernest Gauthier, de Joliette.

UN SONNEUR DE FAUSSES ALARMES AURAIT ETE ARRETE

Une jeune homme Russell McQueen, 27 ans, a été arrêté par la police de Verdun, vers samedi soir, sous l'accusation d'avoir sonné une fausse alarme à l'angle du chemin Lasalle et de l'avenue Willibrord. Le prévenu aurait été surpris en flagrant délit.

Depuis un mois, à chaque samedi, à la même heure, une fausse alarme était sonnée à cet avertisseur.

Samedi dernier les agents Sévigny, Kearns et Riendeau se cachèrent dans les environs et c'est alors qu'ils auraient surpris McQueen. On ignore cependant qui a sonné les autres alarmes.

L'accusé a été remis en liberté sous cautionnement.

Une punition pour les agents qui blessèrent le sénateur Greene

WASHINGTON, 18. (Dépêche de la presse Associée).—Le président Coolidge a chargé son secrétaire de voir à ce que la police de Washington ne perde pas de temps et punisse ceux qui sont responsables d'avoir blessé le sénateur Greene du Vermont, au cours de la nuit de vendredi à samedi, dans une rencontre entre des agents du revenu et des "bootleggers", avenue Pennsylvania.

On a enlevé, hier après-midi, au sénateur Greene, quelques éclats d'os qui avaient pénétré au cerveau. Aujourd'hui, l'état du malade s'est légèrement amélioré. Le sénateur a été à deux doigts de la mort.

Assemblée au Club Lemieux

Ce soir aura lieu au club Lemieux une assemblée, angle des rues Iberville et Lafontaine. Plusieurs questions de la plus haute importance seront discutées.

M. CHARLES LANGLOIS DE GUNN, LANGLOIS, EST DECEDE SAMEDI

Cet homme d'affaires connu meurt après quelques jours de maladie.

Sa carrière.

Montréal vient de perdre un de ses hommes d'affaires bien connus dans la personne de M. Charles Langlois, président de la firme Gunn, Langlois et Compagnie, et président de la Dominion Furniture Manufacturers, Limited, de Sainte-Thérèse.

D'assistant dans un simple magasin de village, M. Langlois était devenu chef d'une des plus grandes institutions commerciales du genre. Malade depuis quelques jours seulement, personne ne prévoyait sa fin soudaine. M. Langlois est décédé samedi, en sa résidence, 386 rue Saint-Hubert.

Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Jacques, angle des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, mardi matin, à 8.30 heures. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Feu Charles Langlois était fils de Joseph Langlois, cultivateur de Sainte-Scholastique, et de Zoé Fortier, fille de Léonard Fortier. Il naquit au village de Sainte-Scholastique, comté des DeuxMontagnes, le 5 janvier 1848. Il fréquenta l'école de sa paroisse natale et, à 14 ans, il devenait assistant dans un magasin général de village. A 18 ans, le jeune Charles Langlois faisait sa première expérience dans le commerce des viandes. Pendant neuf années, il étudia laborieusement les rouages du commerce et, en 1874, sa grande connaissance du commerce des viandes et des épiceries lui permettait de briguer une meilleure position dans une importante épicerie de West Meriden, Connecticut, E.-E.

Le jeune homme avait apparemment l'ambition de faire bénificier son pays des méthodes modernes avec sa profonde connaissance commerciale car en 1881 il revenait à Montréal pour ouvrir une épicerie à l'angle des rues Saint-Hubert et Sainte-Catherine.

FEU M. CHARLES LANGLOIS

Il obtint un tel succès qu'il transportait quelques années plus tard où il fonda l'une des plus importantes firmes en son genre, celle de Charles Langlois et Compagnie.

En 1900, M. Langlois réorganisait son commerce pour entrer en société avec M. Gunn, chef de Gunn and Company, autre firme de Montréal et de Toronto. C'était la fondation de la firme Gunn, Langlois et Compagnie, de la rue Saint-Paul et M. Langlois en devenait le président. Son nom comme acheteur et vendeur de produits agricoles était bien connu dans sa province natale — Québec, et dans l'Ontario. Sa droiture et son honnêteté dans les affaires l'avaient fait estimer des cultivateurs et des voyageurs de commerce.

"Mon commerce et ma famille sont toute ma préoccupation", avait-il l'habitude de dire, et il s'en tenait à cet idéal. Il faisait partie de plusieurs sociétés de bienfaisance et d'autres organisations charitables. Il a fait beaucoup de bien dans sa ville et dans sa province.

Feu Charles Langlois était remarié en troisièmes noces. Son épouse, Marie Marte, de Saint-Jérôme, et neuf enfants lui survivent. Ce sont: Charles-L., Achille, Rodrigue, Philippe, Dr Charles-A., Marcel, Mme Horace Lussier, Mme Tancrède Marsan et Mlle Françoise Langlois.

La "Patrie" offre ses sympathies cordiales à la famille si cruellement éprouvée.

CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale des directeurs de l'hôpital Saint-Luc, tenue dimanche après-midi, il a été proposé par M. Albert Hudon, secondé par le docteur Fleury, et adopté à l'unanimité:

Que les membres de ce bureau ont appris avec une vive douleur la mort de leur vice-président honoraire, M. Charles Langlois. Qu'une copie de cette résolution de sympathies soit transmise à la famille et aux journaux. — G.-A. Beaulieu, secrétaire.

LA COMPAGNIE STEEL VA SE REORGANISER

TORONTO, 18 (Presse Canadienne).—Les derniers détails pour la réorganisation des entreprises L. R. Steel seront élaborés à une conférence des représentants canadiens et américains du fonds de protection qui sera tenue à Buffalo les 26 et 27 février.

On s'attend à ce que dans un mois la réorganisation soit complète. Les magasins de Toronto et des autres villes du Canada seront administrés sous le nom de "Steel's Consolidated, Limited".

Le fonds de protection serait maintenant de $900,000. La somme a été déposée à la banque Royale.

DEMANDES DU PROLETARIAT ADMISES

La commission d'enquête recommande l'adoption de la journée de huit heures.

LES AGITATEURS

OTTAWA, 18. (Presse Canadienne).—La Commission Royale ayant pour mission de mener une enquête sur les causes du conflit qui divise le patronat et le prolétariat organisé et conscient des aciéries du British Empire Steel Corporation, vient de déposer son rapport. C'est un document impartial dont les conclusions sont basées sur les faits.

La Commission était composée du Dr J.-W. Robertson, président, de M. Fred Bancroft, de Toronto; de M. J.-J. Johnston, de Charlottetown.

En termes voilés, comme il convient à une commission de juristes n'ayant pas à prendre partie, la Commission conclut en somme en faveur des ouvriers, mais elle blâme nettement les agitateurs dont les discours incendiaires ont soulevé le prolétariat et l'ont poussé à la violence.

Le rapport indique comme causes principales des soulèvements grévistes: le refus des patrons de reconnaître les unions ouvrières et de traiter avec elles, le refus de diminuer les heures de travail et d'augmenter les salaires.

Puis la commission demande que le British Empire Steel abandonne le système des longues heures et des faibles salaires; qu'il instaure dans ses ateliers la journée de vingt-quatre heures à trois équipes et là où c'est impossible, qu'un ouvrier ne puisse travailler plus de dix heures par jour. Enfin elle suggère à la compagnie de constituer un fonds de réserve dans les bonnes années qui lui permettra, dans les mauvaises, de faire droit aux légitimes revendications de ses ouvriers. Enfin la Commission suggère que la compagnie consente à créer un conseil ayant mission de connaître de tous les conflits survenant entre patrons et ouvriers, que ceux-ci soient d'ordre général ou particulier. Ce conseil serait composé de patrons et d'ouvriers.

Enfin le rapport se termine par des considérations tendant à justifier la mobilisation de la milice par le fait que l'apparition des soldats en armes a prévenu des actes de violence extrême. Toutefois le rapport conclut à ce qu'une loi spéciale modifie les conditions dans lesquelles la milice peut être appelée.

L'AGENT RECEVRA LE PLEIN MONTANT

L'honorable juge Archer a condamné Frederick J. Cook et al. à payer la somme de $294.33 à William Henderson à titre de commission sur des ventes.

Le demandeur alléguait que, par contrat écrit, en date du 14 août 1922, les défendeurs l'avaient engagé comme vendeur à commission à raison de 25 p.c. du montant des ventes et de 30 p.c. s'il vendant plus de 15 barils par mois. Les défendeurs admettaient le contrat, mais prétendaient que le demandeur n'avait pas droit à la commission réclamée, mais seulement à la somme de $120.74.

Vu le défaut des défendeurs de comparaître à l'audition de la cause, la Cour a accordé jugement au demandeur pour le plein montant de $284.33 avec dépens.

Les Etats-Unis ne sont pas satisfaits

OTTAWA, 18 (Presse canadienne). — On n'a pas entendu parler ici d'échange diplomatique entre les gouvernements canadien et américain au sujet d'un plus grande utilisation de l'énergie des chutes Niagara. En vertu du présent traité, le Canada peut détourner 3,000 pieds cubes d'eau par seconde et les Etats-Unis, 20,000 pieds cubes. On affirme que les récentes installations du côté américain permettent aux Américains d'accaparer une plus grande quantité d'eau que ne leur permet le traité. Le bruit court que les Américains font pression sur le gouvernement américain pour leur permettre de détourner une plus grande quantité d'eau.

Rigaud est le théâtre de deux incendies

RIGAUD, 18 (Spécial à la "Patrie"). — Deux incendies détruisirent simultanément une maison de pension à 7 hrs a.m. et un camp d'été, à 7 hrs p.m. hier à Rigaud. Dans les deux cas, la cause du feu est connue. La maison de pension est celle qui s'élevait près de la Northern Explosives, Limited et le camp est celui de M. P. Séguin.

MESDAMES! TEIGNEZ-LES COMME NEUF POUR 15 SOUS

Teignez ou Teinturez les effets usés, défraîchis comme neufs pour 15 centins.

Diamond Dyes

Ne vous vous demandez pas si vous pouvez teindre ou tinter avec succès, parce que la teinte domestique est garantie avec les "Teintures Diamond" même si vous n'avez jamais teint auparavant. Les pharmaciens ont toutes les couleurs. Mode d'emploi dans chaque paquet. 402-G

LES DOCKERS ONT REFUSE TOUTE OFFRE

La grève s'accorde avec les aspirations de Poplar. — Rôle de MacDonald.

SALAIRES TROP PETITS

LONDRES, 17. (Presse Associée.) — Rien d'extraordinaire n'a troublé le calme ordinaire du dimanche sur les ports de l'Angleterre, mais il y a eu nombre d'assemblées de grévistes.

Il existe une étroite relation entre la question de Poplar et la grève des dockers, ce qui, naturellement, fait désirer au gouvernement d'empêcher la grève de prendre des proportions sérieuses, car une bonne partie de la population du district consiste d'employés du port et les commissaires des pauvres auraient à subvenir aux besoins d'un grand nombre de grévistes.

Le comité national de la grève a publié hier un communiqué annonçant que dans tous les ports les ouvriers avaient obéi à l'ordre de grève et que, des instructions avaient été données à tous les employés du transport de refuser de transporter des marchandises provenant des docks, quais et entrepôts affectés par la grève, et de refuser de participer à toute entente locale.

Après un certian nombre d'assemblées générales, les chefs de cette union ont recommandé de s'en tenir aux heures de travail officielles, d'aller lentement pour les travaux à forfait, et de refuser tout travail supplémentaire. Cette manière d'agir obligerait à reconnaître cette union.

Au cours d'une assemblée, hier, le secrétaire, un nommé Ruark, a demandé pourquoi les membres de cette union s'imposeraient les sacrifices d'une grève, à eux, à leurs femmes et à leurs enfants durant un hiver rigoureux. Il a recommandé à ses camarades de refuser à l'ouvrage, ce qui amènera des développmeents importants.

D'après les discours prononcés par les grévistes à Glasgow, Bristol et ailleurs, il est évident que l'on est convaincu que le premier ministre MacDonald se mêlera de l'affaire dès qu'il sera de retour à Londres.

Ben Tillett, député travailliste et ancien secrétaire de l'Union des dockers, parlant à Bristol, a déclaré qu'il y avait 50,000 dockers dans le Royaume-Uni qui ne travaillaient que trois jours par semaine et ne gagnaient en moyenne que moins de deux livres par semaine.

Sir Percy Bates, vice-président de la compagnie Cunard, a pris sur lui hier soir, de déclarer que le ministère du travail à la dernière conférence tenue samedi avait fait une proposition, dont sir Percy ne pouvait révéler la nature. Les patrons demandèrent du temps pour l'étudier et la débattre avec leurs commettants, mais les représentants des dockers refusèrent de leur donner le temps de se consulter et la conférence en resta là.

Deux mille sacs de courrier débarqués à Plymouth du vapeur "America" en provenance de New-York, sont retardés par la grève, mais une grande quantité d'argent a été envoyée à Londres. Elle fut transportée par des employés de la compagnie américaine, envoyés spécialement pour aider aux passagers à tranférer leur bagage. Les passagers n'en furent nullement incommodés, trouvant même plaisir à aider aux ouvriers.

Les associations de patrons de Liverpool, Newcastle et autres ports font la même offre que les patrons de Londres, soit une augmentation d'un shilling par jour en plus du rétablissement des taux en cours en juin 1922 pour l'ouvrage à la pièce.

Le secrétaire Bevin parlant à une assemblée de dockers à East London, hier soir, a dit que c'était le "denier de Judas" et que personne n'accepterait ainsi "le prix du sang."

PIERPONT MORGAN LEGUE AUX SAVANTS SA BIBLIOTHEQUE

NEW-YORK, 18. (Presse Associée).—M. J.-P. Morgan annonce qu'en souvenir de son père, feu J. Pierpont Morgan, il lègue aux savants du monde entier sa bibliothèque évaluée à $7,000,000, ainsi qu'une somme de $1,500,000 dont l'intérêt annuel servira à l'entretien de la bibliothèque.

Tout le piquant et la bonté du chicle pure, renfermé dans du sucre candi à la menthe poivrée rafraîchissante.

Chiclets

L'Originale Gommée à Mâcher Enveloppée de Bonbon

"Réellement Délicieuse"

COKE

Pour 2000 LBS Livrées **$11.50** Pour 2000 LBS Livrées

ATTENTION

Si une économie de 40% dans le coût du chauffage de votre maison est intéressante

Employez le COKE DOMESTIQUE "POWERCO"

le combustible qui fait le confort de milliers de ménages à Montréal durant tout l'hiver.

Commandez-en chez votre marchand de COMMUSTIBLE ou téléphonez Clairval 0397.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER, Consolidated

LA DEUXIEME-ET-DEMI INTERNATIONALE EST ETRANGERE A MOSCOU

Le parti travailliste anglais, histoire de rassurer les tories, déclare catégoriquement que cette nouvelle organisation est dominée par l'ouvrier anglais.

ATTAQUES ACERBES

Service spécial à la "Patrie" et au "Public Ledger"

Copyright, 1924, par le Ledger

LONDRES, 18.—L'affiliation du parti travailliste à l'Internationale ouvrière et socialiste a donné lieu à tant de commentaires et de controverses, depuis que Ramsay MacDonald est premier ministre et que d'autres postes ministériels dans le gouvernement sont occupés par des chefs travaillistes, qu'ils ne semble pas déplacé de dire un mot sur l'Internationale.

Quels que soient ses principes, elle est devenue une arme favorite aux mains des tories invétérés, qui s'en sont servi pour tapper sur le parti travailliste, mais surtout sur le premier ministre, M. MacDonald. L'union du travailliste anglais avec cette organisation fut surtout mise en lumière, lorsque six des membres du cabinet dans le nouveau gouvernement abandonnèrent leur siège dans le comité d'administration de l'Internationale.

En outre du premier ministre MacDonald, les membres du cabinet qui démissionnèrent en leur qualité de membres du comité d'administration furent J.-H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les colonies ; Tom Shaw, ministre du travail ; Arthur Henderson, secrétaire d'Etat pour les Affaires domestiques ; Sidney Webb, président du Board of Trade, et Harry Gosling, ministre du transport. Ces démissions furent nécessitées par cette règle que les membres qui entrent dans un gouvernement doivent se séparer officiellement de l'Internationale.

LES TORIES VOIENT un DANGER

Mais les critiques tories, qui ont prédit l'immédiate désagrégation de l'empire britannique lorsque le gouvernement travailliste a pris les rênes du pouvoir, prennent maintenant la position que voici: ils remarquent que, tout en ayant abandonné le Comité d'administration, les ministres travaillistes sont obligés d'accepter l'autorité de l'Internationale en fait de politique étrangère.

Le Morning Post, qui préfère appeler l'Internationale la SOZIALISTICHE ARBEITER INTERNATIONALE, probablement à cause de son faible pour la langue allemande, et certes pas pour nuire au socialisme dans l'esprit de ses lecteurs, cite ainsi les mots de la constitution: "L'Internationale ouvrière et socialiste ne peut devenir une réalité que si ces décisions dans toutes les questions internationales sont respectées par ses corps affiliés.

Les résolutions de l'Internationale impliquent donc une autonomie limitée que s'imposent les organisations affiliées. . . Dans le cas de conflits entre les nations, "l'Internationale doit être reconnue comme la plus haute autorité."

Le premier ministre travailliste et ses collègues du cabinet, est-il besoin de le dire, ont maille à partir pour contrebalancer la propagande persistante de leurs ennemis politiques, qui soutiennent que les membres du parti travailliste, par leur affiliation à l'Internationale, ont tous promis de prendre leurs directives sous le rapport de la politique étrangère, même en matière de paix et de guerre, d'une organisation en grande partie composée d'étrangers. La Russie est toujours à l'arrière-plan.

NOUVELLE INTERNATIONALE

Voici comment se défendent M. MacDonald et le parti travailliste: ils déclarent que leur organisation a refusé de s'affilier à la Troisième Internationale, faute de certaines assurances que les communistes de Moscou n'ont pas données.

La dernière histoire de l'Internationale est plutôt compliquée. Les chefs travaillistes anglais insistèrent pour que l'on renonçât au communisme, mais la seule réponse qui vint des chefs de Moscou, ce fut une série d'attaques acerbes contre le parti travaillistes anglais. Résultat: le travailliste anglais s'assura l'union de la Deuxième et de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui la Deuxième-et-demi Internationale, au cours d'une conférence qui eut lieu à Hambourg en mai dernier. Il se forma ainsi une nouvelle Internationale entièrement dominée par le travailliste anglais et de laquelle Moscou est exclue jusqu'à ce qu'elle soit disposée à donner les assurances exigées.

Analyser les résolutions passées par l'Internationale serait une longue tâche. Qu'il suffise de dire que le parti travailliste anglais n'accepte point qu'une résolution de l'Internationale soit obligatoire, et, de plus, soutient que "mijotées", ces résolutions ne sont pas susceptibles de l'interprétation que lui donnent les tories.

Les apologistes du parti travailliste insistent sur le fait que suggérer que l'Internationale puisse affecter ou contrôler la politique d'un gouvernement travailliste en Angleterre, c'est lui attribuer un plus grand pouvoir que celui qu'elle pourrait vraisemblablement posséder dans vingt ans d'ici.

J.-B. ROBILLARD A EU UNE ENTREVUE AVEC SA FEMME

Tentative pour que l'accusée sorte de prison en attendant le procès.

Pas de meurtre.

OTTAWA, 18. (Du correspondant de la "Patrie").—M. Jean-Baptiste Robillard, dont l'épouse subira son procès cette semaine sur l'accusation d'avoir tué Albert Turcotte, de Saint-Sixte, est arrivé à Hull et a eu samedi une entrevue avec sa femme et son avocat Mtre Gaboury. M. Robillard dit que sa femme n'a fait que se défendre. En octobre et novembre Turcotte a fait plusieurs visites à la famille Robillard, quelques fois Robillard était présent, souvent il était absent. A la suite d'une déclaration que lui a faite sa femme Robillard a dit à Turcotte de ne plus mettre les pieds dans sa maison. Depuis ce temps Turcotte ne s'est jamais présenté chez lui, pendant qu'il était là. Aussitôt que madame Robillard aura subi son procès préliminaire, vendredi prochain, une nouvelle tentative sera faite pour la faire remettre en liberté sur cautionnement de quelques milliers de dollars. Mtre Gaboury fait aussi remarquer que vu les circonstances la Couronne ne peut pas soutenir une accusation de meurtre. La jeune femme effrayée, seule dans sa maison avec quatre petits enfants, a tiré le coup fatal à travers une porte en bois sans voir Turcotte. Le verdict à l'enquête du coroner McMahon ne fait mention d'aucune accusation de meurtre ou d'homicide. Madame Robillard est tenue responsable de la mort de Turcotte, sans dire dans quelle catégorie doit être classée l'accusation.

HORAIRE DES COURS AUX HAUTES ETUDES

Lundi, 18 février, 7 à 8 h. Droit civil et correspondance commerciale anglaise; 8 à 9 h. Comptabilité, science des finances, langue espagnole.

Mardi, 19 février, 7 à 8 h. Correspondance commerciale française et mathématiques financières; 8 à 9 h. Opérations de banque, langue italienne.

Mercredi, 20 février, 7 à 10 h. Mathématiques financières et correspondance commerciale anglaise; 8 à 9 h. Droit commercial.

Jeudi, 21 février, 7 à 9 h. Langue espagnole, droit public; 7 à 8 h. Géographie économique; 8 à 9 h. Organisation des entreprises modernes, économie politique.

Vendredi, 22 février, 7 à 8 h. Correspondance commerciale anglaise et française; 8 à 9, langue italienne; 9 à 10 h., comptabilité; 9 à 10 h., droit commercial.

Tous les soirs de 8 à 10 heures, cours spéciaux sur le commerce d'exportation; le samedi de 2 à 4 heures.

FUNERAILLES DU LIEUT-COL. CHINIC

Les funérailles du lieutenant-colonel Chinic ont eu lieu samedi dernier en l'église de Notre-Dame, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Dans le cortège on remarquait ses trois fils, Edmond, Armand et Leblond ; ses neveux Arthur Taschereau, W. Banks et Arthur Chagnon ; ses beaux-frères, Gustave et Wilfrid Chagnon; le sénateur Raoul Dandurand, l'hon. juge A. Wilson, l'hon. juge Dorion et le sénateur Thibaudeau ; les généraux Labelle et Fages ; les colonels A. Roy, A. Fages, J.-J. Barry et A. Fraser; les lieutenants Labelle et Bisaillon; Edmond Rodier, Ernest Duvergey, Paul et Ernest Lacroix, L.-C. Rivard, Armand Dubreuil, Achille Bégin, le professeur Gravel, Raoul Duchesneaux, A. Archambault et plusieurs ex-membres du Régiment Royal Canadien au nombre desquels les anciens agents Labelle, Laverdure, Dockstader, Puisant Guy, C. Copeman et J. Rivest et une foule d'autres. Le lieutenant-colonel Chinic était l'ancien commandant de l'école militaire St-Jean.

DRAME DE LA MISERE QUI CREE UN VIF EMOI

Un invalide de guerre se suicide en pleine cour, aux pieds du juge.

EN AUTRICHE

Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger"

Copyright, 1924, par le "Ledger".

VIENNE, Autriche, 18.—(Par sans-fil).—Une tragédie de l'après-guerre s'est déroulée dans une salle d'audience du Palais de justice alors qu'un invalide de la guerre, plus que sexagénaire, s'est tiré une balle et est mort aux pieds du juge. Le suicide a eu lieu immédiatement après une décision de la Cour réduisant de moitié la pension du vieillard, ainsi que le veulent les nouvelles lois d'économie dans les dépenses publiques.

Adolph Adam, la victime, avait déclaré au cours du procès que la pension réduite ne lui permettait pas de manger, d'autant plus qu'il avait sa femme à faire vivre. Il expliqua qu'il avait longtemps vécu en Afrique du sud ou il avait acquis une fortune et que, au début de la guerre, il avait vendu ses propriétés et qu'il était revenu en Autriche avec sa femme et son fils. Malgré son grand âge il s'enrôla comme officier de réserve et son fils fut tué. Quant à ses économies, elles furent dévorées par les emprunts de guerre auxquels des lois successives l'obligèrent à souscrire. Le suicide a produit un émoi considérable.

LES TRANSACTIONS DE M. E.-J. McMURRAY AVEC LA HOME BANK

OTTAWA, 18. (Presse Canadienne.) — L'hon. E.-J. McMurray, solliciteur général du Canada, a donné quelques explications sur la dépêche de Winnipeg mandant que l'étude dont il fait partie figure dans la liste des pertes de la Home Bank.

"Je n'ai pas vu l'article en question, dit M. McMurray. Mon étude légale à Winnipeg qui fut autrefois très importante, eut dans le cours ordinaire des choses des transactions avec la Home Bank, transactions qui furent absolument honnêtes, comme peuvent le dire les gérants d'alors, MM. Molfaffey et Reid. Des valeurs correspondant au montant de l'emprunt, furent mises en gage.

"La guerre, comme on le sait bien, déprécia considérablement les valeurs de l'ouest. Ces valeurs sont encore nanties, et les temps s'améliorant, elles pourront compenser pour l'emprunt. Je n'ai pas autre chose à dire avant d'avoir vu l'article du journal".

Ottawa, 18. (Du correspondant de la "Patrie"). — Madame John Guilbault, née Marie Blais, est morte à l'âge de 78 ans. Ses funérailles ont eu lieu ce matin. Madame Guilbault était née à St-André Avellin, Qué., mais demeurait à Ottwa depuis 1874. Elle laisse son époux et sept fils dont deux demeurent à Montréal. Ce sont MM. Charles et Patrick Guilbault. Les autres sont

ILS DEMANDERONT ENCORE LA JOURNEE DE HUIT HEURES

OTTAWA, 18. (Du correspondant de la "Patrie").—Les employés de la compagnie de tramways demanderont encore cette année la journée de huit heures qui leur fut refusée deux fois. Une première assemblée a eu lieu samedi soir afin de préparer le programme à soumettre à la compagnie lorsqu'il s'agira de renouveler le contrat. Maintenant que la compagnie aura un meilleur revenu, avec l'abolition des billets à prix réduit, les employés espèrent obtenir ce qu'ils demandent en vain depuis longtemps.

COUP MANQUE DES PIRATES CHINOIS

Service exclusif à la "Patrie" et au "Public Ledger"

Copyright, 1924, par le "Ledger"

HONG-KONG, 18. — Il est rare que les expéditions échouent dans cette partie du monde, cependant on cite un fait récent, où les pirates ont échoué dans leur tentative. Un cabotier voyageant de Canton à Kung Yick a été arrêté par un navire pirate portant 80 brigands à Sun Wui. Heureusement les marins et les passagers étaient armés. La bataille s'engagea.

Les deux navires étaient près de de la rive. Le résultat fut que les gardes du village vinrent se joindre aux combattants. Environ 30 pirates furent tués et les autres prirent la fuite. Aucun passager ne fut blessé.

ROD CARRIERE OPTICIENS-OPTICIANS 207 RUE STE-CATHERINE EST HENRI SENECAL OPTOMETRISTES-OPTOMETRISTS MONTREAL

Vous N'êtes pas le Seul

à constater qu'avant atteint un certain âge votre vue fait défaut. Nous en arrivons tous au même point. Ce n'est pas une question de se vieillir mais simplement de conserver le plus longtemps votre vue en bon état. Consultez l'opticien avant que les défauts s'accentuent.

CARRIERE & SENECAL

Opticiens et optométristes à l'Hôtel-Dieu.

207 RUE STE-CATHERINE EST. TEL. EST 2287

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Articles de Cou pour Dames

.95 la parure

150 nouvelles parures de collet et manchettes, en modèles Bramley et Peter Pan, faites en piqué, toile et linon, blanc et couleurs, garnies de bordures de couleurs contrastantes. .95 la parure. Régulier 1.50.

—Rez-de-chaussée

Extra Pesants Gants de Soie pour Dames 1.65

La Mode approuve les gants de printemps qui assortissent exactement le costume; et ceux qui contrastent.

Les favoris, en soie, viennent justement d'être déballés.

Ils gantent bien, coupés et faits par des maîtres gantiers et montrés dans les plus nouvelles nuances du printemps, y compris: argent, ardoise, castor, cacao, noir et blanc. Pointures 6 à 7. En noir jusqu'à 8. Prix 1.65.

—Rez-de-chaussée.

Nouvelles Voilettes Semi-circulaires 1.45

300 des plus nouvelles voilettes semi-circulaires, en maille unie et de fantaisie avec pois de même couleur ou de couleur contrastante, en noir, bleu marine, brun, taupe, gris, pourpre — 1.45 chacune. Valeurs régulières de 1.95 et 2.50.

—Rez-de-chaussée

Chauds Gants de Laine

pour Dames Garçonnets et Fillettes

Pour Ecouler .50

Gants en pure laine écossaise, qui sont chauds et confortables.

Ils sont des plus appropriés pour le ski, le patinage ou l'usage général de la rue.

Montrés en modèles de longueur au poignet et gantelet, en gris, fauve clair et bruns. Valeurs de .85, .95 et 1.00. Pour écouler .50.

—Rez-de-chaussée

Nouvelle Version de Tissus Populaires

Dentelles Irlandaises au Crochet

Faites à la Main

Spécial .65 la Verge

Régulier .95 à 1.50

Justement la dentelle qu'il faut pour embellir la nouvelle blouse, qu'elle soit tailleur ou de fantaisie.

Et comme garnitures dans les jolis sous-vêtements, il n'y a rien pour surpasser sa beauté.

700 verges, consistant en bordures, entre-deux et perlages, 3/4 à 2 pouces de large. Spécial .65 la verge. Régulier .95 à 1.00.

—Rez-de-chaussée

Sous-Vêtements de Printemps pour Dames

Les qualités du printemps sont ici, en camisoles Harvey — 1.00 à 2.50.

Combinaisons Harvey, 1.95 à 3.00.

Bouffants "Stepin" — 1.95 à 2.50.

700 Camisoles à .45

Côtes fines, moyennes et de fantaisie, encolure en V, bande étroite ou avec empiècement de fantaisie, modèle opéra avec bande étroite de fantaisie, en blanc, toutes grandeurs .45.

700 Camisoles à .60 chacune

En beau lille, côtes très fines et moyennes, deux modèles de fini opéra, deux avec encolure en V. Complet assortiment de grandeurs .60 chacune.

—Rez-de-chaussée

Tout ce qui Reste de Toboggans

MOINS 33 1-3%

Vous pourrez choisir exactement ce que vous désirez, à des prix radicalement réduits.

3' Toboggans—2.25.
6' Toboggans—9.25 et 10.50
7' Toboggans—10.50, 10.75, 12.50, 14.50.
8" Toboggan—Spécial 18.50.

Tous nos Toboggans de 6' et plus sont tous munis de glissoires, courbés en avant et sont exceptionnellement bien finis. MOINS 33 1-3%.

—Quatrième étage.

pour les "Sportswomen" Fashionables

Visiter notre rayon des étoffes à robes, c'est recevoir l'inspiration pour un habillement complet superbement élégant—pour les sports ou pour la rue.

Flanelle de Couleur 1.75 la verge

Cette flanelle tout laine répond à plusieurs nécessités, mais est spécialement appropriée pour jupes de sports ou jaquettes sans manches — 56 pouces de large, montrée en 23 nuances, y compris: sable, gris, mauve, tan, fauve clair, argent, brun, rose, rouille, or, crème, etc. 1.75 la verge.

Ratine Tirée 1.25 la verge

Ceci est un tissu de luxe pour faire des robes de sports. Il est nouveau aussi et promet d'être très en vogue car il assure un bon service et une longue durée. Montré en plaids avec carreaux croisés en couleurs de: vert, brun, rose, gris, bleu, pêche et plusieurs autres — 36 pouces. 1.25 la verge.

—Rez-de-chaussée.

La Mode du Printemps Prévoit la Popularité des Manteaux de Ligne Masculine

Le premier assortiment du printemps en manteaux de dames vient d'être reçu—et il montre aussi la mode tailleur de ligne masculine.

C'est une mode qui donne satisfaction—car elle est authentiquement nouvelle, juvénile, charmante et de service.

Un établissement de dessins bien connu nous a envoyé ce qu'il avait de mieux, qui comprend des manteaux parfaitement taillés en tweed, worsteds importés et tres attrayants manteaux en tweeds "nubb" en tons de couleurs mélangés.

Grandeurs pour petites femmes et pour celles de tailles plus fortes, 16 à 44. Prix spécial 29.75.

—Deuxième étage.

Venant d'Arriver d'Angleterre

CREPE DE CHINE A RAYURES DE FANTAISIE.

Ce groupe du plus nouveau Crêpe de Chine vaut la peine d'un choix immédiat.

Il est tout de pure soie, montré en rayures de couleur garantie indélébile pour le lavage et le soleil.

Ce Crêpe de Chine est des plus approprié pour légères robes d'été et blouses ainsi que pour chemises et pyjamas d'hommes.

En blanc avec les nuances suivantes: Copen, jade, taupe, alice, mauve, marine, noir, améthyste et plusieurs autres, 32 pouces de large. Spécial 2.50 la verge.

—Rez-de-chaussée.

Valeurs Spéciales en Articles de Toilette

Talc Mary Garden en grands bocaux de verre, faite de poudre de talc de la meilleure qualité et délicieusement parfumée. Régulier .75 le bocal. Mardi .45.

Poudre à figure de Coty, en parfums L'Origan, Paris, Muguet et Chypre, nuances chair, blanc et brunette. Régulier 1.25 la boîte. Mardi .75.

Compacts "Un air embaumé" en étui plaqué or, nuances chair et brunette. Régulier 1.50. Mardi .95.

Déméloirs en ivoire français de belle qualité pour dames, avec fines et grosses dents, bien finis et polis, 8 pouces de long et nettement grainé. Valeur spéciale .50.

—Rez-de-chaussée.